

## Élection du premier ministre au suffrage universel?

# Québec songe à un mode de scrutin proportionnel qui serait soumis à un référendum allégé et élargi



GILLES LESAGE

QUÉBEC — L'approbation d'un nouveau mode de scrutin, de type proportionnel, serait soumise à la consultation populaire (référendum), allégée et élargie, au cours des mois prochains. Telle est du moins l'hypothèse, la plus récente et la plus vraisemblable, qui mijote dans la marmite gouvernementale, ainsi que LE DEVOIR l'a appris de sources fiables au cours des derniers jours. Le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime (qui remplace M. Marc-André Bédard, malade, à la réforme électorale), a reçu le mandat

explicite d'explorer toutes les possibilités de réforme du mode de scrutin, dans les meilleurs délais. Au conseil exécutif, par ailleurs, l'on étudie la réforme de la loi de 1978 sur la consultation populaire, faite en prévision du référendum de mai 1980 et qui n'a servi qu'à cette occasion. Parallèles pour l'instant, les deux démarches se joindront, probablement au début de l'an prochain, de sorte que, dans les mois suivants, la loi sur la consultation populaire serait allégée, simplifiée, facilitée. Son premier test porterait sur la réforme du mode de scrutin, à laquelle le premier ministre tient encore, assortie de particularités qui donneraient au

Québec un statut de « société distincte » en cette matière. L'on songe, par exemple, à proposer l'élection du chef de gouvernement au suffrage universel. Certains croyaient que le débat sur la réforme du mode de scrutin était mort et enterré depuis que, à la mi-octobre, une commission parlementaire a littéralement taillé en pièces le rapport de la Commission Côté proposant une représentation proportionnelle territoriale (RPT). D'autant que le comité paritaire et tripartite formé par le gouvernement (ministres, députés, militants) n'a pas réussi à s'entendre sur une formule acceptable aux trois groupes. Or il n'en est rien, en raison de la volonté manifeste

de M. René Lévesque. Dans son discours inaugural, il y a un mois, le premier ministre remettait le projet sur le chantier une dernière fois, espérant qu'il y a moyen de rallier les députés, « avant qu'il ne soit trop tard, à une réforme qui soit raisonnablement efficace ». Du même souffle, faisant visiblement un lien entre les deux sujets, il notait que « l'ensemble des citoyens ne peuvent presque jamais s'exprimer directement sur une foule de sujets susceptibles de les préoccuper, même ceux qui peuvent affecter lourdement la santé démocratique de leur société ». Or, les mécanismes de la loi référendaire actuelle sont compliqués et dispendieux.

Ils doivent être modifiés « afin que, désormais, le recours à cette procédure éminemment démocratique soit facilité. Nous pourrions ainsi, conclut M. Lévesque, donner à l'occasion à tous les citoyens la chance de participer directement aux grandes orientations de notre société. » Cette orientation n'est pas restée lettre morte. M. Yves Duhaime y a fait allusion, hier, dans un court débat à l'Assemblée, sur le mode de scrutin : « Si c'est nécessaire, nous demanderons à la population de trancher, nous irons en référendum là-dessus. » « Nous travaillons actuellement sur Voir page 12: Mode de scrutin

## CTCUM: c'est réglé de justesse

(PC) — C'est par une faible majorité que les chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro ont accepté le rapport de médiation, hier soir au Vélodrome, mais ils exigent qu'un protocole de retour au travail soit signé avant de reprendre le service régulier. Au moment d'aller sous presse, on ignorait les résultats des négociations qui devaient se poursuivre cette sur les modalités du retour au travail.

Quelque 980 syndiqués ont entériné le rapport alors que 880 l'ont rejeté. Le syndicat compte plus de 4.000 membres.

Plusieurs syndiqués ont quitté l'assemblée en furie et hué leurs dirigeants syndicaux ainsi que les journalistes. Ces derniers ont finalement été expulsés des lieux, les syndiqués leur reprochant la couverture du conflit de travail, en cours depuis le 18 octobre.

La direction de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro avait recommandé à ses membres d'accepter le rapport de médiation.

Cette grève, la 20e à la CTCUM au cours des 10 dernières années, portait surtout les heures de travail. Son impact a toutefois été réduit par la mise en application de la Loi sur les services essentiels, qui assurait aux 600.000 usagers du transport en commun un service de transport pendant les heures de pointe.

La direction de la Commission Voir page 12: CTCUM

## Les SCI: la SQ attend une plainte

Laurent Soumis

En l'absence d'une plainte formelle portée par un citoyen, la direction des crimes économiques de la Sûreté du Québec n'a pas encore entrepris d'enquête sur la gestion des Services catholiques aux immigrants sous la direction de son secrétaire général, M. Serges Paquette.

C'est ce que nous a précisé, hier, M. Denis Haché, porte-parole du bureau montréalais des autorités policières provinciales.

En début de semaine, LE DEVOIR a révélé les dessous d'une affaire passablement louche dans laquelle le favoritisme à l'embauche et des déplacements de fonds inexplicables mettant en cause le secrétaire général de l'organisme tenaient une place prépondérante.

Directement impliquée dans les SCI où elle a investi \$ 400.000 depuis 1957, la Conférence catholique des évêques canadiens nous a indiqué « qu'elle ne commentera pas l'affaire ».

Le directeur des services de presse, M. Jacques Binet, nous a expliqué que « la Conférence ne finance plus les SCI depuis longtemps et n'a donc pas de liens directs avec l'organisme ».

« Les Services catholiques pour Voir page 12: Les SCI



## Les Nicaraguayens ne veulent pas de bombes

Quelque 15.000 jeunes Nicaraguayens de moins de 12 ans ont manifesté, mercredi après-midi, devant l'ambassade des États-Unis à Managua pour demander au président Ronald Reagan « de ne pas lancer ses bombes sur le Nicaragua. » Washington a d'autre part confirmé hier que l'ambassadeur itinérant des États-Unis pour l'Amérique centrale, Harry Shlaudeman, s'entretiendrait avec le ministre des Relations extérieures du Nicaragua, le père Miguel d'Escoto.

## La Maison-Blanche appelle à la reprise des négociations

WASHINGTON (AFP, Reuter) — La Maison-Blanche a affirmé hier que le moment était venu pour que des négociations globales sur le désarmement s'engagent entre les États-Unis et l'Union soviétique.

« Nous sommes prêts à aller de l'avant dès que possible », a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, Larry Speakes.

Le porte-parole était interrogé sur les déclarations d'un haut fonctionnaire soviétique, ayant requis l'anonymat, qui avait qualifié, jeudi, la proposition américaine de négociations globales de « sans précédent ». Il avait ajouté que l'Union soviétique attendait davantage de précisions

avant de présenter une réponse définitive.

Le président Ronald Reagan avait proposé le 24 septembre dernier dans son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies de regrouper l'ensemble des négociations sur le désarmement entre les deux super-puissances et avait baptisé cette suggestion de « discussions-parapluie » (umbrella talks).

Un haut fonctionnaire américain qui avait requis l'anonymat avait précisé la semaine dernière que ces discussions globales devraient regrouper les négociations sur les missiles balistiques intercontinentaux, les euromissiles, les armes dans l'es-

pace, les armes chimiques, le développement de mesures de confiance entre les deux pays et la réduction des forces conventionnelles en Europe.

L'Union soviétique s'est retirée des négociations sur le désarmement par suite de la décision des États-Unis de procéder à l'installation de missiles de croisière et de Pershings en Europe occidentale.

M. Speakes a déclaré pour sa part hier que l'objet de tels échanges serait « de promouvoir une meilleure compréhension » entre les États-Unis et l'URSS, « dans l'espoir de parvenir à une reprise des conver-

Voir page 12: Maison-Blanche

## Une étude en profondeur Des changements majeurs à prévoir à Radio-Canada

BERNARD DESCÔTEAUX

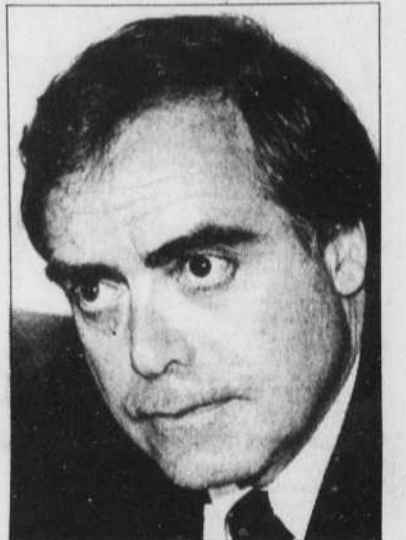
OTTAWA — Des changements majeurs sont à venir à Radio-Canada. Une fois réalisé le programme de compressions budgétaires de \$75 millions annoncé il y a une semaine, le ministre des Communications, Marcel Masse, entend passer à une seconde étape et revoir en profondeur le rôle, le mandat et les activités de Radio-Canada.

M. Masse a fait état hier de son intention de procéder à cette « étude approfondie » au sujet de laquelle il s'est refusé d'apporter toute précision. Selon les informations recueillies, il s'agirait de pousser plus loin, sinon à sa limite, l'application du rapport Applebaum-Hébert pour sa partie touchant la radiotélédiffusion.

Dans une phrase plutôt laconique d'un bref communiqué, M. Masse laisse entendre en effet que cette étude pourrait conduire à un plus grand rôle du secteur privé et des gouvernements provinciaux dans le domaine de la télédiffusion.

Cela correspond à l'esprit du rapport Applebaum-Hébert qui suggérait que Radio-Canada se déleste de ses activités de production au secteur privé, exception faite de l'information. Déjà le ministre précédent, le libéral Francis Fox, avait demandé à Radio-Canada de faire produire d'ici cinq ans 50 % de ses émissions par le secteur privé. M. Masse serait prêt à ce qu'on aille beaucoup plus loin, indique-t-on.

Pour ce qui est de la référence aux gouvernements provinciaux, il s'agirait de prendre désormais en compte l'existence de Radio-Québec et TV-Ontario dans l'établissement d'une politique nationale de radiotélédiffusion. Une des questions qu'on pourrait se poser, dit-on au ministère, est de savoir s'il ne faut pas laisser produire les émissions éducatives pour enfants par Radio-Québec et TV-Ontario dont le mandat est jus-



M. Marcel Masse

tement la télévision éducative.

Le communiqué émis hier par M. Masse portait principalement sur le programme de réduction des dépenses et ce n'est que dans les deux derniers paragraphes que l'on fait état de cette « étude approfondie ».

Selon ce communiqué, l'étude aura un double objectif : évaluer à long terme le rôle que jouera la Société Radio-Canada et assurer que les fonds publics actuels sont utilisés à « meilleur escient ». On insiste par ailleurs sur le fait que « tout changement réel effectué à Radio-Canada doit d'abord reposer sur l'instauration d'un milieu favorable à l'essor des créateurs, des artistes et des producteurs ».

Cette étude pourrait se réaliser rapidement. En fait, au ministère on semble déjà prêt à procéder. On attendrait simplement que les autorités de Radio-Canada aient soumis le programme de compressions budgétaires de \$75 millions et qu'on ait Voir page 12: Radio-Canada

## Refusant tous les blâmes, Pierre Trudeau affirme qu'il aurait pu gagner les élections



M. Pierre Trudeau

OTTAWA (PC) — L'ancien premier ministre Pierre Trudeau affirme qu'il aurait pu gagner les élections générales du 4 septembre — « si vous voulez savoir la vérité » — et il ne demeurera pas les bras croisés si on continue à lui jeter le blâme pour l'humiliante défaite du Parti libéral.

M. Trudeau, qui était interviewé à l'émission Canada AM au réseau de télévision CTV, a cependant refusé de commenter les remarques formulées par son successeur John Turner qui s'était plaint d'avoir hérité d'un parti « sans politiques, sans préparation aucune et sans recrutement ».

L'ancien premier ministre a d'abord mis en doute la justesse des citations qu'on lui demandait de commenter puis il a ajouté : « Je me bornerai à dire que si quelqu'un veut discuter avec

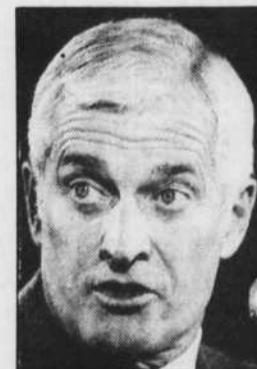
moi, si on veut me provoquer pour que je fasse un retour en politique, il n'y a pas meilleur moyen pour s'y prendre.

« Pour l'instant, toutefois, je n'ai pas l'intention de faire de commentaires, mais je ne resterai pas silencieux bien longtemps si on persiste à m'attribuer tous les blâmes. Je crois que j'aurais pu gagner ces élections, si vous désirez savoir la vérité. »

M. Trudeau n'a pas répondu lorsqu'on lui a demandé s'il avait nui à John Turner dans sa campagne électorale en lui faisant effectuer autant de nominations à saveur politique.

« C'est une question à laquelle je répondrai un jour si les gens continuent à s'énervés le même refrain. Je ne répondrai pas immédiatement. »

Voir page 12: Trudeau



M. John Turner

## Le Salon du livre

À l'occasion du septième Salon du livre de Montréal qui s'ouvre mardi, à la Place Bonaventure, LE DEVOIR publiera, dans son édition de demain, un supplément de 20 pages, consacré au thème suivant: « Avons-nous vécu 1984 ? ». Cette question, nous l'avons posée à une vingtaine d'écrivains et de philosophes qui esquissent, sous forme de réflexion ou de fiction, leur vision de cette année marquée par l'ombre du roman futuriste de Georges Orwell. À lire dans LE DEVOIR de demain.

Dieu est un homme parce qu'il est bon et fort!

REGGIE CHARTRAND

Les féministes ont beaucoup écrit et beaucoup crié sur les hommes.

Ce pamphlet sans prétention, « elles » le trouveront grinçant et cruel.

C'est vrai. J'ai décidé d'être — comme elles — impitoyable! J'espère que ces pages évidentes de vérité, où j'appelle les choses par leur nom, réussiront à déranger toutes les décolonisatrices que le ridicule n'a pas encore réussi à tuer.

LA RÉVOLTE D'UN HOMME CONTRE LE FÉMINISME

Stanké

Déconseillé à ceux qui n'ont pas le sens de l'humour

les Editions internationales Alain Stanke, 2127, rue Guy, Montréal H3H 2L9 (514) 935-7452

Québec déposera une requête en irrecevabilité

# Le PSBGM demandera à la Cour supérieure de se prononcer sur la constitutionnalité de certaines clauses du projet de loi 3

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — La Commission des écoles protestantes du Montréal métropolitain (mieux connue sous son sigle anglais: PSBGM) déposera d'ici le début de la semaine prochaine devant la Cour supérieure du Québec une demande de jugement déclaratoire quant à la pertinence constitutionnelle de certaines clauses contenues dans le projet de loi 3 sur la restructuration scolaire, et notamment sur le rétrécissement des territoires des deux commissions scolaires de Montréal, ramenés à leurs périmètres de 1867.

Le PSBGM demande même au gouvernement de se joindre à lui pour demander aux autorités judiciaires de se prononcer sur la légalité du projet de loi 3 à la lumière des garanties constitutionnelles en matière d'éducation accordées par l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du nord britannique (AANB). Le PSBGM considère que le projet de loi 3 est ultra vires.

Si le PSBGM dépose un jugement déclaratoire en Cour supérieure, le procureur général de la province déposera immédiatement une requête en irrecevabilité, estime le directeur juridique du ministère de l'Éducation, M. Marcel Blanchet. Cette requête s'appuiera sur le fait que le jugement déclaratoire porterait sur un simple projet de loi, et non pas sur une loi, pas sur une difficulté réelle. Le PSBGM semble s'appuyer uniquement sur le jugement de la Cour d'appel du Québec sur la loi 57, jugement porté devant la Cour suprême par le Québec, pour bâtir sa lutte juridique contre le projet de loi 3.

Pour sa part, le ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, demeure très réticent à référer le projet de loi



Yves Bérubé

3 devant la Cour d'appel, ce que lui demandent les deux commissions scolaires les plus opposées au projet de loi (la PSBGM et la Commission des écoles catholiques de Montréal CECM), ainsi que plusieurs autres organismes.

Aux journalistes qui l'interrogeaient hier après-midi, M. Bérubé a donné trois raisons pour justifier sa réticence. Cependant, il a précisé qu'il attendra le débat de fond au sein de la commission parlementaire avant de faire connaître sa position définitive.

Tout d'abord, toute la jurispru-

dence depuis 1867, ainsi que tous les avis juridiques demandés par le ministère, prouvent que le gouvernement a toujours eu le pouvoir de modifier les territoires des commissions scolaires. Psychologiquement, pour le gouvernement, référer le projet de loi devant la Cour d'appel serait avouer la faiblesse de ses positions, ce qui n'est pas le cas, ajoute M. Bérubé.

La tradition québécoise est que les gouvernements ne vont pas en référé devant les tribunaux avant de légiférer. Ils y sont allés cinq fois seulement depuis 1900, dont quatre pour éclaircir des lois ou des intentions fédérales et une pour éviter d'avoir à trancher le débat entre juifs et protestants du Québec en 1925. «Les tribunaux sont là pour interpréter les décisions du Parlement. Si un gouvernement ne peut plus légiférer sans demander auparavant la permission de la Cour...», lance M. Bérubé. Il signale à ce sujet les conséquences désastreuses de l'enchaînement de la Charte des droits dans la Constitution canadienne: «Les juges vont décider des institutions de la société».

Enfin, M. Bérubé a rappelé que les juges des tribunaux supérieurs sont nommés par le gouvernement fédéral, ce qui rend les parlements provinciaux réticents à aller devant ces tribunaux. M. Bérubé a ajouté que les conseillers juridiques du PSBGM ont au contraire intérêt à tester la possibilité que la Cour suprême du Canada reverse la jurisprudence venue du Conseil privé depuis 1867 sur l'interprétation de l'article 93 de l'AANB.

Plusieurs organismes montréalais ont hier fait connaître leur point de vue devant la commission parlementaire qui étudie le projet de loi 3: outre la CECM et le PSBGM, l'Alliance des professeurs de Montréal et le



Marcel Parent

Conseil scolaire de l'île de Montréal ont notamment été entendus.

Devant la commission parlementaire de l'éducation hier, la CECM a demandé le retrait du projet de loi 3 sur la restructuration scolaire parce qu'il transforme les commissions scolaires confessionnelles en commissions scolaires linguistiques. La CECM et le PSBGM sont jusqu'ici les seuls organismes farouchement opposés au projet de loi 3 malgré les améliorations qui ont été apportées par rapport au projet de loi 40. Les autres organismes réclament certains amendements, d'avantage de

garanties ou un référé par le gouvernement devant la Cour d'appel.

Même si le mémoire de la CECM ne réclame pas comme tel le retrait du projet de loi, comme il le faisait début 1984 pour le projet de loi 40, le président de l'organisme, M. Michel Palascio, a déclaré que la demande de retrait «se voit dans l'esprit du mémoire».

La CECM s'en prend durement au projet de loi. Elle estime qu'il amènera quatre à cinq ans de bouleversements, pendant lesquels les cadres scolaires ne pourront s'occuper des véritables problèmes d'éducation. L'ancien président de la CECM et actuel député de Sauvé, M. Marcel Parent, a accusé le gouvernement de méconnaître la réalité montréalaise. Contrairement à la position officielle du Parti libéral et à la position du porte-parole libéral en matière d'éducation, M. Claude Ryan, M. Parent semble opposé à la transformation des commissions scolaires confessionnelles en commissions scolaires linguistiques.

M. Bérubé a contre-attaqué en signalant le manque de cohérence de la position prise par la CECM: elle est opposée à la multiplication des structures mais ses recommandations supposent six sortes de commissions scolaires, estime-t-il. «Le bouleversement durera un an au maximum. Et le seul véritable bouleversement, c'est le départ des anglo-catholiques de la CECM au profit de la commission scolaire anglophone (regroupant catholiques et protestants)», juge encore le ministre de l'Éducation. M. Bérubé estime que l'opposition des commissions scolaires montréalaises ne cessera qu'avec les élections des nouveaux commissaires en juin 85.

Pour sa part, le Conseil scolaire de l'île de Montréal (CSIM) a obtenu l'appui des milieux financiers pour réclamer le rétablissement complet

de ses pouvoirs de financement, de préévation et de coordination des ressources scolaires à Montréal. Dans une lettre datée du 21 juin dernier (bien avant la publication du nouveau projet de loi...), cinq maisons de courtage en valeurs mobilières estiment que le CSIM devrait être maintenu dans son rôle financier actuel: ils trouvent «peu probable» que les organismes appelés à remplacer le CSIM aient accès au marché financier et bénéficient des taux très concurrentiels accordés au CSIM.

Le ministre de l'Éducation a par ailleurs précisé aux journalistes que certains amendements mineurs sont d'ores et déjà acceptés, notamment la suppression du droit par le ministre de destituer des commissaires d'école et la meilleure représentation de la formation des nouvelles commissions scolaires. Les critiques de plusieurs organismes portés aussi sur le mode mixte d'élection des commissaires scolaires ainsi que sur divers détails touchant les nouvelles structures scolaires.

Pour sa part, l'Alliance des professeurs de Montréal a déclaré qu'elle adhère en principe au projet de loi 3. Cependant, elle demande certaines clarifications ou certains ajouts de détail. Elle demande aussi que toute nomination d'enseignant à quelque comité que ce soit émanant de la loi 3 soit sous la juridiction du syndicat accrédité. Enfin sa position est la même que celle de la CEQ en ce qui touche la professionnalité. Mais elle exige le retrait de certains articles du projet de loi qui selon elle dérogent à la Charte des droits et libertés, et notamment le fameux article 80 qui définit la possibilité d'un statut confessionnel pour une école et d'un projet éducatif confessionnel, non-obstant la Charte.

## Le Canada se portera au secours de l'Afrique éprouvée par la famine

PAULE DES RIVIÈRES

OTTAWA - Le gouvernement canadien annoncera aujourd'hui un vaste plan de mobilisation nationale pour aider les Africains qui luttent contre la sécheresse et la famine.

Pour relancer l'aide individuelle, le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, aurait retenu la formule de la contrepartie, en vertu de laquelle son gouvernement contribuerait \$1 pour chaque dollar que les Canadiens verseraient. «Les citoyens canadiens ont contribué très généreusement jusqu'à présent (entre \$1,5 et \$2 millions) et nous voulons tenter de maintenir ce formidable intérêt vis-à-vis d'une très grave tragédie humaine», a déclaré M. Clark hier à la sortie de la réunion du comité des priorités du gouvernement.

Le plan de mobilisation fédéral inclura aussi une mise de fonds initiale additionnelle - le gouvernement a déjà engagé \$25 millions en Éthiopie cette année - et une meilleure organisa-

tion, de manière à ce que les fonds canadiens arrivent bel et bien à destination. Un fonds de \$35 millions pourrait être recueilli, qui serait administré par des représentants du gouvernement d'organismes volontaires.

Le volet «organisation» sera le bienvenu car certaines organisations bénévoles sont dépassées par l'ampleur de l'implication des Canadiens.

Le plan fédéral mettra l'accent, a dit M. Clark hier, «plus particulièrement sur la famine en Éthiopie» mais sans oublier les autres pays du continent frappés par la sécheresse.

À Ottawa, c'est M. David MacDonald qui est chargé de coordonner l'aide alimentaire canadienne envoyée en Afrique et, en prévision du nouveau plan fédéral, des renforts lui sont envoyés depuis deux jours à ses bureaux, de sorte qu'il aura sous peu une véritable équipe.

Le gouvernement est bien conscient que l'aide des Canadiens sera importante uniquement dans la mesure où ils ont l'assurance que leurs contributions arrivent à destination. Et il n'est pas impossible que les avions des Forces armées canadiennes soient utilisées pour faciliter l'envoi de secours. (Il est arrivé à plus d'un reprise déjà que des avions n'aient pu atterrir en Éthiopie pour diverses raisons).

Aujourd'hui, chez M. MacDonald, personne ne nie plus que la situation est «tantôt chaotique, tantôt difficile».

La représentation faite hier par un des délégués de l'Érythrée ne pouvait mieux illustrer la chose: ils ont fait valoir à la presse qu'en raison de leur différend politique avec le gouvernement éthiopien, aucun des secours passant par Addis-Abeba ne parvient à leurs compatriotes, dont la condition est tout aussi précaire que celle des autres Africains.

M. Clark a déclaré être conscient de cette situation et l'on s'attend à ce qu'il en traite aujourd'hui dans sa déclaration d'aide.

Pour le président du Conseil canadien pour la coopération internationale, M. Nigel Martin, la suggestion consistant à faire passer les ravitaillements destinés à l'Érythrée par le Soudan n'est pas une solution puisque le Soudan n'est pas très accessible.

«Il faut trouver un autre passage par la Mer Rouge», a-t-il déclaré hier, à l'issue d'une rencontre de plusieurs heures avec M. MacDonald.

M. Martin est convaincu que la participation des organismes non gouvernementaux est particulièrement cruciale dans cette partie de l'Afrique mais à Montréal un porte-parole de l'Association québécoise des organismes non gouvernementaux fait remarquer que des groupes comme Développement et Paix ou Entraide universitaire mondiale du Canada ont des liens que le gouvernement n'a pas et n'aura jamais avec les populations locales, non seulement en Érythrée mais partout sur le continent.

## Universalité: le minimum, le maximum

PAULE DES RIVIÈRES

OTTAWA — Dans un effort pour clarifier sa nouvelle position sur l'universalité des programmes sociaux, le gouvernement fédéral a déclaré hier qu'il était «logique» de «donner le maximum à ceux qui en ont vraiment besoin et le minimum à ceux qui en ont moins besoin».

Le ministre de la santé et du Bien-être social, M. Jake Epp, a cru nécessaire d'apporter ces précisions hier alors qu'une fois de plus l'opposition aux communes prenait plaisir à relever la volte-face des conservateurs sur l'universalité des programmes sociaux et à dénoncer son ambiguïté.

C'est cette ambiguïté que M. Epp a voulu dissiper hier en disant clairement ce que plusieurs de ses collègues ont dit plus subtilement au cours des derniers jours et en faisant primer la notion de justice sur celle d'universalité.

«Il ne peut y avoir qu'une définition acceptable de l'universalité qui soit également compatible avec le principe de la justice», a dit M. Epp, en expliquant que «nous ne visons pas à exclure qui ce soit des programmes d'application universelle mais le niveau des prestations reçues devrait correspondre aux besoins». Le ministre indique sa préférence pour des ajustements de nature fiscale.

Pour M. Epp, il est évident que des systèmes comme l'exemption d'impôt pour enfant et celle pour les personnes âgées ne sont pas vraiment universelles mais bien au contraire «carrément régressifs» en ce qu'ils bénéficient à ceux qui gagnent assez d'argent pour payer des impôts.

Le débat sur l'universalité fait rage depuis que le ministre des Finances, M. Michael Wilson, a ouvert la porte à une remise en question de l'universalité de certains programmes sociaux, même si, durant la campagne électorale, le premier ministre, M. Brian Mulroney, avait défendu le principe «sacro-saint» de l'universalité des programmes sociaux.

Par la suite, le premier ministre a précisé que l'universalité des soins de santé étaient intouchables mais que la discussion était ouverte en ce qui touchait les autres programmes, à commencer par les allocations familiales et les pensions de vieillesse.

## Dans Saint-Jacques, le PQ souhaite briser la série noire de 21 défaites

PIERRE O'NEILL

L'élection partielle du 26 novembre dans le comté de Saint-Jacques représente pour le PQ le premier véritable espoir de casser la série noire des 21 défaites consécutives.

Les organisateurs du Parti libéral et du Parti québécois font face à un problème commun: le peu d'intérêt que suscitent les activités électorales des candidats. Les gens de ce comté montréalais en ont ras-le-bol de l'incessante parade de politiciens à leur porte. En quatre ans, ils ont vécu huit campagnes électorales: deux fédérales, une provinciale, une municipale, et deux partielles, en plus du référendum sur l'indépendance et de l'élection partielle municipale qui a permis au chef du RCM, M. Jean Doré, de devenir le conseiller municipal de ce district à l'hôtel de ville de Montréal.

A moins d'un an des prochaines élections provinciales, la lassitude qui s'est emparée des électeurs de Saint-Jacques n'étonne pas les organisateurs politiques mais leur pose le problème de la participation au scrutin. C'est une appréhension qui hante aussi vivement l'organisation du PQ que celle du PLQ, qui tentaient hier, de part et d'autre, de répondre à la même question, en vue du 26 novembre: «Comment faire sortir le vote?». Lequel des deux principaux candidats, le péquiste, André Boulerice, et le libéral, Jean-François Viau, est plus susceptible de souffrir d'une faible participation des électeurs? Personne n'est en mesure de le prédire.

Mais pour prévenir la catastrophe, les deux organisations redoublent d'ardeur, font preuve d'imagination et multiplient les activités. Les can-

didats sont partout à la fois. Les électeurs de Saint-Jacques auront droit, lundi prochain, à un troisième débat entre les principaux candidats. Les deux chefs, MM. Lévesque et Bourassa, les ministres et les députés des deux camps y font campagne comme dans aucune autre élection partielle.

Depuis le début de cette campagne, les deux organisations ont sondé les intentions de vote des gens de Saint-Jacques. De part et d'autre, les sondages en sont arrivés aux mêmes conclusions. Au cours de la dernière semaine d'octobre, le candidat péquiste André Boulerice devançait le libéral, Jean-François Viau par quelque dix points. Les porte-parole des deux candidats, référant à des récents sondages, se disaient tous deux nez-à-nez. Cette campagne électorale met en présence sept autres candidats marginaux: Jacques-E. Landry (Unité-Québec), Jacques Lambert (Parti républicain), Marcel Tremblay (Crédit social), Gérard Lachance (Parti des travailleurs du Québec), Patrice Legendre (Regroupement autonome des jeunes), Joseph-Georges Tassé (Indépendant) et Patricia Métivier (Indépendante).

L'appartenance au comté figure au premier rang des qualités que les gens de Saint-Jacques exigent des candidats qui les sollicitent. C'est un handicap que M. Boulerice ne se prive pas d'exploiter contre son adversaire libéral, Jean-François Viau, un résident d'Outremont, parachuté par le chef du parti. Surtout qu'un militant libéral du comté, M. Jacques Tremblay, a voulu faire acte de candidature et qu'il a été écarté par M. Bourassa, qui a tout simplement désigné M. Viau.

Sous la bannière du PQ, M. Boulerice, âgé de 38 ans, est un administra-

teur scolaire, bien connu dans le parti et dans le comté. Président de la région de Montréal-Centre, il est identifié à l'aile pure et dure du parti. A ce jour considéré comme un souverainement inconditionnel, il fait tout pour éviter que le débat sur l'élection référendaire vienne nuire à sa campagne électorale. Mais son adversaire libéral ne manque pas une occasion de soulever la question, notamment à l'accasion des débats contradictoires. Jean-François Viau n'a que 26 ans. Il s'est inscrit sur la liste électorale du poll n° 16 comme politicien mais il s'est inscrit sur la formule de mise en candidature comme animateur social.

Les étudiants, les cols bleus, les chômeurs, les assistés sociaux et les assistés sociaux forment l'essentiel de la clientèle-cible du comté de Saint-Jacques. Le problème du logement y apparaît comme le principal thème électoral, ce qui a amené le ministre de l'Habitation, Guy Tardif, à y annoncer un projet par lequel le gouvernement achèterait des maisons de chambres et en confierait la gestion à des organismes communautaires. Il est permis de croire, par ailleurs, que le prolongement de la grève des employés du transport enlèvera des voix au candidat du Parti québécois.

L'arme ultime du PQ, c'est évidemment la participation du premier ministre Lévesque, qui y retournera faire campagne cette semaine. Puis, pour les derniers dix jours de campagne, André Boulerice aura l'aide de Claude Charron, qui a régné sur Saint-Jacques de 1970 à 1982, avant de mettre fin à sa carrière politique, en plaçant coupable à des accusations de vol à l'étalage et de conduite en état d'ébriété.

## Le directeur général des élections propose 150 modifications à la loi

OTTAWA (PC) - Le directeur-général des élections du Canada, M. Jean-Marc Hamel, a affirmé que certains chapitres de la loi électorale sont en contradiction flagrante avec la Charte des droits et réclame l'intervention des législateurs pour corriger la situation.

Dans son premier rapport statutaire depuis l'élection du 4 septembre, déposé hier aux Communes, M. Hamel s'est attardé davantage aux cas des personnes qui sont privées de leur droit de vote pour des raisons administratives. «Je songe, a-t-il déclaré, à ceux qui n'ont pas été en mesure de faire inscrire leurs noms sur la liste dans les délais prévus ou

parce qu'ils n'ont pas pu se rendre aux bureaux de révision».

M. Hamel, qui propose 150 modifications à la loi électorale pour clarifier certains points ambigus, estime dans un premier temps que la période de révision actuelle est trop courte et que les Canadiens qui se trouvent à l'extérieur du pays au moment de l'élection sont aussi lésés par la loi.

Au cours de la dernière campagne électorale, Elections Canada a pris la décision de prolonger de quelques jours la période de révision des listes électorales et déjà 83,000 électeurs de plus ont pu se faire inscrire. «J'espère, a dit M. Hamel, que le Parlement prendra cette recommandation en considération pour que le nombre de personnes qui ne peuvent exercer leur droit de vote diminue».

M. Hamel a par ailleurs mentionné que déjà les tribunaux ont été saisis de cas où la Charte des droits a été invoquée en défense contre la loi électorale du Canada.

Une de ces actions, qui concerne la publicité faite par une tierce partie, a été résolue devant les tribunaux de l'Alberta au mois de mai dernier. Au cours d'un long procès, les articles de la loi électorale qui interdisent à des tiers de faire de la publicité partisane ont été jugés en violation de la Charte des droits et déclarés nuls.

D'autres causes, qui ont trait aux droits démocratiques des détenus, à

la différence entre le droit des électeurs urbains et ruraux non-inscrits et l'interdiction de la vente et la distribution d'alcool durant les heures de scrutin, sont toutes devant les tribunaux.

«Ces actions en justice, a souligné M. Hamel, sont la preuve d'un conflit apparent et soulignent combien il est nécessaire que le Parlement revioie au plus tôt les lois relatives aux élections.»

M. Hamel a donc recommandé, entre autres, de modifier la loi pour allonger la période de révision, pour permettre la vente et la distribution de l'alcool durant les heures d'ouverture des bureaux de scrutin, de permettre la publicité des tierces parties et proposé des lignes directrices en matière de radiodiffusion.

En annexe aux 150 recommandations susceptibles de rendre la loi électorale plus compatible avec la Charte des droits et libertés, le document déposé par M. Hamel contient des chiffres sur la dernière élection générale du 4 septembre. Les chiffres indiquent que le Parti conservateur a recueilli 6,276,530 voix (50 %); les libéraux, 3,516,173 (28 %); le NPD 2,358,676 (19 %); le Parti rhinocéros 99,207 (0,790 %) et le Parti nationaliste québécois 86,482 (0,689 %).

Les 282 candidats conservateurs auront, par ailleurs, droit à un remboursement de leurs dépenses électorales.

guérin l'éditeur qui édite Maintenant disponible BIOLOGIE 3e SEC.

Le corps humain en santé auteurs: DARVEAU/MARCOUX/HALLÉ Cahier d'activité — 6,95\$ ISBN-2-7601-1305-1 (203 pages)

le corps humain en santé Darveau, Marcoux, Hallé

En vente dans toutes les librairies

déjà paru Manuel de l'élève — 14,95\$ ISBN-2-7601-1056-7 (530 pages) Guide du maître ISBN-2-7601-1165-2 (398 pages) 32,95\$

En vente dans les librairies: 4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 849-1112

guérin 4501 Drotel Montréal H2T 2G2 Tel. (514) 842-3481

168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél.: (514) 861-5647

TAPIS DE QUALITÉ — POUR VOUS — EN PROVENANCE D'IRAN ET DU PAKISTAN Un manufacturier de produits alimentaires exportant au Moyen-Orient s'est vu obligé d'accepter une quantité de tapis en guise de paiement. Ces tapis tissés à la main par les nomades et paysans des régions mentionnées ci-haut, sont de bonne qualité et seront vendus publiquement par un encanteur approuvé selon les normes. SAMEDI, 17 NOVEMBRE à 12h00 (midi), exposition à 11h00. ÉDIFICE D, LEASEHOLD BROKERS & FORWARDERS EMPLACEMENT CARGO, AÉROPORT MIRABEL Guido Muzzarelli, permis no. 600912, 333 Ave. Wilson, #204 Toronto, Ontario M3H 1T2 (416) 635-1388

4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 843-6241

## EN BREF...

### Discovery: Mission accomplie

HOUSTON (AFP) — Mission pratiquement accomplie pour les cinq astronautes de la navette Discovery, qui ont réalisé la première récupération dans le cosmos de deux satellites, une opération historique dans le domaine spatial. Les techniciens américains viennent de prouver qu'ils peuvent non seulement déployer des satellites mais aussi les rapporter à Terre pour les réparer. Au-delà de l'avantage financier d'avoir pu récupérer deux satellites dont la perte s'élevait à \$ 70 millions, c'est toute la technologie des satellites (10 000 ont été lancés à ce jour) qui risque de s'en trouver bouleversée. Plus besoin, donc, de construire des satellites très sophistiqués et donc coûteux. Il suffira de les rendre récupérables et réparables à volonté. L'équipage de Discovery, lancé le 8 novembre du Cap Canaveral (Floride), doit revenir s'y poser avec sa précieuse cargaison aujourd'hui à 07h00 HNE.

### Richard refuse d'aider le TNM

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement ne peut se permettre de venir en aide une seconde fois au Théâtre du Nouveau-Monde, a déclaré hier le ministre des Affaires culturelles Clément Richard. « Ce serait une politique carrément injuste à l'égard de toutes les autres compagnies de théâtre au Québec qui déploient des efforts considérables pour restreindre leurs dépenses et pour éviter les déficits budgétaires », a-t-il expliqué au député libéral de Saint-Henri, Roma Hains. Le ministre a rappelé devant l'Assemblée nationale que son ministère avait rescapé ce théâtre il y a deux ans et que ses dirigeants avaient alors assuré que leurs problèmes financiers seraient réglés pour de nombreuses années. M. Richard a d'ailleurs ajouté que le gouvernement n'avait pas les moyens d'absorber le déficit actuel du TNM qui s'élève à \$ 1 million.

### Thatcher met fin à sa grève

SASKATOON (PC) — Colin Thatcher, l'ancien ministre de l'Énergie de la Saskatchewan reconnu coupable du meurtre de son ex-femme, a mis un terme à sa grève de la faim dans la nuit de mercredi. Un porte-parole de la prison de Saskatoon, où est détenu Thatcher, a déclaré que le député de la circonscription de Thunder Creek a recommencé à manger des aliments solides après s'en être tenu au liquide pendant une semaine. Thatcher refusait de se nourrir en signe de protestation contre une décision du centre correctionnel de le garder dans une aile à sécurité spéciale de la prison. Il y est toujours.

### McMurtry: Une décision difficile

TORONTO (PC) — Le procureur général de l'Ontario, M. Roy McMurtry, estime que la décision d'en appeler ou non de l'acquiescement récent du docteur Henry Morgentaler est « l'une des plus difficiles » qu'il ait jamais eues à prendre. M. McMurtry, qui aspire à succéder au premier ministre sortant William Davis, a fait savoir, hier, qu'il avait sollicité l'avis d'experts en droit criminel et que la possibilité d'un appel était « soigneusement étudiée ». Il a jusqu'au 7 décembre pour aller en appel. Faisant allusion aux spécialistes américains en sélection de jury qui ont conseillé l'avocat de la défense Morris Manning, M. McMurtry a fait remarquer que « la perception générale est que le jury n'a pas été aussi impartial qu'il aurait pu l'être ». Le jury, composé de six hommes et six femmes, a acquitté le médecin montréalais et deux collègues des accusations de conspiration en vue de pratiquer un avortement.

### LG3: Une fuite sans importance

QUÉBEC (PC) — La sécurité du barrage à LG3 n'est nullement compromise à la suite de la découverte d'une fuite d'eau souterraine, a soutenu hier le ministre de l'Énergie et des Ressources Yves Duhaime. Interrogé par l'opposition libérale à l'Assemblée nationale, M. Duhaime a comparé la fuite du barrage aux fissures décelées il y a deux ans dans le barrage Daniel-Johnson à Manicouagan. Dans un dossier rendu public mercredi, l'opposition libérale a soutenu que la fuite d'eau a pu avoir des conséquences sur le niveau anormalement haut des eaux de la rivière Manicouagan le 28 septembre dernier, alors que 10 000 caribous ont perdu la vie en tentant de traverser la rivière. M. Duhaime a par ailleurs promis de faire toute la lumière dans ce dossier lors de l'intervention qu'il prononcera mercredi prochain à l'Assemblée nationale.

**RENAUD-BRAY**  
Jusqu'à minuit!  
7 soirs par semaine!

**Champigny**  
Librairie Champigny Inc.  
4474, rue St-Denis  
Montréal 844-2587

Le 16 nov. de 19h à 21h  
Lecture de textes par JEAN-YVES COLLETTE, FRANCINE DÉRY, RACHEL LECLERC, MICHEL CÔTÉ, JEAN CHAPDELAIN-GAGNON, JEAN CHARLEBOIS.

Le 17 nov. de 14h à 16h  
Lancement de la  
PETITE ANTHOLOGIE DU NOROÏT  
Exposition du fonds des Éditions «Le Noroît»  
jusqu'au 25 novembre

LE NOROÏT «CENTENAIRE»

CARTES D'AFFAIRES

**ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS**  
Fondée en 1892

Conseils en propriété intellectuelle Agents de brevets d'invention et de marques de commerce  
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5  
Tél.: (514)934-0272, Téléc.: 05-268656, Cable: MARION

Pour éviter une hausse du prix du transport en commun

# Le RCM demande à Québec et à la CUM de maintenir leurs contributions

ALAIN DUHAMEL

En attendant de définir de nouvelles sources de financement du transport en commun, d'ici à un an, le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) réclame du gouvernement québécois et de la Communauté urbaine de Montréal qu'ils maintiennent leur contribution à leur niveau prévu cette année de manière à bloquer les tarifs.

En outre, le RCM exige du gouvernement québécois qu'il remette aux usagers du transport en commun des sommes équivalentes à celles qu'il consent aux automobilistes de la banlieue en abolissant le péage autoroutier.

« Il n'y a pas de difficulté fiscale pour ce faire », a affirmé M. Jean Doré, chef du RCM, en présentant hier la position que son parti défendra au cours du débat sur le budget de la CUM et de la Com-

mission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM). Les mesures proposées ont l'avantage, selon le RCM, de ne comporter aucune hausse des tarifs, ni fardeau supplémentaire sur l'assiette foncière des villes.

Le conseil de la CUM a entrepris hier le débat sur le budget de l'année 1985 de la CUM (\$ 694,7 millions) et de la CTCUM (\$ 463,7 millions). Le budget de la CTCUM comporte une augmentation moyenne de 7,53 % et fait passer le prix du passage payé en espèces de \$ 0,85 à \$ 0,90, le prix de la carte mensuelle de \$ 24 à \$ 26 et le carnet, vendu \$ 11, ne comprend plus que 15 billets au lieu de 16.

Le RCM entend porter l'essentiel de ses interventions sur le budget de la CTCUM et tient pour injustifiée la hausse des tarifs proposée, particulièrement à l'égard de la clientèle des personnes

âgées et des étudiants pour laquelle la hausse dépasse varie entre 8,11 % et 16,67 %.

Au gouvernement du Québec, à la CUM et à la Ville de Montréal, le RCM reproche un comportement qui frise l'irresponsabilité.

Le gouvernement québécois diminue sa contribution tout en éliminant une à une les sources alternatives de financement qu'il décrivait dans son livre blanc en 1982. « Mais bien plus encore, la position du gouvernement pêche par la contradiction évidente entre les efforts consentis pour le prolongement du réseau et une politique de participation financière qui a un impact négatif certain sur l'achalandage du même réseau », affirme M. Doré.

Non seulement la CUM a-t-elle décidé de faire porter sur les seules épaules des usagers la hausse des coûts d'exploitation, mais elle n'a pas exécuté le mandat de re-

cherche et d'étude sur les sources alternatives de financement que lui confiait, par un vote unanime, le conseil l'an dernier.

Depuis 1981, le taux d'imposition aux villes pour les fins du transport en commun, calculé sur leur potentiel fiscal, a diminué constamment. Le maintien à son niveau actuel, tel qu'il est indiqué dans les prévisions budgétaires adoptées pour cette année, ne constituerait donc pas un accroissement du fardeau des villes, d'autant plus qu'elles accumulent pour la plupart des surplus.

Accroître la contribution des usagers revient à accroître surtout le fardeau des Montréalais, les moins bien nantis de l'île, les moins motorisés et les plus importants utilisateurs du réseau de transport en commun. La délégation montréalaise au comité exécutif, qui devrait être sensible à la situation sociale de ses citoyens, souscrit aux objectifs de la CUM

et des villes de banlieue: porter progressivement de 40 % à 50 % la part des usagers dans le financement du transport en commun.

« Nous ne pouvons que constater la démission des représentants de la Ville de Montréal, MM Drapeau et Lamarre en tête, devant le défi de défendre les intérêts légitimes des Montréalais et des Montréalaises qui forment, rappelons-le, la majorité de la population de la CUM. Il est évident maintenant que M. Des Marais et les représentants de banlieue dictent seuls, à cet égard, les politiques à suivre. »

Le RCM réitère sa requête pour la commission du transport du conseil se saisisse au plus tôt du mandat de recherche de nouvelles sources de financement et qu'elle profite d'une trêve d'une année dans « la guerre aux usagers » pour consulter tous les intervenants.

## Le fardeau de la CUM supérieur à celui des autres villes du Québec

ALAIN DUHAMEL

Bien que la croissance de la contribution municipale au financement de la Communauté urbaine de Montréal se soit stabilisée depuis quelques années, le fardeau des villes reste supérieur à celui des autres administrations municipales du Québec.

Dans le rapport sur la situation financière de la CUM qu'il a déposé hier, à l'inauguration du débat sur le budget de la CUM pour l'année 1985, le président du comité exécutif, M. Pierre Des Marais II, note à nouveau que la CUM ne reçoit aucune compensation pour les dépenses de la police judiciaire, assumées ailleurs en province par la Sûreté du Québec, et pour le transport des passagers de la CTCUM provenant de l'extérieur de son territoire. Or, les dépenses de la police et du transport collectif compte pour 78 % du budget de la CUM.

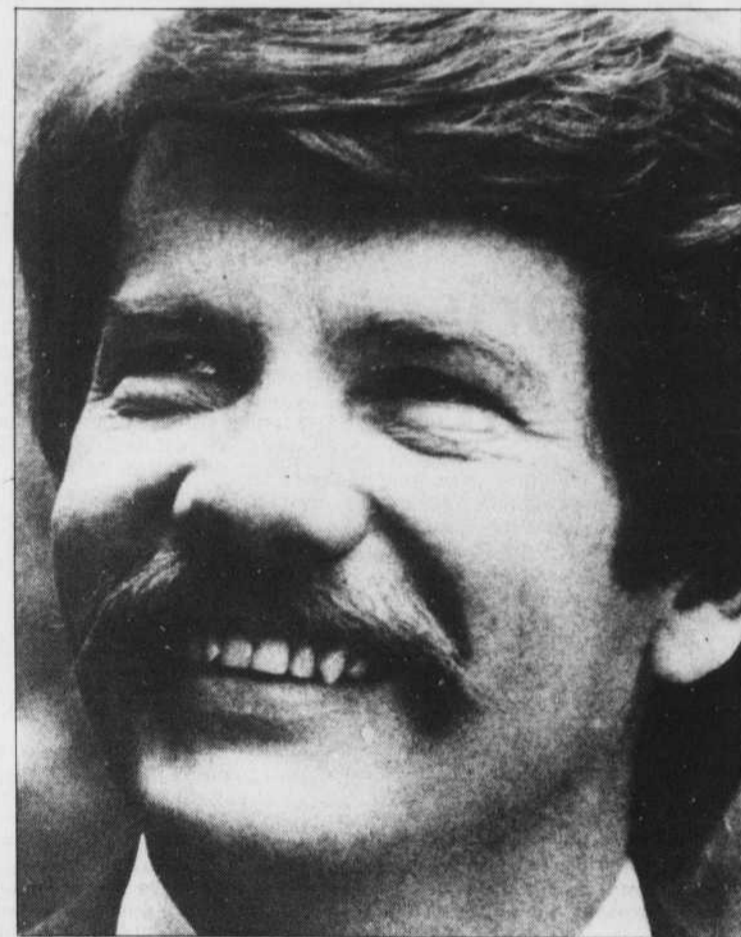
En 1984, le budget de la CUM s'était accru de 3,3 % passant à \$664,9 millions. Pour l'an prochain,

la CUM prévoit dépenser \$694,7 millions, une hausse de 4,5 %.

Cette année, M. Des Marais prévoit terminer l'exercice financier avec un surplus de \$4,2 millions. N'eût été d'une contribution supplémentaire de \$10 millions à la caisse de retraite de la police, le surplus aurait atteint \$14,2 millions.

Le surplus de 1984, versé aux revenus de 1985, s'ajoute à une somme de \$14,1 millions provenant du surplus de \$30,7 millions réalisé en 1983.

Le programme triennal d'équipement reste, pour l'heure, indéterminé. Le gouvernement québécois a approuvé, au mois d'août, une partie seulement (\$165,2 millions sur les \$213,7 millions prévus) du programme triennal d'équipement adopté pour les années 1984-85-86. Le programme pour les années 1985-86-87, en préparation, doit tenir compte de décisions à venir au sujet du prolongement du métro et de travaux d'épuration des eaux usées.



Jean Doré

## Mann devant le tribunal

(Le Devoir) — Le journaliste canadien Jonathan Mann a comparu, hier, devant un tribunal indien de la ville d'Amritsar, au nord-est de New Delhi.

La nouvelle a été confirmée par le bureau du Secrétaire d'état aux affaires extérieures, M. Joe Clark. Plus tard dans la journée, le Haut commissaire canadien a pu converser par téléphone avec le journaliste.

Celui-ci lui aurait déclaré « être en bonne santé, bien traité et jouir d'un très bon moral ».

Au téléphone, M. Jonathan Mann aurait dit « être très optimiste sur les chances d'obtenir une libération immédiate ».

Détenu à la prison locale depuis six jours et inculpé de s'être rendu sans autorisation dans la région de Pendjab, le journaliste de la CBC et du *Globe and Mail* devrait comparaître à nouveau, aujourd'hui, devant le magistrat indien.

# Le PRO est plus attentif à l'establishment qu'aux besoins des Lavallois, selon Bussey

ALAIN DUHAMEL

Le Parti du ralliement officiel des Lavallois (PRO) ressemble de plus en plus, selon M. Ronald Bussey, conseiller municipal, à un parti politique traditionnel, plus attentif désormais aux instructions de l'establishment d'affaires qu'il ne l'est aux besoins de la vaste majorité des citoyens.

Cinq mois après son expulsion du comité exécutif, M. Bussey, qui participera en fin de semaine au congrès à huis clos du parti, a toutes les raisons de croire que les militants du PRO ont perdu le contrôle, voire la propriété, d'un parti fondé dans le dessein expresse de redonner aux citoyens une voix au chapitre dans le gouvernement de leurs affaires.

Le tripartite des listes de délégués, les amen-

dements proposés aux statuts et règlements du parti, la présence de plusieurs éléments des deux autres partis politiques (L'Équipe Paielement et le CRAN) qui comptaient parmi les critiques les plus vifs des méthodes démocratiques du PRO, constituent autant d'indices d'une métamorphose profonde du parti, au détriment des qualités fondamentales qui le distinguaient des partis traditionnels.

« Le PRO n'est plus le parti que nous avons fondé » conclut M. Bussey au cours d'un entretien avec les journalistes. « C'est un parti de l'establishment. Il est rempli d'hommes d'affaires et de gens de pouvoir. C'est ce qui arrive quand le pouvoir s'empare d'un parti. »

Dans le district que représente M. Gilles Vaillancourt, ancien porte-parole de l'oppo-

sition passé récemment au PRO, la direction du parti a substitué à la liste des délégués une nouvelle liste de délégués, tous acquis à M. Vaillancourt. Elle a fait de même pour une partie de la liste des délégués dans le district représenté par M. Raymond Fortin, l'actuel porte-parole de l'opposition. Dans plusieurs autres districts électoraux, la direction du parti a informé des militants de la première heure de leur exclusion du congrès.

Aux yeux de M. Bussey, les amendements proposés aux statuts et règlements du PRO tendent, d'une manière générale, à accroître l'autorité du chef du parti et, par conséquent, à affaiblir celui du congrès général et des militants, au point où leur auteur en oublie d'indispensables précautions contre

les conflits d'intérêt. M. Bussey espère que le congrès amendera ce projet de statuts de manière à « éliminer les conflits d'intérêts au sein de l'administration du Parti et, empêcher que celui-ci ne devienne le Parti d'un seul homme. »

Même dans ses méthodes et son idéologie, le PRO a déjà, selon M. Bussey, entrepris sa mutation. Il cite en exemple la décision d'instituer la CODEL (Corporation de développement économique de Laval) à laquelle les membres du PRO n'ont pas participé. « Il avait été

prévu de tenir un sommet sur l'harmonisation avec les intervenants sur le schéma d'aménagement et les gens d'affaires. Cette démarche consultative nous avait été commandée par nos militants lors du congrès de 1983. Ce sommet n'a jamais eu lieu et des engagements fermes de Claude Lefebvre envers des gens d'affaires prouvent que l'administration municipale entend satisfaire ces derniers au détriment de la population. »

La prime de relance économique, une somme de \$ 60 que l'administration devait retourner

aux citoyens, servira à couvrir en parti le déficit du Fonds industriel de la ville. M. Bussey rappelle à cet égard que M. Gilles Vaillancourt, lorsqu'il siégeait dans l'opposition, s'était opposé fermement à cette prime, jugée illégale par les tribunaux.

M. Bussey ne peut dire encore s'il poursui-

vra sa carrière en politique municipale et dans quelles conditions. Il avait été l'un des principaux artisans de la formation du PRO, en 1981, un parti qu'il souhaitait rivé, dans son programme et dans son esprit, aux préoccupations de la majorité des Lavallois.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ

POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS 844-3361

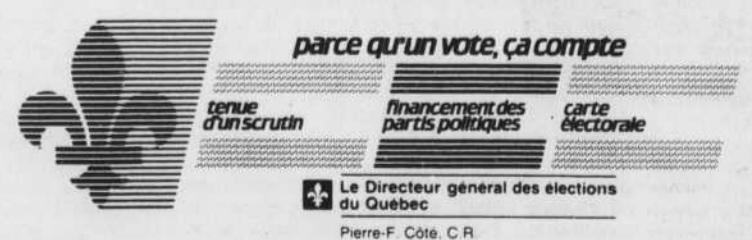
**ÉLECTION PARTIELLE 84**  
**QUÉBEC**  
26 NOVEMBRE  
Saint-Jacques

**avis**  
d'autorisation de candidats(es) indépendants(es)  
Conformément aux dispositions de l'article 63 de la Loi régissant le financement des partis politiques, le Directeur général des élections du Québec donne avis qu'il a autorisé les candidats(es) indépendants(es) suivants(es) dans la circonscription électorale de Saint-Jacques:

| Circonscription électorale de Saint-Jacques |                              |                               |
|---|------------------------------|-------------------------------|
| Candidat(e) indépendant(e) autorisé(e)      | Représentant(e) officiel(le) | Date d'autorisation*          |
| Patricia Legendre                           | André Querry                 | 30 octobre 1984               |
| Patricia Métivier                           | Suzanne Létourneau           | 9 novembre 1984               |
| Georges Tassé                               | Michel Paquette              | 1 <sup>er</sup> novembre 1984 |

\* Ces dates d'autorisation remplacent celles publiées dans l'édition du 13 novembre dernier.

Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378 (de 9h à 22h, du lundi au dimanche inclusivement).



parce qu'un vote, ça compte

tenue d'un scrutin financement des partis politiques carte électorale

Le Directeur général des élections du Québec  
Pierre-F. Côté, C.R.

**SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL**  
Du 20 au 25 novembre 1984 • Place Bonaventure  
EN COLLABORATION AVEC

# INFORMATIONS INTERNATIONALES

## Chili : plus de 1,000 personnes internées dans un stade

SANTIAGO (AFP, Reuter) — Plus de mille habitants d'un bidonville de la banlieue ouvrière de Santiago ont été internés hier dans un stade désaffecté du centre de la capitale chilienne.

Cet internement faisait suite à un gigantesque coup de filet policier déclenché contre La Victoria — pépinière traditionnelle d'opposants au régime militaire chilien — en vertu de l'état de siège qui régnait au Chili depuis le 6 novembre dernier.

Arrivées à La Victoria (50,000 habitants,

pour la plupart chômeurs) très tôt le matin, l'armée et la police, en tenue de combat et équipées de blindés et d'hélicoptères, ont passé la zone au peigne fin, perquisitionnant logis après logis.

Après les avoir interpellés, les forces de l'ordre ont conduit plus d'un millier des habitants de ce faubourg vers un stade désaffecté proche du centre de Santiago.

Selon d'autres sources — témoins divers et militaires proches de la hiérarchie catholique —, les internés seraient au nombre de deux mille.

Six heures après le début de cette opération policière, le stade demeurait bouclé par les forces de l'ordre et aucune information officielle n'était disponible concernant le sort des internés.

Depuis fin octobre, rappelle-t-on, le gouvernement du président Augusto Pinochet, au pouvoir depuis 11 ans, a rélégué dans le camp d'internement de Pisagua, situé dans l'extrême-nord du pays, 359 opposants qualifiés « d'antisociaux » et arrêtés lors d'opérations analogues à celle d'hier.

Les soldats ont quitté La Victoria, certaines des personnes arrêtées avaient déjà été relâchées et rentraient chez elles.

Elles ont raconté à des journalistes qu'elles avaient été menacées, mais pas maltraitées, dans le stade où elles se sont mises en rangs par ordre alphabétique. « Ils avaient des hauts-parleurs et ils appelaient les personnes fichées pour activités criminelles ou politiques », a déclaré un habitant de La Victoria peu après sa libération.

« Puis ils les emmenaient à l'autre bout du stade. »

Des habitants ont raconté qu'un triangle rouge avait été collé sur les maisons perquisitionnées.

Le bruit des hélicoptères a été le premier signe de la rafle. Les hommes qui se rendaient au travail après la levée du couvre-feu ont dû rebrousser chemin devant les soldats qui prenaient position autour de La Victoria.

Francisco Cuadra, porte-parole du gouvernement, a déclaré ultérieurement que 227 personnes avaient été ar-

rêtées, dont une trentaine d'éléments subversifs, le reste étant composé de délinquants de droit commun. Il a ajouté que des armes et du matériel destiné à la confection de grenades avaient été saisis.

D'autre part, des policiers en civil ont perquisitionné hier au siège de la présidence de la principale formation politique d'opposition, l'Alliance démocratique (AD), située en plein cœur de Santiago, a-t-on appris sur place.

En l'absence du président de cette coalition

de partis (démocrate-chrétien, radical, social-démocrate, républicain et divers de la gauche catholique), l'avocat et économiste socialiste, Ricardo Lagos, la police a arrêté Martin Urbina, autre dirigeant de l'aile gauche d'AD. Elle a également saisi de nombreux documents.

Au cours de ces derniers jours, les forces de l'ordre avaient déjà effectué des descentes aux sièges de divers syndicats, ainsi que du Bloc socialiste et du Mouvement démocratique populaire (MDP), deux

coalitions de partis de gauche. Quelque 32 des opposants arrêtés au cours de ces actions ont été relégués hier dans l'extrême-sud du pays, a-t-on appris.

Par ailleurs, l'avocat montréalais Denis Racicot, de retour d'une mission d'observation à Santiago, a indiqué hier que la récente vague de répression au Chili correspondait à « l'inexistence d'un État de droit ». Il s'agit là, a affirmé M. Racicot, de la

réponse d'un régime surpris par l'ampleur des manifestations organisées le mois dernier par l'opposition.

« Face à la volonté de la grande majorité des Chiliens d'en finir avec la dictature, le gouvernement militaire n'a d'autre projet que d'éliminer les quelques libertés qui avaient survécu aux décrets-lois antérieurs », a indiqué M. Racicot, qui était délégué par l'Association des juristes québécois.

### Les négociations libano-israéliennes sur le Sud-Liban

## Beyrouth propose la création d'une force spéciale

NAKOURA (Reuter) — Officiers libanais et israéliens se sont retrouvés hier à Nakoura pour la reprise des négociations militaires sur le retrait de Tshah (forces israéliennes) du Sud-Liban.

Celles-ci avaient été suspendues par le Liban la semaine dernière après une unique séance pour protester contre l'arrestation par Israël de quatre dirigeants chiites libanais. Trois d'entre-eux ont été libérés mercredi, permettant la reprise des pourparlers.

De source militaire israélienne on précise que le quatrième détenu, Mahmoud Fakih, chef de la milice Amal à Saïda, est toujours interrogé.

Les deux délégations se sont saluées brièvement avant de se réunir séparément pour des consultations de dernière minute avant la reprise des négociations sur les questions principales liées au retrait des 12,000 hommes de Tshah actuellement au Sud-Liban, au sud de l'Awali.

De strictes mesures de sécurité avaient été prises pour la reprise des pourparlers. Le siège de l'ONU est entouré de blindés et des hommes des neuf nations qui composent la FINUL montaient la garde devant le bâtiment.

Le Liban a proposé une série de mesures concrètes en vue d'assurer la sécurité du Sud-Liban et d'Israël dans le cadre d'un retrait de Tshah (forces israéliennes).

Aucun rôle n'est prévu par Beyrouth pour l'Armée du Sud-Liban (ASL).

« L'existence d'une quelconque organisation illégale armée telle que l'Armée du Sud-Liban (ASL) n'est pas autorisée », a souligné la délégation libanaise.

Dans sa déclaration en 35 points, le gouvernement libanais prévoit le déploiement d'une force de l'ONU le long de la frontière internationale du Liban. Son rôle serait « d'assister l'armée libanaise ».

« Le Liban propose la constitution d'une force spéciale de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban) qui assurera la sécurité des deux pays et aiderait le gouvernement libanais à rétablir son autorité légale », a déclaré le général Mohammed al-Hadj, chef de la délégation militaire libanaise.

Les autorités libanaises réclament notamment à Israël le versement de dommages de guerre de huit à dix milliards de dollars pour les pertes et dégâts depuis son invasion il y a 29 mois.

Outre les dommages de guerre, le Liban exige d'Israël qu'il cesse « toute immixtion dans les affaires intérieures libanaises, ses tentatives visant à démolir l'économie libanaise en inondant le marché libanais de marchandises israéliennes, et le rétablissement des communications entre le sud et le reste du pays ».

Il a en outre été demandé à Israël de « mettre im-

médiatement un terme à toutes ses actions militaires contre la souveraineté de l'État et du peuple du Liban ».

Des officiers israéliens proches des négociations se sont dits encouragés, en dépit du ton dur de la déclaration du général al-Hadj, par le fait que les négociations réelles sur la sécurité au Sud-Liban avaient en fait effectivement repris.

Le général al-Hadj a rejeté les exigences d'Israël, notamment d'être autorisé, après le retrait de ses 12,000 hommes du Sud-Liban, à poursuivre ses patrouilles aériennes et navales au Liban.

La marine libanaise pourra prendre en charge les patrouilles navales après le retrait israélien, a dit le général. Quatre brigades mécanisées de l'armée libanaise seront transférées au Sud-Liban dès le départ de Tshah, a-t-il dit.

De son côté, le général Amos Gilboa, chef de la délégation israélienne, a dit à ses interlocuteurs que la « principale préoccupation d'Israël est de parvenir à des dispositions en matière de sécurité qui soient pour nous acceptables », a rapporté Tshah dans un communiqué.

Il les a assurés qu'Israël souhaitait se retirer du Liban, mais qu'un retrait dépendait des dispositions qui seraient arrêtées pour assurer la protection des Israéliens vivant à proximité de la frontière nord.

## L'OÉA donne son appui au groupe de Contadora

BRASILIA (AFP) — L'assemblée générale de l'Organisation des États américains (OÉA) a adopté hier une résolution « accueillant avec satisfaction » l'initiative du groupe de Contadora pour la paix en Amérique centrale.

Dans cette résolution, les 31 membres de l'Organisation demandent instamment à tous les gouvernements d'Amérique centrale « de manifester leur volonté de paix et d'intensifier leurs consultations entre eux et avec le groupe de Contadora pour aboutir à la signature de l'acte ».

La délégation des États-Unis a émis des réserves sur le point de la résolution, qui demande à tous les pays, « en particulier à ceux qui ont des liens et des intérêts dans la région », de favoriser la signature de l'acte.

Une résolution invitant la Grande-Bretagne et l'Argentine à reprendre les négociations sur la souveraineté des Malouines a aussi été adoptée.



François Mitterrand



Le colonel Kadhafi

## Rencontre surprise Mitterrand-Kadhafi

ELOUNDA (Grèce) (Reuter, AFP) — Le président français François Mitterrand a rencontré, hier, en Crète, le colonel Mouammar Kadhafi, chef de la révolution libyenne, au moment où des sources concordantes indiquent que des troupes libyennes sont encore présentes au Tchad, contrairement à ce qui avait été annoncé à Paris et à Tripoli.

Le colonel Kadhafi a fait état hier d'un accord de principe avec le président Mitterrand à propos du Tchad. « Je peux confirmer que nous avons ouvert une nouvelle page », a déclaré le chef de l'État libyen à l'issue de cinq heures d'entretiens entre les deux hommes et le premier ministre grec, Andreas Papandreu.

Ce dernier a déclaré aux journalistes que MM. Kadhafi et Mitterrand étaient convenus qu'à l'avenir il ne devrait plus y avoir un seul soldat français ou libyen au Tchad.

Aux termes de cet accord, le président Mitterrand a promis que la France n'appuierait aucune intervention future d'une puissance extérieure au Tchad, a précisé M. Papandreu.

« S'il y a intervention d'un pays tiers, de quelque bord que ce soit, la Libye a non seulement le droit, mais un droit reconnu par la France, de se défendre dans la région, à l'intérieur de ses propres frontières », a-t-il ajouté.

« Je suis très heureux qu'il y ait des personnes telles que Mitterrand

et Papandreu. Ils représentent des garanties pour la paix dans cette région très sensible », a ajouté le dirigeant libyen.

Le colonel Kadhafi a déclaré avoir accepté une invitation à se rendre en France et à espérer que le président Mitterrand se rendra en Libye.

Le président Mitterrand n'a fait aucune déclaration à la presse avant son départ pour Paris.

Aucun des dirigeants présents à Elounda n'a donné de précisions sur la situation actuelle au Tchad.

Les États-Unis et le gouvernement d'Hisène Habré ont émis des réserves sur les affirmations françaises selon lesquelles la Libye a tenu parole et s'est retirée du Tchad.

La rencontre Mitterrand-Kadhafi, la première entre les deux hommes, a été entourée du plus grand secret. Elle n'a été, en effet, annoncée qu'hier matin par le ministère grec de l'Information, alors que M. Mitterrand avait déjà quitté Paris pour la Crète.

Dans l'après-midi à Paris, le président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française, Claude Estier, a reconnu qu'il restait sans doute des soldats libyens au Tchad, contredisant le ministre des Relations extérieures, Claude Cheysson, qui avait assuré samedi dernier que le retrait des forces étrangères du Tchad était achevé.

## L'OUA clôture ses travaux en mettant l'accent sur l'économie

ADDIS-ABEBA (Reuter) — Le président Julius Nyerere de Tanzanie a clôturé officiellement hier le 20e sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) qui s'est achevé par l'adoption d'une série de résolutions essentiellement d'ordre économique.

Dans ces résolutions, qui reflètent les thèmes dominants des quatre jours de travaux du sommet, l'OUA a lancé un appel à la communauté internationale pour l'octroi d'une aide massive au continent, et préconisé la tenue d'un sommet économique africain d'ici juin 1985 pour faire le point sur la situation.

Avant de se séparer, les délégués ont également prorogé d'un an le mandat de Peter Onu (Nigeria) comme secrétaire général par intérim jusqu'au prochain sommet annuel, qui devrait également se réunir dans la capitale éthiopienne.

Cette décision a été prise faute de pouvoir départager, comme ce fut déjà le cas au sommet de l'an passé, les deux candidats francophones au poste de secrétaire général : le Malien Alioune Blondin Beye, chef de la diplomatie de Bamako, et le Gabonais Paul Okumba Dokwasege, conseiller du président Omar Bongo.

Sur le Tchad, le sommet a décidé, contre l'avis de ceux qui demandaient la création d'un nouveau comité de réconciliation, de charger le président Denis Sassou-Nguesso du Congo

de poursuivre ses efforts de médiation après les pourparlers infructueux de Brazzaville (Congo) le mois dernier entre les différentes factions tchadiennes.

Les résolutions finales n'ont pas mentionné en revanche l'autre conflit qui divise l'OUA, celui du Sahara occidental. Les délégués avaient « écarté » le problème le premier jour lundi avec l'admission de la RASD (République arabe sahraoui démocratique) proclamée par le Front Polisario, provoquant du même coup le départ de l'Organisation — définitif, selon Rabat — du Maroc, et celui — provisoire — du Zaïre.

M. Nyerere, nouveau président en exercice de l'OUA, a déploré ces départs et exprimé l'espoir que les deux pays reviendraient sur leur décision.

Le sommet a en outre dénoncé la « cruauté et l'intransigeance » de l'Afrique du Sud, son occupation de la Namibie ainsi que ses interventions militaires chez ses voisins.

Mais la principale résolution a été l'appel au monde industrialisé afin qu'il mobilise des fonds pour l'aide au continent ravagé par la sécheresse.

Réunie dans la capitale d'un pays où 7 millions de personnes sont menacées de famine après plusieurs années sans pluies, l'OUA a déclaré que les milliers de tonnes d'aide destinées à l'Éthiopie n'étaient pas une réponse aux problèmes de production alimentaire à long terme. Selon des chiffres of-

fiels, la production alimentaire par habitant a chuté de 11 % en Afrique entre 1970 et 1980, et l'OUA a invité instamment ses membres à faire de l'agriculture la priorité des priorités.

Dans le même temps, elle a déploré ce qu'elle considère comme une baisse de l'aide internationale à un moment où les revenus de ses exportations de matières premières augmentent

moins vite que le coût de ses importations.

La résolution souligne que les dettes de l'Afrique, estimées à \$150 milliards, ne sont pas assez élevées pour provoquer une crise internationale, comme cela est le cas avec l'Amérique latine, mais que le problème du service de ces dettes devient si aigu qu'une « solution globale » est nécessaire.

Le 20e sommet a de-

mandé encore la tenue de nouvelles négociations sous les auspices de l'ONU sur un nouvel ordre économique mondial.

L'accent mis sur les questions économiques contraste avec les querelles politiques — Tchad et Sahara occidental notamment — qui ont paralysé l'Organisation depuis plus de trois ans.

## El Salvador: la guérilla souhaite un cessez-le-feu

LOS ANGELES (AFP, The New York Times) — La guérilla salvadorienne souhaite un cessez-le-feu, a déclaré mercredi à Los Angeles un représentant de l'opposition armée salvadorienne, Salvador Samayoa, à l'occasion d'un débat télévisé.

Ce débat qui opposait des représentants du gouvernement, de la guérilla et des partis de droite salvadoriens a été enregistré dans les studios d'une télévision locale de Los Angeles et sera prochainement diffusé au Salvador. Il était organisé par une association privée, le Centre d'études des institutions démocratiques.

Pour pouvoir y participer, outre M. Samayoa, trois autres dirigeants de la guérilla, dont Guillermo Ungo, président du Front démocratique révolutionnaire, avaient obtenu du département d'État des visas spéciaux. Toutefois, M. Ungo a refusé de participer au débat en raison de l'absence du président salvadorien, José Napoleon Duarte.

Un des représentants du gouvernement à ce débat, Julio Rey Prendes, ministre de la Présidence, a érudé la question d'un cessez-le-feu, déclarant qu'il préférerait parler d'un arrêt de la violence. Il a néanmoins souligné que le gouvernement du président Duarte avait la volonté de poursuivre « tous ses efforts vers un dialogue pour parvenir à la paix », après la rencontre avec la guérilla le

15 octobre dans la petite localité salvadorienne de La Palma.

Les propos de M. Rey Prendes semblent indiquer que la stratégie du gouvernement salvadorien, lors des prochaines négociations avec les rebelles, consistera à mettre l'accent sur l'adoption d'accords spécifiques plutôt que sur la négociation de concessions politiques ou territoriales.

La délégation de la guérilla à ce débat va se rendre au cours de cette semaine à Washington, où elle doit rencontrer des membres du Congrès, dans le but de les convaincre de diminuer la présence des États-Unis dans les affaires salvadoriennes.

Au Salvador, par ailleurs, des combats ont opposé mercredi pour la deuxième journée de suite la guérilla et l'armée dans l'Est du Salvador, où les troupes gouvernementales tentent de s'opposer à une nouvelle campagne de sabotage des transports, a-t-on annoncé de sources militaires.

Les affrontements ont eu lieu à quelque 130 km à l'est de la capitale, entre San Miguel et El Transito (département de San Miguel), ont précisé ces mêmes sources, sans donner aucun bilan des combats.

La campagne de sabotage contre les transports commerciaux et de passagers a commencé dimanche dernier, a-t-on précisé de sources militaires.

## LES LAISSERIEZ-VOUS MOURIR ?

Aujourd'hui des millions de femmes, d'hommes et d'enfants agonisent, victimes de la famine en Éthiopie. Cette situation tragique pourrait se traduire en catastrophe. On estime que cent personnes meurent de faim chaque jour et ce nombre risque de s'accroître à moins d'une augmentation substantielle d'aide à ce pays.

Votre don fera la différence entre la vie et la mort pour un enfant affamé. Vous avez entre vos mains le pouvoir de sauver la vie d'un être humain. Prière de faire un don généreux en envoyant votre chèque ou un mandat payable à l'ordre de:

**FAMINE EN ÉTHIOPIE**  
a/s Association d'entraide éthiopienne au Québec  
Boîte postale 1646  
La Cité,  
Montréal, QC  
H2W 2R6

L'Association a passé un accord de coopération avec Développement et Paix. Appelez au 843-5541 pour de plus amples informations.

Comité de coordination de secours aux victimes de la famine.

## avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à la Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.

| Nom et adresse du requérant   | Nature de la demande  | Endroit d'exploitation  |
|---|---|---|
| CHARCUTERIE COVONE & FILS INC<br>Charcuterie Covone & Fils Inc<br>4520, des Sources<br>Dollard des Ormeaux  | 1 Épicerie  | 4520, des Sources<br>Dollard des Ormeaux  |
| LEVESQUE, Monique<br>Tabagie-Variétés<br>La Galette Enr.<br>56, Levesque<br>Laval   | 1 Épicerie  | 56, Levesque<br>Laval   |
| LE GROUPE RESTO INC.<br>Pacini<br>245, Soumande,<br>Suite 210<br>Villerie Vaner   | Permis additionnel<br>1 Restaurant                            | 3531, chemin<br>Reine-Marie<br>Montréal   |
| 126391 CANADA INC<br>Restaurant Il Medico<br>205, Prince Arthur Est<br>Montréal   | 2 Restaurants   | 205, Prince Arthur<br>Est<br>Montréal   |
| 129704 CANADA INC.<br>Brasserie La Mere Clavel<br>1130-1132, Lagachebère<br>Est<br>Montréal   | 1 Bar<br>1 Taverne<br>(suite à une cession)                   | 1130-1132,<br>Lagachebère Est<br>Montréal   |
| GUERRIER, Ernst<br>Délices Antillaises<br>2605, Bélanger Est,<br>Suite 100<br>Montréal  | Autorisation de danse<br>dans 1 Restaurant                    | 2605, Bélanger Est,<br>Suite 100<br>Montréal  |
| LIGUE DE BALLE-MOLLE<br>DE MONTRÉAL-NORD<br>INC.<br>Club Social de la Ligue<br>de<br>4910, Bayonne<br>Montréal-Nord   | 1 Club  | 4910, Bayonne<br>Montréal-Nord  |
| RESTAURANT KAR BO INC<br>Restaurant Kar Bo Inc.<br>200, Ste-Elizabeth<br>La Prairie   | Permis additionnel<br>1 Restaurant                            | 200, Ste-Elizabeth<br>La Prairie  |
| PESANT, Roger<br>Brasserie St-Léonard<br>4440, Jean-Talon Est<br>St-Léonard   | 1 Brasserie danse et<br>spectacles                            | 4440, Jean-Talon<br>Est<br>St-Léonard   |
| CENTRE ESPAGNOL<br>CULTUREL ET<br>RECREATIF INC.<br>Centre Espagnol, Culturel<br>et Récréatif Inc.<br>1220, Peel<br>Montréal                                  | 1 Bar danse et<br>spectacles                                  | 1220, Peel<br>Montréal  |
| BAR LA FEUILLE<br>D'ERABLE INC.<br>Bar La Feuille d'Érable<br>INC.<br>1141, des Laurentides<br>Laval  | Permis additionnel<br>1 Bar danse et<br>spectacles            | 1141, Des<br>Laurentides<br>Laval   |
| 126218 CANADA INC.<br>Restaurant Casa Corlu<br>3177, Masson<br>Montréal   | 2 Restaurants   | 3177, Masson<br>Montréal  |
| 2311-5181 QUÉBEC INC.<br>Dépanneur Sept Jours<br>1409, Van Horne<br>Outremont   | 1 Épicerie  | 1409, Van Horne<br>Outremont  |
| 126711 CANADA LIMITEE<br>Bar La Frit<br>2100, Crescent<br>Montréal  | 1 Bar danse et<br>spectacles                                  | 2100, Crescent<br>Montréal  |
| R.P. RESTAURANT<br>(FAIRVIEW) INC.<br>Place Tévere<br>15489, Gouin Ouest<br>Pierrefonds   | 1 Restaurant<br>1 Bar   | Centre Commercial<br>Fairview<br>6790,<br>Transcanadienne<br>Local C-19/20/20A<br>Pointe-Claire |
| ZELLERS INC.<br>Café Fleur de Lys<br>Place Desormeaux<br>2877, Chemin Chambly<br>Longueuil  | 1 Restaurant  | Place Desormeaux<br>2877, Chemin<br>Chambly<br>Longueuil  |
| 2311-6924 QUÉBEC INC.<br>Le Reflex<br>50, Taschereau, Local 40<br>La Prairie  | 1 Bar danse et<br>spectacles et films                         | 50, Taschereau,<br>Local 40<br>La Prairie   |
| 135130 CANADA INC.<br>Gazebo Café Restaurant<br>4858, Des Sources<br>Dollard des Ormeaux  | 1 Restaurant  | 4858, Des Sources<br>Dollard des Ormeaux  |
| 135569 CANADA LTEE<br>Nouveau Félix<br>9143, Pie IX<br>Montréal   | 1 Restaurant  | 9143, Pie IX<br>Montréal  |
| 103811 CANADA INC.<br>Théâtre Mosson du Vieux<br>St-Eustache<br>117, St-Eustache<br>St-Eustache   | Changement de<br>capacité de 1 Bar<br>spectacles et films     | 117, St-Eustache<br>St-Eustache   |
| STANLEY MA KENNETH<br>TOYER & STANLEY YEE<br>Tiki Tiki<br>1454, St-Martin Ouest<br>Laval  | 1 Restaurant  | Place Victoria,<br>800, Carré Victoria<br>no. 002-9170<br>Montréal                              |
| Belierrin, NDE JURN,<br>Sécygu Pierre CLAUER,<br>Jean-Guy BEAULIEU,<br>Jean VIDAL et<br>Diane HEBERT<br>La Société L'Opal Enr.<br>1024, Fairmont<br>Outremont | 2 Restaurants<br>1 Restaurant terrasse                        | 1024 Fairmont<br>Outremont  |
| ENTREPRISES CARA<br>DU QUÉBEC LTEE<br>Restaurant Steak et Fruits<br>de Mer<br>du Complexe Desjardins<br>B.P. 1069, Place<br>Bonaventure<br>Montréal           | Autorisations danse et<br>spectacles dans 1<br>Restaurant     | 1, Complexe<br>Desjardins<br>Niveau 101<br>Montréal   |
| LES ENTREPRISES<br>JEAN-CLAUDE DROLET<br>INC.<br>5405, Côte des Neiges<br>Montréal  | 1 Épicerie  | 5405, Côte des<br>Neiges<br>Montréal  |
| 135198 CANADA INC.<br>Bar Le Speak-Ezy<br>4871, du Parc<br>Montréal   | Autorisation de danse<br>dans un Bar<br>(suite à une cession) | 4871, du Parc<br>Montréal   |

Le président et directeur général  
Ghislain K.-Lafamme, avocat





## DIX ANS DE DIALOGUE NORD-SUD

N° 19

• FORUM DU DÉVELOPPEMENT • ASAHI SHIMBUN • ZYCIE WARSZAWY • ПОЛИТИКА • Magyar Nemzet • EL PAIS •

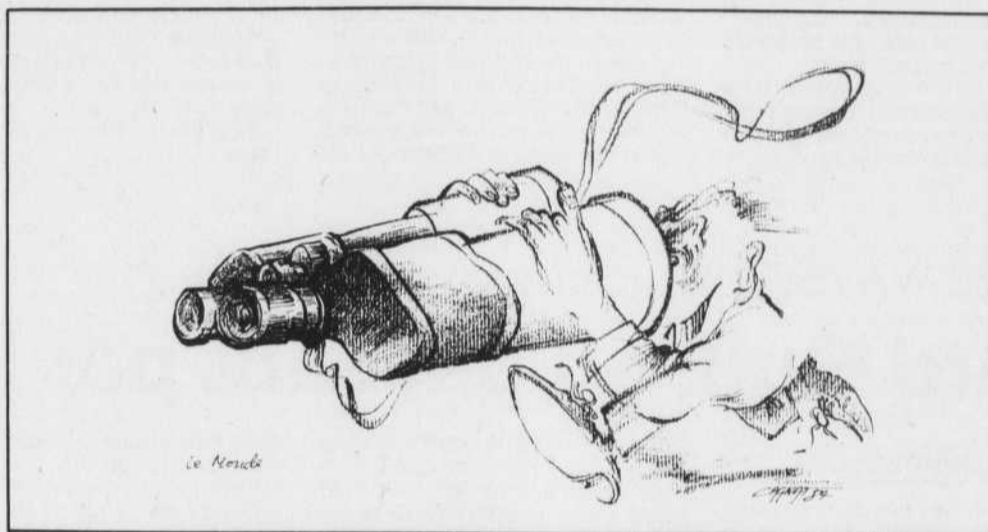
### LA SAGESSE OU LE CHAOS

DIX ans ont passé depuis qu'en 1974 une Assemblée des Nations Unies quasi-unanime s'est prononcée pour l'élaboration d'un nouvel ordre économique international à la fois plus équitable et plus efficace. Les populations innombrables du Sud en avaient alors conçu un immense espoir. On s'était pris à rêver, même dans le Nord, d'un univers progressivement débarrassé de la faim, de la maladie, de l'ignorance et pour tout dire de la misère. Le mythe éternel de l'âge d'or!

Jamais de si grandes espérances n'ont été si rapidement et si totalement déçues. D'interminables négociations, d'innombrables colloques, les appels de commissions éminentes (Pearson, Brandt), n'ont pu prévenir le blocage total du dialogue nord-sud. Dans le même temps, la situation économique et sociale dans le monde n'a cessé de s'assombrir. Elle est devenue catastrophique pour les plus démunis.

Pour échapper aux conséquences d'une crise qui se prolonge, c'est un sauve-qui-peut général de la part des pays industrialisés. En dépit de grands mots et de petites promesses, ceux-ci cherchent, par tous les moyens, à sauvegarder, derrière leurs frontières, les avantages et privilèges qu'ils ont retirés de l'histoire, de la géographie et de leur avance technologique. Tandis que partout s'étendent la faim et le chômage. Tandis que se dessine le spectre d'une société inhumaine duale au sein de laquelle les uns — la minorité — bénéficieront des progrès les plus sophistiqués de la science et de la technologie qu'ils auront monopolisés et qui leur apporteront prospérité, et sécurité de l'emploi et les autres — la majorité — seront condamnés à vivre dans l'insécurité, la pénurie et la dépendance.

On évoque, il est vrai, l'image d'une économie libérale américaine qui connaît un redressement extraordinaire avec d'heureuses conséquences pour le commerce international. N'est-ce point l'exemple à suivre, la chance à saisir?



On ne peut cependant oublier que le «boom» américain a des aspects très fragiles et qu'il est largement dû à des circonstances exceptionnelles : la primauté du dollar et l'évasion vers les États-Unis de capitaux de tous pays y compris les plus pauvres, fascinés par des taux d'intérêt très élevés qui apparaissent même usuraires à nombre d'esprits. Sans parler d'un déficit budgétaire géant qu'explique en partie l'intensification des armements américains. Sans parler non plus de la menace d'effondrement bancaire et monétaire que le colossal endettement du Tiers-Monde fait peser sur l'économie mondiale et dont les accords récents avec le Mexique et l'Argentine n'ont fait, semble-t-il, que reculer l'échéance.

C'est bien pourquoi, aux États-Unis même, l'été dernier, à Aspen, un groupe d'experts financiers et d'hommes d'affaires, qui s'étaient

penchés sur l'économie américaine et mondiale, ont abouti à la conclusion que le «boom» américain ne serait pas durable sans changements de la politique des USA et davantage de coopération internationale. Ils ont estimé que, pour éviter des désastres, le système capitaliste devait être aménagé et que les gouvernements, imbus de conceptions nationalistes obstinées, ne devaient pas se prêter trop tard à une véritable coordination des économies nationales.

Sagesse et esprit de coopération, voilà bien ce qui manque en effet aujourd'hui. Les pays industrialisés sont tout au contraire enclins à s'enfermer dans leurs conceptions étroitement «économistes» et leurs exaltations nationalistes, qui manifestent de leur part beaucoup d'ignorance, d'égoïsme et d'orgueil. Alors qu'il n'a jamais été aussi nécessaire de donner à leur ac-

tion une finalité ayant une dimension spirituelle.

Quelle autre finalité, en vérité, s'impose davantage aujourd'hui que celle visant à réconcilier la science et l'économie avec une éthique humaniste et, donc, à rechercher au plus vite une régulation de la société internationale qui mette fin au chaos dont cette société donne de plus en plus le spectacle et qui constitue, comme l'affirmait en 1983 un premier ministre japonais, une grave menace pour la paix. La sagesse des gouvernants, tant économiques que politiques, ne devrait-elle pas consister avant tout à assurer la cohabitation pacifique des hommes... en développant d'abord partout l'esprit d'entreprise et une vision globale des problèmes que pose cette cohabitation dans un monde fini? Problèmes qui ne sauraient désormais être résolus que par une concertation de tous les peuples à tous les niveaux.

Encore faudrait-il que les opinions publiques soient sérieusement informées par des médias soucieux de les éclairer jour après jour sur les véritables données d'une crise visiblement destinée à durer. Notamment sur l'inéluctabilité — pour de multiples raisons telles que l'évolution démographique, l'extension du chômage et le progrès technologique — de la transformation des relations économiques mondiales et d'une certaine redistribution des pouvoirs et des richesses impliquant une réduction des énormes gaspillages que provoquent la course aux armements et la surconsommation occidentale.

Cette transformation se fera-t-elle par la violence ou la concertation? Ce choix capital dépend avant tout des dirigeants. Mais par les informations qu'ils donnent ou retiennent, par les passions qu'ils peuvent déchaîner ou refréner, les médias détiennent un pouvoir qui leur confère à cet égard une lourde responsabilité.

— JEAN SCHWOEBEL, coordinateur

### Contribuer au dialogue entre les nations

POUR contribuer concrètement et le plus directement possible au dialogue entre nations, LE DEVOIR a joint récemment un groupe de journaux du Nord, du Sud, de l'Est, de l'Ouest qui publient simultanément, trois fois par année, un supplément identique, sous le titre *Un seul monde*.

LE DEVOIR est le premier quotidien, en Amérique du Nord, à accepter de participer à cette expérience unique et complexe qui dure déjà depuis 1979 et qui en est, avec ce numéro consacré au dixième anniversaire de la résolution des Nations Unies sur le nouvel ordre économique international, à sa dix-neuvième publication.

La formule se veut un témoignage concret des termes souhaitables de l'échange entre interlocuteurs venus de pays fort différents. Chacun des quatorze journaux participants propose, autour du thème de chaque numéro, un texte de réflexion, d'analyse, ou de reportage. Le comité éditorial, composé de délégués de chaque rédaction, en retient au moins six dont la publication devient dès lors obligatoire, qu'on soit ou non d'accord avec les positions idéologiques qu'ils peuvent véhiculer. Souvent contradictoire, cette méthode est toutefois celle du dialogue respectueux, celui que l'on souhaiterait entre le Nord et le Sud, dont le contentieux a été la trame de fond de presque tous les numéros publiés jusqu'à ce jour.

Le supplément donne également la parole à des agences de l'Organisation des Nations Unies, qui se sont intéressées à cette expérience depuis le début et qui la soutiennent ponctuellement en facilitant les échanges et les communications entre journaux qui viennent de points fort éloignés de la planète. Aucune de ces agences ne subventionne toutefois directement la publication.

Conformément à la politique que suit le quotidien français *Le Monde*, LE DEVOIR a pour sa part obtenu, pour la production de ce supplément, la collaboration rédactionnelle et financière d'organisations non gouvernementales engagées dans le développement du tiers-monde. L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) assume donc la moitié des coûts de papier et d'impression de ces quatre pages, et LE DEVOIR défraie directement le reste. On retrouvera, à l'endos du cahier, les réflexions de l'AQOCI, que nous tenons à remercier publiquement d'avoir accepté cette expérience nouvelle.

Voici la liste des quotidiens participants, à travers le monde: *Asahi Shimbun* (Tokyo), *Dawn* (Karachi), *El Dia* (Mexico), *El Pais* (Madrid), *Kenya Times* (Nairobi), *La Presse de Tunisie* (Tunis), *Le Devoir* (Montréal), *Le Monde* (Paris), *Le Soir* (Bruxelles), *Le Soleil* (Dakar), *Magyar Nemzet* (Budapest), *Polityka* (Belgrade), *Zycie Warszawy* (Varsovie). Le périodique *Forum du développement*, publication des Nations Unies, fait également partie du groupe. La coordination en est assurée, à Paris, par l'initiateur de l'expérience, M. Jean Schwoebel, journaliste au *Monde*.

Nos lecteurs comprendront que la préparation d'un tel numéro ne peut que s'étaler sur de nombreuses semaines, notamment à cause du processus de traduction, ce qui empêche de coller de très près à l'actualité. Le texte du DEVOIR, par exemple, a été rédigé avant l'élection générale de septembre. Nous espérons que nos lecteurs s'attacheront plutôt à l'importance et au sens de ce dialogue libre.

La rédactrice en chef, — LISE BISSONNETTE

## Dix ans de dialogue Nord-Sud: au moins une victoire sur l'ignorance

LISE BISSONNETTE

«Nous sommes tellement plongés dans les questions Est-Ouest... Le dialogue Nord-Sud, d'en parler aujourd'hui, c'est me ramener brusquement quelques années en arrière», soupire un conseiller du premier ministre, un instant oublié de la réserve qui, à la veille d'une élection générale au Canada en septembre, rendait muets les fonctionnaires.

À l'approche du dixième anniversaire de la résolution des Nations unies sur le Nouvel ordre économique international, elle semble en chute libre, la grande foi qui a porté le Canada à tenter de jouer les médiateurs entre nations industrialisées et nations en développement. On refuse certes de parler d'échec, mais on ne croit plus aux «négociations globales», à la possibilité de relance des pourparlers dans de nouveaux forums. Et on tend à voir du «boy-scoutisme» chez les critiques qui incitent les dirigeants canadiens à rapprocher les puissances moyennes, du Nord et du Sud, pour formuler de nouvelles propositions. Il n'est plus question de d'une «approche sectorielle» de certains problèmes, commerciaux surtout, à l'intérieur de forums plus traditionnels, comme le GATT, le Fond monétaire international (FMI), et la Banque mondiale. Et de remettre l'accent, par la voie classique, sur l'aide aux pays les plus pauvres.

En 1974, les représentants canadiens à la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies, comptaient pourtant parmi les plus enthousiastes appuis à la résolution sur «le nouvel ordre économique». Bien avant que l'interdépendance devienne un cliché international officiel, le premier ministre de l'époque, M. Pierre Elliott Trudeau, discourait sur «la reconnaissance de nos intérêts mutuels». En 1976 et 1977, le Canada co-présidait à Paris la Conférence sur la coopération économique internationale (CCEI). Et c'est encore M. Trudeau qu'on retrouvait en 1981, à Cancun au Mexique, à co-présider un sommet

de chefs d'États et de gouvernements du Nord et du Sud. Durant chaque sommet annuel des pays industrialisés, malgré certaines oppositions, le Canada réussissait à inscrire la question à l'agenda, et contribuait à des déclarations d'ouverture.

La tiédeur d'aujourd'hui, on l'explique d'abord spontanément par les leçons de la récession: une période de repli sur soi, d'immenses difficultés internes, dont un taux de chômage qui continuera à dépasser 10% (19% chez les 18-24 ans) au moins jusqu'à la fin de la décennie, malgré une reprise assez fulgurante chez le voisin américain. Dans ces conditions, les contradictions abondent entre le discours officiel et les politiques qui, au pays même, témoigneraient concrètement d'une volonté de modifier l'ordre économique.

Le commerce extérieur, par exemple, génère 30% du Produit national brut (PNB) canadien, et force le pays à se méfier des politiques protectionnistes. C'est ainsi que le Tarif de préférence générale (TPG) canadien à l'égard des pays du tiers-monde a été, en 1983, prolongé jusqu'en 1994. Mais les pressions internes, qui viennent curieusement autant de la gauche (syndicats, églises) que de la droite, ont empêché une plus large libéralisation. Des mesures de contingentement touchant les importations de textiles, de vêtements, deviennent quasi permanentes pour préserver de vieilles industries dont la disparition, dans certaines provinces pauvres, aurait des effets catastrophiques sur l'emploi. La création d'un Office canadien de renouveau industriel (OCRI) a permis quelques actions de reconversion de ces manufactures vers des complexes de technologie de pointe, mais la bataille des importations a tendance à reprendre pour protéger ces nouvelles industries.

Dans une conjoncture politique aussi difficile, les dirigeants restent en général convaincus de la nécessité d'une libéralisation mais ont tendance à attendre que les révisions s'imposent d'elles-mêmes, notam-



À la conférence de Cancun (Mexique) en 1981, MM. Pierre Trudeau, premier ministre du Canada, Jose Lopez Portillo, président du Mexique, coprésidents de la rencontre. Derrière, M. François Mitterrand, président de la France et Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde.

ment par la force de rétorsion de plus en plus grande des pays commerçants du tiers-monde.

Et ils ne veulent surtout pas faire cavalier seul. C'est pourquoi, disent tous les fonctionnaires interrogés, les prochaines années verront le Canada pousser surtout sur la relance de pourparlers sectoriels, au sein du GATT par exemple. «Nous ne sommes pas des révolutionnaires», dit-on, et le «nouvel ordre économique» surviendra par une lente réforme des mécanismes actuels d'échange. Ceux qui ont participé aux grandes négociations de Paris, et plus tard de Cancun, se montrent désenchantés de ce qu'ils appellent «la théologie du développement», qui se donne tant

dans la rhétorique la plus radicale du regroupement des pays du Sud, que dans l'approche idéologique que pratiquent désormais des pays comme les États-Unis et la Grande-Bretagne. Il y a là une telle impasse, croient-ils, qu'il est inutile de penser à relancer des «négociations globales».

Nostalgiques d'une époque où le Canada jouait un rôle disproportionné eu égard à sa puissance réelle — dans la création de systèmes multilatéraux de sécurité collective durant l'après-guerre, par exemple — des critiques continuent à soutenir que le gouvernement canadien devrait prendre le leadership de nou-

velles initiatives. Bernard Wood, président de l'Institut Nord-Sud, une corporation à but non-lucratif qui effectue depuis 1976 des recherches spécialisées sur les relations entre pays industrialisés et pays en développement, reste convaincu que le temps est venu de tenter une «animation» auprès de puissances moyennes, tant au Nord qu'au Sud.

Il s'agit moins, pour lui, de raviver la fraternité entre ceux qu'on appelle les «likeminded», c'est-à-dire les pays scandinaves, la France, la Belgique et quelques autres qui, comme le Canada, voyaient d'un bon oeil une large ouverture au «dialogue Nord-Sud» première manière. Mais de s'allier avec des pays dont les intérêts régionaux les situent au confluent du Nord et du Sud, comme l'Australie, l'Inde, le Mexique, le Brésil. Puissance industrielle dont le niveau de vie la situe franchement au Nord, le Canada est aussi d'économie tiers-mondiste, puisqu'il est d'abord un grand exportateur de produits de base, minéraux et agricoles, et qu'il cherche aussi une stabilisation des systèmes multilatéraux d'échange. «Nous partageons la responsabilité des pays industrialisés», dit-il, et les intérêts du tiers-monde.

Tout en se ralliant théoriquement à son analyse, les interlocuteurs gouvernementaux ne voient pas se profiler d'engagement prochain dans une pareille action, sauf par des rapprochements bilatéraux dans certains cas.

Ils refusent, toutefois, de voir là un échec du dialogue Nord-Sud. Il se poursuit autrement, sur le terrain, disent-ils, par exemple par de nouvelles ententes régionales comme celles qui se développent entre le Canada et l'Asie du Sud-est. Le temps est au pragmatisme. Et la grande réussite des dix dernières années, selon eux, c'est d'avoir vaincu l'ignorance devant l'interdépendance des nations. «Personne ne peut plus la nier, et nous en connaissons désormais, intimement, tous les mécanismes. Le processus est engagé, et ne peut s'arrêter.»

ASAI SHIMBUN (Tokyo)

## La bombe de la misère

TETSUO KAWAMURA

Dans son roman *Cataclysm*, l'écrivain britannique William Clark, qui fut vice-président de la Banque mondiale, imagine le scénario suivant: «En 1987, un pays lourdement endetté, le Mexique, propose qu'une conférence mondiale se tienne sur cette question. Les démocraties industrielles de l'Occident rejettent cette suggestion. Cette attitude expédie les pays du Tiers Monde qui décident collectivement de cesser leurs remboursements. Les puissances occidentales ripostent en excluant des Accords de Bretton Woods les nations délinquantes. C'est le début d'une guerre froide entre le Nord et le Sud.

Coupé des ressources, de l'aide et des marchés du Nord, le Sud sombre bientôt dans la disette chronique et le chaos politique, mais non sans avoir envoyé ses agents secrets infiltrer les principales institutions financières du Nord. Une fois dans la place, ces taupes font des ravages en introduisant des données fausses dans les ordinateurs. Wall Street s'effondre...

Le problème le plus grave auquel les économies du Nord comme du Sud aient à faire face aujourd'hui est celui de la dette. Il a ses origines dans les deux crises pétrolières des années 1970: quand les économies occidentales, qui n'étaient pas préparées à la montée en flèche des prix du pétrole, ont commencé à battre de l'aile, les gouvernements ont réagi en réduisant la demande de matières premières étrangères et en adoptant différentes mesures protectionnistes.

Mais les crises pétrolières ont encore plus durement frappé les pays en développement, en particulier ceux qui ne produisent pas de pétrole. Non seulement ils ont vu chuter leurs exportations, mais leur facture pétrolière a augmenté de façon vertigineuse. Leur balance des paiements a enregistré d'importants déficits et leur dette extérieure s'est démesurément enflée, d'autant plus que les taux d'intérêt élevés pratiqués par certains pays comme les États-Unis n'arrangeaient rien.

La dette du Sud atteint actuellement le chiffre affolant de 800 milliards de dollars américains. Certains pays ont à tel point perdu le contrôle de la situation que même s'ils sacrifiaient à cette fin la totalité de leurs recettes d'exportation, ils n'auraient aucun espoir de réussir à rééquilibrer leurs comptes.

Je suis convaincu qu'avant toute recherche de solutions à ce problème les pays du Nord comme ceux du Sud devraient être bien conscients des facteurs en jeu.

Un de ces éléments à prendre en compte est que les pays du Sud sont littéralement pris à la gorge par leur dette extérieure: les flux de capitaux nécessaires à la croissance économique se trouvent taris. De ce fait, les pays en question ne sont plus à même d'importer les biens qui leur seraient indispensables pour rétablir ces flux.

Un autre facteur à prendre en considération est l'explosion de la population mondiale, qui continue d'affecter essentiellement le Sud, avec un taux de croissance moyen de près de 3% par an. Même si des mesures de limitation appropriées devaient être imposées, les risques d'agitation sociale resteront grands dans ces pays tant que la situation économique n'aura pas pu être améliorée.

Compte tenu de ces facteurs, je voudrais faire les recommandations suivantes.

En premier lieu, réaffirmons l'interdépendance de toutes les économies, de tous les systèmes politiques. Il n'y aura pas de progrès réel au Nord, ni dans le monde en général, tant qu'on laissera le Sud couler sous le poids de sa dette. Le Nord peut tirer profit de l'aide qu'il apportera au Sud.

En deuxième lieu, un dialogue franc doit s'instaurer entre le Nord et le Sud. Celui-ci critique les accords de Bretton Woods qui régissent l'ordre économique mondial actuel; celui-là, pour sa part, ne voit pas d'un très bon œil le Nouvel ordre économique international (NOEI) que les Nations Unies, selon la Déclaration adoptée en 1974, souhaiteraient établir à leur place. Mais ni les pays du Nord, ni ceux du Sud, ne semblent disposés à en discuter dans le cadre des négociations globales dont le principe a été approuvé par les Nations Unies. Ils n'arrivent même pas à s'entendre sur une date pour des conversations préliminaires.

Pourtant, il faudra bien trouver le moyen d'instaurer un dialogue global et durable pour que la reprise économique puisse s'amorcer.

En troisième lieu, les pays occidentaux devraient, lorsqu'ils ont affaire à des pays pauvres, s'abstenir de promouvoir le système capitaliste et redevenir tolérants face aux formes traditionnelles de protection sociale. Le capitalisme convient moins bien aux pays démunis que le socialisme, les pays riches seraient mal avisés de refuser leur assistance pour de simples divergences idéologiques.

En quatrième lieu, étant donné que les dépenses militaires mondiales atteignent maintenant un chiffre presque équivalent au montant total de la dette accumulée par les pays du Sud, le désarmement Est-Ouest permettrait non seulement de créer un climat plus favorable à la croissance économique, mais aussi de dégager des fonds publics qui pourraient être employés à aider le Sud.

En cinquième lieu, les pays du Sud doivent redoubler d'efforts pour subvenir à leurs propres besoins. Afin de montrer aux pays du Nord qu'ils sont décidés à s'aider eux-mêmes, il faut qu'ils prennent les mesures voulues pour éliminer la corruption de la scène politique et répartir équitablement la richesse sur leur territoire.

Enfin, en sa qualité de deuxième puissance économique de l'alliance occidentale, le Japon doit assumer ses responsabilités en ce qui concerne la poursuite des négociations Nord-Sud. Il doit, en 1985, revenir à son programme de doublement du montant qu'il consacre à l'aide publique au développement (APD). Pour l'instant ce programme est virtuellement abandonné en raison de difficultés financières internes. Or, la politique d'aide publique au développement est un test crucial de la sincérité du Japon à l'égard du Sud.

Dans *Cataclysm*, William Clark nous met en garde contre la «bombe de la misère», tout aussi capable d'anéantir le monde que la bombe nucléaire.

Je veux croire, cependant, que nous, les citoyens du monde, nous avons encore assez de temps, de sagesse et de raison pour éviter une catastrophe mondiale et construire un avenir radieux pour la race humaine.

LA PRESSE (Tunisie)

## Le trilogue, étape du dialogue Nord-Sud

MANOUHI MAROUKI

Décennie internationale de développement ONUDI, CNUCED, Lomé dialogue Nord-Sud, dialogue Euro-Arabe, Sud-Sud... constituent de nos jours et depuis bien longtemps déjà autant de forums pour débattre d'une situation économique mondiale caractérisée par un déséquilibre chronique entre le Nord et le Sud. Les maigres résultats atteints lors de ces diverses rencontres internes ont consacré un blocage qui continue à peser lourd sur les relations internationales.

Des efforts et des recherches continuent cependant à être entrepris pour dégager les voies du dialogue Nord-Sud. Certaines formules ont vu le jour avec des chances inégales de succès. Nous retiendrons quant à nous celle dite: le trilogue. Suivant une démarche originale, les initiateurs d'une telle idée ont voulu opter pour une formule judicieuse qui consiste à diviser les difficultés pour mieux les maîtriser.

Qu'est-ce donc le trilogue, ou la coopération triangulaire? Quel est son but? Quelles sont ses limites?

Née en février 1979, d'après une initiative française, l'idée du trilogue repose essentiellement sur la coopération — dans le sens large du terme — entre trois ensembles de pays à savoir l'Europe, l'Afrique et le monde arabe, qui représentent près du tiers du PNB de la planète, 22% de sa population, 28% de sa superficie et 58% des échanges mondiaux (au niveau des trois zones).

Dans l'esprit des initiateurs de la coopération triangulaire il ne s'agit point de mettre en relief l'argent des arabes, la technique européenne

et les besoins de développement de l'Afrique. (1) Les pays arabes n'ont pas l'exclusivité des ressources financières, certains pays africains étant aussi producteurs de pétrole. De même, aussi bien en Afrique que dans le monde arabe — deux ensembles intimement liés par plus d'un lien — nombreux sont les pays qui connaissent de graves problèmes de développement.

Dans la nécessaire rénovation des relations entre les pays du Nord et du Sud le trilogue se veut une action globale à la fois économique, technique, financière, culturelle et politique. Il « vise à faire sortir les partenaires d'un cadre d'actions ponctuelles pour orchestrer une synergie des développements et dégager chacun de son impasse: l'Europe de sa dépendance énergétique, le monde arabe et l'Afrique de leur dépendance technologique et alimentaires ».

Selon ses promoteurs, il n'est pas censé être une alternative au dialogue Nord-Sud mais une étape de ce dialogue, de même qu'il ne constitue pas forcément un préalable à l'établissement d'un nouvel ordre économique mondial.

Dès l'aube de son indépendance, en 1956, la Tunisie s'est résolument ouverte d'abord sur son environnement immédiat maghrébin, arabe et africain et ensuite au-delà de la Méditerranée vers l'Europe géographique et vers l'Europe géographique. Dans cette perspective, elle a opté pour la voie de la coopération triangulaire. Elle n'a cessé d'appuyer cette idée à la seule condition qu'elle soit multidimensionnelle et d'intérêt mutuel. Passant de la parole à l'acte, et comme pour donner l'exemple, notamment au niveau technologique et culturel, elle a réalisé sur la base

d'une coopération trilatérale quelques opérations dont on peut citer à titre indicatif:

— le projet déjà réalisé en Turquie avec l'aide du Koweït qui consiste à enrichir le phosphate selon une technique purement tunisienne.

— le projet de coopération entre la Norvège, la Tunisie et l'Organisation des pays arabes producteurs de pétrole (OPAEP) qui vient d'être discuté (début septembre) et qui intéresse la recherche scientifique et l'amélioration des technologies dans le domaine énergétique.

— sur le plan culturel, l'action de l'Agence tunisienne de coopération technique qui a fourni régulièrement depuis sa création en 1977 des cadres enseignants à tous les niveaux et dans diverses disciplines à des pays africains et arabes qui en ont fait la demande notamment le Niger, Djibouti, les Îles Comores et la Mauritanie. Ce qui s'est réalisé grâce à la collaboration et aux financements de tierces parties comme le Fonds Arabe d'Assistance technique (FAAT), le Fonds Africain de Développement (FAD), l'IDA (BIRD), l'Organisation de la Communauté Islamique (OCI).

Le trilogue en est encore cependant au stade des balbutiements et ses contours restent imprécis. Rares, d'autre part, sont jusqu'à présent les pays européens qui ont adhéré à cette idée: peut-être parce que les pays arabes et africains ont toujours constitué des marchés sûrs pour leurs divers produits et des pourvoyeurs en matières premières à des prix qu'on peut facilement manier grâce aux aléas de l'offre et de la demande.

Bref des questions continuent à se poser.

L'Europe est-elle prête, dans l'état actuel des choses, d'ouvrir son marché aux produits africains et arabes et de donner ainsi au trilogue un contenu réel et dynamique? Pour le moment, le protectionnisme et les retombées de l'élargissement de la CEE n'incitent pas à l'optimisme.

Quelle technologie peut constituer la base du trilogue? Avons-nous les mêmes conditions de développement? Aujourd'hui même des millions d'Africains sont menacés dans leur existence du fait de la sécheresse et de la famine. A-t-on dégagé les priorités et délimité les champs d'action? Dès lors que les priorités, les besoins et les intérêts des pays arabes et africains ne concordent pas avec ceux de l'Europe qu'advient-il du trilogue, de la coopération triangulaire ou même bilatérale?

Une dernière interrogation: le trilogue est-il vraiment un outil « neutre » au profit du développement du monde arabe et de l'Afrique ou n'a-t-il pas une dimension géopolitique?

Face à ses concurrents immédiats, notamment les États-Unis et le Japon, la communauté européenne a intérêt à protéger ses arrières en préservant surtout ses « acquis » et à élargir ses bases économiques et politiques. Pour ce faire il n'y a pas mieux que les partenaires traditionnels en l'occurrence l'Afrique et le monde arabe.

Bref le trilogue est une idée qui commence à faire son chemin mais dont la réalisation se heurte à de sérieuses difficultés.

(1) Déclaration de M. Henry Jean Baptiste, ex-responsable du trilogue auprès de l'Élysée lors d'un colloque tenu les 12 et 13 mars 1981 à Paris.

ZYCIE WARSZAWY (Varsovie)

## Nord-Sud, en passant par l'Est-Ouest

KAROL SZYNDZIELOZ

Les motifs de préoccupation concernant l'état de l'Europe et du monde sont nombreux. La tension croissante entre l'Est et l'Ouest se reflète dans les multiples difficultés rencontrées pour maintenir ouvertes les voies du dialogue et de l'échange. Le système des réunions, conférences et tables rondes internationales non seulement s'essouffle, mais se heurte aussi à des problèmes de financement. On se rencontre encore, mais les documents élaborés et adoptés d'un commun accord sonnent creux. Grande a donc été la surprise à Berlin lorsque 170 délégués de 21 pays se sont réunis cet été pour discuter de la coopération économique entre pays socialistes et pays capitalistes développés sur les marchés tiers.

La liste des participants venus de l'Est et de l'Ouest n'était pas loin de constituer un véritable « who's who » de la finance et du commerce. Administrateurs de sociétés (Mannesman, Siemens, Krupp, Lurgi, Snamprogetti, Voest, Salzgitter) et représentants de banques (Crédit Lyonnais, Midland Bank, Ost-West Handelsbank, Dresdner Bank, First Chicago Ltd., Lloyd Bank, Banque Lambert, Commerzbank AG) ont rencontré leurs homologues de Moscou, Varsovie, Prague, Budapest et Berlin pour dresser un bilan de leur expérience des *joint ventures* en terre lointaine. Les échanges ont été concrets et instructifs.

La Commission économique pour l'Europe a récemment passé en revue 966 accords de coopération conclus entre des firmes d'Europe de

l'Est et d'Europe de l'Ouest; elle est arrivée à la conclusion que la coopération sur les marchés tiers avait un bel avenir, compte tenu de ce que pouvait apporter une division internationale du travail. Les accords de coopération permettent en effet d'exploiter au mieux des capacités de production, des ressources humaines et des compétences techniques différentes. Dans près de 50% des cas, ces accords prévoient une production en commun et une spécialisation. Les frais associés à certains d'entre eux sont couverts par la vente des produits finis. On estime que dans les années 1970, 6% à 8% du volume total de la coopération industrielle entre l'Est et l'Ouest a été lié à des opérations dans le Tiers Monde. La part des marchés tiers devrait être aujourd'hui de l'ordre de 10%.

Il a principalement été question à Berlin des secteurs suivants: centrales électriques, constructions mécaniques, sidérurgie, raffineries de pétrole, agriculture, industries alimentaires et industries textiles. La liste des pays et des lieux où des emplois nouveaux ont été créés serait longue et impressionnante, mais il ne faudrait pas pour autant se reposer sur ses lauriers. En effet, comme l'a fait observer M. Egon Overbeck, ex-président de Mannesman, « le commerce Est-Ouest est un élément du commerce mondial, qui n'est plus aussi dynamique qu'il l'a été. Les difficultés de balance des paiements que connaissent de nombreux pays ont désorganisé les marchés financiers, et la montée du protectionnisme n'incite guère à l'optimisme ».

Répondant à une question relative

aux avantages de la coopération Est-Ouest sur les marchés tiers, il a également indiqué que dans les années soixante-dix, l'important était de conquérir de nouveaux marchés. Or, les pays en développement ont à été mis en place un système solide de planification préférait établir des contacts par l'intermédiaire des pays socialistes. Ces derniers ont connu le même genre de problèmes dans les États qui préfèrent les technologies occidentales.

M. Jean Deflassieux, président du Crédit Lyonnais, a quant à lui parlé du financement de la coopération sur les marchés tiers, qu'il considère comme essentiel pour l'avenir. Le paiement comptant étant chose pratiquement inconnue, il faudrait élaborer des approches nouvelles intégrant des accords de compensation, le partage des risques et le financement des exportations de manière à stimuler les activités sur les marchés tiers.

M. Herbert F. Apfalter, administrateur de la société nationale autrichienne Voest-Alpine, est intervenu dans le même sens. Il faut, en supposant que les contraintes politiques qui pèsent sur les échanges Est-Ouest ne s'accroîtront pas spectaculairement, tirer le meilleur parti possible de toutes les possibilités qui s'offrent. Pour l'Autriche, ce sont les grands projets clé en mains dans le Tiers Monde qui revêtent le plus d'importance. Les facteurs qui freinent leur développement sautent aux yeux: du fait de la détérioration des termes de l'échange, les pays en développement sont peu enclins à investir, aggravant ainsi le problème de la dette. Les pays exportateurs de

pétrole n'ont pas encore complètement digéré le développement industriel de la dernière décennie, et les pays du CAEM doivent compter avec le ralentissement de leur croissance industrielle et économique. M. Apfalter a ajouté qu'à son avis, ces difficultés pouvaient être surmontées. En travaillant en équipe dans le Tiers Monde, des partenaires venus de systèmes politiques et économiques différents apprennent à se comprendre — l'important n'est-il pas de partager la réussite et les bénéfices de l'entreprise?

M. A. F. Fesenko, d'Union soviétique, a présenté des statistiques impressionnantes. En 8 ans, la valeur des échanges entre l'URSS et 102 pays en développement a augmenté de 150% pour atteindre 17,7 milliards de roubles. Des accords relatifs à des opérations dans le Tiers Monde lient des firmes soviétiques à plus de 200 firmes ouest-allemandes, finlandaises, autrichiennes, françaises, britanniques, italiennes, suisses et autres. L'Union soviétique, comme d'autres pays socialistes, s'efforce d'élargir et d'approfondir la coopération sur les marchés tiers.

Il va de soi que des accords à long terme qui mettent en jeu des capitaux importants et de nombreuses personnes doivent s'appuyer sur des bases solides, dont certaines sont de caractère politique.

La confiance entre l'Est et l'Ouest, entre les pays d'Europe orientale et ceux d'Europe occidentale, n'est pas totalement morte. La Conférence de Berlin en a témoigné une nouvelle fois, en faisant entrer la dimension Nord-Sud dans les débats européens.

## L'industrialisation du Sud et l'ambivalence du Nord

PETER ELLWOOD

M. Ellwood appartient à l'Organisation des Nations-Unies pour le développement industriel (ONUDI).

Le dialogue Nord-Sud dure depuis 10 ans et la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement industriel est presque à demi écoulée, mais le Nord et le Sud ne sont guère plus près de s'entendre sur les aspects fondamentaux du développement industriel des pays en développement qu'ils ne l'étaient au départ. Le Sud aspire toujours à une révision radicale des modalités de fonctionnement du système économique mondial tandis que le Nord, qui s'en étonnerait, répugne à toucher à un système qui fonctionne très bien à son profit.

Le problème essentiel réside dans l'indécision du Nord. Aider à réaliser le potentiel manufacturier du monde en développement a des avantages, comme l'ont amplement démontré l'aide Marshall après la seconde guerre mondiale et le succès des efforts déployés pour faire du Japon un pays pleinement industrialisé. Il n'empêche que la perspective d'encourager le reste du monde à revendiquer sa part des marchés et des ressources actuellement contrôlés par le Nord, qui devrait, ce faisant, céder une partie de sa puissance économique, a politiquement de quoi

faire hésiter, surtout à une époque de ralentissement de la croissance à long terme, d'incertitude de la reprise économique et de chômage massif.

Le Nord garde donc une attitude ambivalente. Il appuie l'ONUDI, l'institution des Nations Unies qui a pour vocation de promouvoir l'industrialisation dans les pays en développement, mais il la finance chichement. Il écoute les propositions du tiers monde qui tendent à en accélérer la croissance industrielle, mais il limite son soutien actif à des mesures qui lui paraissent le moins menacer ses intérêts.

Pour le Sud, la transformation de l'ordre existant est au cœur même du dialogue Nord-Sud. L'industrialisation ne pourra progresser au rythme nécessaire pour enrayer et éliminer la pauvreté dans le Sud que si celui-ci peut avoir sa part des éléments contrôlés par le Nord: fonds pour l'investissement industriel, technologie pour la production industrielle et accès aux grands marchés mondiaux pour les produits industriels. Ces éléments sont indispensables pour toute activité industrielle. Dans ses efforts pour combler son retard, le Sud affronte en plus divers problèmes tenant à la pénurie d'énergie, au manque de spécialistes et, dans le cas des pays des moins avancés, à une insuffisance des infrastructures telle qu'à court terme l'industrialisation autonome est simplement impossible.

L'atmosphère des débats aux conférences générales de l'ONUDI tenues tous les quatre ans permet de juger de la volonté d'action du Nord face à ces problèmes. C'est lors de la Conférence tenue en 1975, à Lima (Pérou) au lendemain de la première crise pétrolière, que le Nord a fait sa concession la plus importante, en acceptant comme objectif pour l'an 2000 que la part du tiers monde dans la production industrielle mondiale soit portée à 25%. À la même réunion a été institué un système de consultations devant permettre d'étudier ce qu'impliquaient une restructuration et un redéploiement de l'industrie dans le monde.

On s'accorde à reconnaître que le dialogue Nord-Sud touchant l'industrie a atteint son plus bas degré à la troisième Conférence générale de l'ONUDI, tenue à New Delhi en 1980. Le tiers monde réclamait un « nouvel ordre économique international », et la réaction du Nord a consisté essentiellement en un refus du principe de l'interdépendance mondiale, position que certains pays du Nord défendent avec une vigueur accrue aujourd'hui.

Dans le vocabulaire du Sud, l'interdépendance signifie que la prospérité du Nord est liée à la croissance économique et au maintien de la demande du Sud. Un Sud accablé par les remboursements de ses dettes, incapable d'emprunter pour investir dans l'industrie, dépourvu de pouvoir concurrentiel — notamment faute d'accès aux technologies contempo-

raines — et incapable de vendre ses produits manufacturés sur les marchés du Nord, non seulement serait dans l'impossibilité de contribuer à une reprise économique durable dans le monde, mais encore ferait peser une menace constante sur la paix mondiale.

Mais la conférence la plus récente (tenue en août dernier à Vienne) a marqué un progrès réel. À l'exception notable des États-Unis, les deux camps sont tombés d'accord sur les raisons fondamentales des problèmes économiques mondiaux et sur les effets qui en résultent pour l'industrialisation des pays en développement. Au sujet du financement, les taux d'intérêts élevés et croissants, la diminution des apports de capitaux, la stagnation de l'aide publique au développement (APD) et une pénurie aiguë de devises leur sont apparus comme les principales causes de difficultés des pays en développement. Les deux camps sont convenus que le protectionnisme était préjudiciable aux échanges et au développement industriel. L'accord s'est également fait sur l'aide aux pays les moins avancés, l'intérêt de soutenir un programme de 209 millions de dollars en liaison avec la Décennie du développement industriel de l'Afrique et les mesures à prendre pour développer les industries rurales, la production indigène d'énergie et la transformation sur place par les pays en développement de leurs propres matières premières indus-

trielles.

Malgré ces progrès très nets par rapport à l'atmosphère qui avait régné à New Delhi, le Sud a considéré le défaut d'entente sur des points essentiels comme un signe évident d'échec.

Le Nord n'acceptait pas que les pays prêteurs (et aussi les banques privées internationales et les institutions de financement multilatérales comme la Banque mondiale et les banques de développement régionales) aient à assumer avec les pays débiteurs la responsabilité des dettes extérieures. Il rejetait également toute suggestion tendant à limiter les versements des pays en développement à une proportion raisonnable de leurs exportations, et il refusait d'appuyer les propositions visant à l'adoption d'une attitude plus libérale qui consisterait à octroyer rapidement des crédits et une assistance au développement pour des programmes industriels plutôt que de façon ponctuelle, projet par projet.

De plus, bien qu'il y ait consensus sur les mesures à prendre pour renforcer le potentiel scientifique et technologique en vue du développement industriel des pays en développement, le Nord a rejeté des propositions clefs de développer des technologies au service de l'humanité et de créer des centres de recherche-développement dans des secteurs comme les applications des microprocesseurs, l'exploitation des

énergies nouvelles et renouvelables et la mise en valeur de matériaux nouveaux.

Cela ne veut pas dire que le Nord a une attitude unanime quant à l'industrialisation des pays en développement. L'isolement des États-Unis à la réunion de Vienne d'une part et le fait que plusieurs pays européens aient offert de soutenir financièrement un mécanisme d'élaboration des projets nouveaux pour aider les pays les moins avancés d'autre part en sont la preuve.

Quoi qu'il en soit, le calme une fois revenu dans le Centre de conférences de la Hofburg de Vienne, la question initiale demeure: qui est dans le vrai en ce qui concerne la véritable nature de l'interdépendance? Le Nord affirme que sa propre reprise économique intrinsèque amènera automatiquement une reprise mondiale et que les pays en développement doivent de toute façon apprendre à gérer correctement leurs économies. Logiquement, son aide au développement participerait par nature de la charité éclairée des années 50, et s'adresserait à nos jours à des pays dont l'évolution politique a l'approbation des donateurs. Mais si le Nord se trompe, les futurs entretiens Nord-Sud devront déboucher sur l'action qui a été évitée à Vienne et, avant tout, sur le financement industriel, l'accès aux marchés du Nord et l'accroissement des crédits alloués à l'ONUDI.

## LE MONDE (Paris)

## Le rapport Ramses

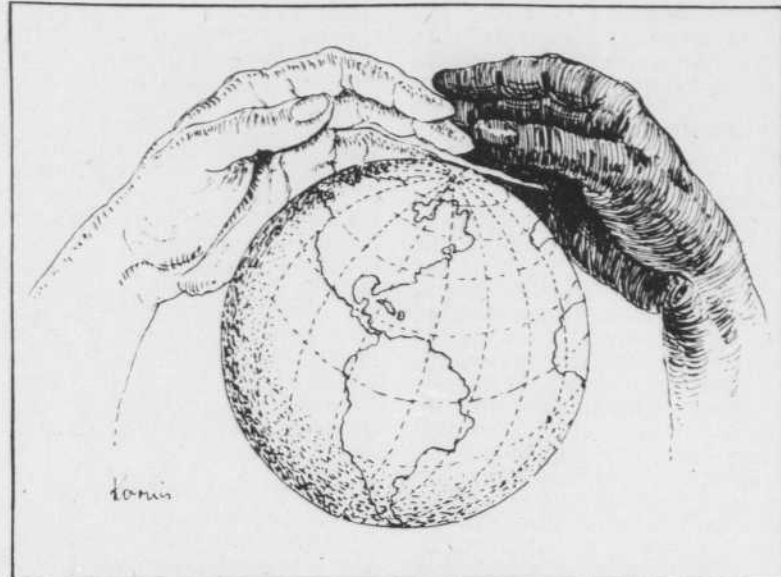
## «Moins de dialogue, plus de Nord-Sud»

GÉRARD VIRATTE

«Sans que l'on se risque à les entrer, les "négociations globales" ont moins de chance que jamais de s'ouvrir. Ce jugement tranchant est formulé dans le rapport Ramses (Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies 1983-84), publié par l'Institut français des relations internationales, organisme de recherche et de réflexion sur les problèmes internationaux, à l'image de ceux existant dans différents pays.

Il s'agit là d'un point de vue en principe indépendant mais qui reflète bien le scepticisme — encore accru depuis la rédaction du rapport — ayant cours dans certains milieux intellectuels, politiques et administratifs français à l'égard du projet de vastes négociations universelles, passage obligé, depuis 1979-80, vers la mise en œuvre d'un nouvel ordre économique international et point de cristallisation des relations Nord-Sud ces dernières années. Rappelons que ce projet envisage des négociations — sous la tutelle politique de l'ONU — sur tous les aspects de la coopération internationale et du développement.

L'argumentation de Ramses est sévère mais elle est étayée sur des observations évidentes: changement de contexte mondial depuis qu'a été élaborée la Déclaration concernant l'instauration d'un projet de négociations globales; l'absence de volonté des pays en développement de s'appuyer pour le lancer et provoquer autant que possible un bouleversement ou du moins des réajustements dans les relations économiques et les rapports de force Nord-Sud, n'est plus le principal exportateur de pétrole et a du mal à préserver sa cohésion et son influence. Inquiétude grandissante provoquée par la situation de pays en Amérique latine surtout, très fortement endettés, du fait du rétrécissement des marchés des pays industrialisés, de la hausse continue du dollar et des taux d'intérêt et des me-



sures de redressement imposées par le FMI, etc. Aussi bien cela conduit-il, estime Ramses, à s'interroger sur «une approche normative (celle des négociations globales), si confortable, qu'elle est de plus en plus en contradiction avec l'évolution des événements et des priorités qu'impose la crise économique internationale».

«Le vrai problème», estime le rapport, n'est pas tant «l'échec» du dialogue que le divorce croissant entre les soubresauts réels et l'abstraction grandissante du discours sur le dialogue. Il reconnaît néanmoins l'importance de ce dialogue et estime même qu'elle est menacée «sur le fond», et que «l'importance des enjeux est plus grande que jamais». Doit-on pour autant faire porter la responsabilité de l'impasse aux seuls diplomates du Tiers-Monde, comme le fait Ramses en écrivant: «en toute franchise on peut dire que les ambassadeurs du Tiers-Monde ont élevé au rang de dogme un certain nombre de procédures et de textes sacrés plutôt que de s'attacher à la réalisation concrète de leur objectifs essentiels.

Beaucoup d'efforts se sont conjugués pour marginaliser le dialogue. En somme, son enlèvement serait dû à ses protagonistes. Les uns et les autres ont pourtant utilisé toutes les ressources de la diplomatie et de la sémantique sans parvenir, malgré d'interminables pourparlers, à élaborer une procédure de lancement des négociations acceptable par tous les membres de la communauté internationale.

L'incapacité des diplomates n'est-elle pas avant tout celle des responsables politiques à affirmer de façon constante l'intérêt qu'ils portent à des réformes dans les relations Nord-Sud? Ramses admet, à ce propos, que les porte-parole du Tiers-Monde ont eu raison de s'opposer aux efforts des États-Unis pour escamoter un programme dont le dessein initial — et encore actuellement — est le partage du pouvoir mondial. Il est exact que les relations concrètes — commerciales, mais aussi financières et monétaires — s'organisent sans la moindre référence au cadre global: «Les banques occiden-

tales, par exemple, ont transféré en dix ans plus de capitaux vers le Tiers-Monde que les propositions de plan Marshall les plus folles jamais envisagées.» Beaucoup d'organismes, de sociétés «font» ainsi du Nord-Sud sans pour autant se réclamer d'une idéologie de la coopération internationale.

Les auteurs de l'article critiquent mais proposent aussi. Pour eux, il serait vain de poursuivre dans cette voie «bien étroite et visiblement fermée»; ce serait condamner les relations Nord-Sud au pourrissement et le dialogue à n'être qu'un théâtre d'ombres de plus en plus diaphane. Et le dialogue serait voué au sort des discussions sur le désarmement... «Moins de dialogue, plus de Nord-Sud», demandent-ils, en invitant le Tiers-Monde à rechercher un «réel équilibre» entre souci d'autonomie — passant par une plus grande indépendance alimentaire et énergétique — et appel aux marchés internationaux.

Aussi est-il suggéré de «décentraliser le dialogue», d'abord au niveau régional, où «il y a un rôle majeur à jouer», pas seulement entre l'Europe et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, comme dans le cadre de la Convention de Lomé, mais aussi entre l'Europe — ou la France — et d'autres zones économiques (Amérique latine, Asie du Sud, Asean, Pacifique...). Les pays du Tiers-Monde doivent, par ailleurs, peser de tout leur poids collectif dans les négociations sur le réajustement de la dette de certains d'entre eux. Dans cette optique, le dialogue au niveau mondial, au sein des organisations des Nations Unies conserve, assure Ramses, tout son sens et peut servir «d'observatoire» de l'économie mondiale. Mais ajoute le rapport, les institutions (FMI, Banque mondiale, GATT) faisant fonction d'instruments de régulation ont «le plus grand besoin d'être rénovées». Au demeurant, ces propositions ne sont pas si éloignées de certains objectifs de négociations globales.

## EL DIA (Mexico)

## À qui profite le désordre économique?

DAVID COLMENARES PARAMO

Dix ans après la Déclaration et le Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international (Résolutions 3201 et 3202 de l'Assemblée générale des Nations Unies), les causes qui en avaient motivé l'adoption n'ont pas disparu et les appétits impérialistes ne se sont pas calmés. Cependant, des progrès importants ont été enregistrés dans le domaine de la coopération économique entre les pays en développement. Citons par exemple la création du système économique latino-américain (en Amérique latine) et la réunion qui s'est récemment tenue à Cartagène.

En outre, on sait mieux, aujourd'hui, à quoi s'en tenir sur la volonté politique des pays industrialisés et leurs déclarations d'intention en faveur de l'instauration d'un ordre économique international qui favoriserait moins les intérêts des sociétés transnationales, des banques internationales qui gouvernent l'économie financière mondiale, et des organismes internationaux antidémocratiques tels que le Fonds monétaire international et le GATT.

La nécessité d'un nouvel ordre continue de se faire sentir et les pays du Tiers Monde continuent de réclamer l'ouverture de négociations globales dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies. Loin d'obtenir une réponse positive, ils se sont à cet égard heurtés à un refus catégori-

que, les pays dits «du Nord» s'efforçant de faire prévaloir la formule de négociations partielles et le retour au bilatéralisme, à la fragmentation des thèmes et à leur examen au sein d'organismes qu'ils contrôlent comme le FMI pour les questions monétaires, le Groupe de la Banque mondiale pour les questions liées au développement et le GATT pour le commerce international.

La concentration du pouvoir économique, politique et militaire que détiennent quelques pays confère à ces derniers non seulement la suprématie, mais aussi la faculté de neutraliser les éléments d'action qui favorisent un changement démocratique dans le désordre économique international actuel. Ce désordre qui a érodé les niveaux de vie dans les pays les plus pauvres de la planète, a aussi permis l'instauration de dictatures militaires qui, en opprimant les peuples, contribuent au renforcement du pouvoir transnational.

L'année 1983 a clairement montré à qui profite les règles du système économique actuel, caractérisé par la pratique de l'usure en tant que forme moderne de l'accumulation au niveau mondial. Cette année-là l'Amérique latine a traversé la crise la plus grave de son histoire; elle a enregistré une baisse du PNB voisine de 5%, à l'exception de Cuba où le produit social brut a augmenté de 6,4%.

Quant à l'endettement, il est sans fin: quelque 313 milliards de dollars en 1983, dont 34 milliards de service de la dette, ce qui fait des pays de la région des exportateurs nets de ca-

pitaux. Pour avoir une idée de l'ampleur du coût de cette dette, il suffit de savoir que 39% des recettes d'exportation de la région servent au paiement des intérêts.

Bornons-nous à citer le cas du Mexique: si les conditions actuelles sont maintenues et que les taux d'intérêt n'augmentent pas, il devra payer, entre 1984 et 1990, de 136 à 164 milliards de dollars, alors qu'aujourd'hui sa dette s'élève à 88,867 milliards de dollars.

La baisse du revenu national par habitant en Amérique latine, égale à 5,9%, renforce l'inégalité au sein des structures nationales, où les moyennes dissimulent de grandes disparités dans la répartition des revenus et de la richesse et, de ce fait, le véritable niveau de la misère et le coût social de la crise économique. Malgré le caractère partiel de cet indicateur, il semble montrer que le bilan global de la région est négatif: en 1983, le produit par habitant y était inférieur de 10% à celui de 1979, à peine égal à celui de 1977.

Mais c'est dans le domaine de la politique économique que l'ordre économique international est le plus injuste, puisqu'il porte atteinte à la souveraineté nationale des pays en leur imposant les programmes de stabilisation du FMI, appuyés, en cas de résistance, par la Banque mondiale, le «Club de Paris», et les syndicats bancaires.

Alors que le déficit budgétaire des États-Unis atteint près de 200 milliards de dollars, nos pays sont obligés d'adopter des politiques comportant non seulement des mesures

d'austérité, mais aussi l'élimination des barrières douanières et la renonciation à la politique des taux de change.

Dans ces conditions, les pays du Tiers-Monde ne peuvent attendre les bras croisés, ni, a fortiori, s'en remettre à «l'aide au développement», qui n'est pas seulement un mythe, mais aussi une bonne affaire pour le pouvoir transnational.

À cet égard, la prise de conscience des réalités et l'élaboration de formules d'intégration spécifique ont enregistré des progrès notables, non seulement dans le mouvement des pays non-alignés, mais aussi au sein du Groupe des 77, qui préside actuellement le Mexique. Des actions spécifiques de coopération régionale ont été engagées et des initiatives prises pour revoir le problème de la dette extérieure de l'Amérique latine. Un processus irréversible s'est engagé à Cartagène. Aujourd'hui, dix ans après la Déclaration de l'ONU, une seule chose est claire: l'avènement d'un ordre économique international démocratique n'est pas seulement souhaitable, il est aussi indispensable pour nos peuples puisqu'il constitue l'unique garantie de la paix.

Promouvoir l'instauration de ce nouvel ordre suppose toutefois la création de nouveaux ordres économiques nationaux de nature à éliminer les fondements structurels de l'inégalité économique et politique. Mais il n'est pas question de le faire dans la dispersion: les efforts à déployer dans ce sens doivent être parallèles si l'on veut qu'ils aboutissent à un seul monde.

## EN BREF...

DAWN (Karachi)

## D'abord le commerce

S. M. USMAN

Le Tiers-Monde s'inquiète de l'absence de tout signe de relance du dialogue Nord-Sud. La Banque mondiale a bien suggéré qu'une nouvelle série de négociations commerciales soit engagée à l'échelon mondial, mais le Nord n'a pas réagi à cette proposition. Le protectionnisme se développe alors même qu'il est manifeste que les échanges commerciaux sont la seule réponse aux problèmes du Tiers-Monde. En tout état de cause, la reprise économique de l'Occident ne pourra se poursuivre que si le Tiers-Monde peut y prendre part.

Les trois facteurs qui font obstacle au redressement économique du Sud sont l'accès limité des pays du Tiers-Monde aux marchés des nations industrialisées, le fardeau de la dette extérieure de ces pays et le déclin du flux net de l'aide. C'est en premier lieu sur le front commercial qu'il faut agir pour remédier à cet état de choses; cela suppose un certain nombre de changements structurels dans l'économie mondiale. Des secteurs comme le textile, où la concurrence des pays en développement doit être acceptée, pourraient servir de modèle pour les ajustements structurels requis. La raison pour laquelle il conviendrait de commencer par le commerce du textile est que ce secteur illustre de façon éclatante la manière dont des arrangements commerciaux du genre de l'Accord multifibres peuvent nuire à l'efficacité et porter atteinte à l'équité.

Plutôt que de chercher à obtenir une réforme de l'ensemble du système financier, le Tiers-Monde pourrait essayer de faire une percée dans le domaine commercial.

TIMES (Kenya)

## L'Afrique, la plus pauvre

ABEL NDUMBU

Le continent africain traverse aujourd'hui une crise dont l'enjeu est sa survie. L'Afrique est le continent le plus pauvre du monde; c'est celui dont la population augmente le plus vite et celui qui compte le plus grand nombre d'États faisant partie de ce que l'Organisation des Nations unies appelle le groupe des pays les moins avancés. En 1980, une perception de plus en plus claire des très graves difficultés économiques suscitées en Afrique par des décennies d'exploitation a conduit l'OUA à adopter le Plan d'action de Lagos, qui préconise une transformation radicale des modèles économiques et commerciaux adoptés par les planificateurs. Les résultats économiques n'ont pas été à la hauteur des intentions.

L'énorme déficit vivrier de l'Afrique n'a cessé de croître et la multiplication des mouvements d'exode a donné au problème des réfugiés une ampleur alarmante. Compte tenu de la pénurie de compétences techniques et du manque d'infrastructures sociales, la mise en pratique du Plan d'action de Lagos est, pour tous les dirigeants africains, une tâche extrêmement difficile. Pour résoudre les problèmes socio-économiques de l'Afrique, il faut des initiatives nouvelles telles que le resserrement de la coopération interafricaine, le développement de l'autosuffisance et une claire conscience du fait qu'il n'y a pas, pour le continent africain, de problème de sécurité plus important que celui de son alimentation, et que ce dernier mérite, d'urgence, autant d'attention que celui des armements. Le jour où ce point sera mieux compris marquera peut-être un progrès décisif pour l'Afrique; il se peut même qu'il n'y ait d'autre espoir que celui-là pour le peuple africain.

POLITIKA (Yougoslavie)

## La Yougoslavie

DRAGOSLAV RANCIC

Le potentiel économique des pays en développement leur offre un large éventail de possibilités en matière de coopération économique et leur permet de renforcer diverses formes de coopération mutuelle dans les domaines du commerce, des travaux publics des activités bancaires et financières, de la science et de la technologie, etc. Selon l'article, ces formes caractérisent en fait la coopération économique de la Yougoslavie avec les pays en développement.

La part des pays en développement dans le volume global des exportations yougoslaves est passée de 4% en 1952 à 21,2% en 1982. Selon le plan, la part de ces pays devrait représenter, d'ici à 1985, 25% du volume total du commerce extérieur de la Yougoslavie. Cependant, pour toutes sortes de raisons — détérioration de la situation économique des pays en développement, dettes étrangères, difficultés économiques et financières de la Yougoslavie — les chances d'atteindre cet objectif sont de plus en plus minces.

L'accent est mis aujourd'hui sur des projets à long terme plus complexes, plutôt que sur le seul commerce extérieur: opérations en association; transfert de technologie, exploitation commune des ressources naturelles, etc. Le montant des marchés d'investissement que les sociétés yougoslaves ont passés avec des pays étrangers s'élève à près de 30 milliards de dollars, dont 85% en provenance de pays en développement. L'article conclut en disant que, malgré les difficultés actuelles, la Yougoslavie va poursuivre cette orientation et renforcer la coopération à long terme.

EL PAIS (Espagne)

## L'Espagne

LUIS FIDALGO

L'aide que l'Espagne fournit au développement d'autres pays moins favorisés est certes restreinte mais elle n'est pratiquement contestée par personne et est même reconnue par le premier ministre espagnol lui-même. Cependant, compte tenu des limites propres à toute nation qui n'entre pas dans le peloton de tête, l'Espagne est en train de prendre conscience de la nécessité de réorganiser et de rationaliser cette contribution au développement économique, technique, culturel et social des autres pays et de faire les premiers pas en ce sens.

L'Espagne procède actuellement à la nomination de conseillers pour la coopération dans plusieurs zones hispaniques et au renforcement du rôle de l'Institut de coopération ibéro-américaine dans les pays auxquels des liens solides la rattachent. D'autre part, elle a pratiquement mis au point un projet de loi relatif à la coopération internationale où sont jetées les bases de ce qui sera à l'avenir ce type de contribution, conformément aux décisions de l'exécutif et sous le contrôle du parlement lui-même.

## La crise décime une génération

EDUARDO BUSTELO

Économiste argentin, M. Bustelo travaille actuellement pour l'UNICEF, au bureau de Brasilia, en tant que spécialiste de la planification.

La reprise économique qui se manifeste aux États-Unis avait suscité beaucoup d'espoirs, malheureusement peu de pays bénéficient de ses effets. En Corée, par exemple, la production industrielle a augmenté, le chômage a diminué et le gouvernement continue de financer la protection sociale, mais c'est une exception.

Dans l'ensemble du monde, surtout en Afrique et en Amérique latine, les nouvelles sont mauvaises. Les populations sont victimes des restrictions budgétaires en matière de protection sociale, de l'aggravation du chômage et du renchérissement des denrées alimentaires. Ces problèmes mettent en péril la vie des êtres les plus vulnérables: les femmes et les enfants.

En Afrique, la sécheresse, les con-

flits internes et les réductions des dépenses publiques rendues nécessaires par l'augmentation des montants du service de la dette, ont contribué à la détérioration de la situation, déjà dramatique, dans laquelle se trouvait ce continent qui souffre depuis des décennies de la pauvreté. Aujourd'hui, environ 150 millions de personnes, dont la plupart sont des femmes et des enfants, sont victimes de la faim et atteintes de malnutrition.

Néanmoins, c'est peut-être en Amérique latine que les effets dévastateurs de la récession mondiale qui a sévi ces dernières années sont les plus accusés. Jusqu'à la fin des années 70, en Amérique latine, les perspectives de certaines économies étaient des plus prometteuses, en particulier celles du Brésil, du Costa Rica et du Venezuela.

Actuellement, le montant de la dette de l'Amérique latine (environ \$700 milliards) est pratiquement égal à la moitié du total de la dette extérieure pour l'ensemble du monde. La crise économique produit dans cette partie du monde un «effet tenaille»

La faible croissance des échanges intranationaux, les mesures protectionnistes prises par les pays industrialisés et la chute du montant des exportations ont entraîné une baisse importante de revenus pour l'Amérique latine au moment où elle en avait particulièrement besoin pour payer les intérêts d'une dette toujours plus élevée.

Les gouvernements ont élargi leurs budgets et, suivant dans bien des cas les conseils du Fonds monétaire international, ils ont réduit les dépenses sociales qui procuraient jusqu'alors une protection minimale aux membres les plus pauvres de la société. Les effets de ces mesures d'austérité commencent à se faire sentir et une période très dure s'annonce surtout pour les femmes et pour les enfants.

Il suffit d'établir un parallèle entre le coût de la nourriture et le revenu mensuel d'une famille pour obtenir une idée exacte de la situation. Au Pérou, par exemple, selon l'Organisation des Nations unies pour l'Agriculture et l'Alimentation, il faut \$130 pour nourrir convenablement une famille de cinq personnes et au moins

\$65 pour que chacune d'entre elles puisse manger à sa faim. Dans un pays où le salaire minimum est de \$60 par mois et où 60% de la population ne gagne même pas cette somme, une famille moyenne n'est tout simplement pas en mesure de subvenir à ses besoins alimentaires.

Ces régimes alimentaires insuffisants provoquent une augmentation des cas de malnutrition et une hausse du taux de mortalité infantile. Dans les États du centre du Brésil, un quart des nourrissons meurent avant d'avoir atteint l'âge d'un an. Dans le nord-est du Brésil, plus de 26% des bébés qui naissent ont un poids inférieur à la normale parce que leurs mères sont sous-alimentées, et ils sont par conséquent plus vulnérables aux maladies mortelles. Dans cette région, le taux de mortalité infantile s'élève à 200 pour 1.000, dans un pays où la moyenne nationale était encore récemment de 80 pour 1.000.

Au Pérou, les épidémies de typhoïde, de tuberculose et de maladies gastro-intestinales sont de plus en plus fréquentes. Selon certaines

estimations, le taux de mortalité infantile a augmenté de 80% depuis 1975. En 1983, au Chili, le pourcentage de femmes enceintes mal nourries s'est accru. Le nouveau gouvernement argentin a dû mettre sur pied un programme national d'alimentation à l'intention des enfants d'âge préscolaire. L'Argentine était auparavant l'un des principaux exportateurs de denrées alimentaires au monde. Au Costa Rica, qui possédait traditionnellement l'une des économies les plus solides d'Amérique latine et dont la population avait une santé plutôt florissante, l'affaiblissement de l'économie a entraîné une hausse du taux de mortalité infantile.

Les nourrissons et les enfants qui survivent ont des perspectives d'avenir plutôt sombres. Entre 1981 et 1983, environ neuf millions de femmes et de jeunes gens sont arrivés sur le marché du travail en Amérique latine. Or, en Amérique latine il n'y a plus de création d'emplois et bon nombre de ceux qui ont déjà un emploi sont susceptibles de le perdre. En outre, au Pérou par exemple, un salarié moyen fait vivre environ

huit personnes avec un revenu qui a diminué de 60%, en termes de pouvoir d'achat, au cours de la dernière décennie.

Aux problèmes provoqués par la récession dans le domaine économique et dans celui de la santé, il faut ajouter l'augmentation du taux de criminalité dans les villes et du nombre d'enfants abandonnés et de vagabonds, les 900.000 personnes qui survivent en fouillant les poubelles dans les grands centres urbains, et la dimension du problème et ses conséquences sociales deviennent évidentes.

La crise économique actuelle risque de décimer purement et simplement une génération entière. En Amérique latine, un certain nombre d'indicateurs quantitatifs qui commencent à apparaître risquent d'arriver trop tard pour qu'il soit possible d'agir avec efficacité. Si des mesures ne sont pas prises à temps, les dommages irréversibles causés aux enfants et aux adolescents qui luttent aujourd'hui pour survivre en Amérique latine, se solderont par la perte d'une génération.

## Liste des membres de l'AQOCI

Les organismes de coopération internationale sont des organisations non gouvernementales privées à but non lucratif.

Certains OCI financent des projets et/ou envoient des volontaires outre-mer.

D'autres s'occupent principalement de sensibiliser le public aux questions de développement. D'autres, enfin, s'occupent d'échanges culturels par des programmes de stages outre-mer de courte durée.

Trente et un organismes sont actuellement regroupés au sein de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale.

Le rôle de l'Association est de représenter ses membres auprès des instances gouvernementales et du grand public. L'AQOCI est aussi un lieu de rencontres et de concertation pour les OCI du Québec.

Action Matadi-Luozzi inc.

C.P. 506  
Alma, Qc G8B 5W1  
(418) 662-5444

Assistance médicale internationale  
3450, rue de Lorimier  
Montréal, Qc H2K 3X6  
(514) 526-2311

Association des collèges communautaires du Canada  
110, ave Eglington ouest  
2e étage  
Toronto, Ont. M4R 1A3  
(416) 489-7623

Carrefour canadien international  
3502, rue Laval  
Montréal, Qc H3X 3C8  
(514) 845-9185

Carrefour de solidarité internationale  
555, rue Short  
Sherbrooke, Qc J1H 2E6  
(819) 566-8595

Carrefour des cédres  
2243, rue Coursol  
Montréal, Qc H3J 1C6  
(514) 932-3961

Carrefour international  
4872, av. Papineau  
Montréal, Qc H2H 1V8  
(514) 527-6611

Carrefour tiers-monde  
454, rue Caron  
Québec, Qc G1K 8K8  
(418) 647-5853

Casira  
37, rue Notre-Dame sud  
Thetford Mines, Qc G6G 1J1  
(418) 338-6211

CECI (835, av. Brown, Qué., GIS 4S1)  
4824, chemin de la Côte des Neiges  
Montréal, Qc H3V 1G4  
(514) 738-1999; Qué. (418) 681-2030

CRUDI  
Service Agriculture  
Local 2606  
Université Laval  
Ste-Foy, Qc G1K 7P4  
(418) 656-2224

Centre de solidarité d'Alma  
C.P. 278  
530, rue Collard, bureau 206  
Alma, Qc G8B 5V8  
(418) 668-5211

CIDMAA  
3738, rue St-Dominique  
Montréal, Qc H2X 2X9  
(514) 288-3412

Club 2/3 inc.  
10770, rue Chambord  
Montréal, Qc H2C 2R8  
(514) 382-7922

Comité de solidarité de Trois-Rivières  
942, rue Ste-Geneviève  
Trois-Rivières, Qc G9A 3X6  
(819) 373-2598

CREDIL  
643, rue Notre-Dame  
Joliette, Qc J6E 5E4  
(514) 756-0011

Entraide missionnaire inc.  
15, rue de Castelnau ouest  
Montréal, Qc H2R 2W3  
(514) 270-6089

Entraide universitaire mondiale du Canada  
1650 ouest, rue Sherbrooke  
Montréal, Qc H3H 1C9  
(514) 937-3457

Jeunesse Canada Monde  
4824, chemin de la Côte des Neiges  
Montréal, Qc H3V 1G4  
(514) 342-6880

Jeunesse du monde  
920, rue Richelieu  
Québec, Qc G1R 1L2  
(418) 694-1222

Le Vidéographe  
4550, rue Garnier  
Montréal, Qc H2J 3S6  
(514) 521-2116

MECO  
180, Juge Desnoyers  
Pont-Viau, Laval, Qc H7G 1A4  
(514) 669-3105

MOCR  
8225, boul. St-Laurent  
Local 406  
Montréal, Qc H2P 2M1  
(514) 382-7670

Organisation canadienne catholique pour le développement et la paix  
2111, rue Centre  
Montréal, Qc H3K 1J5  
(514) 932-5136

OCED  
181, rue Bourget  
Montréal, Qc H4C 2M1  
(514) 934-0329

OXFAM-Québec  
169, est, rue St-Paul  
Montréal, Qc H2V 1G8  
(514) 866-1773

Plan Nagua  
C.P. 7637  
Charlesbourg, Qc G1G 5W6  
(418) 683-5723

SUCO  
3738, rue St-Dominique  
Montréal, Qc H2X 2X9  
(514) 288-3412

SOAL  
3575, boul. St-Laurent  
Montréal, Qc H2X 2T7  
(514) 842-2463

UNICEF-Québec  
353, rue St-Nicolas  
Montréal, Qc H2Y 2P1  
(514) 288-1305

YMCA  
Ann Game  
1452, rue Drummond  
3e étage  
Montréal, Qc H3G 1V9  
(514) 845-6121

# Vivre ici un dialogue Nord-Sud

C'E n'est pas tous les jours que les citoyens peuvent se payer le « luxe » d'entrer en contact avec d'autres citoyens du monde. Cette démarche sous-tend beaucoup de détermination, de curiosité, d'abnégation et de sous. Les programmes de sensibilisation organisés par les ONG profitent déjà d'une partie du financement de l'Etat fédéral; cependant, dans l'ensemble des programmes d'aide, ces activités demeurent marginales. En 1984-1985, les sommes affectées par les gouvernements à ces activités représentent moins de 1% du budget total de l'aide canadienne. Les programmes scolaires ne prévoient pas de cours d'histoire ni de géographie universelles. Pourtant les futurs adultes vivront dans un environnement où le développement des moyens de transport et de communication feront exploser les frontières.

Notre société doit fortement annoncer sa volonté de contribuer à sa propre éducation. Premièrement, elle doit consacrer une plus grande place à l'éducation internationale en milieu scolaire en révisant les programmes et en ouvrant les portes des écoles aux agents de sensibilisation. Deuxièmement, elle doit se rallier au principe de consacrer 1% du budget d'aide au développement à des tâches de sensibilisation du public. Il nous faut faire cet effort; c'est une question de vivre vraiment dans le monde.

« You can walk, now! »

« Je me retourne et je regarde le jeune nigérien qui vient de me parler. Il est tout étonné de me voir aller à pied vers le marché du village où je travaille. Ma mobylette est en panne. Je me rends compte que, pour lui, un Blanc ne marche pas; il roule en voiture ou en moto. »

C'était il y a 10 ans. Raymond Genesse, originaire de Magog, travaillait au Nigéria pour le Service universitaire canadien outre-mer (SUCO).

À la fin de septembre, M. Genesse est rentré des îles Seychelles où il a travaillé comme enseignant pendant près de quatre ans pour le Centre d'études et de coopération internationale. « Aujourd'hui, la vision des Africains a changé. Ils nous considèrent d'un oeil plus critique. »

Les OCI: plus de vingt ans d'histoire

Raymond Genesse n'est qu'un parmi les quelque 5,000 coopérateurs laïcs ou missionnaires, femmes et hommes du Québec qui travaillent dans les pays en développement. Les volontaires, les coopérateurs et les missionnaires québécois sont actuellement engagés dans 112 pays.

Si les chiffres sont impressionnants, ils ne sont pas nouveaux pour autant. La coopération au développement telle que nous la connaissons maintenant a plus de 25 ans d'histoire.

Les missionnaires ont été les premiers à partir à l'étranger, il y a plus de cent ans. Jusqu'à la fin des années 50, on s'en tenait à l'oeuvre missionnaire, c'est-à-dire aider au nom de la charité et convertir au christianisme.

Pendant plus d'un siècle, les missionnaires ont vécu parmi ceux qu'on appelait les déshérités ou les païens. Leur expérience outre-mer a constitué le fondement même de la majorité des organismes de coopération internationale, les OCI.

À la fin des années 50 et au début des années 60, la grande vague d'indépendance emporte à peu près tout ce qui reste de colonies en Afrique et sur le sous-continent indien. Les Nations unies proclament les années 60 la Décennie du développement. On demande à tous les États développés de consacrer un pour cent de leur produit national brut à l'aide publique au développement.

Tous les espoirs sont permis. Dans cette foulée, on voit naître quantité d'organismes de coopération inter-

nationale qui mettent sur pied d'importants programmes de développement. On veut aider les pays du Tiers-Monde à se développer! Dix ans plus tard, on se rendra toutefois compte que la Décennie du développement a été un échec virtuel. Le développement du Tiers-Monde tient et tiendra à beaucoup plus qu'à de bonnes intentions, car le « sous-développement » a des racines profondes. Elles plongent dans l'ensemble des rapports économiques et politiques qui gouvernent la planète.

Les organismes de coopération procèdent aussi à un examen de conscience et réorientent leur action. Le développement doit compter sur un nombre important de facteurs: humains, sociaux, culturels, politiques. Désormais, les programmes de santé ne s'attarderont plus seulement à la construction d'un dispensaire de village mais aussi à la formation d'animateurs pour alphabétiser les populations et leur apprendre les principes de l'hygiène.

Le développement est d'abord et avant tout l'affaire des populations concernées, et les OCI leur apportent leur appui technique, financier et humain.

En 25 ans, les OCI ont fait passer leurs préoccupations de l'aide charitable à la solidarité internationale. Ils sont devenus des partenaires du développement.

L'échec du dialogue Nord-Sud et de l'établissement d'un ordre international juste repose, on s'en est rendu compte rapidement, sur la volonté des puissances du Nord de conserver leur domination sur les marchés internationaux et sur les pays en développement.

Il est devenu évident pour les OCI que les gouvernements ne modifieront leurs comportements que sous les pressions des peuples. Seuls des changements profonds de mentalité dans les populations poseront les conditions de base d'une volonté politique qui conduira à l'instauration d'un ordre international équitable.

Le changement commence chez nous

Des milliers de Québécois vivent des expériences enrichissantes dans les pays en développement. Mais, plus près de nous, et chacun à sa mesure, d'autres ont vécu et continuent de vivre leur dialogue Nord-Sud.

À Saint-Félix-de-Valois, au nord de Montréal, Lise et Luc St-Georges ainsi que leurs sept enfants entre-

tiennent depuis quelques années des liens réguliers de coopération et d'échange avec des paysans du Mali.

En 1982, Jeunesse Canada Monde, un organisme spécialisé dans les programmes d'échanges entre jeunes de milieu rural, invite cette famille d'agriculteurs à recevoir chez elle un jeune malien pendant près de trois mois.

Les St-Georges ont déjà entendu parler du Mali par le maire de leur village qui y a séjourné trois ans comme coopérateur. Mais au début, ils hésitent. En milieu rural québécois, les contacts avec des Noirs sont rares. On ne sait trop d'où ils viennent, ce qu'ils sont, comment ils vivent.

« Quand on allait à Montréal, on prenait le métro et on voyait des Noirs. Quand on a su qu'on en recevrait un chez nous, on regardait les autres et on se disait: il y en a un qui va manger à notre table. » Luc St-Georges explique que c'est à partir de ce moment qu'il a adopté son grand Malien sans même l'avoir vu.

« Au début, Daouda a dérangé. Les enfants ont eu de la difficulté à l'accepter. Les plus jeunes avaient l'impression qu'il prenait un peu leur place. » Selon Lise St-Georges, ce dérangement a été salutaire, même pour les membres de la communauté villageoise. Ils n'étaient pas habitués à vivre avec des étrangers. Il leur a fallu s'adapter, d'autant plus que les St-Georges ont associé Daouda, leur stagiaire, à toutes leurs activités.

Lise considère que la présence d'étrangers chez nous est importante. « Elle nous permet de mieux connaître d'autres cultures, même si cette présence peut souvent bouleverser. Pour être profitable, ce genre d'expérience doit dérangé les gens. »

Après 10 semaines, Daouda était devenu le huitième enfant des St-Georges.

Aller voir sur place

Les St-Georges ont trouvé l'expérience passionnante. Ils avaient un nouveau fils. Mais un élément important faisait défaut dans le cheminement de cet apprentissage: le voir chez lui, dans son village et dans sa famille. Aidés par les agents de projet de Jeunesse Canada Monde, les St-Georges ont organisé un voyage au Mali pour donner suite à leur première expérience. L'hiver dernier, ils partaient pour Yangasso, le village natal de Daouda.

« Partir deux semaines, c'est beaucoup pour des cultivateurs. La ferme exige notre présence tous les jours. Mais nous étions décidés à aller voir notre fils chez lui. »

« Le village est très pauvre. Les habitants ont de sérieux problèmes d'hygiène. Ils avaient peu de choses mais ils nous les ont données. Nous n'avons jamais senti autant de chaleur de notre vie. Les plus pauvres sont les plus généreux. »

Un an s'est écoulé depuis la venue de Daouda à Saint-Félix-de-Valois et, aujourd'hui, deux projets sont sur le point d'être réalisés: un petit élevage de volailles prévu pour la fin de 1984 et le creusage d'un puits au village de Yangasso. Luc St-Georges et d'autres cultivateurs de Saint-Félix retourneront au Mali au début de l'an

prochain pour mettre au point le projet de puits.

« Nous avons peu d'argent. Nous n'allons pas au Mali pour en faire. Nous voulons apporter notre collaboration, c'est tout. Nous nous sentons beaucoup plus libres d'agir. » Luc St-Georges explique que son propre chef. Il connaît l'agriculture et il est prêt à donner un coup de main aux Maliens parce qu'il a appris à les connaître.

Depuis un an dans la région de Saint-Félix, deux autres villages ont été jumelés à des villages du Mali et d'autres projets, simples et efficaces, ont déjà été réalisés. Pour les gens de la région, qui appuient financièrement ces projets, le dialogue est entrepris et les choses ont commencé à changer.

L'infirmière et le séchoir à café

À l'autre bout du Québec, à Thetford Mines, les gens de la région de l'amiante gardent des liens de coopération et entretiennent à leur façon le dialogue Nord-Sud.

Au début de juin, Ghislaine Plante, infirmière à l'hôpital de Thetford Mines, débarquait avec 22 concitoyens à Managua, la capitale du Nicaragua. Ils venaient participer à la construction d'un séchoir à café dans le village de Teustepe, situé à une heure et demie de route de la capitale.

Ces 23 jeunes et adultes, des travailleurs pour la plupart, sont allés au Nicaragua par l'intermédiaire du Centre Amistad de solidarité internationale de la région de l'amiante (Casira), un organisme de solidarité qui se charge d'éducation au développement dans cette région du Québec.

D'abord se former et s'informer

« Pendant l'année qui a précédé notre stage, nous avons reçu une formation sur le Nicaragua. Presque tous les week-ends, nous nous réunissons pour regarder des films, étudier l'histoire du pays, son économie et le rôle que les femmes y jouent, sans parler des cours de langue. »

Ghislaine Plante est arrivée au Nicaragua avec un solide bagage d'informations. « Néanmoins, c'est en travaillant avec les gens qu'on acquiert les vraies connaissances du pays. Nous avons travaillé dur chaque jour pendant un mois à creuser la pelle, à remblayer et à déplacer des pierres. Nous avons appris à modifier notre rythme de travail. Les conditions sont dures, mais les Nicaraguayens sont efficaces. Ils savent travailler. »

L'expérience a été de courte durée. Cependant, le fait de travailler chaque jour avec les gens du pays a permis aux stagiaires de mieux comprendre leur mode de vie, leur façon de penser et leurs préoccupations.

« Nous sommes conscients de l'importance de la collaboration que nous leur avons apportée. Pour eux, le séchoir à café est essentiel. Et nous nous sommes rendu compte que ce sont des petits projets de ce genre qui peuvent changer quelque chose, parce qu'ils sont à la dimension humaine. »

Les stagiaires de Casira sont re-

venus au Québec à la fin de juin, mais leur travail se poursuit. « Nous devons maintenant rendre des comptes. Les gens de la région nous ont accordé leur appui financier pour effectuer ce stage; nous devons donc leur parler de ce que nous avons fait et de ce que nous avons vécu. »

Le programme du retour comprend la tournée des écoles, des groupements syndicaux, des coopératives et des groupes populaires. Les liens se créent entre les gens de la région de l'amiante et les paysans de Teustepe.

« Quand nous rentrons chez nous, notre vision du monde est différente. Nous exerçons une critique sévère à l'égard des informations qu'on nous sert dans les journaux et à la télévision. » Ghislaine Plante a eu la piqûre et elle veut repartir. « Dans un an, peut-être moins. J'ai pris conscience que c'est par le partage concret et non seulement par les grands principes qu'on peut changer les choses. Il faut s'impliquer. »

Une vision critique

Chaque année, des milliers de citoyens du Québec vivent des expériences semblables à celles de Raymond Genesse, des St-Georges et de Ghislaine Plante. Chaque année également, des groupes de toutes les régions de la province entreprennent un dialogue avec d'autres citoyens du monde.

On ne reste plus indifférents; on n'a plus la même vision du monde. « Un dialogue réel entre les peuples ne permettra plus à nos gouvernements d'adopter ni d'implanter chez nous des politiques qui portent atteinte à la dignité des peuples et à la nôtre. »

Raymond Genesse entretient des relations relativement aux relations Nord-Sud. « J'ai beaucoup de sympathie et d'amitié pour les gens du sud, mais très peu pour les élites. Elles ont adopté les modes de vie occidentaux, et elles continuent de prêcher aux peuples la nécessité de retrouver leurs racines et de conserver leurs valeurs. C'est comme si elles disaient: faites de ce que je dis, mais non ce que je fais. » Le dialogue entre les dirigeants du Nord et ceux du Sud s'inscrit d'abord et avant tout dans un contexte de rapport de forces. « Les affaires sont les affaires. Le commerce international n'a rien à voir avec la charité. Au Nord comme au Sud, le plus fort gagne. »

La coopération: un dialogue à l'échelle humaine

L'expérience des coopérateurs et des stagiaires des organismes de coopération internationale conduit à la même conclusion: les relations humaines et le contact direct avec les gens sont essentiels. Les besoins sont concrets et c'est concrètement qu'on peut arriver à y répondre.

Pour Raymond Genesse, l'action directe avec les populations concernées est la plus efficace. « Nous sommes près des gens car nous vivons avec eux. Les OCI apportent évidemment une aide technique importante, mais ils contribuent surtout à une meilleure compréhension de l'humanité. »

## Un dialogue de sourds

L'ENSEMBLE des pays dits en développement compte plus de deux tiers de la population mondiale. De 1958 à 1973, le commerce international a triplé; la part des pays en développement (PVD) n'en constitue que le quart, encore que celle-ci soit en bonne partie formée des exportations d'énergie et de produits de base.

Le développement socio-économique des PVD représente un des enjeux majeurs de cette fin de siècle. Le « monde riche » fait face à un problème de taille: ou l'on permet un juste rééquilibrage des ressources de la planète à l'avantage des pays plus pauvres, ou l'on est confronté à voir l'écart se creuser entre pays riches et pays pauvres avec tout le cortège de maux, d'injustices, de misère, d'instabilité que cela suppose.

La situation actuelle a une histoire. Elle se résume en l'émergence de « nouveaux pays » sur la scène mondiale, au constat de leur aliénation économique et de leur lutte pour changer l'ordre économique existant. On a cru que le dialogue entre le Nord et le Sud amènerait ce nouvel ordre. Qu'en est-il aujourd'hui?

À partir des années 50, les colonies des pays d'Europe accédaient une à une à l'indépendance politique. Exploitées, victimes d'un colonialisme dans certains cas éhonté, elles étaient aux prises avec des structures sociales profondément bouleversées et un ordre économique qui hypothéquait et bloquait le développement.

Au tournant des années 60, les pays du tiers monde revendiquent une nouvelle négociation de l'ordre économique. L'objectif est le réaménagement complet des relations économiques entre les pays dits du Nord (Occident industrialisé) et les pays du Sud (pays en développement). Ce réaménagement devra également prendre en considération les questions du droit de la mer, l'établissement d'un code de conduite des sociétés transnationales et la stabilisation des cours des matières premières.

L'ordre économique prévalant à cette époque est celui hérité des accords de Bretton-Woods qui marquent la domination des pays occidentaux sur le système économique international via trois instruments déterminés: le FMI, la Banque internationale de reconstruction et de développement (Banque mondiale) ainsi que les Accords généraux sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Ces accords furent le compromis opérationnel qui fit suite à l'échec de la conférence de La Havane en 1948. Au cours de cette conférence, les pays du Sud, principalement ceux d'Amérique latine, avaient réussi à obtenir un certain nombre de concessions à travers la création de l'Organisation internationale du commerce. Parmi celles-ci, notons:

- la possibilité d'établir des restrictions quantitatives quant aux importations pour protéger leurs industries naissantes;
- le droit de contrôler les investissements étrangers;
- la reconnaissance de mécanismes pour garantir la stabilité des cours des matières premières;
- la possibilité de créer des zones préférentielles entre pays en développement.

Le Congrès américain devait cependant bloquer l'accord, ce qui signifia l'échec de la conférence et la mort de l'Organisation internationale du commerce. Le GATT, mesure temporaire, ne reprendra de la charte que les dispositions garantissant le libre-échange.

La recherche du dialogue

La période de 1957 à 1962 verra une suite de tentatives de propositions, de réflexions pour l'établissement d'un autre ordre économique international. En 1962, les pays du tiers monde réussissent à convaincre le Conseil économique et social de convoquer une conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Cette première conférence, qui aura lieu à Genève en 1964, ne sera pas marquée de résultats fantastiques. L'idée nouvelle est l'établissement d'un système généralisé

de préférences tarifaires en faveur des pays en développement, proposition que combattit vigoureusement les États-Unis. Par la suite, de telles conférences (CNUCED) auront lieu à New Delhi (1968), à Santiago du Chili (1972), à Nairobi (1976), à Manille (1979) et à Belgrade (1984).

Le début des années 70, et particulièrement le premier choc pétrolier ainsi que sa répercussion sur l'économie, verra se développer des tendances protectionnistes de plusieurs États poussés en ce sens par de larges secteurs de leur opinion publique.

Dans les forums les discussions piétinent; les pays en développement veulent pousser le débat au sein de l'ONU. En avril 1974 aura lieu la VIe session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le Nouvel ordre économique international (NOEI). L'Assemblée n'arrivera à voter qu'une déclaration de principes sur l'instauration d'un Nouvel Ordre économique international. Elle ne pourra toutefois s'entendre sur un programme, ce qui diminuera grandement la portée de la déclaration.

Les revendications des pays du tiers monde toucheront les points suivants: souveraineté intégrale sur leurs ressources et sur les activités économiques exercées par des tiers sur leur territoire; stabilisation des cours des matières premières et amélioration des termes de l'échange; création d'un fonds spécial pour les pays les moins avancés; nouvelle négociation de la dette et réforme du fonctionnement du FMI.

Les pays en développement étaient soucieux de voir le débat de tenir dans le cadre du forum des Nations unies, où ils sont majoritaires. Ils n'auront cependant pas gain de cause, se butant à l'opposition des États-Unis. On reportera les négociations de conférence en conférence, de sommet en sommet. Le fameux dialogue Nord-Sud a souvent pris la forme d'un débat entre pays du Nord sur leurs relations avec les pays du Sud.

De bien maigre résultats

Globalement, dix ans de « dialogue » plus tard, et vingt ans après la première conférence, les résultats sont maigres, très maigres même. Le Nouvel ordre économique international n'est encore qu'un projet dont on ne voit certes pas l'aboutissement. Toute la question des matières premières, des revenus et de la stabilisation des prix n'est guère avancée. Le système de préférence généralisé pour l'ensemble des pays en développement est marqué de trop de contraintes relatives aux produits, à la durée et aux avantages pour être véritablement efficace. Malgré l'acuité renouvelée du problème, l'actualité nous l'a démontré, la révision de la dette ne bénéficiera pas d'un traitement global. Ce sera le cas par cas. Enfin, l'engagement de porter l'aide publique à 0,7% du PNB est un échec complet car très peu de pays s'y plient.

La situation n'est donc pas rose et la politique économique de l'administration Reagan ne contribuera certes pas à l'améliorer. En effet, celle-ci s'articule autour de trois pôles: — priorité à la libre entreprise et donc à l'action des multinationales, principalement américaines; — prioritairement au commerce plutôt qu'à l'aide et réduction effective de l'aide; — assistance prioritaire aux pays amis, ceux qui défendent et encouragent les intérêts américains.

L'absence de rapports de force

Cette nouvelle politique n'explique cependant pas totalement l'échec: celui du développement des peuples.

Plusieurs raisons peuvent être avancées pour ce faire, premièrement l'absence de rapports de force entre pays riches et pays en développement. Les PVD sont généralement des fournisseurs de matières premières pour lesquelles les tarifs douaniers sont très faibles, les pays développés en ayant besoin de toute façon.

La part des produits manufacturiers, pour des PVD est tellement mi-

nime qu'elle est négligeable. Pour les pays en développement, il y a donc absence de possibilités d'offrir des concessions en échange d'ouvertures intéressantes des pays développés.

Deuxièmement, la vision du développement entretenue par la CNUCED a mené les pays en développement dans une sorte d'impasse; elle a d'abord concentré ses efforts sur la mobilisation de fonds d'aide et sur des recettes d'exportation. Cette façon de voir a forgé chez les dirigeants des PVD une vision technocratique du développement. Soutenue et renforcée par les pays capitalistes, cette optique fait reposer le poids du développement sur des facteurs externes au pays, négligeant ainsi la mobilisation des ressources internes, la révision des structures politiques et sociales ainsi que la répartition des richesses à l'intérieur même de ces sociétés.

Un véritable développement

La lutte pour un développement endogène, seul véritable développement possible, est la pierre angulaire des actions proposées et menées par les organismes non gouvernementaux d'ici et du tiers monde. C'est à partir des ressources du milieu, des forces vives, des organismes autonomes dont les populations se dotent qu'il faut appuyer leur démarche en ce sens. On prend aujourd'hui conscience de l'aspect culturel du développement et de sa relation avec les valeurs propres des populations. Le développement ne peut être plaqué ou insufflé de l'extérieur. C'est avant tout un processus qui, permettant une amélioration du niveau de vie, se fonde sur l'ensemble des dimensions politiques, sociales, culturelles, spirituelles d'une population et les modifie. À trop regarder le thermomètre du produit national brut, on oublie que l'être humain est seul maître et responsable de son propre développement. Les projets des organismes non gouvernementaux de coopération s'attaquent aux besoins de base de la population, éducation, agriculture et santé, à travers des formes qu'elle définit elle-même.

# Les journalistes de Radio-Canada se plaignent d'être muselés

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Les journalistes de Radio-Canada ont réagi vivement au cours des derniers jours à la décision de la direction de l'information d'empêcher deux d'entre eux de témoigner de leur expérience professionnelle dans le dossier de Rock Forest sur les ondes de Télé-tropique.

Ces deux journalistes, MM Claude Gervais et Jean-Marc Desjardins, avaient été invités à participer mercredi soir à l'émission Forum au 10. L'émission portait sur la couverture accordée par les médias québécois au procès des policiers de Rock Forest, une couverture jugée tendancieuse par les milieux policiers. Les deux journalistes, qui ont couvert ce dossier, l'un pour la radio et l'autre pour la télévision d'Etat, devaient y témoigner de leur expérience personnelle.

Le syndicat des journalistes de Radio-Canada a immédiatement répliqué par lettre au directeur de l'information, M. Pierre C. O'Neil, l'accusant de porter atteinte à la liberté d'expression de ses journalistes. M. O'Neil a répondu le même jour mais le syndicat n'a pas révélé le contenu de sa réponse.

Le syndicat a d'ailleurs relié cette affaire au cas tout récent de la journaliste Carole Graveline, qui a commenté, il y a deux jours, sur les ondes de CKAC son récent voyage au Pendjab en compagnie du journaliste Jonathan Mann, ac-

tuellement emprisonné en Inde. Mme Graveline apprenait le lendemain dans le *Journal de Montréal*, qui reproduisait une entrevue avec M. Pierre C. O'Neil, qu'elle avait enfreint la convention collective en se laissant interviewer sur les ondes d'un concurrent.

Pour le syndicat des journalistes de Radio-Canada, ces attaques répétées contre la liberté d'expression « ne touchent pas, comme par hasard, les vedettes de l'information de Radio-Canada mais ont plutôt tendance à viser les simples journalistes ». Une pétition portant sur cette affaire circulait hier parmi les journalistes de la société d'Etat.

De son côté, le directeur adjoint de l'information à Radio-Canada, M. Lorenzo Godin, soutenait qu'il s'agit d'une affaire « interne » et qu'il appartenait au syndicat de divulguer la « réponse » de M. O'Neil. Aucune sanction n'a été prise contre Mme Graveline, dont « la bonne foi a sans doute été prise en défaut ». Selon M. Godin, la convention collective permet aux journalistes de poursuivre des activités professionnelles qui n'entrent pas en conflit avec les dossiers qui leur sont confiés. Mais dans le domaine de l'électronique, la règle est claire, explique M. Godin, et « appliquée depuis longtemps »: il est interdit de participer à des émissions sur les chaînes ou postes concurrents si ces activités n'entrent pas en « concurrence directe » avec le service d'information de la société d'Etat.

# L'Association des hôpitaux et le conflit de Saint-Ferdinand « Québec a abdiqué devant la CSN »

RENÉE ROWAN

Le président de l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ) dénonce avec vigueur la faiblesse du gouvernement du Québec qu'il accuse « d'avoir pactisé » avec la CSN afin d'acheter la paix dans le conflit de l'hôpital Saint-Julien à Saint-Ferdinand d'Halifax.

Signifiant publiquement son complet désaccord sur la façon dont le conflit a été réglé, le président de l'AHQ, M. André Brousseau, craint fort que cette paix ne soit qu'éphémère. « Cette solution gouvernementale, estime-t-il, suscitera chez de nombreux syndicats locaux un goût de confrontation et une volonté renouvelée de régler dans la rue » quelque litige que ce soit, sachant qu'éventuellement, ils pourront toujours bénéficier d'un appui gouvernemental rétroactif...

Alors que le conseil d'administration et le directeur général de l'hôpital tentaient un ultime effort pour obtenir que le règlement de la grève illégale des 700 syndiqués membres de la CSN se fasse dans le cadre des lois édictées par l'Assemblée nationale, le ministre des Affaires sociales, au nom du gouvernement, amonçait avec la CSN, à l'insu de l'hôpital, une proposition de retour au travail largement inspirée des dictés syndicaux, déplore M. Brousseau dans un communiqué émis hier.

L'AHQ ne peut comprendre comment il se fait que le gouvernement a pu se laisser entraîner dans une telle aventure alors que durant toute la période du conflit le Dr Laurin avait fait preuve de vigueur et de cohérence dans ses interventions à l'Assemblée nationale. Cela s'explique d'autant moins à ses yeux que le ministre avait apporté un support cons-

tant au conseil d'administration de l'hôpital Saint-Julien.

En dépit des affirmations de M. Laurin qu'il s'agissait là d'un conflit local qui devait se régler localement, que les employés temporaires pourraient devenir permanents, que des mesures disciplinaires pourraient aller jusqu'au congédiement allégué de retour au travail, rappelle l'AHQ, les 25 salariés congédiés se voient réintégrés avant même que le tribunal d'arbitrage n'ait eu la possibilité de statuer sur la valeur objective du geste posé par l'établissement.

« Cela crée un très grave précédent, lourd de conséquence et qui peut être fort dangereux, déclare M. Brousseau, ajoutant au cours d'un entretien téléphonique, que n'importe qui maintenant peut faire une

grève illégale en ayant l'assurance de pouvoir ensuite rentrer au travail ».

De l'avis du président de l'AHQ, tant et aussi longtemps que les employés étaient dans l'illégalité, il n'y avait pas de discussion possible. « Ce n'est qu'une fois rentrés au travail, que le problème aurait pu être examiné en toute quiétude », estime M. Brousseau. Les 25 salariés congédiés qui se sentaient lésés, poursuit-il, pouvaient toujours faire un grief. A ce moment-là, les règles prévues dans le décret se seraient appliquées.

Tout en étant consciente que cette grève illégale devait prendre fin, l'AHQ dit comprendre fort bien la position du conseil d'administration de l'hôpital Saint-Julien qui, tout en assumant ses responsabilités avec des moyens limités, ne pouvait toutefois pas assumer les responsabilités ultimes dévolues au ministre des Affaires sociales, tel qu'exigé par la CSN.

Après cette attitude du ministre des Affaires sociales, il sera dorénavant difficile de convaincre des gens de venir siéger sur nos conseils d'administration, ajoute M. Brousseau, sachant qu'à la limite, l'autorité du conseil risque d'être bafouée. L'AHQ regroupe 200 conseils d'administration de centres hospitaliers.

# Québec offre 3% aux policiers de la SQ

CLÉMENT TRUDEL

Les 4.400 membres de la Sûreté du Québec veulent faire accepter par le gouvernement québécois une « recommandation » arbitrale qui leur accorde, pour 1984, une hausse de 4,5 %; Québec leur a offert en négociation un gel de salaire mais dans une déclaration ministérielle, hier, le président du Conseil du Trésor, M. Michel Clair, a annoncé une hausse de 3 % en 1984, et rien du tout pour 1985.

Pour 1985 et 1986, la décision de l'arbitre Claude-René Dumais établissant des augmentations de 3,5 %, en y ajoutant la moyenne des indices mensuels des prix à la consommation (IPC), M. Clair, dans sa déclaration d'hier, estime « tenir compte de la politique de rémunération que le gouvernement a appliquée... pour l'ensemble des salariés de l'Etat »; voilà pourquoi Québec offre pour 1984 à ses policiers la parité avec ceux de la Communauté Urbaine de Montréal, tout en refusant de suivre ce même barème au-delà de 1984 (la convention des policiers, par décision du cabinet, expirera le 31 décembre 1984).

En conférence de presse hier à Montréal (avant que ne soit connue la déclaration ministérielle), le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, M. Raymond Richard, n'a pas hésité à brandir la menace d'un syndicalisme « politique » si Québec ne respectait pas les règles du jeu de l'arbitrage. Selon M. Richard, et selon le procureur de l'association, Me Laurin Barré, il y va de la crédibilité d'un gouvernement dans une société démocratique. Quelle assurance ont les travailleurs que les sentences arbitrales seront respectées si le gouvernement

ne se plie pas à celle qu'il a lui-même recherchée? Sur ce point, l'APPQ, en rencontrant mercredi le premier ministre René Lévesque, a reçu la réponse que c'était une erreur que d'avoir soumis à l'arbitrage les deux points qui séparaient encore les parties lors d'un quasi-accord le 22 juillet, soit les salaires et les vacances.

L'APPQ ne voulait pas de l'arbitrage qui lui avait été proposé. Elle choisit de s'y conformer, sans éliminer les moyens de pression qui pourraient aider à sensibiliser la population au problème du non respect de l'arbitrage. Moyens de pression qui pourraient prendre la forme, selon M. Richard, d'une diminution des contraventions, d'une insistance sur le travail de prévention et d'actions entreprises en commun avec d'autres groupes. En prenant toujours en considération, ajoute le leader syndical, « les droits du citoyen et la sécurité du public ».

Le bureau de l'APPQ a siégé deux jours dans un hôtel de la Métropole pour mettre au point une stratégie de riposte qui prendrait tout le temps voulu pour faire prévaloir la thèse syndicale. A la limite, glissait hier M. Richard, l'APPQ sera encore là en 1986 et il n'est pas sûr que le présent gouvernement y sera... mais trois heures plus tard, la riposte du cabinet des ministres venait modifier le panorama: pas question de loi spéciale et la décision « juste et raisonnable » du gouvernement face aux policiers de la SQ (qui avaient reçu l'appui de principe de leurs 180 officiers pour faire respecter la sentence arbitrale) limite à 1984 la portée de la convention.

La décision du juge Dumais (Cour provinciale) est datée du 28 septembre; elle rejette les demandes syndicales quant aux vacances et, après

avoir « comparé des comparables », c'est-à-dire en jugeant de la situation d'autres policiers, M. Dumais donne partiellement raison aux policiers de la SQ sur les clauses salariales. Selon la sentence, un agent de la Sûreté toucherait, au 1er janvier 1984, \$ 26.567 à son entrée ou \$ 35.686 après 48 mois de service. La décision annoncée par M. Clair porte sur une parité temporaire entre membres de la SQ et policiers de la CUM: un agent de la CUM touchera \$ 34.127 en fin de 1984 et son pendant, à la SQ, \$ 34.149 (le salaire du poste équivalent, à la GRC, est de \$ 32.529).

L'arbitre avait bien précisé dans son préambule que sa décision ne liait que la partie syndicale et que, d'après la Loi sur le régime syndical applicable à la Sûreté du Québec (1977), la sentence devenait une « recommandation » faite à la partie gouvernementale. M. Richard, au nom de l'APPQ, récuse la comparaison que fait le gouvernement entre le traitement d'un policier et celui d'un enseignant ou d'une infirmière.

Le recours juridique est exclu, a précisé hier Me Barré au nom de l'APPQ, étant donné le régime fait à la SQ par la Loi de 1977. On présumait cependant, à l'APPQ, que si le gouvernement avait cherché un arbitrage, s'il avait fait désigner un arbitre, c'est qu'il avait l'intention de respecter la décision qui en découlerait. Sinon, la décision du président de l'APPQ, on assiste vraisemblablement à la remise en cause d'un processus quasi-judiciaire, à une « sinistre farce indigne d'un gouvernement responsable et respectueux de ses engagements ». Le geste posé hier par le ministre Clair équivaut toutefois à une acceptation partielle d'un arbitrage que Québec pouvait, selon la loi, accepter ou refuser.

# Les suspects de l'affaire Viens libérés

SOREL (PC) — Les deux hommes qui devaient comparaître devant le coroner Roumald Cloutier, de Sores, au sujet de la mort violente du bambin Maurice Viens, ont été remis en liberté hier en matinée.

Au centre de détention provinciale de Sores, un agent qui n'a pas voulu s'identifier a indiqué que les prévenus avaient été libérés en raison d'« insuffisance de preuve ».

Et pourtant au bureau montréalais de la Sûreté du Québec, l'agent Denis Hachez affirmait, un peu avant midi, que la comparaison devant le coroner devait avoir lieu peu après 14h00.

Maurice Viens, âgé de 4 ans, avait été enlevé, le 1er novembre, devant la demeure de sa mère dans l'est de la ville alors qu'il revenait du parc voisin en compagnie d'un de ses amis.

Celui-ci a déclaré aux policiers que Maurice était parti avec un homme qui leur avait offert des bonbons.

On devait retrouver son corps, cinq jours plus tard, dans une maison en rénovation à Saint-Antoine-sur-le-Richelieu, dans la région de Sores.

# La direction du Monde rejette la co-gestion

PARIS (AFP) — Le directeur du journal *Le Monde*, M. André Laurens, a rejeté l'idée de partager ses responsabilités de gestion, avancée la veille par une partie des actionnaires du quotidien, dont son fondateur, M. Hubert Beuve-Méry.

Ces derniers, inquiets des graves difficultés financières actuelles du plus prestigieux journal français, avaient avancé le nom de M. Bernard Roux, qui vient de remonter un quotidien régional, pour partager avec M. Laurens les responsabilités de gérant, qu'il exerce seul depuis juillet 1982.

La Société des rédacteurs, détentrice de 40% des parts, comme les actionnaires extérieurs, refuse de se prononcer sur la proposition de co-gérance avancée par ces derniers.

M. Laurens, qui a récemment laissé planer la menace d'un dépôt

de bilan, a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire de l'ensemble des actionnaires, avant le 1er décembre, date limite qu'il s'était lui-même fixé pour parvenir à un accord avec les syndicats permettant de résoudre les difficultés du journal.

Les propositions de M. Laurens portent sur une série de mesures draconiennes, notamment la réduction de la masse salariale globale, considérée comme beaucoup trop élevée, et une modernisation des techniques de fabrication.

Le déficit du *Monde* atteignait déjà 30 millions de francs fin septembre 1984, en raison notamment de ses méthodes de fabrication dépassées, de la chute des petites annonces et de la concurrence sévère du quotidien du matin *Libération* (gauche indépendante).

# LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

- Ameublement**  
Pupitre droit, 5 tiroirs fin noyer, pupitre secrétaire en «L», bon état, 50\$ chacun, 523-4049 19-11-84
- Antiquités**  
Achetez antiquités de toutes sortes: meubles, bibelots, vaisselle, 270-8816 W. Daniel, 13-12-84
- App/logements**  
Longueuil nouveau bureau de location pour immeubles du 605 et 625 rue Burges. A louer grand 3½ et 4½ incluant poêle et réfrigérateur, tapis mur à mur, éclairage, chauffage et taxes payées, inscription, stationnement extérieur, piscine extérieure, buanderie, meuble si désiré. Informations 374-8740 ou 677-7762. 19-11-84

### LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30  
Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 13h pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste:  
C.P. 6033, succ. Place d'Armes, MtL, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS  
PAR TELEPHONE  
286-1200

### Chalets à louer

Mt-Orford, grande maison originale, très confortable, vue magnifique, près centres ski, libre 1 mois pour les fêtes et possibilité saison. 761-4639, (819) 843-7444. 19-11-84

Ste-Anne-des-Lacs, bord du lac, meuble, 1 c.c., foyer, saison 1 250\$. Montréal 728-4785, lac 224-2737. 19-11-84

St-Faustin, chalet flamant neuf, mezzanine, saison d'hiver, 15 novembre/15 avril, 3 000\$, peut loger 6 personnes, paradis du ski. Soir et fin de semaine 819-688-2825, 819-326-3512. 19-11-84

### Commerces à vendre

BONI-SOIR situé dans le nord Montréal, chiffres d'affaires 700 000\$ approx., prix demandé 135 000\$ terme + inventaire. Valeur d'équipement 100 000\$. 482-5389, 522-9443. 22-11-84

### Condominiums à louer

MIAMI BEACH, quartier résidentiel, couple, condo sous-location, décembre, saison 737-5515 ou (819)-327-2551. 01-12-84

FLORIDE — FORT LAUDERDALE, condo sous-location, décembre, janvier, février, 750\$ U.S./mois. 9h à midi. 334-0723. 20-11-84

### Condominiums à vendre

BOUCHERVILLE, condo, maison de ville, 3 c.c., 2½ s.b., foyer, très confortable, beaucoup d'extra. — 655-2130. 19-11-84

Vieux Montréal — Penthouse 2 étages — foyer, puits lumière — prix négociable. Nicole Lévesque 651-1000, 463-2399. MONTRÉAL TRUST Courtier. 19-11-84

### Cours

Cours de maquillage, formation professionnelle, théâtre, cinéma, vidéo, télévision et photo. 289-9146. 20-11-84

Cours privé piano, basson, théorie, solfège, pour débutants — 256-1989. 20-11-84

### Cours

Cours correctifs individuels en mathématiques, Géométrie à CEPEP 1 Otho pédagogique. Méthode unique. Evaluation logique et mathématiques avant admission. Ph. D. Educ. Exp. 23 ans. Inf.: 389-5001. Préparation aux cours de statistiques. Stat. pour M.A. et Ph.D. 17-11-84

### Livres

OFFRE EXCEPTIONNELLE Dans la Bible, la Parole de Dieu nous trouvons la réponse à nos nombreuses questions. Si vous ne possédez pas la Bible, nous vous l'envoyons par poste, sur demande, gratuitement et sans obligation. Les Saintes Ecritures, C.P. 617, Hawkesbury, Ont. K6A 3C8. 03-12-84

### Condominiums à vendre

OUTREMONT vous attend  
1425 ouest, Bernard app. 3  
Magnifiques 5 1/2  
renovés à neuf  
site enchanteur  
64 600\$ à 78 000\$  
Visite sam. & dim.  
1 hre à 5 hres P.M.  
352-4496 Gilles  
19-11-84

### Divers

Magnifique vision saphir, coupe classique, peaux allongées, taille 10-12, porté 2 fois, prix ferme 2 500\$ — 334-0369. 19-11-84

Moquettes 100% laine, nouées main, une ton naturelle, autres, motif oriental. Tunisie environ 9' x 12', haute qualité. Intéressés seulement. — 334-0369. 19-11-84

Tapis traniens pure soie, tissés à la main, très beaux motifs. Appelez après 18h. 722-1356. 19-11-84

### Maisons de campagne à louer

A Ste-Agathe, maison de campagne à vendre ou à louer, foyer, chauffage électrique, tapis mur à mur, grand terrain, 277-2707. 17-11-84

Magog 10 minutes de Mt-Orford, 30 minutes Owl's Head, pistes de ski de fond à proximité, 4 c.c., chauffage et poêle Franklin, accès facile, 15 décembre/15 avril (514) 277-7067. 19-11-84

Sutton, maison meublée, 4 c.c., foyer. Saison décembre — mai 3 500\$ — 538-7380 ou 5342. 19-11-84

### Maison de campagne à vendre

St-Benoit du Lac, chalet suisse, vue panoramique, 2 c.c., grand terrain paysagé, proximité de l'abbaye et de 5 centres de ski. 819-472-6681, 843-0995. 19-11-84

### On demande

Femme seule recherche grande chambre non meublée ou salon double avec accès à la cuisine. Références: Westmount, centre-ville. Après 18h: 486-5129. Jour week-end. 19-11-84

### Propriétés à louer

V.M.R. cottage semi-détaché, 8 pièces, grand jardin, près écoles, autobus, train. 1400\$/mois. — 739-7466. 19-11-84

### Propriétés à louer

ANJOU, maison entièrement équipée 6½. Libre 1er décembre, foyer: 700\$ — 655-8981. 19-11-84

### Offres de services

ECRIMOM, service de curriculum vitae professionnel, personnalisé. — 489-3945. 19-11-84

LAVAGE plâtons, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909 J.N.O.

### Offres de services

Maitre-électricien, contracteur, résidentiel, commercial, industriel. Spécialité: Chauffage électrique, Gas, prix. Estimation gratuite. — 651-5186. 08-12-84

### Propriétés à vendre

Outremont adjacent rue Plantagenet, duplex 6½, 7½, 155 000\$ sans agent. 737-4232. 22-11-84

Duvernay, luxueux condo 4½ pièces avec foyer, bord de l'eau, 85 000\$. Louise Buccino 668-7420, 661-6810. RE/MAX Immocontact courtier. 17-11-84

N.D.G. prix réduit, grand duplex, revenu 24 000\$, foyers, garages, immense terrasse, boiseries chêne 180 000\$ — 766-0962 Eloi Gendron, courtier. 19-11-84

ST-HILAIRE, maison antique rénovée, cachet authentique. Grandes pièces, chauffage électrique, foyer. Bord de l'eau, 20 000 p.c., 30 m. de Montréal via 20. 125 000\$. Pas d'agent. 464-5330 après 18 heures. 17-11-84

SAINT-LAMBERT, Cottage, 10 pièces, entièrement rénové, piscine, près village, vente directe. 672-8002. 22-11-84

### Société/loisirs

RENDEZ-VOUS...  
Agence de rencontre professionnelle établie depuis 1966. Nous servons exclusivement une clientèle distinguée: cadres, professionnels, femmes et hommes d'affaires. Brochure disponible.  
282-0058  
1117 ouest, rue Ste-Catherine  
Suite 108, 1:00 P.M. à 8:00 P.M.  
17-11-84

### Société-Loisirs

CE SOIR, RENCONTREZ UNE PERSONNE CHARMANTE STATUT MARITAL SANS IMPORTANCE  
Un service destiné aux adultes pour des rencontres occasionnelles ou sérieuses. Ouvert 6 jours de 9h AM à 11h PM. Membre du B.B.B.  
Appelez  
Options MONTREAL 395-2420  
Ottawa Toronto  
613-594-8438 416-271-1776  
J.N.O. (29279-8404)

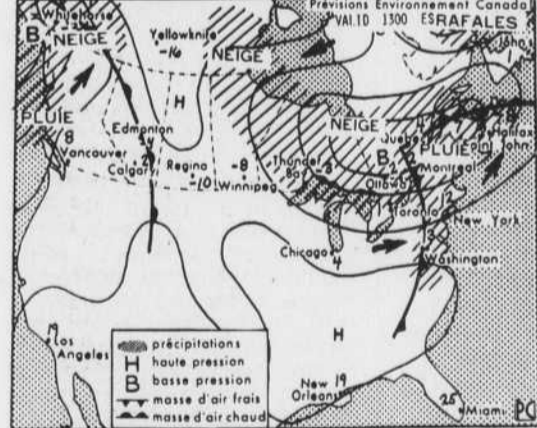
# LES MOTS CROISES

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |

- ### Horizontalement
- Raccourcis grossièrement.
  - Problème difficile à résoudre. — Orifice du rectum.
  - Détruit sournoisement. — Dans la tapisserie, aller et retour du fil de trame à travers la chaîne, recouvrant entièrement celle-ci.
  - D'Italie. — Molybdène.
  - Polonium. — Lui. — Eau-de-vie.
  - Reproduire exactement. — Colère.
  - Située. — Suite d'actions héroïques.
  - Démonstratif. — Dans le bouquet. — Xénon.
  - Adresse une harangue à.
  - Jeux célèbres tous les deux ans à Némée, en l'honneur de Zeus. — Chef métais au Manitoba (1844-1885).
- ### Verticalement
- Reconnaissance de sa faute avec amendement.
  - Action de disséquer.
- ### Bienheureux.
- Crapaud. — Langue de terre resserée, entre deux mers et réunissant deux terres.
  - Équivalence. — Changea l'air.
  - Thulium. — Terre entourée d'eau. — Arrête la marche d'une machine.
  - Poète grec de l'époque primitive. — Lance de nouveau.
  - Seule. — Imagina.
  - Salubre. — Contrainte. — Chemin de halage.
  - Grefier. — Vive démanègeaison.
  - Chemin de ville. — Demeille. — Absence de gène.
  - Le meilleur en son genre. — Mollusque. — Eminence.
  - Enfant. — Mathématicien suisse, né à Bâle (1707-1783).

# LA METEO



Situation générale: un vaste système dépressionnaire venant de l'Ontario se déplacera lentement vers l'est d'ici la soirée et apportera du temps généralement nuageux avec de la neige ou de la neige fondante, parfois mêlées de grésil. Les régions du sud auront des conditions un peu plus clémentes, avec quelques bonnes percées de soleil. Sur la plupart des régions, les températures seront légèrement sous les normales saisonnières.

**MONTREAL**  
Ciel variable, possibilité de neige fondante en fin de journée, vent modéré. Max.: 4. Précipitations: 20%. Samedi: quelques averses de neige.  
LEVER DU SOLEIL: 6 h 55  
COUCHER: 16 h 23

**QUEBEC**  
Abitibi-Témiscamingue, Réservoir Cabana et Gouin: neige passagère débutant en matinée. Accumulation: près de 5 cm. Max.: près de 1. Samedi: peu de changement.  
Pontiac-Gatineau et Lièvre: plutôt nuageux avec un peu de neige. Max.: près de 1. Précipitations: 50%. Samedi: peu de changement.  
Laurentides: plutôt nuageux avec

possibilité de neige fondante. Max.: près de 0. Précipitations: 30%. Samedi: neige.  
Outaouais: ciel variable, possibilité de neige fondante en fin de journée, vent modéré. Max.: 4. Précipitations: 20%. Samedi: neige.  
Québec, Beauce: nuageux avec possibilité de neige fondante, vent modéré. Max.: zéro. Précipitations: 30%. Samedi: neige.  
Estrie, Drummondville, Trois-Rivières: nuageux avec possibilité de neige fondante en matinée, ciel variable par la suite, vent modéré. Max.: 2. Précipitations: 30%. Samedi: neige.  
Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loop, La Malbaie: nuageux avec possibilité de neige, vent modéré. Max.: zéro. Précipitations: 30%. Samedi: neige.  
Rimouski, Matapédia, Baie-Comeau: nuageux avec quelques averses de neige, vent modéré. Max.: zéro. Précipitations: 50%. Samedi: neige.  
Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé, Parc Forillon, Sept-Îles: neige et vent modéré. Max.: -2. Précip.: 50%. Samedi: neige.  
Basse-Côte-Nord, Anticosti, secteur Natashquan et à l'ouest: nuageux avec de la neige mêlée de grésil en matinée, vent modéré. Max.: -2. Précipitations: 50%. Samedi: neige.  
A l'est de Natashquan: ciel variable et possibilité de neige, vent du nord-ouest. Max.: -2. Précipitations: 20%. Samedi: faible neige passagère.

- ### Appartements/logements
- Centre-sud, grand 3½ rénové, 2e étage, non chauffé, libre 1er décembre, 340\$, 525-1074, après 20h, 521-4610. 20-11-84
- COURT TERME, meublés, superbe app ou maison, tout inclus, 6 à 12 mois. Troc-Vacances, 288-4194. 28-11-84
- A sous-louer luxueux studio au Rock-hill, vue sur la montagne. 345\$/mois. Renseignements supplémentaires: 341-3390. 19-11-84
- WESTMOUNT, 6½, 650\$, rénové, murs de briques, rue Victoria nord de Sherbrooke, chauffé. — 4958671. 19-11-84
- OUTREMONT-Laurier, petit 6½, haut de triplex, propre, réfrigérateur, cuisine, laveuse, chauffage électrique. — 272-3212. 19-11-84
- NOUVEAU-ROSEMONT, grand 5½, chauffage, ensolleillé. Libre 1er décembre. — 253-9329. 19-11-84
- Montréal-Nord, 3½, chauffage électrique, 210\$/mois, idéal pour personne seule. Informations 327-4850, 389-8806. 19-11-84
- N.D.G., haut duplex, 6½ chauffé, boiseries chêne, foyer, 600\$/mois. Libre 1er janvier. Après 17h30: 488-4986. 19-11-84
- Outremont rue Lajoie, grand 5½, chauffage, très propre, eau chaude, taxe d'eau incluse, 2e étage, 650\$, 271-7247 ou 274-2601. 20-11-84
- Outremont, grand 6½, complètement rénové, rez-de-chaussée, poêle et réfrigérateur, 3 c.c., 750\$/mois, libre immédiatement, 272-5961. 19-11-84
- C.D.N., Ridgewood, très beau grand 5½, 1½ s.b., ensolleillé, stationnement, frais peint, libre immédiatement, 600\$. A voir: 735-9100, 739-9464. 19-11-84
- Outremont, avenue Wiseman, 5½, propre, réfrigérateur, cuisine, beaux parquets chêne, boiseries, 520\$/chauffé, 495-3892. 19-11-84
- Outremont A voir, Bas de triplex, entièrement rénové, 650\$, 272-8486. 19-11-84
- ### Bureaux à louer
- Appartement ou bureau à louer, 1400 p.c., luxueux, très bien situé, St-Denis entre Roy/Duluth. — 527-6387. 19-11-84
- 276 ST-JACQUES, 2525 p.c., suite de bureaux pour professionnels, bonne finition, sous-location jusqu'en février 1987. Renseignements Doris Bouchard 849-7037. 02-12-84
- ### Déménagement
- ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électro-ménagers. Assurances. Téléphone: 283-4374. J.N.O.
- DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisiniers, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.
- À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements en tout genre, estimation gratuite. 837-9491. J.N.O.

## LA NÉCESSAIRE RÉVISION — 1

CASSÉ EN DEUX, se comportant comme le comité directeur d'une revue marginale en proie aux affres de la désunion idéologique, le conseil des ministres du gouvernement du Québec, ou ce qui en tient lieu, a poussé assez loin son spectacle irresponsable et désolant. René Lévesque doit intervenir dans les meilleurs délais et soumettre « sa » formule qui ne saurait être un hybride sans prise sur les réalités, une prose girouette qui tourne au gré du vent.

Cette formule doit servir les meilleurs intérêts du Québec. Ce Québec dont les droits se sont effrités, perdus et abandonnés par ceux-là mêmes qui prétendaient les défendre, les élargir et les assumer en leur totalité. Ce Québec qui est arrivé au bout d'une certaine route, la sensibilité écorchée, l'intelligence silencieuse, le sens de la direction perdu. Ce n'est pas d'une parade à la Madeleine de Verchères que cette société a besoin, mais bien d'une nouvelle politique susceptible de restaurer ce sens de la direction et de la liberté véritable, l'un et l'autre aujourd'hui égarés.

La formule de René Lévesque sera-t-elle cette nouvelle politique et le programme d'un parti qui, dans un premier temps, cherchera à reconstruire ce qu'il a gaspillé, reprendra sa lecture d'une société qui ne ressemble plus au monde qui a donné naissance au Mouvement souveraineté-association, reverra en profondeur les dogmes pesants qui traînent dans la littérature et se libérera du vieux bagage et du globalisme dont les poids conjugués l'immobilisent. Saura-t-elle conjuguer, à la fidélité qui est inscrite dans l'histoire du Québec, la révision profonde d'une option dont la marginalité est évidente. Attendue dans les prochains jours, l'intervention du premier ministre sera déterminante pour le parti qui est son oeuvre, et capitale pour le Québec qui n'est pas sa chose.

Deux clans s'opposent au sein du gouvernement quand à la vision de l'avenir du Québec. Deux clans aux convictions parallèles. Au-delà de la résolution du congrès de juin, résolution dont nous reproduisons l'essentiel dans les colonnes voisines, c'est bien à ce niveau que se situe la césure dans la famille péquiste : la conception de l'action politique touchant une question essentielle, celle de l'avenir du Québec.

Ces deux clans peuvent-ils encore se rallier à une formule commune qui ait du sens pour l'un et l'autre et qui ne soit pas un pastiche consenti à des fins purement électorales ? Que sont-ils ensemble sinon un rassemblement disparate, un collectif lézardé communiquant par textes et dépendant énergie et stratégie pour cohabiter ensemble là où ils ont le devoir de gouverner ensemble ?

Un premier clan demeure profondément attaché à la souveraineté du Québec et à la façon globale de la définir et de la rechercher. Ceux-là ont préparé, soutenu et applaudi la fameuse résolution de juin. Laissés à eux-mêmes, ils ne l'auraient jamais remise en cause. Forcés, cependant, de reconsidérer leur fervente adhésion à ce texte, ils ont lancé quelques formules trafiquées faisant de la transparence un vestige piteux et méconnaissable.

À douze, ils ont rédigé un texte qui est une fraude, réduisant à une simple « proposition banale » la résolution de juin tant célébrée alors. Récidivant, le premier grand coup ayant raté, Camille Laurin reprend la plume : « L'élection, glisse-t-il, ne saurait porter que sur le seul concept de souveraineté. » On souscrit à cette notion tirée

d'un manuel du cégep 1, la recherche d'un mandat de gouvernement et la question du statut politique d'un peuple ne pouvant être confondues tant elles diffèrent par leur nature même. Mais le bon docteur, croyant le patient endormi, l'ajoute à l'air de rien : « Ce qu'il faut présenter à l'électorat, c'est la substance, le contenu de l'option... C'est la souveraineté comme moyen... » De tels détournements du sens, un tel mépris de l'intelligence des Québécois expliquent bien davantage que toutes les crises économiques et autres accidents de l'histoire le fait que ce gouvernement et, malheureusement, l'État dont il a la responsabilité ne suscitent plus l'estime dont il a besoin pour prétendre être le centre, le cœur vivant d'une nation comme la nôtre.

Quelques traits du discours des tenants de l'orthodoxie méritent mention. On aura noté le caractère répétitif et incantatoire de leurs interventions et l'allure toujours mythique de leurs propositions. Conscients qu'ils ne disposeront pas dans l'avenir prévisible du passeport ouvrant sur la souveraineté, ils nous la proposent à la pièce. Si nous avions tel ou tel pouvoir, affirment-ils, nous réaliserions telle ou telle politique. Un coup de chapeau et le plein-emploi surgit du vocabulaire et de l'imaginaire comme un oiseau fugace. Ce discours-là est aussi loin de nos terres que les vagues perdues qui balaient les côtes du Chili.

Certes, la distribution des compétences entre Ottawa et Québec fait problème. Cette question n'est ni insignifiante, ni marginale. Ce qui l'est, cependant, c'est l'improvisation et le globalisme qui président aux discours du clan Paquette-Laurin. Ce qui l'est aussi, c'est la manière superficielle d'aborder la négociation avec les partenaires canadiens, manière de part en part conflictuelle, peu susceptible d'ajouter à la liberté, à la richesse concrètes des citoyens. L'élargissement des responsabilités du Québec n'a de sens que dans la mesure où il marquerait des gains du côté de cette liberté et de cette richesse concrètes.

Avant de suivre le clan Paquette-Laurin sur la voie de l'imaginaire et de consentir aveuglément à une démarche vouée à l'échec, on aimerait savoir quelle part des nouveaux pouvoirs et des nouveaux budgets qu'ils veulent contrôler nourrir la machine étatique, assoiera encore plus solidement les moyens et la prétention publique à tout définir, à tout contrôler, à poser seuls toutes les questions après avoir soufflé des réponses qui doivent devenir les nôtres. Les Québécois ont des raisons de se méfier, de chercher à savoir quelle confiance ces gens-là leur font, quelle confiance ils font à la société et aux individus, quel part du pouvoir et des ressources leur sera réservée et quelle part ira à l'université, à l'entreprise, à la recherche, à la création, à la mise en place de véritables programmes de formation et à tous ces concrets si totalement absents de leurs textes. Quelle part servira la force de l'État et quelle part sera mise au service de la liberté concrète des Québécois.

Discours vieilli et improvisé que celui du clan Paquette-Laurin, piétinement tragique d'une véritable nomenklatura incapable de délayer ses bottines idéologiques. Un autre clan a heureusement ouvert le débat et proposé quelques pistes apparemment mieux ajustées aux réalités du Québec. Nous évaluerons demain le sens de sa démarche.

— JEAN-LOUIS ROY

## Une demi-correction

MÊME S'IL prétend n'avoir pas changé son fusil d'épaule depuis le mois dernier, le ministre fédéral des Travaux publics, M. Roch LaSalle, vient bel et bien de renverser ses décisions prématurées dans le dossier du favoritisme libéral au Vieux-Port de Québec. M. LaSalle, qui déclarait à la mi-octobre au réseau TVA qu'il n'y avait pas lieu de faire enquête sur les faits troublants qu'avait révélés LE DEVOIR en août, vient de confirmer qu'il a confié à une firme comptable de faire ladite enquête. M. LaSalle, qui ne trouvait rien d'alarmant dans la multiplication extraordinaire des coûts du projet et dans l'attribution des emplois à des proches et des parents des gestionnaires nommés par le gouvernement libéral, a limogé vendredi dernier les dix administrateurs de la Société du Vieux-Port et remplacé le directeur général. Pour des gens qui n'avaient rien fait de bien mal à ses yeux, voilà un traitement assez radical.

Malgré leur caractère un peu spectaculaire, les remèdes que suggère aujourd'hui le ministre sont toutefois loin de promettre un véritable redressement de la situation. Le nouveau titulaire des Travaux publics a affirmé à maintes reprises, notamment avant les élections générales de septembre, qu'il n'avait personnellement rien contre le patronage, et qu'il verrait, une fois au pouvoir, à ce qu'il s'exerce en faveur de sympathisants conservateurs. Rien n'indique une vraie conversion.

Il faudra d'abord voir la liste des nouveaux administrateurs que nommera M. LaSalle pour la Société du Vieux-Port, et qui n'est pas encore connue.

Quant à l'enquête, pièce de résistance de ce changement d'humeur, elle est beaucoup trop limitée. La firme privée dont M. LaSalle a retenu les services a mandat d'examiner « la gestion générale et financière de l'organisme » ainsi que « ses pratiques administratives ». Personne ne met en doute l'utilité de scruter les livres comptables de la Société, les procès-verbaux de son conseil, et autres documents du genre. Mais ce type d'enquête, for-

cément, laisse de côté des aspects fondamentaux du dossier.

Les enquêteurs ne peuvent examiner les interventions politiques qui ont marqué le projet depuis sa conception. Qui a permis la transformation d'un projet à caractère plutôt créatif en un projet à caractère plutôt commercial et immobilier, générant des contrats plus coûteux pour le gouvernement et plus lucratifs pour ses amis ? Pour quelle raison le cabinet a-t-il autorisé des dépassements de coûts allant du simple au triple (de \$40 millions pour le projet original à \$115 millions pour la note encore incomplète de l'état dernier) ? Par quelle manipulation des règles du ministère de l'Emploi et de l'Immigration a-t-on pu déroger aux pratiques d'embauche des programmes gouvernementaux, notamment pour les emplois d'été ? Ce sont là des affaires politiques auxquelles seule une enquête publique à mandat beaucoup plus large aurait pu répondre. Si ces réponses ne viennent jamais, rien n'empêche le nouveau gouvernement de suivre les traces de l'ancien, après avoir nettoyé les livres de l'administration précédente.

Autre question plus fondamentale encore : faut-il vraiment maintenir une société de la Couronne pour administrer le Vieux-Port de Québec ? En donnant le feu vert à un nouveau conseil d'administration, M. LaSalle semble vouloir là-dessus maintenir le statu quo. Or, pour un gouvernement qui veut faire des économies, cette décision est assez étonnante. La Société du Vieux-Port de Québec, une des filiales de la Société immobilière du Canada, est de ces sociétés de la Couronne qui ne sont pas des entreprises d'État, vouées normalement à faire des profits. Elle fait plutôt partie du groupe de celles dont le vérificateur général du Canada a souvent mis l'utilité en doute, en se demandant si cette forme d'organisation, qui confie à des tiers le soin de dépenser des fonds publics, n'était pas « adoptée principalement pour réduire l'examen du Parlement, les contrôles internes du gouvernement et le niveau d'examen indépendant ».

L'expérience du Vieux-Port de Québec, où l'inflation était devenue vertu et où les fonds publics n'avaient justement pas de fond, en est un cas classique.

Cette formule, le gouvernement libéral l'avait érigée en système et s'en servait pour s'assurer de la loyauté rémunérée de ses partisans. Elle coûte cher, et malgré le resserrement des contrôles voté au dernier souffle de la dernière session avec la loi C-24, les petites sociétés comme la SIC (Vieux-Port de Québec) pourront toujours passer facilement à travers les mailles du filet. L'obligation qu'on leur fait désormais de soumettre des rapports annuels, des plans d'investissement et des plans d'activité n'y changera rien ; le Parlement aura toujours tendance à ne s'intéresser qu'aux plus grandes sociétés d'État et, sauf scandale majeur, ne consacra que peu de temps à la pléthore des plus petites sociétés d'État.

Curieusement, alors que le nouveau gouvernement s'est empressé de mettre en vente certaines de ses grandes entreprises, dont quelques unes lucratives, il n'a pas touché mot du sort qu'il réserve à des organismes comme la SIC, dont l'existence va pourtant contre sa philosophie conservatrice. Le ministère des Travaux publics est parfaitement capable de gérer les propriétés gouvernementales qui se trouvent sous la coupe de ces sociétés, et probablement de le faire à bien meilleur coût en utilisant les services de ses propres fonctionnaires.

C'est là qu'on doit presser la réflexion. Mais si M. LaSalle n'est pas intéressé à s'y engager, il faudra conclure que le nouveau gouvernement se réserve, ici et là, quelques soupapes pour s'occuper à son tour de ses amis. M. Mulroney, qui a trouvé son chemin de Damas durant la campagne électorale et s'est excusé publiquement d'avoir longtemps trouvé de belles vertus au patronage, a de quoi illustrer ici fort bien ses convictions toutes neuves.

— LISE BISSONNETTE

## L'impatiente est une plante, ou Pour une sensibilité à fleurs de pots

### BILLET

ALBERT BRIE

#### La patience est aussi une plante

UN VIEUX SAGE andin, à la barbe fleurie, comme il se doit, a dit : « La patience est la vertu des temps héroïques. » Maintes fois, tout au long de l'histoire, la justesse de cette pensée se vérifie. Ne donnons qu'un exemple. Et éclatant.

La patience a fleuri secrètement... (N'est-elle pas héroïque du fait qu'elle n'a pas la moindre apparence d'héroïsme ?)... au plus sombre de la Seconde Guerre mondiale, en Russie, en France, en Angleterre, pour nous en tenir à trois pays exemplaires.

Russes, Français et Anglais furent acculés à la patience. Cette force paisible, têtue, silencieuse, s'imposa comme un impératif catégorique. L'instinct de conservation le commandait.

#### Quand pousse l'impatience

Nous autres, Occidentaux, en cette année orwellienne, qui oserait affirmer que nous traversons, depuis une décennie, une fin de siècle héroïque ? Absolument personne. Ou presque. Nous connaissons plutôt le contraire : une ère de relâchement, de lâchage, de lâcheté, au choix, de mollesse béate et béante, de fatigue ennuyée et fébrile, d'écoeurement satisfait. L'âme peut-elle être relaxe ? *That is the question.*

Grande, on le voit, est notre ambiguïté. Nous aspirons à une médiocrité que rien ni personne n'inquiéterait. Une médiocrité dorée et protégée par l'électronique vire-apat, sous un parapluie politico-écono-

mique de-même poil. Impatience !

#### Exorcistes d'impatience

Les peuples, les preuves abondent, sont parfois dans la neurasthénie. Il arrive à l'occasion qu'un Hitler les en sorte pour les jeter au four. Mais c'est une autre histoire. Les peuples, ai-je entendu, sont pareils aux dauphins trop gavés que l'on pisciculture. Selon un spécialiste, le dauphin développerait une mauvaise conscience, en « pensant instinctuellement » à son frère mal nourri de l'Atlantique du Sud-Est africain. Il pourrait mourir de remords. (Dans l'homme, cherchons le dauphin névrosé.)

Pour nous sortir de cet abattement, nous autres, Américains du Nord, nous nous donnons depuis peu des figures de proue charmantes, tranquilles, pépères, au menton glabre. Voilà pourquoi nous avons élu un Brillant Mulroney, rejoignant ainsi les Américains qui se sont redonné de la Reagan.

#### Tisane et longueur de temps

Les Canadiens français — le titre Québécois est à la baisse — ne veulent plus rien savoir des remuants, des agités, des torturés, des questionneux. Ils réclament des gars solides, purs (pas mélangés), et qui offrent toutes les garanties, par images intercalées, d'une inamovible assurance.

Les grands manitous ont les rênes du pouvoir. La tornade bleue a tout javellisé sur son passage. On peut « friquer » tranquille. Ils sont plus que rassurants : sé-cu-ri-sants, c'est plus fort. Ils font bons gros docteurs. Ils prescrivent des cures de réjouvénation (anglicisme oblige), par une diète sévère et des tranquillisants. On voit par là qu'ils ont soin de tempérer la grignotante austérité par des euphorisants ad hoc. Une pilule pour en faire avaler

une autre. L'immaculée contraception.

#### La patience est ailleurs

Patience dans l'azur, c'est vertigineux, c'est vertigineux. Mais c'est trop haut de plafond pour l'homme qui rampe à l'orée des ponts, au volant de sa roulante, à l'heure de pointe et des humeurs pointues. « Jusques à quand abuseras-tu de notre patience, CTCUM ? »

J'aime les gens patients, ceux qui prennent leur temps (pas le vôtre) sur la route, qui ne boussulent jamais, mais que les impatientes boussulent, moquent, injurient. J'aime les patients qui laissent pendant des nuits mijoter à feu lent dans des marmittes, des viandes, des sauces, des gibelottes, des confitures, et dont les effluves odorantes traînent longtemps dans les coins et recoins des pièces, qu'on détrouse même sous le lit, les placards et jusque sous le couvercle des boîtes à chapeaux.

J'admire l'homme patient qui ne regarde pas l'heure à son poignet à tout bout de champ et celui ou celle, patient parmi les patients, qui, dans les salles d'attente, garde les yeux clos, et prend impatiemment son mal en patience. (Le savez-vous ? Le mot « patience » traduit le mot latin « patientia » de « pasi », qui veut dire « souffrir ». Maintenant, vous savez comme moi. Il y a toujours à apprendre. Affaire de patience.)

#### Moralité

Retenons ce mot de Dutourd : « Les impatientes arrivent toujours trop tard » et oubliez le mien : « Remettez toujours à demain ce que vous aurez à faire après-demain. » Les patients s'arrêtent, regardent, contemplent. Heureux les patients, car le royaume des yeux est à eux.

### Pour bien situer le débat en cours

## La résolution numéro 1

### DOCUMENT

Voici le texte intégral de la résolution numéro 1 adoptée par le Parti québécois lors de son 9e congrès national, du 8 au 10 juin dernier.

« 1. QUE LE PARTI, conformément à son programme issu du dernier Congrès, fasse porter la prochaine campagne électorale principalement sur la souveraineté, que celle-ci soit proposée comme moyen indispensable de dévelop-

pement et de maîtrise des changements qu'apporte le passage à la société post-industrielle.

Qu'un vote pour un candidat ou une candidate du Parti québécois signifie un vote pour la souveraineté du Québec; en ce sens qu'une majorité de suffrages exprimés donne le mandat au gouvernement du Québec de proclamer la souveraineté du Québec et d'exercer progressivement les pouvoirs d'un État souverain;

Que dans le cas d'une majorité parlementaire obtenue avec une minorité des suffrages exprimés, le

gouvernement du Québec poursuive l'émancipation du peuple québécois par tous les moyens démocratiques. [...]

Les prochaines élections générales porteront principalement sur la souveraineté du Québec. À cette fin, la souveraineté devra être présentée comme l'instrument essentiel du développement du Québec, tant dans le domaine économique que social et culturel. Un vote pour le Parti québécois signifiera un vote pour la souveraineté du Québec.

## LETTRES AU DEVOIR

### Les Asiatiques du Québec

NOUS AIMERIONS apporter un complément au reportage publié le 4 octobre dernier Le Service à la famille chinoise du Grand Montréal (SPCGM) a été choisi par le gouvernement québécois comme organisme représentatif de la communauté chinoise pour participer au sommet « Québec dans le monde », organisé par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et par le ministère des Relations internationales et du Commerce extérieur, entre autres. Le but principal de ce sommet multisectoriel est d'élargir les relations internationales du Québec afin de promouvoir des échanges économiques et technologiques entre les juridictions et pays différents.

Le SFCGM y participe en tenant compte des conditions particulières de la communauté chinoise du Québec et des développements majeurs en Asie qui exerceraient certes aussi des influences sur notre communauté. Après une consultation laborieuse avec les divers secteurs de notre communauté, nous avons proposé les recommandations suivantes au gouvernement :

— maintenir et promouvoir une communauté chinoise dans une société québécoise plus équilibrée. Les moyens seraient : un climat économique et politique plus sécurisant en favorisant le commerce, l'accès à l'égalité pour les Québécois d'origine chinoise dans nos institutions publiques, une meilleure protection et promotion du quartier chinois à Montréal, et l'humanisation de la Charte de la langue française pour les commerçants, surtout les petites et moyennes entreprises;

— une augmentation des échanges économiques, technologiques et culturels avec les pays du Pacifique et surtout la Chine populaire, dont le milliard d'habitants constitue un marché formidable;

— une politique d'immigration humanitaire afin de faciliter la venue au Québec des personnes membres de la famille directe

(frères et sœurs) qui ont du capital à investir, que ce soit du capital financier ou humain, ou qui vivent dans des conditions sous-humaines.

Bien que le SPCGM soit essentiellement un centre de service sociaux professionnels, la diversité de nos membres ainsi que de notre clientèle, parmi laquelle on trouve un nombre grandissant d'investisseurs immigrants de Hong-Kong, nous a permis de demeurer près de la base et de la multitude d'intérêts au sein de notre communauté. Et comme nous nous situons au sein du quartier chinois de Montréal, dont la survie est continuellement menacée, nous voulons signaler que les membres ordinaires de notre communauté et de la « rue Principale » de notre quartier sont non seulement très intéressés aux développements politiques relatifs à Hong-Kong, mais aussi à toutes les démarches que notre gouvernement entreprendra en ce sens.

— BILL CHAN  
président

— FO NIEMI, t.s.  
membre délégué,  
Service à la famille chinoise  
du Grand Montréal.

Montréal, 31 octobre.

### Le Québec et les relations internationales

J'AI LU avec beaucoup d'intérêt l'article de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), paru dans LE DEVOIR du jeudi 11 octobre sur le sommet « Le Québec dans le monde ». Je félicite l'association pour sa prise de position claire et mesurée sur un dossier complexe, mais combien fondamental pour l'avenir du Québec.

La décision du gouvernement de tenir un sommet sur « Le Québec dans le monde » constitue un précédent et un défi d'envergure tant pour le gouvernement du Québec que pour l'ensemble des intervenants privés.

Ce défi, l'article de l'AQOCI en souligne bien les dimensions principales qui constituent en même temps les objectifs précis que poursuit le sommet :

1) élargir les relations internationales du Québec autant en matière de coopération avec les pays développés et les pays en voie de développement qu'en matière d'échanges économiques internationaux et d'immigration;

2) favoriser la collaboration entre les divers intervenants en facilitant la cohérence dans leur action par une meilleure connaissance des uns et des autres, de leurs priorités et intérêts légitimes, sources de respect mutuel et d'action féconde;

3) sensibiliser la population du Québec au rôle primordial qu'elle doit jouer dans le domaine international en facilitant le plus largement possible sa participation aux activités internationales.

Plusieurs équipes de travail, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement, poursuivent depuis plusieurs mois leurs réflexions à cet égard afin que tous ensemble nous puissions, à la plénière de décembre, discuter des orientations qui guideront notre avenir et des moyens concrets qui en assureront l'accomplissement.

L'article de l'AQOCI devrait inciter d'autres intervenants, qu'ils soient du domaine de la finance, des affaires, du secteur syndical, de la culture et des loisirs, de l'éducation et de la recherche ou de tout autre secteur, à faire connaître l'état actuel de leurs réflexions afin d'enrichir cette vaste consultation de l'ensemble de la société québécoise.

Quant à moi, je suis particulièrement sensible au souhait exprimé par l'AQOCI que tous les participants au sommet participent à l'ensemble des débats qui y auront cours. Il importe, en effet, que les intervenants de différents horizons s'expriment sur les différentes questions relatives au rôle international du Québec.

Je peux assurer ces intervenants, et l'AQOCI en particulier, que nous tenterons de répondre dans la mesure la plus large et la plus cohérente possible aux attentes comme aux désirs de concentration qu'ils auront exprimés, aux assises de mai dernier comme à celles de décembre prochain.

— BERNARD LANDRY  
ministre  
des Relations internationales  
et du Commerce extérieur.

Québec, 31 octobre.

## LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boi-

vin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50\$ par semaine. Le samedi seulement: 75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022.

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120\$ par année; 6 mois 62\$; 3 mois 32\$. À l'étranger: 225\$ par année; 6 mois 115\$; 3 mois 60\$. Édition du samedi 65\$ par année. Poste votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Propositions des centrales GEQ-FTQ-CSN en réponse à celles du ministre Michel Clair

## Pour une réflexion sérieuse, conjointe et efficace sur le régime de négociations du secteur public

## DOCUMENT

Voici le texte intégral de la réponse conjointe adressée le 5 novembre à M. Michel Clair par la Centrale de l'enseignement du Québec, la Fédération des travailleurs du Québec et la Confédération des syndicats nationaux.

LA RÉCENTE LETTRE que vous nous avez adressée a constitué une nouvelle occasion pour la CSN, la CEQ et la FTQ de faire le point sur l'ensemble des dossiers qui nous préoccupent dans le secteur public au Québec.

Les événements des récentes années, de la loi 70 de juin 1982 jusqu'aux propositions de votre gouvernement touchant la mise en place de comités paritaires pour éventuellement fixer les échelles salariales de 1985, nous ont confirmés dans nos convictions à l'effet que la négociation réelle constitue la seule voie acceptable par laquelle peuvent être solutionnés les problèmes de conditions de travail des travailleuses et des travailleurs que nous représentons.

La détérioration manifeste de nos conditions de travail et de la qualité des services publics qui en découle largement nous ont amenés à vous soumettre, au cours des récentes semaines, diverses propositions de réouverture totale ou partielle des décrets.

Toutefois, en s'inspirant notamment du contenu de votre proposition du 11 octobre 1984, les centrales croient maintenant qu'il y a lieu de passer à une approche plus globale et systématique des préoccupations respectives de chacune des parties en cause dans le contexte actuel.

En effet, l'analyse de votre proposition nous révèle que, bien que des points de désaccord significatifs subsistent, des éléments d'ouverture à notre endroit s'y trouvent en nombre suffisant sur les questions de fond pour poursuivre les discussions avec le gouvernement que vous représentez.

Ainsi, les centrales partagent, avec le gouvernement et les citoyens, la préoccupation quant à la recherche de voies permettant de réduire, sinon d'éviter, les déchirements sociaux et les affrontements qui ont marqué parfois les négociations du secteur public. Nous ne croyons pas, cependant, comme semble le retentir le gouvernement, que la cause profonde de ces affrontements réside dans la « forme traditionnelle » des négociations.

De fait, quel que soit le régime de négociations en place, le gouvernement exposera toujours l'ensemble de la société québécoise à des conflits majeurs dans le secteur public s'il maintient des préjugés ouvertement anti-syndicaux à l'endroit des organisations syndicales mandatées pour représenter les travailleuses et les travailleurs à son emploi. La dernière ronde de négociations est sans équivoque à cet égard. Certains passages de votre proposition ne sont guère rassurants en ce sens.

Nous n'avons d'autre choix que de

dénoncer, à nouveau, l'approche méprisante du gouvernement à l'endroit du fonctionnement syndical. Les références aux « écarts milliardaires » et aux « appétits » tiennent davantage de la propagande douteuse du gouvernement, qui a présidé aux dernières négociations, que de l'analyse sérieuse des problèmes réels. Au surplus, nous pouvons certes questionner de quel côté se situaient les appétits en 1982 alors que le gouvernement du Québec a imposé des coupures de salaires de 20 % à plusieurs dizaines de milliers de ses employés et employées dans les trois premiers mois de 1983.

Cette stratégie à coup de « slogans » ne peut que conduire aux actions législatives intempestives et improvisées, aux menaces constantes d'action unilatérale ou de décret et autres éléments de même nature. Dans cette veine, le contenu du discours inaugural du gouvernement Lévesque quant au régime de négociations correspond-il à un changement d'attitude du gouvernement ou à l'amorce d'une mise en scène préparant un nouveau « coup de force » ? Qu'en est-il de la conclusion de votre lettre du 11 octobre dernier ?

Quoi qu'il en soit, tout débat sérieux sur le régime de négociations doit nous amener à remonter aux vraies causes des problèmes. Et conséquemment, nous sommes disposés à discuter des améliorations possibles et souhaitables pour corriger les problèmes identifiés.

Par ailleurs, nous avons manifesté une volonté très nette de nous asseoir à une table de négociation pour régler les problèmes concrets que vivent les travailleuses et les travailleurs du secteur public. Par le passé, nous avons tenté d'entreprendre des discussions concernant certains contenus, cherchant à éviter les accumulations de problèmes. Nos interventions n'ont pas souvent été bien accueillies. A-t-il été possible, par le passé, de convenir de solutions négociées en cours d'application de conventions dans le réseau des affaires sociales ? Aujourd'hui, nous accueillons positivement l'ouverture que le gouvernement fait à la négociation de nos conditions de travail.

Nous sommes donc disposés à vous transmettre un ensemble de propositions déterminant un cadre de travail à partir duquel pourront s'engager des échanges sérieux et systématiques sur nos conditions de travail et sur le régime de négociations.

I. Le gouvernement nous a fait part de ses préoccupations sur le régime de négociations et soumis quelques principes qu'il voudrait nous voir accepter.

## Les centrales :

A. Constatent que le gouvernement reconnaît maintenant qu'il ne saurait y avoir de négociation véritable sans que la masse salariale soit elle-même négociable. Il rejoint ainsi une position que nous avons toujours exprimée avec vigueur. Sur cette base, nous sommes prêts à examiner certains mécanismes susceptibles de rendre cette négociation plus efficace, notamment en mettant à la dis-

position des parties des données de base. Qu'il soit acquis, cependant, que nous ne saurions nous engager aveuglément dans un corridor restreint qui viserait à pré-déterminer des formules plus ou moins automatiques d'alignement des salaires ou à réduire le champ des analyses ou comparaisons. Quelle que soit la qualité de la documentation et des études, elles demeureront d'une valeur relative et soumise à l'appréciation des parties en négociation.

B. Constatent également le maintien du droit de grève. C'est pour nous un droit fondamental des tra-

vaillantes et des travailleurs qui ne saurait être mis en cause. Nous avons toujours affirmé que ce droit peut se concilier avec les droits du public. Nous avons toujours affirmé le droit du public à des services essentiels, et nous sommes disposés à réexaminer cette question à la lumière des expériences vécues dans le réseau de la santé, et des principes suivants : un mécanisme de détermination des services essentiels qui situe la responsabilité de celles et ceux qui les assurent, le tout inspiré des conclusions du rapport unanime du Conseil sur le maintien des services de santé et des services sociaux déposé en juin 1980.

C. Constatent que le gouvernement se montre favorable maintenant à certaines formules de médiation. Faut-il rappeler que, par le passé, nous avons à quelques reprises formulé des propositions permettant l'intervention d'un tiers. Nous pourrions envisager la mise en place d'une médiation, qui s'engagerait à la demande de l'une ou l'autre des parties. Des échanges entre nous

pourraient déboucher sur l'exploration de formules intéressantes et conformes aux exigences d'une négociation.

D. Constatent enfin que le gouvernement se dit prêt à engager un débat sur les matières qui pourraient être l'objet de décentralisation au chapitre de l'organisation du travail. Nous croyons que la négociation doit demeurer d'une manière générale au niveau national. Les objectifs atteints dans un tel cadre de négociation demeurent toujours valables pour les parties syndicales et patronales impliquées et face à l'ensemble

de notre régime de négociations relève de la commission consultative sur le Travail ou d'une commission équivalente, ou encore soit conduite sous l'autorité du CCTM. Toutes ces propositions ont été rejetées par le gouvernement.

III. Le contexte ayant évolué, des cadres de discussions crédibles apparaissent maintenant possibles, les centrales CSN-FTQ-CEQ vous soumettent la proposition de démarche suivante :

a) Nous proposons au gouvernement de mener en parallèle la renégociation des conditions de travail

■ des conditions de négociations propres à respecter les particularités des groupes;

■ de la pertinence de mettre en place certains groupes de travail.

II) Au plus tard le 31 décembre 1984, les centrales feront connaître la liste des sujets sur lesquels porteront les négociations des conditions de travail.

III) Sur le régime :  
Les centrales et le gouvernement conviendront de la mise en place d'un groupe formé de représentants et de représentants des centrales et du gouvernement, dont le mandat serait d'étudier en priorité les aspects suivants du régime de négociations et de tenter de dégager, au nom des mandataires respectifs, des idées représentatives et des idées représentatives, les consensus possibles sur :

■ les conditions entourant la négociation des questions salariales et de la masse monétaire;

■ les paliers de négociation;

■ la médiation ou l'intervention de tiers;

■ la nécessité de parfaire certains mécanismes entourant les services essentiels;

■ le droit des syndicats à l'information;

■ certains autres mécanismes, l'inclusion de groupes additionnels à la loi 55.

d) Nous pensons que la négociation comme telle, portant sur la prochaine convention, pourrait s'amorcer le plus tôt possible après le retour des Fêtes.

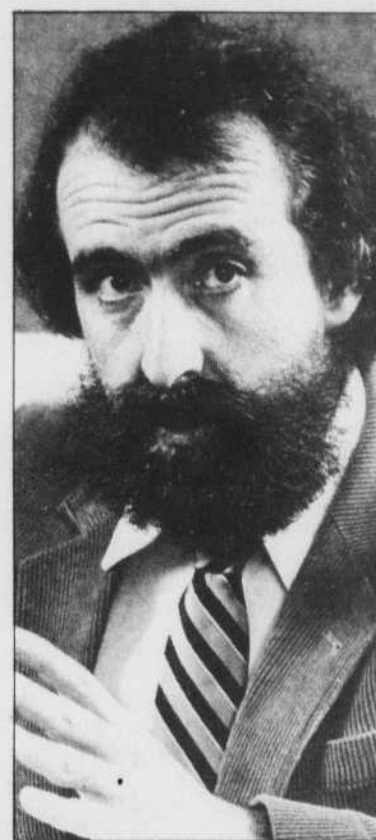
La partie syndicale, au présent protocole, procédera alors aux dépôts de projets de conventions collectives pour une durée de deux ans, soit 1985 et 1986.

Ces projets de conventions collectives porteront uniquement sur des priorités de négociations, c'est-à-dire sur un nombre limité de sujets de négociations.

e) Le protocole couvrirait la période qui va de sa signature, que nous tenterons de réaliser d'ici le 31 décembre 1984, jusqu'au 31 mars 1985. À ce moment, à défaut d'entente soit sur le régime de négociations ou sur le contenu des conventions collectives, ou à défaut d'avoir convenu entre les parties des modalités entourant la poursuite des échanges à compter de cette date, chaque partie conserve ses droits et obligations en vertu des lois 55 et 59, à compter du 1er avril 1985, relativement à l'expiration des décrets-conventions dont l'échéance est le 31 décembre 1985.

Ces propositions, si elles étaient acceptées par le gouvernement, seraient l'occasion d'améliorer les relations patronales-gouvernementales-syndicales dans notre secteur en s'attaquant aux problèmes soulevés par les décrets et en nous donnant la chance de réfléchir sérieusement, conjointement et efficacement sur le régime de négociations du secteur public. C'est la voie que nous proposons, celle qui, à notre avis donne les meilleures garanties vers la recherche de voies nouvelles.

Nous souhaitons que le gouvernement accueille positivement cet effort des centrales.



MM. Louis Laberge (FTQ), Yvon Charbonneau (CEQ) et Gérard Larose (CSN) : une « propagande douteuse ». (Photos : Jacques Grenier/LE DEVOIR et PC)

vaillantes et des travailleurs qui ne saurait être mis en cause. Nous avons toujours affirmé que ce droit peut se concilier avec les droits du public. Nous avons toujours affirmé le droit du public à des services essentiels, et nous sommes disposés à réexaminer cette question à la lumière des expériences vécues dans le réseau de la santé, et des principes suivants : un mécanisme de détermination des services essentiels qui situe la responsabilité de celles et ceux qui les assurent, le tout inspiré des conclusions du rapport unanime du Conseil sur le maintien des services de santé et des services sociaux déposé en juin 1980.

C. Constatent que le gouvernement se montre favorable maintenant à certaines formules de médiation. Faut-il rappeler que, par le passé, nous avons à quelques reprises formulé des propositions permettant l'intervention d'un tiers. Nous pourrions envisager la mise en place d'une médiation, qui s'engagerait à la demande de l'une ou l'autre des parties. Des échanges entre nous

pourraient déboucher sur l'exploration de formules intéressantes et conformes aux exigences d'une négociation.

D. Constatent enfin que le gouvernement se dit prêt à engager un débat sur les matières qui pourraient être l'objet de décentralisation au chapitre de l'organisation du travail. Nous croyons que la négociation doit demeurer d'une manière générale au niveau national. Les objectifs atteints dans un tel cadre de négociation demeurent toujours valables pour les parties syndicales et patronales impliquées et face à l'ensemble

de notre régime de négociations relève de la commission consultative sur le Travail ou d'une commission équivalente, ou encore soit conduite sous l'autorité du CCTM. Toutes ces propositions ont été rejetées par le gouvernement.

III. Le contexte ayant évolué, des cadres de discussions crédibles apparaissent maintenant possibles, les centrales CSN-FTQ-CEQ vous soumettent la proposition de démarche suivante :

a) Nous proposons au gouvernement de mener en parallèle la renégociation des conditions de travail

■ des conditions de négociations propres à respecter les particularités des groupes;

■ de la pertinence de mettre en place certains groupes de travail.

## LA CROISÉE DES CHEMINS

## II — Il nous faut établir notre politique industrielle et la financer par nos propres moyens

## DOCUMENT

CAMILLE LAURIN

NOS HUIT ANNÉES de gouvernement nous ont mieux appris la nature et l'ampleur de nos besoins, nous ont mieux fait voir les solutions concrètes et réalistes qu'il convient de leur apporter, la limite et l'insuffisance de nos moyens actuels que nous avons pourtant utilisés au maximum, de même que les entraves qu'opposent à notre développement les politiques fédérales des dernières années. Il faut donc ajouter aux revendications de nos prédécesseurs des exigences qui touchent des domaines encore plus importants, tels que politique de plein-emploi, politique industrielle, politique agricole, politique des pêcheries, politique des transports, etc. Nous y reviendrons plus loin, en détail, pour en montrer les raisons, l'inéluctable nécessité et les profits qui en résulteront pour les Québécois. Est-ce à dire que pareil programme électoral sera endossé par les Québécois ?

On ne peut l'assurer, tellement les motivations des électeurs sont complexes, multiples et imprévisibles. L'électeur juge les actes posés et les politiques du mandat qui vient de s'écouler. Il peut faire porter à son gouvernement la responsabilité d'une crise qu'il a pourtant bien gérée. Il peut aussi exprimer par son vote ses frustrations, désillusions et rancunes. Ce qui est clair cependant, c'est que le gouvernement devra définir clairement les enjeux, établir les tenants et aboutissants de ses engagements, informer, discuter et convaincre. Ce qui est clair aussi, c'est qu'une défaite électorale ne constituerait pas un recul pour le peuple québécois. Un peuple ne se dit jamais non. Il avance à son rythme, selon ses humeurs et son jugement,

au gré de la conjoncture, en visant toujours l'objectif qui correspond à ses aspirations et besoins profonds, en alternant replis et bonds successifs. C'est justement parce qu'il est souverain et engagé dans son devenir que le Parti québécois doit lui présenter la meilleure option possible avec un zèle, une clarté et une force de conviction qui ne laissent rien à désirer. De toute façon, si le peuple a à choisir entre un Parti québécois, récemment converti au néofédéralisme, et un véritable parti fédéraliste, il optera sûrement pour l'authenticité et choisira le Parti libéral, aidé en cela par celui-ci qui nous taxera d'opportunisme, d'hypocrisie et de crypto-séparatisme. Il y a là un problème de crédibilité qui ne peut se solder qu'à notre désavantage.

## Des mandats nouveaux

Si, au contraire, comme cela est souhaitable et possible, l'électorat endosse les engagements précis et concrets du Parti québécois en matière de politique de plein-emploi, sécurité du revenu, programme de sécurité sociale, politique d'exportation et d'ouverture au monde, politique agricole, politique des pêcheries, politique de transports, etc., le gouvernement pourra se retourner vers le gouvernement fédéral en faisant état de mandats précis qu'il a reçus de la population. Fort de cet appui, il pourra exiger, au nom du Québec, non seulement le transfert de ces responsabilités mais aussi celui des ressources et pouvoirs qui, seuls, peuvent lui permettre de les assumer. La souveraineté dans ces domaines apparaîtra alors pour ce qu'elle est, c'est-à-dire l'outil, le moyen, l'instrument indispensable à la concrétisation et à l'application de ces politiques, pour le plus grand profit des Québécois.

Il n'est pas possible ni indiqué d'al-

ler plus loin pour le moment. Il appartiendra en effet au gouvernement et au parti de préparer en temps et lieu le programme et les engagements électoraux, de les expliciter et de les argumenter.

Il est cependant quelques évidences qui nous indiquent la voie à suivre. La réalité économique s'est profondément renouvelée au cours des dernières années et il faut y ajuster notre discours et notre action politique. Il faut mieux connaître cette réalité si nous voulons, par exemple, l'infléchir vers l'objectif du plein-emploi. Les coûts économiques et sociaux d'un chômage à 11 % sont en effet devenus dangereux et intolérables. Les mesures déjà prises par le Québec ont déjà connu un certain succès : plan Biron, action de la SDI, plan de relance, virage technologique, stages en entreprise, travaux communautaires, rattrapage scolaire, garantie de prêts, etc. Mais nous savons déjà qu'il faut faire plus et aller plus loin, si nous voulons atteindre plus rapidement l'objectif du plein-emploi. S'il est vrai qu'il faut créer la richesse avant de la partager, il nous faut établir nous-mêmes notre politique industrielle et la financer par nos propres moyens.

Pour la pétrochimie, comme pour l'automobile, comme pour l'électronique, nous n'aurions plus à compter sur l'accord et les subventions des agences et organismes centraux, qui peuvent décider par exemple que l'automobile appartient à l'Ontario, la pétrochimie à l'Ouest et les pêcheries à l'Est. L'on pourrait aussi envisager pour Soquip un rôle accru, par exemple, en lui permettant, comme pour l'électricité, d'accorder des taux inférieurs aux entreprises qui s'établissent ou se développent au Québec. Un contrôle complet de la taxation des personnes et des entreprises s'avérerait de même très avantageux pour l'incitation au tra-

vail, l'augmentation de la productivité et la promotion industrielle. Dans une société en pleine mutation technologique, il importe également de pouvoir orienter la main-d'œuvre vers les secteurs en demande et de la former ou recycler en conséquence.

Il devient non moins important d'harmoniser nos programmes de création d'emplois avec les programmes d'assurance-chômage et d'assistance sociale. Nous pourrions ainsi lever des entraves qui réduisent la portée et le succès des politiques que nous avons mises en oeuvre. Il ne faudrait pas oublier non plus le système bancaire. Certaines banques ont refusé leur concours à Corvée-Habitation, en s'appuyant sur les lois fédérales et la nécessité d'une politique uniforme à l'échelle pancanadienne. Il paraît nécessaire en l'occurrence de faire servir au maximum les énormes pouvoirs et actifs bancaires au développement économique du Québec.

C'est dans le même esprit et pour les mêmes raisons qu'il nous faut développer nos politiques d'exportation et d'ouverture sur le monde. Le Québec est une société riche, industrialisée, qui doit exporter 40 % de sa production. Or la compétition et la concurrence internationale seront toujours plus vives et acharnées. Il nous faut donc prendre encore plus le virage technologique, augmenter notre productivité, mais aussi développer en toute liberté nos échanges internationaux et les appuyer sur les agences et organismes financiers appropriés.

La Caisse de dépôts et la SDI s'avèrent à cet égard insuffisantes, aussi bien sur le plan des pouvoirs que des ressources. Il nous faut l'équivalent de la Société fédérale d'expansion des exportations, qui puisse abondamment et au besoin dans les coffres d'une banque cen-

trale et nationale. On éviterait ainsi de se faire souffler des contrats planétaires qui vont à l'Ontario ou ailleurs, au nom d'une répartition nationale des vocations régionales qui ne favorise que rarement le Québec. Celui-ci possède déjà une expertise reconnue dans des domaines aussi importants que le matériel de transport, l'électricité, l'électronique, l'aéronautique, etc. Nos grandes entreprises tant manufacturières que d'ingénierie-conseil ont un besoin majeur de ce genre d'appui pour se positionner sur l'échiquier mondial, se renforcer et multiplier en conséquence les emplois. Du même coup, l'État québécois pourrait conditionner son appui à l'obtention de certains engagements touchant le contenu et la localisation, ce qui se traduirait également par une augmentation des emplois.

Dans un domaine connexe mais intimement relié au précédent, il nous faut aussi l'équivalent d'un organisme politique fédéral tel que l'ACDI, qui transige directement avec les gouvernements, multiplie les missions dans tous les pays en voie de développement, fait connaître nos expertises et points d'excellence, accorde les lignes de crédit et passe ensuite des contrats aux firmes locales. Il nous faut enfin le pouvoir de créer au Québec un centre bancaire international, sorte de zone franche où se transigent, sans taxation, les grands projets d'investissement ou la mise sur pied de consortiums internationaux. Ottawa a, jusqu'ici, refusé son accord, poussée probablement en cela par Toronto qui n'est pas encore prête à organiser le sien et prétend pourtant l'obtenir en exclusivité. Il reste qu'un pareil centre bancaire international pourrait constituer pour le Québec un lieu d'attraction important en même temps qu'un puissant instrument de développement.

L'on pourrait aligner des réflexions analogues sur d'autres projets dont la nécessité pour le Québec est non moins évidente. Sur le plan de la sécurité du revenu, il serait extrêmement avantageux pour les Québécois de bonifier notre régime de rentes, d'y intégrer les programmes fédéraux d'assistance-veillesse et de supplément du revenu garanti, d'établir nos propres comptes enregistrés ou régimes d'épargne-retraite et le niveau des contributions que pourraient y inscrire les citoyens en bénéficiant d'exemptions fiscales. Il y aurait lieu également de développer une politique des transports qui réduirait les inégalités actuelles et les chances de développement entre l'Ontario et le Québec. Cette politique toucherait également le domaine de l'agriculture et nous éviterait les injustices actuelles du régime fédéral à l'endroit du Québec en ce qui touche le transport des grains de provende (Nid-de-Corbeau), des pommes de terre (Nouveau-Brunswick) et des produits de la mer (Est du Canada).

Dans le domaine des pêcheries, il importe de parachever le plan d'établissement en cours en rapatriant au Québec l'émission des permis, les pouvoirs de contingentement et la juridiction sur les zones de prise.

La réalisation de ces divers projets s'avère on ne peut plus essentielle pour le développement économique et social du Québec. Il y faudra cependant des moyens que nous ne possédons pas actuellement. Les citoyens québécois doivent mandater leur gouvernement pour qu'il aille les chercher, car il y va de leur bien-être, de leur progrès, de leur prospérité. La seule autre alternative s'appelle stagnation et recul. Le peuple québécois ne saurait s'en satisfaire et il devrait donc la refuser.

FIN

## SUITES DE LA PREMIERE PAGE

### ◆ Mode de scrutin

une formule qui va rejoindre plusieurs des préoccupations, ajoute le ministre responsable : le rapport électeur-élu, par exemple; l'expression du suffrage populaire doit se traduire presque intégralement, à mon sens, dans le pourcentage des sièges ici à l'Assemblée nationale. C'est dans ce sens-là que nous travaillons et nous vous ferons une proposition en temps utile », dit M. Duhaime, invitant les libéraux à mettre fin à leur « blocage systématique ». Il conclut : « Je vous donne rendez-vous pour très bientôt. »

Depuis plusieurs jours, le ministre n'a pas daigné répondre aux questions du DEVOIR à ce sujet. Mais le journal a appris que le ministre a associé à sa démarche les députés intéressés au sujet. Il leur a soumis pour étude, selon un député péquiste, un scénario qu'il qualifie d'étonnant, d'intéressant, extraordinaire même. Le projet fait place à un mode de représentation proportionnelle, dont les modalités restent à déterminer, mais il y aurait deux sortes de députés : les uns élus selon le mode actuel, dit majoritaire uninominal à un tour, les autres selon la représentation proportionnelle compensatoire.

S'il se réalise, le projet aurait un double avantage : concrétiser une réforme qui est dans le programme des péquistes et des libéraux depuis des années ; permettre de se faire dire un OUI référendaire et d'ainsi sauver ses meubles électoraux, grâce à l'apport de la proportionnelle. Pour y arriver, le gouvernement aurait recours à la nouvelle loi sur la consultation populaire, dont il profiterait également pour ajuster le Parlement aux réalités de l'heure.

C'est là qu'intervient le suffrage universel pour l'élection du premier ministre, de la même manière que le PQ élira son prochain chef, après le départ de M. Lévesque.

M. Duhaime a dit qu'il était personnellement favorable à cette formule, devant ses électeurs de Shawinigan, récemment. Il y voit le prolongement logique de la prise de position du PQ pour l'élection de son chef. Il estime que les Québécois ont l'âme républicaine. « Je crois possible que le Québec puisse un jour élire son chef au suffrage universel en plus de voter pour des députés. » Le ministre a manifestement carte blanche pour aller le plus loin possible dans cette direction. Cela pourrait embêter les libéraux, qui ont réitéré hier encore qu'il n'est nullement question de réforme quant à eux.

Quant au projet de réforme sur la consultation populaire, il vise à reconnaître aux électeurs et aux parlementaires le droit d'initier un référendum. A l'heure actuelle, seul le gouvernement peut le faire. De plus, le gouvernement pourrait soumettre au vote populaire une question de portée générale ou spécifique ou un projet de loi, sans être soumis à l'approbation préalable de l'Assemblée. C'est précisément le cas du projet de réforme du mode de scrutin.

Concernant l'initiative parlementaire, les commissions parlementaires seraient autorisées à soumettre à l'Assemblée une motion de consultation populaire sur un projet de loi à l'étude ou sur une question de portée générale; une motion en ce sens devrait être adoptée par une majorité des deux-tiers des députés.

Quant à la tenue d'un référendum à l'initiative populaire, elle serait soumise aux conditions suivantes :

- une pétition précisant l'objet de la demande et signée par 1.000 électeurs est transmise au directeur général des élections (DGE);
- la pétition validée et autorisée par le DGE doit recueillir 250.000 signatures d'électeurs provenant d'au moins trois régions administratives;
- les 250.000 signatures doivent être recueillies dans un délai de 180 jours;
- les référendums d'initiative populaire seraient tenus durant une période annuelle fixe.

D'autre part, il serait possible de tenir simultanément une consultation populaire et une élection. Le projet à l'étude maintient la formule des comités nationaux restreints au nombre d'Options en présence et ayant l'exclusivité de dépenser et d'obtenir à cette fin du financement; mais il suggère d'évaluer la possibilité de donner à d'autres comités la liberté de dépenser, avec divulgation des sources et plafond de dépenses, sans toutefois recevoir l'aide de l'Etat. Le contrôle et le plafonnement des dépenses référendaires seraient maintenus. Diverses mesures sont prévues pour réduire sensiblement le coût d'un référendum. Par exem-

ple, le référendum de mai 1980 a coûté \$21 millions au Trésor public. En abolissant la révision des listes électorales, il serait possible de réduire d'au moins \$7 millions ces coûts. La réduction de la participation financière de l'Etat auprès des comités nationaux (\$3,5 millions en 1980) permettrait d'autres économies.

De façon générale, le projet allège et modifie la loi de 1978, afin d'en faciliter l'usage; il propose un élargissement de la notion de consultation populaire, en faisant un instrument de démocratie directe et permettant de débouler une situation, grâce à une réponse claire, positive ou négative, de la population sur une question précise. C'est précisément le cas de la réforme du mode de scrutin.

La double réforme compléterait l'ambitieux programme péquiste; remettre l'électeur au centre de tout le processus démocratique. Cet objectif avait été mis en veilleuse pour placer le gouvernement, et lui seul, au cœur du processus référendaire. Il estime le moment venu, avant la fin de son deuxième mandat, de revoir l'ensemble du processus pour redonner à l'électeur la place de choix qui lui revient.

Pallier privilégié d'intervention et de décision, le gouvernement veut utiliser cet instrument de démocratie directe qu'est le référendum sans les contraintes que lui impose la loi actuelle en assujettissant l'ensemble du référendum à la procédure parlementaire.

L'on songe même à des référendums sur une base locale ou régionale, à l'introduction des municipalités régionales de comté (MRC) dans le processus de la consultation populaire, leur confiant la responsabilité de tenir à jour les listes d'électeurs.

Le projet reconnaît qu'un référendum n'a pas un pouvoir législatif direct et n'a qu'un caractère consultatif. Mais sa valeur politique est énorme: la première loi de la vie politique, en démocratie, est celle de la majorité clairement exprimée. De plus, un gouvernement peut s'engager explicitement à accepter le résultat d'un référendum.

### ◆ Radio-Canada

terminé les discussions à cet égard. Selon les indications données hier par M. Masse, Radio-Canada doit soumettre son programme de compressions le 30 novembre.

L'étude sur Radio-Canada se fera en collaboration avec les dirigeants de cette société, indique-t-on dans le communiqué. Il semble toutefois que le mot « collaboration » signifie dans ce cas qu'il y aura des discussions. Le ministre des Communications a déjà des études en main et M. Masse a l'intention de recourir à un groupe de trois experts qu'il vient de constituer pour le conseiller sur Radio-Canada.

La décision du gouvernement conservateur de revoir le rôle de Radio-Canada n'est pas surprenante. Le Parti conservateur a toujours été critique de l'administration de la société. Pendant la campagne électorale, David Crombie, aujourd'hui ministre des Affaires indiennes, avait déclaré: « Radio-Canada a besoin de plus de programmes. Pas de nouveaux vice-présidents. Plus d'argent pour le talent, moins pour les forêts de mémos pour s'excuser du gaspillage inexcusable dénoncé par le Vérificateur général du Canada. »

Le fait que M. Masse s'entoure d'un groupe d'experts pour le conseiller confirme l'existence d'une certaine méfiance à l'endroit de la direction de Radio-Canada. Le premier mandat confié à ces experts consiste à mener des consultations avec la direction de Radio-Canada quant aux compressions qui seront effectuées.

Radio-Canada a déjà en main son programme de restrictions budgétaires, ayant prévu qu'on en viendrait là tôt ou tard. Ces trois experts, MM. Tom Gould, Paul Audley et Jean Paquin, ont pour mission en quelque sorte d'empêcher Radio-Canada de jouer le jeu classique consistant à procéder à des compressions choisies spécifiquement pour susciter des réactions négatives de la part du public. M. Masse insiste pour que les compressions portent d'abord sur les activités d'administration et ne nuisent pas au développement d'artistes et de producteurs canadiens.

M. Masse indiquait hier que Radio-Canada aurait certains choix à faire. Un de ces choix serait par exemple l'abandon définitif de son projet de deuxième chaîne qui aurait servi à la reprise d'émissions et à la diffusion de films. Une partie des compressions se trouve par ailleurs dans l'application des recommandations du Vérificateur général, Kenneth Dye, qui l'an dernier a procédé à une vérification intégrée de Radio-Canada.

Dans ce rapport remis à Radio-Canada en mai dernier, M. Dye fait 64

recommandations pour améliorer l'organisation et la direction des réseaux de radio et de télévision. Parmi une série de constatations peu élogieuses pour la direction de Radio-Canada, le Vérificateur général notait:

■ l'absence presque totale de planification stratégique qu'il qualifiait de « grande lacune », ce qui a pu engendrer des conséquences à tous les niveaux: orientations d'avenir, financement, relation de travail, etc. Par exemple, Radio-Canada n'avait pas ces dernières de plan de financement correspondant à des hypothèses réalistes des ressources gouvernementales.

■ l'absence de procédé rendant les directeurs de service responsables de la qualité et des coûts des programmes et l'absence de méthodes de gestion favorisant l'efficacité et la productivité.

■ l'absence de critères mesurant le succès de la programmation et l'absence de précision des auditoires visés.

■ une gestion des ressources humaines médiocre réalisée sans stratégie ni plans opérationnels. Les pratiques relatives à la gestion des relations de travail, le plan de carrière, la santé et la sécurité au travail manquaient de cohérence.

Le Vérificateur général notait par ailleurs que Radio-Canada sous-utilisait ses techniciens qui étaient payés à ne rien faire dans au moins 10 % du temps de travail. Il soulignait l'absence de contrôle sur le temps supplémentaire alors qu'un nombre significatif d'employés faisait plus en temps supplémentaire que leur salaire de base. Plus de 2.000 employés avaient touché entre \$5.000 et \$40.000 de temps supplémentaire en 1983 alors trois personnes avaient touché plus de \$40.000. Dans deux émissions analysées, The Journal et la série Empire, les budgets furent défectueux en raison d'une prévision de coûts défectueuse.

Dans ses commentaires au rapport, le président de Radio-Canada avait accepté la majeure partie des recommandations de M. Dye. Dans certains cas, il disait avoir commencé déjà à les implanter depuis sa nomination à ce poste.

### ◆ Trudeau

Il a également refusé de commenter les premières semaines du nouveau gouvernement conservateur, affirmant qu'il ne suivait pas avec assiduité les nouvelles et qu'il était « trop tôt pour porter un jugement ».

« Il est en pleine lune de miel. Ne perdez pas votre temps en essayant de gâcher son plaisir. Laissez-le agir, puis démolissez-le s'il agit mal. »

M. Trudeau a été interviewé à Washington après avoir reçu un prix de \$50.000 de la Fondation pour la paix Albert-Einstein à la suite de sa mission de paix.

Elaborant sur ce qu'il avait déclaré mardi en acceptant le prix, l'ancien premier ministre a déclaré que le président Reagan devrait porter « une grande partie du blâme » dans l'efficacité de l'Otan et que les questions d'importance sont laissées aux bureaucrates plutôt qu'aux dirigeants politiques.

« Mais pourquoi tout remettre sur lui? Nous sommes tous membres de l'Alliance et je pense que c'est la faute des autres si le pouvoir est laissé au leader principal. »

M. Trudeau a laissé entendre que s'il n'avait pas réussi à convaincre Reagan au cours de sa mission de paix, un front commun des alliés pourrait avoir plus de chance.

« Je considère maintenant que le véritable véhicule est l'Otan. Nous en sommes tous membres. Nous pouvons l'utiliser pour créer une pression sur les leaders pour qu'ils soient capables de discuter de la question de la paix plutôt que de simplement présenter leur budget militaire et se dire, « Nous sommes bons, nous soutenons l'Otan parce que nous dépendons de milliards supplémentaires pour l'aider. »

« C'est très bien, mais combien de milliards sont dépensés pour construire la paix? Ma réponse est: pas un seul. »

À Ottawa, M. Turner a refusé, hier, de répondre à la question que lui a administrée son prédécesseur Pierre Trudeau en affirmant qu'il aurait pu conserver le pouvoir à son parti.

Au « je crois que j'aurais pu gagner ces élections » de M. Trudeau, M. Turner a répondu hier: « On ne le saura jamais, je ne suis pas prophète et je n'ai pas de boule de cristal. »

M. Turner s'est défendu d'avoir tenté de faire de son prédécesseur le bouc émissaire de la déconfiture libérale. « Je n'en ai jamais fait un bouc émissaire », a-t-il soutenu. Selon lui, la remontée des conservateurs dans les sondages, même après l'élection n'est pas surprenante. « Après l'extraordinaire mandat qu'ils ont reçu à l'élection il est normal que cela continue », a-t-il expliqué.

Les remarques de M. Trudeau ont soulevé des répliques plus cinglantes toutefois du député libéral de Sherbrooke, M. Jean Lapierre. Il a comparé M. Trudeau aux « spectateurs de galeries » qui auraient toujours fait mieux que ceux qui sont sur le terrain.

« Il a regardé l'élection passer et dit maintenant j'aurais fait ceci ou cela. Il aurait été agréable d'avoir ses conseils au bon moment », a lancé M. Lapierre.

Comparant M. Trudeau à un géant d'étrange, le jeune député a souligné qu'il y avait plusieurs libéraux, que j'appelle des spectateurs de galeries, qui soutiennent qu'ils auraient fait mieux. »

« Tout le monde peut prétendre qu'il aurait gagné s'il s'était présenté, mais avec des si on va à Paris », a-t-il ajouté, « mais les sondages au moment où M. Trudeau était chef étaient assez évidents pour prédire le résultat », a-t-il ajouté.

De l'avis du responsable de la campagne libérale au Québec, qui a vu le nombre des députés passer de 74 à 17, M. André Ouellet, de tels propos ne soulèveront pas de zizanie au

sein du parti. « Je pense qu'il (M. Trudeau) demeurera un libéral actif dans l'avenir », a-t-il dit.

### ◆ Les SCI

immigrants sont autonomes, a-t-il conclu. C'est aux personnes concernées de répondre de leurs actes ».

Par la voix de son directeur des relations de presse, M. l'abbé André Lamoureux, l'Archevêché de Montréal a fait savoir, hier après-midi, que les autorités ecclésiastiques « réservaient leurs commentaires pour plus tard, après une étude de la question ».

Le porte-parole a indiqué que les autorités avaient pris connaissance des révélations du DEVOIR et étudiaient « les moyens de secourir l'organisme ».

« Bien que cet organisme soit autonome et indépendant de l'Archevêché et ne relève pas directement de l'Eglise de Montréal, nous a déclaré l'abbé Lamoureux, il reste que deux membres du conseil d'administration occupent chez nous de hautes fonctions ».

Outre l'abbé Mario Paquette qui agit à titre de vicaire épiscopal, il s'agit de l'abbé Robert Beaupré qui occupe les fonctions d'adjoint du coordonnateur général de la pastorale et des questions sociales.

« Ces deux personnes oeuvraient à titre personnel, a conclu le porte-parole. Nous sommes très soucieux de connaître les différents aspects de l'affaire et d'étudier les mesures qui pourraient s'imposer ».

Du côté du ministère fédéral de l'Emploi et de l'Immigration qui a versé pour plus de \$300.000 en subventions aux Services catholiques pour immigrants depuis six ans, on procédait, hier, à certaines vérifications. Le ministère fera connaître aujourd'hui sa position.

Au niveau provincial, le bureau de la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Louise Harel, a tenu à rappeler que l'organisme n'avait reçu que deux subventions totalisant moins de \$19.000 au cours des deux dernières années.

« Nous allons examiner l'état actuel de nos relations avec les SCI pour adopter une ligne de conduite », nous a confié un porte-parole du cabinet de Mme Harel.

Le Centre des services sociaux du Montréal-métropolitain qui subventionne le séjour des réfugiés au centre d'accueil MATRI, géré par les SCI, n'a pas daigné commenter l'affaire. La direction des communications était en réunion, hier, tout l'après-midi.

### ◆ CTCUM

de transport avait fait savoir jeudi après-midi qu'elle acceptait le rapport de médiation et qu'elle prendrait toutes les mesures nécessaires pour que le service régulier reprenne le plus rapidement possible, mais le président du syndicat, M. Jim Flynn a déclaré que ses commentants désiraient obtenir avant un protocole de retour au travail.

Après l'assemblée, il a déclaré aux reporters que les négociations sur le protocole de retour au travail ne débuteraient que vendredi et que les services essentiels seraient maintenus tant qu'une entente sur ce protocole n'aura pas été dûment signée.

« Si nous ne pouvons en venir à une entente sur le protocole de retour au travail vendredi, il n'y aura pas de service en fin de semaine », a maintenu M. Flynn.

Cependant, selon un adjoint du ministre du Travail Raynald Fréchette, on a demandé à la CTCUM et au syndicat de se rencontrer la nuit dernière en vue de conclure un protocole de retour au travail afin que le service soit rétabli dès aujourd'hui.

Avant le début de l'assemblée, hier, M. Flynn avait maintenu que les employés en grève avaient obtenu ce qu'ils désiraient c'est-à-dire de meilleures conditions de travail.

M. Flynn devait préciser que le rapport de médiation prévoyait une réduction d'une demi-heure de travail par semaine, qui compte 40 heures.

Les syndiqués, qui étaient sans contrat de travail depuis le 11 janvier, désiraient obtenir une réduction de deux heures et demie par semaine, la fin des horaires brisés les fins de semaine et une réduction de la période d'attente entre leurs périodes de travail quotidiennes.

Le ministre du Travail Raynald Fréchette s'est dit « fort heureux » hier du règlement du conflit à la CTCUM. Bien que le protocole de retour au travail n'ait pas encore été signé, le ministre s'est dit confiant de voir les parties s'entendre à ce sujet d'ici ce matin.

« On s'est organisé pour que les parties soient en contact direct et constant toute la nuit. On espère que le protocole de retour au travail sera signé cette nuit. Le travail devrait reprendre progressivement durant la journée de vendredi », a affirmé la nuit dernière le ministre Fréchette.

Le ministre serait personnellement intervenu auprès des deux parties pour s'assurer que la négociation concernant le protocole de retour au travail soit complétée par les deux parties dans les plus brefs délais. A minuit hier, il s'attendait à ce que le document soit signé durant la nuit de jeudi à vendredi ou tôt vendredi.

Interrogé par les journalistes après que l'assemblée générale de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro eut accepté le rapport du conseil de médiation, le ministre a indiqué que « lorsque le dialogue est amorcé entre des parties de bonne foi et qu'elles reçoivent l'aide des personnes compétentes, un règlement qui apparaissait impossible au début devient possible ».

Le ministre mise encore sur cette bonne foi pour espérer que les parties signent le protocole de retour au travail. « J'aurais préféré que ce soit fait avant l'assemblée

## Taxi: Québec prépare un règlement contre la discrimination raciale

ANGÈLE DAGENAI

Le ministère de la Justice travaille à la préparation d'un règlement contre la discrimination raciale dans l'industrie du taxi, a indiqué hier à l'Assemblée nationale le ministre Pierre-Marc Johnson, tandis que le ministère des Transports prépare une vaste consultation débutant le mois prochain parmi tous les intervenants de ce secteur (artisans, municipalités, ligues, etc.) pour « simplifier » la réglementation dans le taxi.

Interrogé lors de la période de questions par le député de D'Arcy-McGee, M. Herbert Marx qui prétend que ce règlement est attendu depuis au moins deux ans, le ministre de la Justice a reconnu qu'il n'avait pas pris connaissance dans le détail du rapport de 600 pages rendu public mercredi par la Commission des droits de la personne sur la discrimination raciale dans l'industrie du taxi.

Le ministère des Transports pour sa part s'est déjà engagé lors de l'adoption de la Loi sur le transport par taxi (décembre 1983) à revoir et simplifier toute la réglementation sur le taxi. Comme on le laissait entendre hier au cabinet du ministre Léonard, une consultation est nécessaire pour connaître les aspirations du milieu.

Après avoir consulté abondamment pendant deux ans l'industrie du taxi dans toutes ses ramifications, la Commission des droits de la personne a quelques recommandations à faire à ce chapitre notamment celles d'« encadrer » plus sérieusement les associations de service. L'enquête a montré également que les contrôles prévus aux règlements et à la qualité du service de taxi sont largement déficients, ce qui a permis à la qualité de service de se dégrader sérieusement et d'engendrer les jugements globaux et préjugés véhiculés contre la minorité haïtienne.

Sur l'île de Montréal les contrôles sont assumés presque exclusivement par le Service de police de la CUM, les inspecteurs du ministère des

Transports n'intervenant que très occasionnellement. Le nombre d'infractions au Règlement No 6 sur le taxi relevé sur le territoire de la CUM est passé de 102 en 1980 à 4 en 1982. La même diminution est enregistrée en ce qui concerne les infractions au Code de sécurité routière: de 86 en 1980 à 27 en 1982.

La Régie d'assurance automobile du Québec (RAAQ), chargée de l'inspection mécanique des véhicules, doit, selon le Règlement No 6, vérifier deux fois par année les 5800 voitures-taxi de l'île de Montréal. Les statistiques de la RAAQ montrent qu'en 1977-78 elle effectuait 2.167 inspections, en 1978-79, 3.954 et en 1982-83, 1.444 inspections (les chiffres des autres années manquent au rapport).

Le Service de police de la CUM classe comme « première priorité » les infractions relatives à la sécurité physique des personnes, lit-on dans le rapport. Il classe « deuxième priorité » les infractions reliées à la sécurité économique des passagers (tarification et contrôle des taximètres, propreté du véhicule, etc.) et comme « troisième priorité » toutes les infractions aux règlements qui affectent le taxi (permis, utilisation du dôme, conduite des chauffeurs sur les postes d'attente, etc.).

Le rapport signale que l'application rigoureuse du Règlement No 6 par la police de la CUM « pourrait contribuer largement » à l'abolition de la pratique discriminatoire des chauffeurs blancs et de la clientèle qui enlève des courses aux chauffeurs noirs sur les postes d'attente. La non-intervention des policiers dans les cas nombreux qui lui ont été signalés ou son intervention maladroite dans certains cas ont engendré la perception très négative qu'a la communauté noire de Montréal de la force policière, lit-on encore. Le directeur du Service de police, M. André De Luca, n'avait aucun commentaire à faire hier sur les aspects du rapport qui concernent son service. Il a fait savoir qu'il transmettrait au comité exécutif de la CUM ses observations en temps et lieu.

de conflits de travail, sans compter les lois spéciales et parfois même les condamnations de dirigeants syndicaux.

La grève aura représenté le premier test véritable pour la Loi sur les services essentiels dans le secteur public et parapublic. « C'était le test suprême », a lancé le ministre du Travail.

M. Fréchette trace un bilan fort louangeur de l'application de la loi « malgré quelques petits accrochages ». Jamais le Conseil des services essentiels n'a eu à se plaindre ou à solliciter l'intervention du ministère, a-t-il signalé.

### ◆ Maison-Blanche

sations » sur le désarmement et « à un progrès dans ces conversations ».

Il a ajouté que les États-Unis estimaient « le moment venu de discuter de la relation entre les systèmes d'armes offensifs et défensifs et d'envisager la possibilité de reprendre les conversations sur les missiles à longue portée ainsi que sur ceux de portée intermédiaire. »

Selon le Washington Post, l'ambassadeur d'URSS à Washington, Anatoly Dobrynine, a demandé des détails sur la proposition de « négociations-parapluie » dans un entretien avec le secrétaire d'Etat, George Shultz, le 26 octobre dernier. Le ministre soviétique des Affaires étrangères Andreï Gromyko avait fait de même auprès de l'ambassadeur américain à Moscou, Arthur Hartman.

(M. Shultz a d'autre part été reconduit dans ses fonctions et présidera aux destinées de la diplomatie américaine pendant le second mandat du président Reagan, a-t-on appris hier de source officielle.)

M. Reagan a évoqué de son côté la possibilité pour les deux super-puissances de nommer un représentant spécial sur le désarmement, afin de faciliter la reprise du dialogue. Mais le secrétaire à la Défense, Caspar Weinberger, s'oppose à la nomination d'un seul responsable de l'ensemble des négociations soviéto-américaines.

Les négociations globales sur le désarmement qui font actuellement l'objet de travaux d'approche entre les États-Unis et l'Union soviétique avaient été suggérées pour la première fois par le président Reagan à l'ONU.

« Nous devons étendre le processus du contrôle des armements en installant un parapluie plus large sous lequel il pourra fonctionner », avait expliqué le président Reagan, ajoutant que « si les progrès sont temporairement bloqués dans un domaine des pourparlers, ce cadre nouvellement établi pour le contrôle des armements pourrait nous aider à reprendre le fil dans d'autres négociations. »

Au lendemain de la réélection du président, un de ses collaborateurs avait ressorti l'idée de la « négociation-parapluie » en précisant qu'elle pourrait recouvrir tous les aspects des relations de sécurité entre les deux super-puissances, c'est-à-dire :

- les entretiens START sur les missiles balistiques intercontinentaux
- les entretiens INF sur les missiles de portée intermédiaire en Europe
- les systèmes défensifs anti-missiles dans l'espace
- les armes chimiques
- les mesures de rétablissement de la confiance
- la réduction des forces conventionnelles en Europe (MBFR).

## AUJOURD'HUI

À 20 h, à l'arsenal du régiment des fusiliers du Mont-Royal, 3721, rue Henri-Julien, 23e regroupement des sergents. 327-0348.

Atelier de céramique avec Liopold Foullem, ces 16 et 17 novembre de 10 h à 16 h. 488-9559.

Pour la 12e année consécutive, les artisans du Richelieu tiendront leur exposition d'automne annuelle. Rendez-vous au gymnase de l'école Pointe-Olivier, 187, chemin des Patriotes, près de l'église de Saint-Mathias.

La garderie Rosemond, située au cégep de Rosemont, a besoin de grands-parents bénévoles pour accompagner les enfants à la piscine, les vendredis matins. Si vous désirez participer à cette activité et partager quelques heures de loisirs avec de jeunes enfants: 866-4110.

Une jeune famille de Longueuil est à la recherche d'un couple de grands-parents bénévoles pour partager les activités familiales de loisirs, les anniversaires et la

fête de Noël. 866-4110.

Une jeune mère et son petit garçon de 7 ans, habitant l'Est de Montréal, aimeraient rencontrer un couple de grands-parents bénévoles sur une base amicale. 866-4110.

Une mère de Notre-Dame-de-Grâce aimerait bénéficier de la présence d'un couple de grands-parents bénévoles pour son petit garçon de 3 ans qui vit éloigné de ses grands-parents. 866-4110.

Le Centre interculturel Monchanin consacrerait deux soirées à la publicité et l'environnement urbain. La question: le style de vie qui nous est proposé à grand renfort de publicité correspond-t-il vraiment aux aspirations, idéaux, valeurs propres à chaque groupe ethnoculturel? Rendez-vous à 20 h, au centre, 4917, rue Saint-Urbain. 288-7229.

L'Association des étalagistes du Québec, organisme tout nouveau, offre la possibilité de suivre des cours de formation et de perfectionnement. 521-0601.

## LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

SYLVAIN BLANCHARD

### Baxter Technologies hausse ses revenus de 21 %

La compagnie Baxter Technologies Corporation, la plus grande entreprise manufacturière informatisée du Canada a réalisé au cours des neuf derniers mois de l'année un revenu de \$15,126,000, en hausse de 21 % par rapport au dernier exercice financier. Le profit trimestriel de la compagnie se situe quant à lui à \$301,000, contrairement à une perte de \$3,598,000 en 83.



### Le profit du groupe Ultramar passe à \$ 88 millions

Le profit brut d'Ultramar Group pour les premiers mois de l'année atteint présentement la somme de \$ 186,0, \$ 73 millions de plus que ce qui apparaissait au bilan de l'entreprise l'an dernier. Le profit net cependant se chiffre à \$ 88,7, en hausse malgré tout de \$ 10 millions par rapport à 83. Les liquidités de l'entreprise provenant de ses opérations courantes sont passées de \$ 96,2 à \$ 151,7 millions. Les dépenses en capital de Ultramar ont elles aussi augmenté, s'élevant de \$ 194 millions à 290,4 millions.



### Pembina Resources augmente son revenu de \$ 10 millions

Pour les neuf premiers mois de l'année, Pembina Resources Limitée a enregistré un revenu net de \$ 53,361,000. Il s'agit d'une augmentation de près de \$ 10 millions par rapport aux résultats que la compagnie a obtenus à ce chapitre l'année. Le fond de roulement de la compagnie se chiffre actuellement à \$ 28,738,000, ou \$ 3,45 par action, comparativement à \$ 25,368,000, ou \$ 3,05 par action, en 83. L'augmentation du revenu de Pembina Resources s'explique par l'accroissement de la production de pétrole canadienne et la hausse du volume des livraisons de pétrole brut par pipeline. Le bénéfice net de l'entreprise pour les neuf premiers mois de l'année se situe à \$ 5,688,000, ou 68 cents par action, comparativement à \$ 5,913,000, ou 71 cents par action, lors de la période correspondante de 83.

### Stelco fermera son usine de Red Lake

La compagnie torontoise Stelco vient d'annoncer la fermeture au mois d'avril prochain de sa mine de fer Griffith, sa filiale en propriété exclusive à Red Lake en Ontario. Cette décision s'inscrit dans le cadre d'un programme global de réduction des coûts et de rationalisation des activités mis en oeuvre par la Société pour assainir sa base de revenus et ainsi entreprendre plus efficacement ses travaux de modernisation du secteur primaire de son aciérie à l'usine Hilton de Hamilton. Cette décision survient après la réalisation de plusieurs études démontrant que les installations de Red Lake possédaient les coûts de production les plus élevés, après livraison, de toutes ses installations d'extraction de minerai de fer.



### Les ventes d'Aligro grimpent de \$ 20 millions

Le groupe Aligro de Theftford Mines vient de publier ses résultats financiers pour les 26 semaines s'étant terminées le 28 septembre dernier. Les ventes de l'entreprise ont atteint au cours de cette période \$ 74,8 millions, comparativement à \$ 54,9 millions il y a un an, une augmentation de près de 36 %. Cette excellente performance est attribuable aux différents problèmes que le secteur alimentaire a connu au cours du dernier trimestre et à l'intégration des compagnies Irénée Champagne et Alichox Grenier. Au cours des trois derniers mois de l'année, les ventes se sont élevées à \$ 40 millions, en hausse de \$ 10 millions ou 37 % par rapport aux résultats obtenus lors du trimestre correspondant de l'année dernière. Le bénéfice net pour le trimestre qui vient de se terminer se chiffre à \$ 683,000, contre \$ 595,000 en 83, ce qui représente une progression de 15 %. Le bénéfice par action ordinaire s'établit à 21 cents en comparaison de 25 cents en 83.

### People Drug Stores acquiert Rae and Derick

People Drug Stores, la filiale en propriété exclusive d'Imasco, vient de signer avec American Stores Company un contrat d'acquisition de sa filiale Rae and Derick pour la somme de \$ 85 millions. L'exécution de l'entente est soumise à certaines conditions et ne pourra pas avoir lieu avant l'expiration ou la résiliation hative du délai de carence imposé par la loi Hart-Scott-Rodino, une loi anti-trust.

### Saxton Industries s'en tire finalement avec un gain

Saxton Industries Ltd. a réalisé un profit net de \$ 223,643, ou 4 cents par action, au cours de son exercice financier de 83-84, une performance nettement supérieure à l'an dernier alors que la compagnie avait subi une perte de \$ 299,475 l'an dernier. Les revenus de Saxton ont pour leur part grimpé de \$ 837,000 à \$ 2,5 millions, reflétant le démarrage des ventes de gaz naturel provenant de leurs nouvelles installations.

### Mobil Oil abaisse son prix d'achat du pétrole US

La seconde compagnie pétrolière des États-Unis, Mobil Corp., a abaissé hier pour la seconde fois en moins d'un mois son prix d'achat du pétrole américain de base, le West Texas Intermediate. La compagnie a abaissé son prix d'achat de 0,50 cent par baril, le ramenant ainsi de \$ 29,25 à \$ 28,75. Selon certaines rumeurs circulant d'autre part dans les milieux pétroliers, Abu Dhabi offrirait par ailleurs des rabais de 50 à 60 cents par baril sur du pétrole livrable en novembre. Le 27 octobre dernier, Mobil Oil Corp. avait pris l'initiative de « décrocher » du prix standard américain, alors de \$ 30 par baril pour cette qualité de pétrole. La société avait annoncé à cette date une réduction de 0,75 cent par baril. Son initiative avait été suivie progressivement par la plupart des grandes compagnies pétrolières.

Celles-ci pratiquent actuellement en conséquence un prix d'achat de \$ 29 par baril pour le West Texas Intermediate, donc inférieur au nouveau prix affiché par Mobil Corp.

Plusieurs petites compagnies ont toutefois abaissé récemment leur prix d'achat de cette qualité jusqu'à \$ 28,50 le baril.

### ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans notre édition d'hier concernant les résultats financiers de Quebecor. Il s'agissait des résultats pour l'exercice complet et non pour les neuf derniers mois de l'année.

## Gulf est prête à faire une offre d'achat pour Chevron Canada

JEAN CHARTIER

Après avoir pris le leadership de l'exploration, autant en mer de Beaufort qu'au large de Terre-Neuve, Gulf Canada est maintenant disposée à faire une offre d'achat pour l'acquisition de Chevron Canada, filiale à part entière de Chevron de Californie.

Si cette transaction envisagée se réalise, Gulf Canada rivaliserait Imperial Oil par sa taille.

C'est ce qui ressort des propos tenus à Montréal par le président de Gulf Canada, M. John Stoik, devant le cercle Finance et placement.

M. Stoik a précisé au cours de son exposé que certains dirigeants de Chevron étaient favorables à ce que Gulf Canada reste entre leurs mains tandis que le vice-président aux finances et son équipe favoriseraient plutôt une diminution de la dette de \$ 13 milliards contractée lors de l'achat de Gulf.

Chevron s'est départie depuis un an des actifs de raffinage de Gulf dans le sud des États-Unis et en Europe. M. Stoik estime qu'il n'est pas économique pour Chevron de maintenir deux compagnies concurrentes au Canada.

M. Stoik a mentionné que des discussions ont été tenues avec des acheteurs éventuels au Canada d'un bloc de contrôle de Gulf Canada sans toutefois mentionner lesquels.

La performance financière de Gulf Canada s'est améliorée nettement en 84. En 1980, Gulf Canada avait obtenu des profits de \$ 350 millions. Ceux-ci ont baissé à \$ 299 millions en 1981 et à \$ 201 millions en 1982. L'an dernier, il y a eu un léger redressement; pour les neuf premiers mois de 1984, on est à \$ 229 millions de bénéfice net, ce qui laisse anticiper un profit de \$ 305 millions. M. Stoik a, en effet, précisé qu'en vertu de la hausse des paiements pétroliers annoncés par le ministre des Finances la semaine dernière, Gulf Canada enregistrera certains gains d'inventaires au cours du quatrième trimestre.

De 1975 à 1982, la production d'hydrocarbures de Gulf Canada n'a décliné qu'à un taux annuel de 2 % par année au lieu de 6 à 8 % comme ce fut le cas pour l'ensemble de l'industrie. En 1983, Gulf Canada a accru sa production de 6,1 %, en 84, on prévoit qu'il y aura à nouveau une légère augmentation.

Gulf Canada s'attend en outre à voir s'accroître sa production de pétrole conventionnel dans l'Ouest canadien. Le nouveau pétrole compte présentement pour 17 % de la production de 90,000 barils par jour.

GC a aussi produit 202 millions de pieds cubes de gaz par jour au cours des trois premiers trimestres de 84, soit 10 % de plus que l'an dernier.

En résumé, Gulf s'apprête à améliorer sa situation financière de trimestre en trimestre. Mais surtout,

Gulf Canada est maintenant dotée d'équipements et de découvertes qui mettent cette compagnie à part des autres dans les zones frontalières.

M. Stoik explique à ce sujet que les découvertes au large de Terre-Neuve permettent d'ores et déjà de passer au stade du développement en autant qu'un accord est conclu et signé entre les gouvernements de Terre-Neuve et du Canada et en autant que la fiscalité est modifiée de manière à favoriser les investissements considérables nécessaires pour faire parvenir ce pétrole sur la terre ferme.

Gulf Canada détient une participation de 25 % dans la découverte d'Hibernia et dans celle d'Hébron.

En mer de Beaufort, Gulf Canada a pris une avance considérable sur tous ses concurrents. En 1981, GC a décidé de se doter d'une unité de fo-

rage conique pour les eaux profondes et d'une autre unité de forage à caisson pour les eaux de surface. En conséquence, Gulf Canada dispose de quatre fois plus de temps d'exploration que n'en disposait Dome Pete lors de ses beaux jours.

En juillet, Gulf a fait la découverte de Pitsiak; ce puits a testé 2290 barils de pétrole par jour. En septembre, ce fut au tour d'Amauligak de tester 5,173 barils. Et, à l'hiver, deux nouveaux puits seront testés dans la structure de Tarsiut, la première découverte importante de la région. En outre, Gulf a exécuté récemment un forage pour Dome Pete à Nerlek. Et, avant la fin de la saison, Akpak sera foré à 18 milles à l'ouest d'Amauligak.

M. Stoik déclare sans ambage que la situation n'est plus du tout la même qu'au début de l'été. Certains

analystes manifestaient voici quatre mois des réticences quant à l'exploitation éventuelle du pétrole de la mer de Beaufort. Ce n'est plus qu'une question de coût, estime-t-il. Les découvertes sont là.

Gulf dépense \$ 727 millions en investissements en 84; une unité de production en mer de Beaufort nécessitera des investissements de \$ 3 milliards au plus bas coût, de \$ 9 milliards dans le cas d'une structure permanente. Il faut de nouvelles règles fiscales, pour mettre cette infrastructure en place. Le prix mondial actuel du pétrole n'est pas le problème, précise M. Stoik. Ce sont les règles fiscales qui bloquent la rentabilité de cette exploitation lointaine. M. Stoik prévoit qu'Hibernia sera en production en 1989 et la mer de Beaufort en 1990.

## Le taux d'escompte baisse d'un quart de point

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Mulroney a fait remarquer que la baisse du taux d'escompte, d'un quart de point, intervenue hier était un signe que l'élection de son parti mènerait le pays vers un renouveau économique.

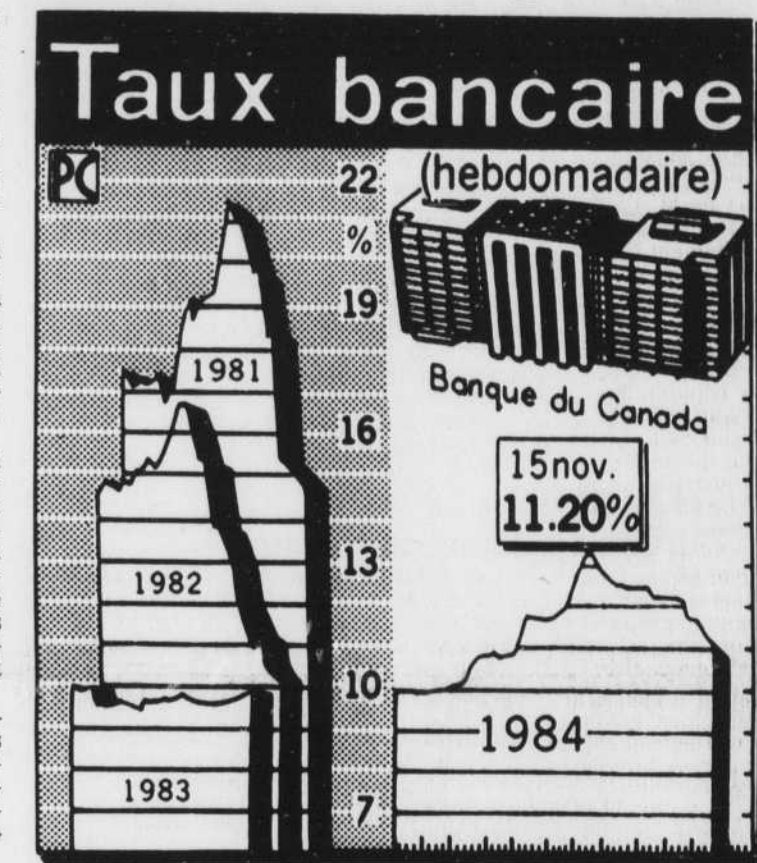
Le taux directeur de la Banque du Canada a en effet régressé, passant de 14,5 à 14,25 %.

« Aujourd'hui, les taux d'intérêt ont baissé de près d'un quart de point, l'inflation est à 3,8 % et la confiance des consommateurs, telle qu'exprimée par le Conference Board ce matin, est en hausse notable », a déclaré M. Mulroney aux Communes en ajoutant: « Voilà de bons signes ».

Le rapport du Conference Board du Canada, pour le troisième trimestre de l'année, n'est cependant pas aussi rose que l'a donné à entendre le premier ministre. On y dit que la baisse de confiance des consommateurs amorcée à la fin de l'année dernière a pris fin, mais que les dépenses à la consommation resteront faibles dans le court terme.

« Comparativement aux résultats du trimestre précédent, les consommateurs étaient lors du dernier sondage légèrement moins optimistes au sujet du climat économique actuel », déclare le rapport.

Par ailleurs, on note que le taux d'escompte en baisse presque constante depuis le milieu de l'été, aurait pu fléchir davantage hier si ce



n'eût été des mauvaises nouvelles en provenance des États-Unis d'après lesquelles le déficit américain serait plus élevé que prévu cette année. Suite à la page 18

\$9 milliards en 1984; taux de croissance de 9 %

## L'industrie des plastiques doit s'imposer sur les marchés internationaux

CLAUDE TURCOTTE

Avec un chiffre d'affaires qui dépassera les \$9 milliards en 1984, l'industrie des plastiques au Canada est en pleine expansion; son taux de croissance est près de 9 % cette année. Cependant le défi majeur qu'elle devrait relever maintenant est celui des marchés internationaux.

Selon le président de la Société des industries du plastique du Canada, M. Ron Evanson, c'est là le principal point de préoccupation pour les membres de cette Société (SIPC), qui tenaient hier à Montréal une conférence sur le thème de « le temps est à l'action ». M. Evanson ne tarit pas d'enthousiasme sur les perspectives d'avenir de l'industrie des plastiques. « Il n'y a rien d'autre que des occasions d'avancement pour notre industrie », a-t-il dit à ses collègues.

Pour donner plus de poids à son affirmation, il a mentionné que des géants, comme Stelco dans l'acier, Alcan dans l'aluminium et Dominion Glass dans le verre, investissent maintenant dans le plastique, un matériau qui prendra de plus en plus de place. Par exemple, il y a 200 livres de plastique dans une auto en 1984; il y en aura 300 dans les autos de 1990. Le plastique est presque partout déjà, depuis les sacs d'emballage, jusqu'aux casques de football, en passant notamment par le téléphone, la télévision, les appareils médicaux, la construction, les réfrigérateurs, les textiles et les sacs d'emballage.

L'industrie des plastiques offre 82,000 emplois au Canada, plus 10,000 autres dans la préparation des résines (polyéthylène, PVC, nylon, acrylique, etc.). Au Québec, le secteur des plastiques compte, selon les plus récentes compilations, 582 entreprises et fournit du travail à 23,000 employés. Ces entreprises ont enregistré en 1983 des livraisons de l'ordre de \$1,3 milliard. En gros, selon la SIPC, 65 % des industries du plastique sont situées en Ontario, 25 % au Québec et les 10 % qui restent dans les autres provinces.

Si la demande ici et ailleurs dans le monde pour les produits fabriqués en plastique est en pleine croissance, l'industrie canadienne occupe cependant une place relativement modeste sur le plan international. Elle exporte entre 10 et 15 % des plastiques qu'elle produit et 20 à 25 % des résines. Par ailleurs, les importations, surtout en provenance des États-Unis, sont massives. Notre secteur est « dans la tradition canadienne », explique M. Evanson.

Par exemple, dans le domaine des produits d'emballage, qui est le plus important pour tout le secteur des plastiques, les importations ont augmenté de 27,1 % entre 1980 et 1983, « provoquant ainsi un déficit commercial qui a presque doublé », mentionnait M. Pierre Dubois, de Twinpac, hier après-midi. A ses yeux, « ces statistiques sont pour le moins troublantes ».

Si les Américains demeurent encore les plus grands innovateurs en ce qui concerne l'utilisation des plas-

tiques, ce sont pourtant les Japonais, selon M. Evanson, qui sont les leaders dans le monde pour l'efficacité dans la fabrication. « Nous, nous sommes très forts en marketing, mais moins forts dans les usines », ajoute le président de la SIPC.

M. Evanson, qui a dirigé plusieurs missions au Japon, parle des manufacturiers japonais de produits de plastique avec le plus grand respect. Si après la guerre on a pu se moquer d'eux parce qu'ils offraient des produits de qualité médiocre, ce n'est plus le cas maintenant. Il considère que les Japonais sont des perfectionnistes et qu'ils se donnent comme objectif de produire les meilleurs produits.

Selon le président de la SIPC, les manufacturiers canadiens doivent viser haut, s'ils veulent réussir sur les marchés mondiaux et c'est l'exemple du Japon qu'il faut suivre, en mettant sur pied de grosses entreprises où l'informatique et la robotique occuperont des places de choix. Comme il y a au Canada du pétrole et surtout du gaz naturel en quantité, une main d'oeuvre qualifiée et une volonté de réussir, M. Evanson pense qu'il y a ici de très bonnes chances de réussites.

Pour ce qui est du Québec, un conférencier, M. Jacques Saint-Cyr, un haut fonctionnaire au ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, a déclaré que « la situation peut être qualifiée de très bonne ». Il constate un intérêt croissant pour l'automatisation, la robotisation et la possibilité accrue de mettre en appli-

cation des procédés nouveaux comme la bi-injection, la co-extrusion et l'injection-soufflage.

M. Saint-Cyr a décrit ainsi l'entreprise-type dans les plastiques au Québec: elle a 39 employés, un chiffre d'affaires de \$2,4 millions; elle existe depuis 12 ans et exporte environ 20 % de sa production surtout aux États-Unis et en Ontario. Ses principaux coûts de production sont les matières premières qui comptent pour 50 % de son prix de revient et la main-d'oeuvre qui compte pour 12 % de sa capacité. Elle paie moins d'impôts que les entreprises semblables ailleurs au Canada, mais son propriétaire et des administrateurs sont plus taxés. Elle éprouve de la difficulté à trouver un personnel spécialisé; elle fait peu de recherche et de développement.

M. Saint-Cyr a aussi parlé de la pétrochimie qui produit les matières premières nécessaires à l'industrie des plastiques. Il a évidemment fait allusion à Pétromont. « Il est indéniable, a-t-il dit, que dans l'Est du pays presque tout dépend maintenant des décisions fédérales à venir touchant les politiques de l'énergie quant à leur incidence sur l'industrie pétrochimique ».

« Nous comprenons bien que ce ne sera pas chose facile mais l'enjeu est beaucoup trop élevé ici pour que le gouvernement fédéral puisse se permettre d'ignorer carrément le développement d'une filière industrielle aussi importante ».



# desjardins

Une ressource naturelle.

# LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

## LE MONDE ÉCONOMIQUE EN BREF

### ISRAËL

#### Inflation record de 24.3 %

TEL AVIV (AP) — La hausse des prix a été de 24.3 % pour le seul mois d'octobre en Israël — record de toute l'histoire du pays depuis sa création —, a annoncé hier le bureau des statistiques. Le précédent record historique datait du mois de septembre: 21.4 %. Ce chiffre était attendu. C'est pour lutter contre cette inflation (190.7 % sur l'ensemble de l'année 1983, environ 600 % prévus pour cette année) que le gouvernement a récemment mis en place un plan d'austérité, avec gel des prix et des salaires pendant trois mois. A la fin de cette période de gel, en janvier, le ministre des Finances M. Yitzhak Modai a l'espoir de ramener le rythme mensuel de l'inflation à 10 %.

### WASHINGTON

#### La France prête à Chypre

WASHINGTON (AFP) — La Banque export-import a annoncé hier qu'elle vient de conclure un crédit subventionné par la France pour tenter de remporter un important contrat de télécommunication à Chypre face à la concurrence japonaise et américaine. Le contrat en question porte sur la fourniture à Chypre d'une station terrestre de télécommunications par satellites. Cette banque gouvernementale précise qu'afin de répondre aux pratiques prédatrices de la France, elle a offert de financer la totalité du contrat, s'il est accordé à la compagnie américaine sur les rangs, Tiw Systems Inc. (de Sunnydale, Californie), par un crédit de dix ans portant un taux d'intérêt de 4.957 % seulement.

### FRANCE

#### La France doit gagner la bataille de la productivité

PARIS (AP) — M. Pierre Berégovoy, ministre de l'Économie et des Finances, estime que la France doit « gagner la bataille de la productivité comme au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale ». Dans un entretien qui sera publié samedi dans le prochain numéro de l'hebdomadaire *la Vie française*, M. Berégovoy souligne que les chemins de la croissance passent par « une meilleure productivité générale, qui abaisse les coûts, crée des richesses nouvelles et est source d'emplois ». Pour le ministre, deux secteurs doivent s'engager en priorité dans la voie des gains de productivité: l'administration et les banques. Dans ce but, M. Berégovoy enjoint les banquiers à « imaginer de nouveaux produits » et à « transformer les emplois » en élevant leur qualification. Commentant le fonctionnement du marché financier français, le ministre de l'Économie juge qu'il « se développait bien » mais que « ce développement n'était pas assez équilibré: on émet beaucoup d'obligations, pas assez d'actions ». M. Berégovoy conseille donc aux petites et moyennes entreprises de s'inscrire sur le second marché boursier. Le ministre annonce une « réforme très ambitieuse qui doit manifester aux yeux de tous la volonté de la place de Paris de ne pas se laisser marginaliser ».

### BELGIQUE

#### Bureau de change automatisé

BRUXELLES (AFP) — Les touristes débarquant à l'aéroport de Bruxelles pourront bientôt changer leurs devises 24 heures sur 24 grâce à un agent de change robot. Un jeune agent de change bruxellois a en effet conçu une machine capable d'avalier les devises étrangères et de les convertir en l'espace de deux secondes. La machine vient d'être mise au point par une firme belge, Cable Print, et intéresse d'ores et déjà plusieurs organismes financiers européens. Coûtant de 1 à 2 millions de fb (\$10,000 à \$20,000 U.S.), l'«automatique exchange station» est d'une utilisation simple et offre des avantages multiples: un simple appel téléphonique permet de modifier immédiatement le cours des devises, il effectue des opérations de change diverses, mais il peut également détecter les faux billets... et signaler à l'avance à sa centrale qu'il sera bientôt à cours de monnaie. Le robot devrait faire son apparition à l'aéroport de Bruxelles dans deux ou trois mois, ce qui constituera, selon son inventeur, une première mondiale. Celui-ci le voit également promis à une carrière brillante dans les grandes gares, les postes-frontières et les bureaux de changes.

### OUEST CANADIEN

#### Le Manitoba négocie avec la Saskatchewan

(PC) — Manitoba Hydro négocie actuellement une vente de plusieurs milliards de dollars avec la Saskatchewan Power Corp., a confirmé mercredi le président de la Manitoba Hydro, M. Marc Eliesen. La Saskatchewan s'était déjà montrée intéressée aux surplus énergétiques du Manitoba au cours d'une intervention devant l'Office national de l'énergie, qui tient des audiences à Winnipeg sur une proposition d'exportation d'électricité aux États-Unis. M. Eliesen a déclaré qu'une de ces ventes est semblable à l'entente de \$3,2 milliards signée entre la Manitoba Hydro et la Northern States Power de Minnesota, qui impliquait l'exportation de 500 mégawatts d'électricité par an pour 12 ans à partir de 1993. Il a ajouté que le projet discuté avec la Saskatchewan porte sur l'exportation de 300 mégawatts par année sur une période de 30 ans, commençant en 1991.

# La commission économique de l'OCDE réunie à Paris L'ampleur du déficit américain suscite toujours la polémique

LONDRES (Reuter) — La campagne des élections américaines avait amené les dirigeants des grandes capitales à oublier pour un temps leurs désaccords avec Washington sur les moyens de revigorer l'économie mondiale. Mais après l'éclatante réélection du président Ronald Reagan, le débat va sans doute recommencer de plus belle.

C'est ce que l'on dit de source diplomatique pendant que se tient à Paris une réunion de la commission de politique économique de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui rassemble 24 nations.

L'imposant déficit budgétaire des États-Unis, d'environ \$175 milliards, est au coeur du débat. Les pays européens estiment que les hauts taux d'intérêt qui en résultent les empêchent de freiner un chômage massif, ce qui leur est pourtant une nécessité politique.

Le premier ministre français Laurent Fabius a déclaré la semaine dernière à Ottawa, à la fin de sa visite au Canada, qu'il était « absolument indispensable que des mesures soient prises aux États-Unis pour réduire le déficit budgétaire et veiller à ce que les taux d'intérêt soient moins élevés ».

« Faute de quoi, a-t-il ajouté, tous les pays y compris le Canada et l'Europe, souffriront ».

Le ministre ouest-allemand des Finances Gerhard Stoltenberg, a déclaré lui aussi après la réélection du président Reagan « une politique suivie de réduction des déficits américains devrait être adoptée ».

Bien que les États-Unis s'en défendent, la plupart des économistes rendent le déficit budgétaire américain responsable des hauts taux d'intérêt internationaux et de la surévaluation du dollar. Ils estiment que cette situation entrave le redressement économique dans le reste du monde, tout en aggravant l'endettement des pays du tiers-monde et en menaçant la liberté des échanges.

Même si une nouvelle baisse encourageante des taux d'intérêt a lieu aux États-Unis, les chiffres les plus récents de l'OCDE annoncent une progression du chômage jusqu'à près de 20 millions en Europe occidentale à la fin de 1985 — soit 11,5 pour cent de la population active — contre 19 millions à l'heure actuelle.

Pendant toute sa campagne, le président Reagan est resté attaché à



L'ancien conseiller économique du président Reagan, M. Martin Feldstein, ne croit pas que le rythme de la croissance économique des États-Unis soit suffisamment vigoureux pour permettre les entrées de fonds nécessaires à une réduction du déficit américain. Il est donc en complet désaccord avec son ancien patron.

l'idée que l'augmentation des revenus fiscaux résultant d'une croissance économique soutenue réduirait le déficit budgétaire. D'une façon générale, les économistes sont peu d'accord avec cette vue, notamment l'ancien conseiller économique de M. Reagan, Martin Feldstein, et le président du Federal Reserve (la banque centrale américaine), qui considèrent qu'il faut attaquer le déficit par des moyens plus directs.

Le président Reagan s'était fait élire en 1980 sur un programme dont les trois composantes majeures étaient l'allègement des impôts, l'accroissement du budget militaire et la réduction des dépenses sociales. Mais le déficit budgétaire a triplé en quatre ans, alors que l'administration Reagan avait de plus en plus de mal à faire approuver sa politique économique par le Congrès après les élections parlementaires de 1982.

Dans ces élections, les républicains perdirent 26 sièges à la Chambre des représentants, privant M. Reagan d'une majorité viable avec l'aile droite des démocrates. Et malgré le triomphe personnel du président Reagan dans le scrutin du 6 no-

vembre, l'électorat américain ne lui a pas donné la majorité à laquelle il aspirait au Congrès.

Tant aux États-Unis que chez leurs alliés, les pressions s'accroissent pour que l'on aborde le mal budgétaire américain à la racine, mais les choix n'en restent pas moins extrêmement difficiles en regard d'une politique de défense qui reste très coûteuse et de l'engagement de M. Reagan, qu'il veut s'efforcer de respecter, de ne pas alourdir la fiscalité.

Les pressions extérieures visant à obtenir que Washington « fasse quelque chose », telles qu'elles se sont manifestées au sommet des « Sept » à Londres en juin dernier, sont aussi fortes des sympathisants conservateurs de M. Reagan à Londres et à Bonn qu'elles le sont de la France socialiste.

Les économistes sont connus professionnellement pour ne jamais s'entendre, mais rares sont ceux qui n'admettent pas que c'est l'alourdissement du déficit américain qui a permis le redressement économique qui vient de reconduire M. Reagan à la Maison-Blanche.

La politique du président Reagan a redonné du travail à des millions d'Américains. En attirant de nouveaux importations vers l'Amérique, elle a aussi aidé le reste du monde à se sortir de sa pire crise économique depuis les années 30. L'inflation dans les grands pays industrialisés est retombée autour de 5 pc, son niveau le plus bas depuis dix ans.

Les économistes ne considèrent pas cependant qu'un déficit budgétaire massif soit une politique réaliste pour les autres pays, car il ne fait qu'augmenter le loyer de l'argent et aggrave l'inflation.

Il n'en demeure pas moins que la formule de M. Reagan pendant sa campagne de 1980 — de réduction des impôts, de moindre ingérence de l'Etat et de resserrement monétaire pour endiguer l'inflation — a beaucoup déteint sur le façonnement de la politique monétaire autour de la planète.

Les grands aspects de l'économie de Reagan, baptisée « reagonomics », se retrouvent couramment aujourd'hui dans les budgets nationaux, quel que soit le parti au pouvoir.

L'économie américaine connaît un certain ralentissement après deux années de grand dynamisme. De nombreux économistes s'étonnent que la « bulle américaine », avec son déficit budgétaire record et ses \$100 milliards de déficit commercial, n'ait pas encore éclaté.

En théorie au moins, le dollar est surévalué, mais aucun gouvernement ne veut aujourd'hui une baisse brutale de la monnaie américaine sur les marchés financiers. Tous sont favorables à ce qu'on appelle un « atterrissage en douceur ».

Les responsables des finances et les banquiers mènent depuis deux ans un combat dans la coulisse pour tenter de convaincre Washington que le déficit budgétaire américain est cause de graves problèmes pour le reste du monde.

Ceux qui ont à faire la politique économique se tournent maintenant vers Washington dans l'espoir que le gouvernement américain prendra les mesures propres à enrayer son déficit.

Elles semblent être, en tout cas, le meilleur moyen d'éviter une crise financière et le risque d'une nouvelle récession.

## Contrat de \$200 millions en vidéodisque

# L'armée américaine choisira sous peu entre Matrox et Sony

### ANDRÉ BOUTHILLIER

La compagnie montréalaise Matrox saura d'ici moins d'un mois si elle fabriquera pour l'armée américaine un système intégré, basé sur vidéodisque, capable de stocker à la fois du son, des images, des graphiques et des données.

Échelonné sur une période de cinq ans, le contrat de 20,000 appareils a une valeur de \$200 millions. Une seule autre entreprise est en lice: le géant japonais Sony...

Malgré sa petite taille (ventes prévues de \$24 millions cette année), Matrox a d'excellentes chances de décrocher la commande, a affirmé

son porte-parole, M. Christian Morin.

« D'abord, parce que le second géant qui nous concurrençait — le groupe hollandais Philips — a retiré sa candidature. Ensuite, parce que la US Army nous a déjà affirmé que notre technologie dépassait celle de Sony. Le seul avantage de Sony, c'est de réaliser des ventes annuelles dépassant le milliard de dollars... »

Le vidéodisque développé par Matrox permet de stocker une grosse quantité d'information électronique, textuelle, sonore, graphique et télévisuelle. Par exemple, les toutes nouvelles disquettes ex-

périmentées sur les tables des laboratoires n'emmagasinent que trois millions de caractères. Le vidéodisque de Matrox, lui, peut en stocker jusqu'à un milliard!

L'armée américaine utilisera ce nouveau vidéodisque pour remplacer son volumineux matériel de réparation de ses chars d'assaut et pour entraîner son personnel clérical ainsi que ses soldats. Assisté par ordinateur, le vidéodisque pourra expliquer au mécanicien du char d'assaut, en images, les réparations à effectuer.

Des prototypes de Matrox sont expérimentés par la US Army depuis déjà quelques mois.

Selon M. Morin, ou l'armée américaine choisit entre Matrox et Sony, ou elle recommande la procédure des soumissions pour profiter des dernières technologies développées au cours de la dernière année par d'autres compagnies.

Si elle gagne le présent concours, Matrox pourra facilement oublier son « échec » subi au profit de Comterm-Matra dans le dossier des micro-ordinateurs scolaires du gouvernement du Québec. De toute façon, Matrox a l'intention de faire la plupart de ses affaires aux États-Unis, pays qui représente déjà 80 % de son marché.

En attendant, les 231 employés de Matrox auront intégré leurs nouvelles installations de Dorval, construites au

coût de \$8 millions. L'inauguration officielle a lieu cet après-midi.

Créée en 1976 par deux anciens employés de Canadian Marconi de Montréal (M. Lorne Trotter et Branko Matić), Matrox se spécialise dans les cartes électroniques d'affichage

graphique pour ordinateur, les équipements de vision artificielle et les systèmes de formation utilisant le disque optique.

En 1984-1985 (son exercice financier se termine en mars), son taux de croissance composé atteindra 65 %.

**sdj** société de développement industriel du québec  
NOMINATIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Madame Nycol Pageau-Goyette est présidente de Pageau-Goyette et Associés Ltée et œuvre au sein de plusieurs associations d'entreprises. Monsieur Jean-Guy Frenette est directeur de la recherche à la Fédération des travailleurs du Québec et est aussi administrateur de plusieurs sociétés.

Ces nouveaux membres remplacent monsieur Yvon Dolbec, président de Dolbec Y Logistique International Inc. et monsieur Jean-Paul Héту, président de la centrale des Syndicats démocratiques dont les mandats se sont terminés récemment. (Avis.)

Un bon conseil  
Ne tumez pas  
LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

Travaux de photocopies et d'impression urgents?  
confiez-les à **SCRIBEC**  
SCRIBEC vous offre  
- son nouveau duplicateur XEROX 9900  
- ses nouvelles heures ouvrables  
45, JARRY EST  
**387-2486**  
lundi au vendredi: 8h30 à 20h  
samedi: 10h30 à 16h

**DOCUMENTS URGENTS**  
DIAL-A-FAX plus FIABLE que la Poste Exprimé  
DIAL-A-FAX plus ÉCONOMIQUE que le Téléx  
DIAL-A-FAX plus RAPIDE que le Service-Messager  
DIAL-A-FAX C'EST LE MOYEN LE PLUS FIABLE, ÉCONOMIQUE ET RAPIDE D'ENVOYER et/ou RECEVOIR des documents n'importe où en ville, au pays ou à travers le monde... en quelques secondes.  
Pour vos documents urgents utilisez le réseau DIAL-A-FAX offert exclusivement par  
**DIAL-A-COPY**  
TOUR DE LA BOURSE  
397-9492  
Services de cueillette et livraison disponibles. Également vente et location de télécopieurs PANAFAX et fournitures de toutes marques de télécopieur.

**btm**  
COURTIERS D'ASSURANCE  
**BRUNELLE, TRUDEL & MONETTE INC.**  
10,000, RUE LAJEUNESSE, MONTRÉAL, QUÉ. TÉL. 384-7950

## UNIVERSITÉ CONCORDIA



L'Université Concordia a le plaisir d'annoncer la réélection de M. Donald W. McNaughton au poste de président du Conseil d'administration pour 1984 — 1985. Mme Mildred Q. Lande a aussi été réélue première vice-présidente et M. John H. Dinsmore deuxième vice-président.

M. McNaughton est président-directeur général de Schenley Canada Inc., Mme Lande est présidente de la Fondation communautaire juive du grand Montréal et M. Dinsmore est président de Pétromont Inc.

**Vigie Informatique Ltée**  
ÉQUIPEMENTS ET LOGICIELS  
QUALITÉ \* PERFORMANCE \* SERVICE  
**526-0841**

# LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Le barrage géant d'Itaipu est presque inutile

## Les généraux-pharaons brésiliens sont allés trop vite

ROGER CANS  
du MONDE

Paradoxe : après quatre siècles de colonisation, le Brésil est encore aux deux tiers à conquérir. L'Amazonie, grande comme dix fois la France, est pratiquement vierge. Et l'on défriche encore dans le Mato-Grosso, voire dans certains États agricoles du Sud, comme le Parana. « Les Portugais sont restés cramponnés sur la côte comme des crabes », disent aujourd'hui les Brésiliens. Mais, cette fois, ils sont bien décidés à occuper le terrain.

Il y a d'abord eu Brasilia, inaugurée en 1960 par l'un des derniers gouvernements militaires. Puis les militaires, à partir de 1964, se sont lancés à tout va dans l'industrialisation du pays y compris de son agriculture. On a ouvert toutes grandes les portes aux capitaux étrangers. On a vendu des mines et même des terres, comme ces 3 millions d'hectares cédés au milliardaire américain Daniel Ludwig dans le nord de l'Amazonie. On a encouragé l'abattage des arbres pour l'élevage du bœuf et remplacé le café, gros consommateur de main-d'œuvre, par le soja, gros consommateur d'engrais.

Dans l'État du Parana, au sud, qui fournit aujourd'hui 30 % de la production agricole avec seulement 2,4 % du territoire, on s'est remis à déboiser pour planter du soja. Rien qu'en 1970 et 1975, on a brûlé 1,2 million d'hectares de forêts — surtout du pin *aracaria* — pour cette graine qui nourrit les porcs (de consommation locale), les poulets (pour l'exportation) ... et les vaches européennes. Si bien que la surface boisée d'États comme le Parana ou Sao-Paulo est passée de 83 % en 1930 à 5 % aujourd'hui. La fameuse forêt atlantique, qui court sur 2,000 kilomètres de crêtes côtières, ne représente plus qu'un mince ruban coincé entre la mer et les plantations du plateau. Même le parc national de la Serra do Mar, protégeant les vertes montagnes de la banlieue sud de Sao-Paulo, est aujourd'hui mité : trois autoroutes le traversent sur de vertigineux viaducs et quelque 30,000 squatters l'occupent. Les ouvriers du chantier routier sont restés sur place pour s'embaucher dans les usines de Cubatão, cette espèce de Fos-sur-Mer où les ouvriers habitent à l'aplomb des cheminées, dans les marais du bord de mer.

En 1975, les militaires passent à la vitesse supérieure. La crise du pétrole pousse à mettre en place le fameux plan Proalcool : la canne à sucre, transformée en éthanol, remplacera le brut d'Arabie ou du Venezuela. Mais pour faire tourner les distilleries, les entrepôts frigorifiques, les mines et toutes ces usines qui sortent de terre, il faut de l'électricité. Les généraux passent un accord avec l'Allemagne fédérale pour la construction de huit centrales nucléaires. Deux projets de barrages hydroélectriques géants sont lancés : l'un à Itaipu, sur le fleuve Parana, près des frontières argentine et paraguayenne. L'autre à Tucuruí, en

Amazonie, au sud de Belem. Commencé en 1975, le barrage d'Itaipu vient d'être inauguré officiellement pour la mise en service de sa deuxième turbine. Mais ce n'est qu'un début : à terme, en 1990, il devrait compter 18 turbines et fournir 12,000 méga-watts, soit trois fois la puissance d'Assouan ou l'équivalent de 10 centrales nucléaires !

Pour cela, il a fallu déplacer 43,000 personnes et inonder 135,000 hectares de bonnes terres. Petits et gros colons ont été réinstallés dans la forêt où l'humus et le sous-sol volcanique, fertiles les premières années, ont donné d'excellents résultats. Mais, très vite, on s'est aperçu que ces sols rouges et pulvérulents sont éminemment vulnérables. Le soleil, en effet, brûle les matières organiques et « latérise » un sol où l'on ne trouve plus de vers de terre. Quant aux pluies, toujours abondantes en pays tropical, elles lessivent le sol, qu'on ne peut plus labourer chaque année et, sur les pentes, ravinent le terrain. Comme sur les sols volcaniques d'Éthiopie, les colons brésiliens doivent aujourd'hui apprendre les cultures en courbes de niveau et construire des levées de terre pour arrêter l'érosion !

Canne à sucre et surtout soja, cultures mécanisées, absorbent quantité de produits chimiques. Pour pousser les rendements, on a développé le recours aux engrais, à très haute dose. Et, pour compenser les inconvénients du climat tropical, qui favorise la prolifération des insectes et des plantes parasites, on s'est rabattu sur les produits insecticides, herbicides et défoliants. De sorte que les terres agricoles, gorgées d'ajutants chimiques, se mettent aujourd'hui à polluer cours d'eau et nappes phréatiques. Les Brésiliens, pour désigner ces produits, ont un mot évocateur : les « agrototoxiques ». Un vaste mouvement a pris naissance dans tout le pays pour lutter contre l'abus de ces agro-toxiques qui empoisonnent l'eau et ruinent les petits cultivateurs endettés jusqu'au cou. Au Parana, comme dans plusieurs États passés à l'opposition, on a voté une loi contre les agrototoxiques et lancé une campagne d'explication qui a déjà porté ses fruits : dans les champs de coton, on a réduit de moitié l'épandage d'insecticides (six passages par an au lieu de douze), et, dans les champs de soja, on a ramené les six passages habituels à un seul. « L'ennemi, c'est la monoculture », observe Claus Germer, le secrétaire d'État à l'agriculture. Progressivement, on revient aux bonnes vieilles méthodes d'assolement, qui permettent à la terre de se reconstituer. Et les paysans s'aperçoivent qu'il vaut mieux ne pas mettre tous ses oeufs dans le même panier : les caprices de la météo et du marché mondial sont imprévisibles. Mieux vaut se couvrir en diversifiant sa production.

Dans tout le Brésil, aujourd'hui, après les folles années de l'industrialisation à tout prix voulue par les militaires, on commence à réfléchir. Les grands travaux ont coûté cher et la crise survient, on ne sait plus s'ils seront utiles. Le barrage d'Itaipu lui-même, gloire des nouveaux pharaons de Brasilia, ne verra peut-être jamais ses 18 turbines. Ni le Paraguay ni le Brésil, partenaires à 50 % chacun dans cette aventure, ne pourront absorber les 12,000 méga-watts prévus. Le programme de centrales nucléaires, parti très vite, est aujourd'hui pratiquement stoppé, faute d'argent et de besoins réels. Une seule unité est prête à fonctionner, dans l'État de Rio (constitué par Westinghouse), mais elle n'a pas encore démarré. Quant aux deux autres centrales en chantier, construites avec les Allemands, elles piétinent.



Le fameux barrage d'Itaipu sur la rivière Parana, le plus puissant au monde, était supposé corriger tous les maux économiques du Brésil au moment de son inauguration officielle en 1982. L'électricité produite aujourd'hui est en grande partie excédentaire. Photolaser CP

« Nous avons trop d'électricité », dit crûment M. José Goldemberg, secrétaire d'État à l'énergie du gouvernement de Sao-Paulo. Avant même qu'Itaipu ne tourne à plein régime et que le barrage de Tucuruí soit mis en service, 95 % de l'électricité brésilienne est d'origine hydroélectrique (les 5 % restants sont fournis par les centrales thermiques classiques). À moins d'une reprise industrielle massive, on ne voit pas le besoin de centrales nucléaires ni de nouveaux barrages.

Pourtant, d'autres projets attendent dans les cartons, comme le barrage de Pacanema, non loin d'Itaipu, qui inonderait 3,000 hectares du parc national d'Iguaçu. « Les parcs sont créés par décret. Ils disparaissent par décret », constate avec amertume Maria Teresa Padua, l'ancienne directrice des parcs nationaux du Brésil. L'un, créé en 1948, a été supprimé en 1968. Quant au parc des Sept-Chutes, noyé par le barrage d'Itaipu, il n'aura, lui aussi, vécu que 20 ans (1961-1981). Ne restent dans le secteur que les chutes d'Iguaçu, haut lieu du tourisme brésilien, et le parc du même nom menacé d'inondation partielle.

En Amazonie, outre Tucuruí, on envisage de construire, pour approvisionner la zone franche de Manaus, le barrage de Balbina. L'ouvrage aurait la particularité d'inonder une immense surface (540,000 hectares) pour une production relativement modeste (entre 240 et 260 méga-watts), car il serait implanté en pleine forêt amazonienne, trop plate. Le manque d'argent, l'hostilité des Indiens et la campagne déclenchée par les écologistes locaux — il y en a, y compris dans le personnel politique ! — pourraient bien faire rentrer ce projet dans les cartons, au moins provisoirement.

L'échec relatif des routes transamazoniennes et « périmétrique nord » — impraticables plusieurs mois par an à cause des pluies, car elles ne sont pas asphaltées — n'a pas stoppé tout projet routier. On va élargir et asphalté l'axe Cuiabá-Porto-Velho, qui relie les capitales du Mato-Grosso et du Rondonia, et pousser jusqu'à Rido-Branco, la capitale de l'Acre, en attendant la liaison avec le Pérou jusqu'à Curzo. Or qui dit travaux routiers dit colonisation. L'Institut national de colonisation et de réforme agraire (INCRA) distribue, en effet, des terres de part et d'autre de routes en chantier, à raison de cent hectares par colon (lots uniformes de 500 mètres sur 2 kilomètres). La loi exige en principe que le colon ne déboise pas plus de la moitié de son lot,

et les grandes propriétés ne doivent pas dépasser le quart d'un município — l'équivalent de notre commune, mais en beaucoup plus vaste.

La loi, naturellement, est souvent tournée, soit que le propriétaire trouve des partenaires prête-nom, soit qu'il s'établisse « à cheval » sur plusieurs municípios. Et comment faire observer l'arrêt du maintien de la forêt à 50 %, puisque l'on peut revendre sa parcelle boisée à un nouveau propriétaire, qui, à son tour, pourra déboiser à moitié moitié et revendre le reste ? ... en outre l'aide au reboisement ne joue que pour les exploitations d'au moins 2,500 hectares.

Cette colonisation linéaire, conçue à la fois pour se réapproprier l'Amazonie, naguère achetée par les multinationales et pour absorber la croissance démagogique démographique du Brésil, ne parvient pas à fixer les populations. La distribution des terres au bord des routes fédérales se fait en effet au bénéfice de petits paysans sans ressources financières. Démunis de tout, installés sur des terrains découpés au carré de manière totalement artificielle, loin des marchés où déborder leur maigre production, victimes du paludisme et des maladies tropicales endémiques en Amaz Amazonie, les nouveaux colons, souvent, abandonnent dès les premières années. Et ils vont finalement grossir la troupe des sans-emplois qui gravite autour de chaque ville nouvelle.

Seuls réussissent les particuliers ou les sociétés qui ont de l'argent. Et beaucoup de terres, encore aujourd'hui, sont achetées comme placement et non exploitées. Lorsque Vokswat volkswagen Brésil souhaite bénéficier de dégrèvements fiscaux, elle achète des hectares de forêts. Non pas pour mettre les terres en culture, mais pour disposer d'une réserve foncière qui, le soir venu, peut être revendue avec profit. Surtout, si, entretiens, on a découvert dans le sous-sol quelque minéral intéressant.

La réappropriation de l'Amazonie par le petit peuple brésilien est donc très difficile. Quant à la solution du problème démographique, elle apparaît encore plus lointaine. Un chercheur américain, Philip Fearnside, a calculé que, si l'on découpe tout l'Amazonie en lots de 100 hectares, elle ne pourra absorber que sept ans et demi de croissance démographique brésilienne. Dans l'État de Parana, les neuf mille familles de Nordestins implantées le long de la transamazonienne représentent seulement quatre jours de croissance démographique ! Des milliards de cruzeiros ont

été dépensés pour un résultat dérisoire. Au total, tous les colons installés en Amazonie depuis vingt ans représentent à peine 10% de la population agglutinée autour des grandes villes. En 1984, le seul État d'Amazonie ne compte que un million sept cent mille habitants, dont la moitié à Manaus. On ne voit pas comment le Brésil pourrait, dans les conditions actuelles, échapper à cette fatalité qui fait que 70% du territoire n'est occupé que par 15% de la population.

Ces échecs ont une explication : la forêt amazonienne n'est pas la Californie, ni même l'Oklahoma, c'est entendu. Mais ce n'est pas non plus une forêt équatoriale comparable à celle du Gabon ou de la Malaisie. En forêt gabonaise, le forestier marque dans chaque parcelle les quelques *okoumés* ou *niangon* qu'il va « sortir », c'est-à-dire les grosses pièces, les arbres qui valent l'abattage. En Amazonie, il n'y a pratiquement pas de gros bois. On compte en moyenne 240 espèces d'arbres différentes à l'hectare, dont 35 sortes de palmiers, ce qui donne une forêt entièrement hétérogène, avec des arbres longs et minces qui n'intéressent guère les marchands de bois. La petite Malaisie produit dix fois plus de grumes que l'immense Amazonie et même, ce qui est un comble si l'on songe que l'hévéa vient des bords de l'Amazonie, cinquante fois plus de caoutchouc !

L'exploitation de la forêt amazonienne est-elle donc rentable ? « oui », assure le gouverneur de l'État d'Amazonie, M. Gilberto Mestrinho, la forêt est une ressource renouvelable si on prend garde de ne pas décaper le sol, qui ne fait ici que 30 centimètres au maximum. Six ou huit ans après une coupe, la forêt s'est reconstituée. En Finlande, un pin met quatre-vingts ans à atteindre 25 ou 30 mètres. Ici, il ne faut pas plus de cinq ou six ans ! Mais il reconnaît que la tentation est grande de faire plutôt des plantations de cacaoyers ou d'hévéas, comme en Malaisie. Or, jusqu'à présent, ces plantations ont échoué. En 1982, la compagnie Ford a perdu 15,000 hectares d'hévéas, attaqués par un champignon. À l'Institut national de recherches amazoniennes de Manaus (INPA), on explique pourquoi les plantations échouent.

« La forêt est le seul équilibre de l'Amazonie », observe Herbert Schubart, le vice-président de l'INPA. « La pauvreté des sols entraîne cette grande diversité, cette grande dispersion des espèces (un sol riche est vite accaparé par une plante dominante). Pour la forêt, cette diversité est aussi sa seule défense contre les maladies. On n'observe pratiquement jamais d'épidémies en forêt naturelle ».

Quant à la rentabilité de l'explo-

tation forestière, « elle pose un réel problème, poursuit ce chercheur tranquille. Sur les trois mille espèces d'arbres répertoriées en Amazonie, deux ou trois cents sont bien connues, mais une trentaine seulement sont commercialisables. L'idéal serait de vendre le bois par parcelles, toutes espèces confondues. Mais le marché s'y refuse ». Herbert Schubart note en outre que la forêt vierge ne produit rien, pas même de l'oxygène, comme on le prétend souvent. « La forêt vit en équilibre : elle consomme tout ce qu'elle produit ». Or c'est la même chose pour le bois : la forêt vierge ne dégage aucun surplus. Le bois pourrit en même temps qu'il pousse. « Une forêt ne dégage de surplus que dans une phase de régénération, souligne-t-il. Tout le problème, pour l'exploitation de la forêt amazonienne, est de trouver le juste équilibre entre la coupe qui régénère et celle qui détruit irrémédiablement. » L'INPA ne voit guère de solution que dans un zonage de la forêt, long et difficile à mettre en place.

Un point sur lequel tout le monde semble d'accord, aussi bien les productivistes comme le gouverneur que les chercheurs de l'INPA et les écologistes, c'est la nocivité de l'élevage en Amazonie. « Le piétinement des bêtes détruit le sol », admet M. Mestrinho, qui préfère encore l'exploitation des mines de surface. « La culture du cacao n'est pas aussi dévastatrice que l'élevage », constate pour sa part M. Aluizio Bezerra, député fédéral de l'État d'Acre, membre de la commission parlementaire contre la dévastation de l'Amazonie. Il ne peut réprimer son aversion pour « les gauchos du sud qui viennent faire leurs dégâts ici ». C'est pourquoi l'élevage est encore limité à 2,4% de la surface amazonienne — ce qui représente tout de même plus de 12 millions d'hectares ! L'ennui, c'est que l'agriculture est elle aussi peu rentable. « Après deux ans d'exploitation de l'humus et du brûlis, le colon passe à l'élevage pour survivre », explique M. Philippe Lena, un chercheur français de l'ORSTOM installé à Belem.

« On ne sait pas aménager la forêt, alors on la supprime pour faire autre chose, ajoute Herbert Schubart. C'est aussi stupide que la chasse au lamantin, le seul grand herbivore de l'Amazonie, qui broute la végétation à la surface de l'eau et permet aux poissons de vivre. Le Brésil en a exporté 300 000 peaux étourdiment. Maintenant, sa chasse est interdite, mais c'est trop tard : les eaux amazoniennes sont déjà beaucoup moins poissonneuses. » Ce qui pousse les colons, pour se procurer des protéines, à se lancer dans l'élevage dévastateur. Le cercle vicieux de la destruction.



Michel Bélanger

Monsieur Michel Bélanger, Président du conseil et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada préside cette année la campagne du Timbre de Noël. En s'engageant personnellement dans la levée de fonds de l'Association pulmonaire du Québec, monsieur Bélanger tient à souligner le travail accompli par cet organisme depuis sa fondation en 1938.

Longtemps connu sous les noms de Comité contre la tuberculose ou Société du Timbre de Noël, l'Association pulmonaire du Québec a pour mandat de combattre l'asthme, l'emphysème, la bronchite, le cancer et autres maladies respiratoires par la recherche et l'éducation.

La campagne du Timbre de Noël, de même que la vente de feuilles de houx, permettent à l'Association pulmonaire du Québec de recueillir dans le public et auprès des entreprises, les sommes d'argent nécessaires à la poursuite de ses objectifs.

Deuxième chaîne privée de télévision francophone

## Le CRTC invite les entreprises à soumettre leur projet

ANDRÉ BOUTHILLIER

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a invité hier les groupes d'affaires à lui soumettre une demande de licence en vue d'établir une deuxième chaîne privée de télévision francophone dans les régions de Montréal et Québec.

L'organisme fédéral de surveillance se rend donc au désir du ministre des Communications, M. Marcel Masse, qui, la veille, s'était déclaré « favorable » à la création d'une autre chaîne privée.

Dans son avis public, le CRTC rappelle qu'elle a déjà reçu la candidature de la compagnie Cogeco, de Trois-Rivières, pour exploiter une nouvelle entreprise de télévision privée dans la région de Montréal. Pour se conformer à la « procédure habituelle dans de tels cas », il invite d'autres parties à

imiter Cogeco en présentant une demande similaire pour les régions de Montréal et de Québec.

Dans une entrevue accordée à un autre quotidien, mercredi, M. Masse a confirmé que CFCF-TV préparait un projet comme celui de Cogeco. Il a ajouté : de plus, « il y a un bouillonnement d'idées autour de Radio-Québec ».

Interrogé à ce sujet, le président de Radio-Québec, M. Jacques Girard, a déclaré au DEVOIR que « l'autre télévision » allait respecter son mandat éducatif. Il n'est donc pas question que Radio-Québec soit un des soumissionnaires. Le projet de Cogeco prévoit des investissements de 860 millions pour l'établissement d'une nouvelle chaîne qui émettrait dans la région de Montréal. La nouvelle invitation du CRTC parle des régions de Montréal et de Qué-

bec.

Le CRTC assure qu'il « tiendra compte de tous les éléments de preuve empirique concernant la rentabilité de l'entreprise projetée en fonction des marchés prévus, afin d'établir qu'il existe une demande manifeste pour un service additionnel ».

Dans l'examen des dossiers, le CRTC accordera aussi une attention particulière « à la solidité financière de l'entreprise projetée et à la disponibilité de talents créateurs surtout au niveau de la conception et de la réalisation ».

Les soumissionnaires devront préciser leur stratégie pour attirer à leur nouvelle chaîne les téléspectateurs francophones qui auraient délaissé les services de langue française au profit des services de lan-

gue anglaise.

Pour convaincre le CRTC, ils devront par ailleurs dire s'ils acceptent de partager leurs investissements ou de signer des ententes d'achat d'émissions en coopération avec des radiodiffuseurs canadiens ou étrangers.

Les entreprises ou groupe d'entreprises ont jusqu'au 31 janvier 1985 pour soumettre leur candidature. Les audiences publiques auront lieu au printemps.

L'idée d'une deuxième chaîne privée francophone revient à l'ancien ministre des Communications, M. Francis Fox. Depuis son lancement, en 1983, elle a cependant été contestée par plusieurs, dont le président de Québecor, M. Pierre Péladeau, et le président d'Unimédia, M. Jacques Francoeur.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ  
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET  
PROFESSIONS DU DEVOIR  
844-3361

## RENDEZ-VOUS

Pour assurer le succès d'un congrès, d'un salon, d'une conférence, d'un séminaire ou d'un colloque, il faut annoncer dans cette rubrique « rendez-vous » Pour de plus amples informations sur les tarifs publicitaires, communiquez avec :

Francine Gingras  
844-3341

### Débat public

sur  
**LA RECONNAISSANCE DU GÉNOCIDÉ ARMÉNIEN  
LE POUR ET LE CONTRE**

entre  
**le Dr Kévork K. BAGHDJIAN**  
Docteur en sociologie juridique

et  
**le Prof. Jean-Pierre DERRIENNIC**  
de l'Université Laval

Moderateur : **M. Herbert MARX**  
Député de D'ARCY MCGEE à l'Assemblée Nationale du Québec

Date : le lundi 19 novembre 1984  
Lieu : Amphithéâtre A 2285 de l'Université de Montréal  
3200 rue Jean-Brillant, 2e étage  
Heure : 20 heures

Entrée libre



Nouveau: Plan de vacances sans limite à l'échelle mondiale à partir de 2,500\$ semaine (réseau RCI)

Hébergement pour jusqu'à 625 personnes  
• Chambres d'hôtel et salles de bain entièrement renouvelées en 1984.  
• Villas spacieuses de 2, 3 et 4 c. à c. avec chacune sa salle de bain.  
Cuisine équipée, certaines avec foyer et patio en bordure du plan d'eau.  
Aussi studios à 2' avec cuisinette. À la journée, à la semaine ou au mois.

Piscines intérieure, bains sauna et tourbillon, glissade aquatique.  
Tennis à volonté et gratuit (4 courts).  
Gymnase, 20 salles et salons de travail et de détente, pour des groupes de 10 à 350 personnes.  
Badminton, pétanque, croquet, fers, balle-molle, pratique du golf (driving range).  
Équitation: Randonnée et clinique, excursions et randonnées pédestres.  
Chasse au faisan • tir-à-l'arc • chasse au sanglier • pêche à la truite • Vélos 12 vitesses en location.

Haute cuisine, diners dansants, piano bar, brunch musical tous les dimanches.  
**FORFAITS:**  
(Exemples)  
ESCAPADE DE FIN DE SEMAINE: Vendredi souper dansant, samedi 3 repas, dimanche brunch, chambre, taxe et service 132,00 \$\*  
Journées supplémentaires, tout compris 665 \$\*  
Plan européen à compter de 30 \$\*  
\*Par personne occupation double.  
Visite gratuite du parc historique national Louis S. St-Laurent.

URGENT: DEMANDEZ LE DÉPLIANT DES FORFAITS "PARTIE DE NOËL"  
HOTEL \*\*\* **Domaine Saint-Laurent de Compton (Estrie)** C.P. 180 JOB 110 Entre le mont Orford et le Vermont 20 km au sud de Sherbrooke  
RENSEIGNEMENTS: EN DIRECT DE MONTRÉAL 397-9667 AUTRES RÉGIONS (514) 835-5464 Bureau d'affaires à Montréal: (514) 465-6564

LE DEVOIR

L'indice composé chute

TORONTO (AP) — Le marché des valeurs mobilières était à la baisse, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé a cédé 2,12 points et s'est établi à 2411,58.

Environ 14,40 millions d'actions ont changé de main, contre 14,46 millions la veille.

Dans les industrielles, Bank of Nova Scotia perd 1-8 à \$13; Nova Alberta A-1-8 à \$71-8; Campeau 1-2 à \$21-1 et Alcan 5-8 à \$37. Pacific Western Airlines gagne 1-4 et Air Canada 3-5 à \$49-3-4.

Dans les mines, Lac Minerals cède 1-2 à \$32-3-4; Campbell Red Lake 1-2 à \$29-1-2 et Gold 3-8 à \$11-3-4. Placer Development gagne 1-3-8 à \$26-1 et Rio Algom 3-8 à \$21-5-8.

Dans les pétroles, Numac Oil and Gas abandonne 1-4 à \$16-3-8; Onyx Petroleum 1-4 à \$8 et Bluesky Oil and Gas cing cents à \$4. Tiber Energy gagne 35 cents à \$4,95 et Omega Hydrocarbons 1-4 à \$9-1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

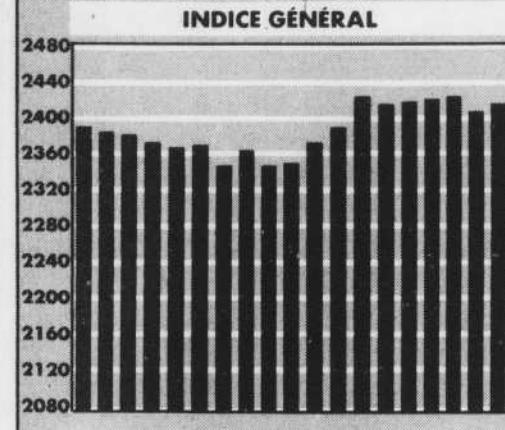
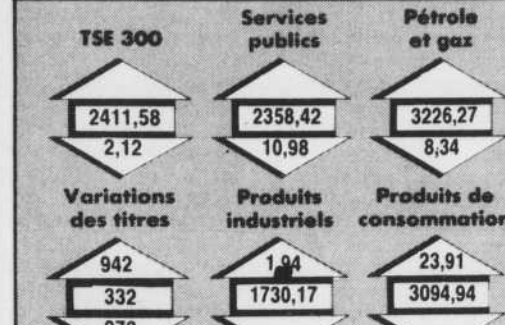


Table of stock market data including various indices and company shares.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund data including names, assets, and performance.

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

NEW YORK

Les industrielles chutent

NEW YORK (AFP) — La tendance est demeurée irrégulièrement étroite, hier, à Wall Street dans un marché plus actif. L'indice des industrielles a de nouveau fluctué de part et d'autre du précédent niveau de clôture et s'est établi à 1,206,16 en baisse de 0,77 point.

Quelques 82 millions d'actions ont changé de mains. Le nombre des achats dépasse celui des ventes: 840 contre 652,486 titres ont été échangés.

De nouvelles statistiques signalant un ralentissement de l'économie (la production industrielle a été inchangée en octobre et les stocks des entreprises n'ont progressé que de 0,6 pour cent en septembre), ainsi que les incertitudes relatives au déficit budgétaire et à la fiscalité, ont découragé les investisseurs, ont indiqué les analystes.

Litton a cédé 1-3-4 à 62-1-4. General Motors a perdu 1-4 à 76-7-8. Boeing a chuté de 1-1-8 à 53-3-8. Kellogg a gagné 2-1-2 à 38-7-8. Unocal a monté de 2-1-8 à 42-7-8. Procter and Gamble a progressé de un à 58-1-2.

Parmi les valeurs canadiennes, Alcan a perdu 5-8 à \$28, Ashland Oil 1-8 à \$28-1-8 et Dome Mines 1-4 à \$9-1-4. Seagram a gagné à \$33-3-4 et Hiram Walker Resources 1-8 à \$19-1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

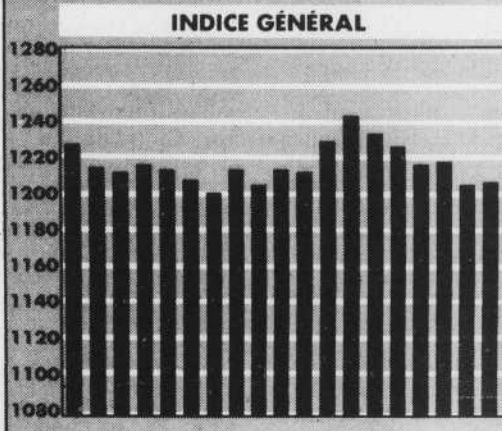
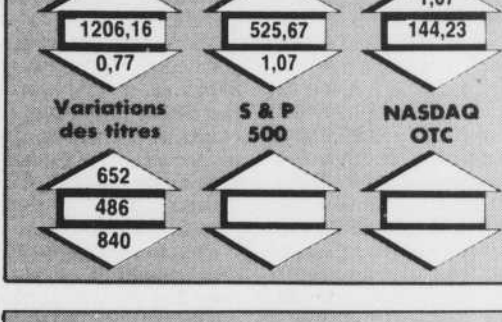


Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

Table of stock market data (continued).

OPTIQUES TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Option Mois Priz Vol. Op. Der. Form. Op. Mois Priz Vol. Op. Der. Form. Op. Mois Priz Vol. Op. Der. Form.

OPTEC

Option Mois Priz Vol. Op. Der. Form. Op. Mois Priz Vol. Op. Der. Form. Op. Mois Priz Vol. Op. Der. Form.

OPTIQUES TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Option Mois Priz Vol. Op. Der. Form. Op. Mois Priz Vol. Op. Der. Form. Op. Mois Priz Vol. Op. Der. Form.

LE DEVOIR ECONOMIQUE

MONTREAL

L'indice finit en baisse

MONTREAL (PC) - Quatre des six secteurs du marché ont retrahi, hier, à la Bourse de Montréal. L'indice général a terminé la séance en déficit de 0,15 point, à 119,98.

En tout, 1.709,085 actions ont changé de main, au lieu de 1.509,311 le jour précédent.

Les bancaires perdent 0,39 à 111,98, les forestières 0,53 à 129,77, les services publics 0,53 à 115,45 et les industrielles 0,37 à 111,00, tandis que les pétroliers gagnent 0,39 à 129,25 et les minières 0,19 à 121,11.

Nova Alberta cède 1-4 à 87 dans un volume de 109,670 actions traitées. Asamera Inc. prend 1-8 à \$10 5-8 (177,00 actions).

D'autre part, Alcan cède 5-8 à \$367-8. Bell Canada Entreprises 1-4 à \$34-12, CP Ltd 1-8 à \$49-12. Imasco 1-8 à \$44-18. Long Lac Minerals 1-4 à \$33-12. Northern Telecom 1-8 à \$34-8. Texaco Canada 1-8 à \$38-12 et Toronto Dominion Bank 1-8 à \$17-3/4. Placer gaine \$1 3/8 à \$26-3/8. Seagram 7-8 à \$49-3/8. Rio Algom 1-2 à \$21 3/4 et CP Enterprises 1-8 à \$25. Echo Bay Mines est inchangé à \$14 et Gulf Canada à \$17-1/2.

Au total 80 titres sont en hausse, 115 en baisse et 96 stables.

Dans les juniors, Yorbeau Interrestes perd deux cents à 80 cents; Midepsa Inter reste à \$1,40 et Muscocho abandonne cinq cents à \$2,65.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 3 columns: XKM MARCHE, XCO HYDRO-CARBURE, XCB BANCAIRE. Includes sub-sections for VARIATIONS DES TITRES, XCF PRODUITS FORESTIERS, XCM MINES ET METAUX, and INDICE GENERAL.

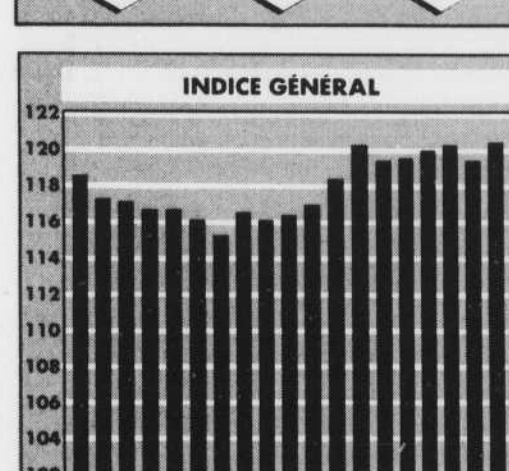


Table with 3 columns: A, B, C. Lists various commodities and their prices.

Table with 3 columns: A, B, C. Lists various commodities and their prices.

Table with 3 columns: A, B, C. Lists various commodities and their prices.

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Table listing exchange rates for various countries including Africa, Europe, Asia, and Oceania.

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US

75.95 CENTS US





# ARTS ET SPECTACLES

## Les dessins récents d'Anna Ticho au MBA

### ARTS PLASTIQUES

GILLES DAIGNEAULT

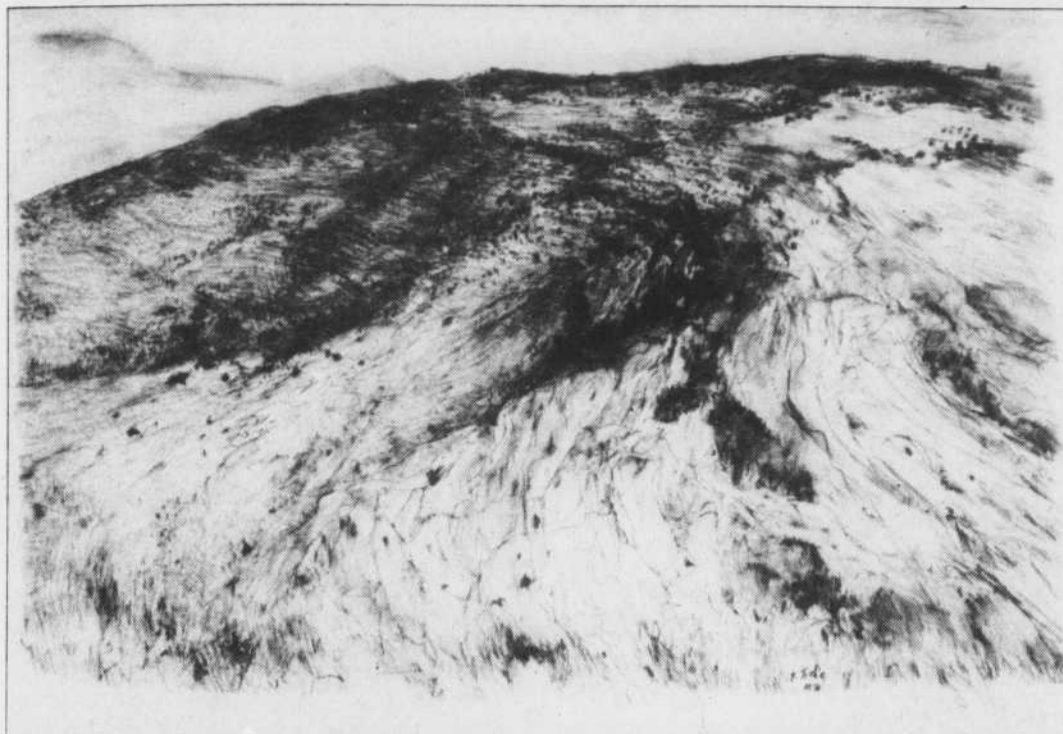
Pour accompagner l'exposition d'une trentaine de dessins au fusain et au pastel de l'artiste israélienne d'origine autrichienne Anna Ticho (1894-1980), qui est montrée dans le Cabinet des dessins et estampes, le MBA présentera, tous les mercredis et vendredis à midi jusqu'au 7 décembre, un documentaire couleur de 37 minutes sur la vie et l'oeuvre de l'artiste intitulé *Profile of an Artist: Anna Ticho*.

L'exposition qui réunit exclusivement des visions des collines entourant Jérusalem, a été mise sur pied par la Musée d'Israël et est présentée à Montréal grâce à l'appui financier de la Fondation culturelle Canada-Israël en plus de celui du ministère des Affaires culturelles et du Conseil des Arts. Les projections du film auront lieu à l'auditorium et on y accède par l'entrée au niveau de la rue. L'entrée est libre.

On connaît la passion du graveur Richard LaCroix pour tout ce qui concerne la culture ja-

ponaise, et les visiteurs de son exposition à la Guilde graphique pourront voir en même temps, les 18, 19 et 20 novembre, une exposition conjointe de Shodo (calligraphie) et d'Ikebana (art floral). En outre, le jour de l'ouverture, les professeurs de calligraphie (Hiroko Okata) et d'Ikebana (Michelle Desjardins) feront une démonstration de leur art, respectivement à 14 h 30 et à 16 h. Cette manifestation est organisée en collaboration avec la Société éducative japonaise de calligraphie et le Consulat général du Japon à Montréal.

\*\*\* Dans le cadre d'un colloque sur les divers enjeux du phénomène des artistes-professeurs, la galerie UQAM présente une exposition de quatre installations réalisées par autant d'artistes qui enseignent à plein temps dans quatre universités différentes: Pierre Ayot (UQAM), Peter Gnass (Université d'Ottawa), Pierre Granche (Université de Montréal) et Irene Whittonne



Pente de montagne, 1976; un des dessins d'Anna Ticho présentés au MBA.

(Concordia). Les oeuvres ont été créées expressément pour la circonstance et participent de plein droit à la réflexion théorique. Le vernissage a lieu ce soir à 18 h et l'exposition qui, sur papier, est assez impressionnante se termine le 25 novembre.

\*\*\* Comme cela se produit sporadiquement, des représentants de la Banque d'oeuvres d'art du Conseil des Arts du Canada, parmi lesquels son chef William Kirby, sont de passage à Montréal, au Complexe Guy-Favreau, et invitent autant la communauté artistique que le grand pu-

blic à discuter avec eux, le lundi 19 novembre à 16 h 30, des politiques de l'organisme.

L'occasion est donc belle de manifester publiquement — et devant les personnes concer-

nées! — un mécontentement qu'on perçoit confusément chez plusieurs à l'endroit de la banque. Une réception suivra la rencontre, et une exposition d'oeuvres de la banque sera ouverte au public jusqu'au 7 décembre.

\*\*\* À l'occasion de l'exposition de François Morellet qui est toujours resté attaché à DADA (ce célèbre mouvement contestataire qui est né à Zurich pendant la Première Guerre), le Musée d'art contemporain présentera, les 16, 17 et 18 novembre à 14 h 30, une lecture-spectacle DADA mise en scène par l'équipe qui avait donné l'excellent *Coeur à gaz* au moment de la grande rétrospective de Sonia Delaunay. L'entrée est libre mais, le nombre de places étant limité (ceux qui ont essayé de voir la pièce de Tzara en 1981 s'en souviennent!), on est prié de réserver en téléphonant au MAC (873-2878).

## Le Victor-Morin 84 est attribué à Mercédès Palomino

La co-directrice du Rideau-Vert, Mme Mercédès Palomino, qui a fondé cette compagnie de théâtre avec Mme Yvette Brind'amour en 1948, recevra le Victor-Morin 84. Mme Palomino a été choisie à l'unanimité par le jury de ce prix de théâtre de la Société Saint-Jean-Baptiste.

C'est la première fois que ce prix, fondé en 1962, récompense les efforts d'une administratrice de théâtre, qui n'est ni auteur, ni interprète, ni scénographe, ni metteur en scène (quoique Mme Palomino ait déjà dirigé *Treize à table* de Sauvageon à son théâtre il y a une quinzaine d'années).

Mercédès Palomino est l'une des personnalités les plus respectées dans le milieu théâtral montréalais. Elle mène avec vigueur et efficacité l'administration de son théâtre de la rue Saint-Denis depuis plus de 35 ans. Le Victor-Morin 84 récompense donc quelqu'un qui porte à bout de bras le plus ancien des théâtres de Montréal.

Mme Palomino ira recevoir le prix le 10 décembre à la maison Ludger-Duvernay. Une bourse de \$1,500 et une médaille « Bene Merenti de Patria » accompagnent le Victor-Morin dont les récents lauréats sont Albert Milaire, Michelle Rossignol, Louis-Georges Carrier, François Barbeau, Marjolaine Hébert.

## Michel Jasmin aura deux nouveaux réalisateurs

PIERRE ROBERGE

(PC) — L'émission de prestige de Radio-Québec, « Variétés Michel Jasmin », poursuivra avec de nouveaux réalisateurs son incursion sur les ondes commerciales du lundi soir.

« C'était trop gros pour Dominique. Bien sûr il est un peu déçu mais c'est comme ça », a déclaré hier le producteur Michel Gélinas pour expliquer le départ du réalisateur Dominique Delbast.

Selon M. Gélinas, dont la compagnie produira cette saison 30 éditions de VMJ pour la télévision d'Etat, un tel changement en cours de route ne nuira pas à l'émission: « Si nous l'avons décidé, c'est justement pour améliorer notre produit ».

Le président directeur général de Radio-Québec, M. Jacques Girard, refuse de commenter sur le contenu des émissions mais juge que M. Gélinas a pris la meilleure décision, « après nous avoir consultés, notamment le directeur des programmes Claude Desorcy ».

Acheteuse de l'émission, a-t-il dit, Radio-Québec n'a pas à s'immiscer dans la phase de production car JaStar Télévision Inc. (société dont M. Gélinas est l'unique actionnaire) en est seule responsable.

M. Gélinas a ajouté que la société d'Etat Téléfilm Canada (qui subventionne l'émission) avait été consultée et qu'elle était d'accord avec le changement de réalisateur.

« Dominique n'était pas heureux car il n'avait pas tellement l'expérience du direct, a dit de son côté l'animateur Michel Jasmin. Il était habitué à des émissions avec post-production et montage ».

Le VMJ du lundi 19, a précisé M. Gélinas, sera réalisé par Laurent Larouche. Il pourrait ensuite collaborer (ou alterner de lundi en lundi) avec Gary Plaxton; ces deux réalisateurs ont souvent travaillé ensemble. Pour la suite, a-t-il dit, « on avisera ».

« Ils pourraient aussi être trois ou quatre, toutes les hypothèses sont possibles. Nous n'avons pas encore fait le tour de notre jardin », a ajouté Michel Gélinas.

Le Journal de Montréal fait par ailleurs une critique personnelle à M. Jasmin pour son style d'animation. « Il s'embourbe, s'enlise... Il ne fait que répéter les commentaires de ses invités, paraît totalement à leur remorque alors

qu'il devrait donner le ton. Il a un besoin urgent d'un dictionnaire ou d'un scripteur », écrit le quotidien.

« J'étais à la remorque des circonstances. Cette lacune me privait en partie de mon sentiment de sécurité en ondes », répond Michel Jasmin, faisant référence à l'inexpérience de M. Delbast avec le direct.

L'animateur de VMJ ajoute qu'il ne compte pas pour autant changer

de style du jour au lendemain: « Je me sentirai plus à l'aise quand j'aurai meilleure confiance dans la technique... Ça pourrait changer des choses à la longue ».

Par ailleurs, M. Girard dit ne pas trop s'inquiéter de ce que VMJ n'ait pu jusqu'ici vendre plus de publicité de prestige; c'est l'intention déclarée de Radio-Québec d'accroître sensiblement ses revenus autonomes, notamment de

publicité. Pour le moment, les seuls annonceurs de VMJ sont un hôtel et un concessionnaire automobile; il s'agit en fait d'un troc, l'hôtel logeant des artistes étrangers invités à l'émission et le concessionnaire fournissant un véhicule pour les transporter.

**MIU MIU — ROGER HANIN — EDDY MITCHELL — Un film de GEORGES LAUTNER**

**ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE!**

PARISIEN: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40, SAM. DERNIER SPECTACLE: 11.40, GREENFIELD: SAM-DIM: 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25, SEM: 7.25, 9.25, LAVAL: SAM-DIM: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, SEM: 7.30, 9.30, SAM. DERNIER SPECTACLE: 11.25, VERSAILLES: SAM-DIM: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.05, SEM: 7.00, 9.05.

Le PARISIEN 5 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 MCGILL  
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776  
GREENFIELD PARK 3 PL. GREENFIELD PARK 671-6129  
VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

**LES NUITS DE LA PLEINE LUNE**  
ERIC ROHMER

ELYSEE: Sam, Dim. 1.05, 3.05, 5.05, 9.05, Sem. 7.05, 9.05.

ELYSEE 2  
35 MILTON 842-6053

JEAN ZALOUM ET LES PRODUCTIONS KARIM présentent  
ILS FUIRENT LA TERREUR DE LEUR PAYS ET PRIRENT LA ROUTE PÉRILLEUSE VERS LA TERRE PROMISE: LE NORD

**El Norte**

POUR TOUS

3e MOIS!

avec ZAÏDE SILVIA GUTIERREZ et DAVID VILLALPANDO  
produit par ANNA THOMAS • réalisé par GREGORY NAVA

ELYSEE: Sam-Dim: 1.30, 4.00, 6.45, 9.20, Sem.: 6.45, 9.20.

ELYSEE 1  
35 MILTON 842-6053

C'est un film qui touche au coeur. En sortant, vous ne vous souviendrez plus avec qui vous êtes entré.

Journal du Dimanche

On a tout le temps envie d'applaudir.

Le Figaro

Non seulement le public ne trouve pas le temps long, mais il en redemande!

Les Échos

Sa seule façon de nous raconter l'Amérique. Leone nous la montre sublime, déchirante, passionnante et plus vivante que jamais.

Minna Petrowski

James Woods, Treat Williams, Elizabeth McGovern, Timothy Allen  
produit par Arnon Milchan, réalisé par Errol Morris, Zelig

PARISIEN: 2.00, 8.00, Sam. dernier spectacle 8.00.

Le PARISIEN 2  
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 MCGILL

**“L'ÉVÉNEMENT BERLINOIS”**

Ours d'Argent Berlin 1984

En nomination pour un Oscar comme le meilleur film étranger

“... Maximilian Schell un personnage attachant, un témoignage inquiétant et révélateur sur les dangers qui menacent la démocratie et pas seulement en Allemagne.”  
— Françoise Laurendeau, LE DEVOIR

“Un film important, qui pénètre les sources profondes de l'extrémisme... avec l'impressionnant Maximilian Schell.”  
— Augsburg Zeitung

**un avocat allemand**  
(Morgen in Alabama)

Version originale, sous-titres français

**Maximilian Schell**  
un film de Norbert Kuckelman

PARISIEN: 12.10, 2.25, 4.45, 7.05, 9.25, Sam. dernier spectacle 11.45.

Le PARISIEN 4  
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 MCGILL

**On a BESOIN de MARCO FERRERI**  
— LE MONDE

FERRERI est au sommet de son art. LE FUTUR EST FEMME est la juste mesure de sa folie.  
— LIBÉRATION

“Jamais féminité n'a été aussi bien filmée que par ce regard que porte FERRERI sur cette femme enceinte.”  
— Minou Petrowski, “LES BELLES HEURES”

SÉLECTION OFFICIELLE  
VENISE '84

Marco FERRERI mélange les acteurs comme les parfums. Des films toujours sensuels, souvent magnifiques et très forts.  
— FRANCE SOIR

“Un film très artistique.”  
“Un film de FERRERI est toujours intéressant parce qu'il nous oblige à réfléchir sur la qualité de notre environnement.”  
— Pierre Brousseau, BON DIMANCHE

**ORNELLA MUTI • HANNA SCHYGULLA**  
Un film de MARCO FERRERI

**le Futur est Femme**

avec ORNELLA MUTI • HANNA SCHYGULLA • NIELS ARESTRUP  
dans un film de MARCO FERRERI: “Le Futur est Femme”  
Scénario MARCO FERRERI • DACIA MARAINI • PIERA DEGLI ESPOSTI  
Une coproduction italo-franco-germanique IASO FILM S.r.l. Roma I.G.C. TOPI USOT FILM GmbH Berlin

PARISIEN: 12.15, 2.10, 4.05, 6.00, 7.55, 9.55, Sam. dernier spectacle 11.50.

Le PARISIEN 3  
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 MCGILL

Évitez la fumée Pour mieux respirer

# ARTS ET SPECTACLES

« Je t'aime clé en main »

## Trois yuppies qui font sourire

PAUL LEFEBVRE

**Je t'aime clé en main.** Texte de Kevin Wade adapté et mis en scène par Guy Fournier. Décor de Denis Rousseau. Éclairages de Claude Accolas. Costumes: André Lalonde Sports. Avec Louise Deschâtelets (Lise), Jean Leclerc (Philippe) et Michel Rivard (Michel). Au Théâtre Félix-Leclerc.

sa femme et la retrouver; Philippe perdra Lise et ne la retrouvera pas. Le problème de la pièce, c'est qu'elle est à mi-chemin entre la comédie aimable et l'étude de moeurs; malgré plusieurs moments drôles, la pièce est davantage faite pour le sourire que pour le rire. On veut

montrer le désarroi affectif que provoque le mode de vie contemporain mais on n'arrive qu'à faire, comme un des personnages en accuse un autre, de la « psychologie de magazine ». Les personnages, trop dépendants d'une tradition théâtrale qui n'est pas tellement faite pour supporter du con-

tenu, n'arrivent pas à donner une représentation consistante de la réalité qu'ils doivent évoquer.

C'est Michel Rivard qui empêche la production de tomber dans un ennui pénible: son personnage d'adulte-enfant généreux et entier est adorable. Jean Leclerc fait bien le macho,

même quand le macho se découvre un coeur. Quand à Louise Deschâtelets, elle n'a pas encore trouvé le filon qui lui permette de donner une réelle cohérence à son personnage. La mise en scène de Guy Fournier, sa première, ne fait pas assez confiance à la scène et aux jeux qu'elle permet.

## Prix record pour un Modigliani

NEW YORK (AFP) — Une toile du peintre Amedeo Modigliani a été vendue dans la salle des ventes new-yorkaise Christie's \$1.925 million, une somme record pour l'artiste italien. Il s'agit d'un portrait datant de 1919, *Jeune homme aux cheveux roux*. Le précédent record avait été établi chez Christie's en mai dernier et avait atteint \$1.65 million.

Au cours de cette vente, une peinture de Pablo Picasso datant de 1923 a été cédée pour \$4.29 millions. Le tableau de Picasso, *Femme assise au cha-*

mène américain et était depuis de nombreuses années exposée à la Tate Gallery de Londres. Le nom de son nouveau propriétaire n'a pas été révélé. Les responsables de Christie's ont été surpris par la somme atteinte aux enchères pour cette peinture qui était estimée à environ \$2.5 millions. Le record pour un Picasso reste \$5.3 millions pour un autoportrait intitulé *Yo (Moi)*.

Soixante-six oeuvres, sculptures ou peintures impressionnistes ou modernes, étaient offertes aux enchères mardi soir et ont rapporté la somme totale

de \$21.341 millions. Deux peintures mises en vente par M. Walter Annenberg, ancien ambassadeur américain en Grande-Bretagne, ont atteint des sommes très élevées: un paysage de Claude Monet, *La promenade* (Argenteuil), s'est vendu \$2.090 million et une autre toile de Picasso, *Femme à la mandoline* (La musicienne), \$1.925 million. Cette peinture a été achetée par le musée Norton Simon de Pasadena en Californie, seul acquéreur dont le nom ait été rendu public lors de cette vente.

La scène représente de façon on ne peut plus conventionnelle un parc: sur une toile de fond, des arbres derrière lesquels on distingue des silhouettes de buildings; plus à l'avant, un monument et un banc de pierre. Et dans ce parc (très Montréalais, on a transposé l'action), trois yuppies font du jogging: Michel (Michel Rivard) qui vient de se marier après un an de vie commune, Lise (Louise Deschâtelets), une photographe, qui, elle, est amoureuse de son amant (Jean Leclerc), le beau séducteur-type qui, lui, évidemment, s'envoie en l'air à gauche et à droite, peu intéressé à passer un contrat d'exclusivité avec quelque dame que ce soit. La pièce: huit instantanés en huit dimanche matins d'été où les trois joggers se retrouvent au parc.

Les personnages ont beau être au goût du jour, perdus sans carte dans un Tendre ravagé par le « nouveau désordre amoureux », on n'a pas besoin de les regarder longtemps pour se rendre compte que leur nouveauté n'est que de surface et que l'on retrouve en eux des types bien connus de la comédie de boulevard: le sentimental, l'amoureuse et le roué (qui multiplie, c'est son rôle, les *bons mots* sur les femmes). Ce qui se passe? Michel perdra

## Nos aînés racontent leur époque

Une résidente de 70 ans de Neuville, Mme Émilie Côté, a remporté le premier prix de « Mémoire d'une époque », un concours organisé par l'Institut québécois de recherche sur la culture. Il s'agit de la quatrième édition de ce concours dont le but est de recueillir les récits de vie des Québécois âgés de 70 ans et plus afin de doter nos archives d'une documentation basée sur la tradition orale.

M. Fernand Dumont, président de l'Institut québécois de recherche sur la culture a présidé à la remise des prix à Québec ces jours derniers. Le deuxième prix a été attribué à M. Louis-Philippe Dubé, de Saint-Pascal de Kamouraska qui faisait équipe avec son fils, M. Claude-J. Dubé de Québec. Mme Tharsyle Ouellette-Gélinas, de Ville Saint-Laurent, 76 ans, s'est vue remettre le troisième prix et c'est M. Philippe Tétreau, d'Outremont, qui l'a interviewée.

La première gagnante, Mme Côté, faisait tandem avec sa nièce, Mme Isabelle Côté, de Cap-Santé. M. Dumont a remis à ces trois équipes des prix de \$1.000, \$800 et \$500 respectivement.

« Ceux qui vieillissent ont souvent le sentiment de l'inutilité devant les agitations et les engagements des plus jeunes, a souligné M. Dumont. Pourtant, à eux revient d'abord le travail le plus important et le plus difficile: celui de raconter leur propre légende et de construire ainsi la mémoire de leur peuple. C'est à ce travail que nous vous invitons en vous conviant à participer à *Mémoire d'une époque*. »

Quelque 217 équipes ont participé au concours qui s'est déroulé du 1er février au 31 mai 1984. La date du concours 1985 sera annoncée bientôt.

"Rigoureusement construit et impeccablement tourné".  
Francipe Laurendeau  
"Il est en train de devenir la surprise de la saison".  
Luc Perreault  
"Touchant, efficace, sensuel et drôle".  
Arianne Emond  
"Un des meilleurs films québécois à prendre l'affiche cette saison-ci".  
Richard Gay

### Jacques et Novembre

un film de François Bouvier et Jean Beaudry.  
À L'AUTRE CINÉMA jusqu'au 29 novembre.

### LE NOUVEAU FILM D'ALAIN RESNAIS

EN PRIMEUR TOUS

SABINE AZEMA/PIERRE ARDIOT  
FANNY ARDIANT/ANDRÉ DUSSOLLIER

### L'AMOUR A MORT

"Une oeuvre indépendante et neuve qui, loin de l'analyse, invite à l'abandon émotionnel".  
L'EXPRESS

### MARIO

5<sup>e</sup> SEM

DAUPHIN 1 BROSSARD 1  
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-9090 MAIL CHAMPLAIN 465-5908  
Aussi: Maska à St-Hyacinthe

### OUTREMONT

1248 Bernard 277-4145 • 277-2001

# 25 ans

## D'IMAGES À NOTRE IMAGE

L'Office national du film célèbre ses vingt-cinq ans de cinématographie d'expression française.

Grande rétrospective de plus de 80 films  
Du 19 au 26 novembre  
au Complexe Guy-Favreau  
et à la Cinémathèque québécoise

Tous les détails de la programmation dans l'édition de La Presse et du Devoir du 17 novembre

Office national du film du Canada National Film Board of Canada

### ÉLYSÉE 1

35 MILTON 842-6053

### ÉLYSÉE 2

35 MILTON 842-6053

### Le PARISIEN 3

480 ST-CATHERINE O. 866-3856 MCGILL

### Le PARISIEN 2

480 ST-CATHERINE O. 866-3856 MCGILL CENTRE LAVAL 688-7776

### GREENFIELD PARK 3

PL. GREENFIELD PARK 671-6129 PLACE VERSAILLES 353-7880

### LE PUBLIC ET LA CRITIQUE SONT UNANIMÉS!

Tout le monde aime: (MARIO) une perle à ne pas manquer

"Il y avait vraiment longtemps que le cinéma ne nous avait pas offert un aussi beau film."  
—Francis Noveo "LE JOURNAL DE MONTREAL"

"Un film émouvant, touchant, extrêmement intéressant."  
—Chantal Jolis "À PREMIÈRE VUE"

"Une oeuvre très belle, très réussie, qui m'a beaucoup plu et ému."  
—Raye Homer Roy "À PREMIÈRE VUE"

"Quel beau film attachant!"  
—Louis Guy Lemieux "LE SOLEIL"

"Un long métrage de grande beauté."  
—Richard Gay "LE DEVOIR"

### MARIO

5<sup>e</sup> SEM

DAUPHIN 1 BROSSARD 1  
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-9090 MAIL CHAMPLAIN 465-5908  
Aussi: Maska à St-Hyacinthe

### FEMMES DE PERSONNE

5<sup>e</sup> SEM

BERRI 3  
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

### Dimanche à la Campagne

13<sup>e</sup> SEM

LE DAUPHIN 2  
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-9090

### VIVA LA VIE

13<sup>e</sup> SEM

CLAUDE LÉLOUCH

Arrivez à l'heure  
ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210

### Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE?

2<sup>e</sup> SEM

BERRI 5  
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

### LE BAL

8<sup>e</sup> SEM

BERRI 2  
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

### VIVA LA VIE

13<sup>e</sup> SEM

CLAUDE LÉLOUCH

Arrivez à l'heure  
ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210

### GUERRE TUQUES

7<sup>e</sup> SEM

BERRI 1  
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

# LE DERNIER GLACIER

Schefferville plie bagage.  
Un amour dans la tourmente.

L'oeuvre de Leduc et Frappier vous empoigne, vous dérange, vous émeut.

L'Actualité, Jean-Marie Poupart

Une oeuvre fort originale.  
La Presse, Luc Perrault

Un film émouvant de vérité.  
Le Devoir, Richard Gay

Un film de Roger Frappier et Jacques Leduc  
avec Robert Gravel, Louise Laprade, Michel Rivard, Martin Dumont, et avec la participation des gens de Schefferville

Une production de l'Office national du film du Canada

Tous les jours: 1.40 - 3.25  
5.10 - 7.00 - 8.45

BERRI 4  
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

SPORTS

Willard Reeves obtient le Schenley du joueur par excellence Aragki, le meilleur joueur canadien et Wilson, la recrue par excellence

EDMONTON (PC) — Le demi à l'attaque Willard Reeves, des Blue Bombers de Winnipeg, a serré contre lui le trophée Schenley qu'il venait de mériter à titre de joueur par excellence dans la Ligue canadienne et, comme il l'avait fait l'an dernier quand il avait perdu en finale, il a promis qu'il serait de retour l'an prochain.

« C'est comme si on venait m'enlever des épaules un poids d'une tonne, a dit Reeves en recevant son trophée. L'an dernier, je savais qui allait l'emporter. » Cette saison, j'avais une bonne idée, mais je n'étais pas certain. L'an dernier, Warren Moon avait accumulé des gains de plus de 5,000 verges et il n'a pas gagné. Je pensais aussi à cela. »

Reaves a devancé Rufus Crawford, des Tiger-Cats de Hamilton. Reaves a été un choix unanime à Montréal en Saskatchewan, à Edmonton et à Vancouver. C'était la première fois au cours des cinq dernières années qu'on ne choisissait pas un quart-arrière

à titre de joueur par excellence. L'ailier Nick Aragki, des Concordes de Montréal, a été choisi le joueur canadien par excellence, le second James Parker, des Lions de la Colombie-Britannique, a été le meilleur joueur défensif, le centre John Bonk, des Bombers, a été nommé le meilleur joueur de ligne à l'attaque et le demi Dwayne Wilson, des Concordes, a été jugé la recrue par excellence.

« Joe a apporté de la stabilité à notre équipe. Il a eu confiance en moi à titre de receveur de passes et ce fut très agréable pour moi de recommencer à capter des passes. »

« L'an dernier, mes responsabilités se bornaient à bloquer. Nous formons une jeune équipe et nous nous améliorons constamment. Nous ne pouvons faire autrement que de grimper des échelons au classement. Pour nous, il n'y a qu'un but et c'est la coupe Grey ».

EN BREF...

Yves Preston à Viry

PARIS (AFP) — Le Canadien Yves Preston, 28 ans, qui vient des Jets de Winnipeg, fera ses débuts, samedi soir, dans le championnat de France de hockey, sous les couleurs de Viry, un club de la banlieue parisienne, actuellement avant-dernier du classement. Preston, un avant-centre, remplacera jusqu'à la fin de la saison son compatriote Guy Fournier, victime d'une double fracture de la mâchoire et indisponible pour trois mois. En outre, Preston assurera l'entraînement spécifique des défenseurs sous la direction de Fournier, nouvel entraîneur de l'équipe. Les dirigeants espèrent que l'arrivée de Preston provoquera un choc psychologique salutaire.

Peter Innacac blessé

TORONTO (PC) — Le meilleur marqueur des Maple Leafs de Toronto depuis le début de la saison, le centre Peter Innacac, ratera les deux prochaines semaines en raison d'une élongation ligamentaire au genou droit. Innacac a subi cette blessure à sa première présence dans le match de mercredi soir face aux Kings de Los Angeles.

Adieu Panthers

ROCHESTER, Michigan (AP) — La direction des Panthers du Michigan de la Ligue de football des Etats-Unis, a laissé savoir à ses employés qu'elle cessait ses opérations et que les chèques de paie émis hier étaient les derniers. Vince Lombardi Junior, président et directeur général de l'équipe, a précisé que même si la fusion avec les Les Invaders de Oakland devenait réalité, les Panthers ne resteraient pas dans la région de Detroit. Les Panthers avaient remporté le premier championnat de la USFL en 1983.

Pam Shriver résiste

BRISBANE (AP) — Au tournoi de tennis féminin de Brisbane en Australie, la première tête de série et championne sortante, l'Américaine Pam Shriver, a difficilement battu l'Australienne Dianne Balestrat en trois sets de 6-3, 4-6 et 6-4. Une surprise a par ailleurs été enregistrée quand l'Australienne Liz Smylie a défait sa compatriote Wendy Turnbull 6-3, 7-6.

Jose Higueras battu

ANTWERP (AP) — Le Suédois Joakim Nystrom a disposé de l'Espagnol Jose Higueras 6-1 et 6-2, pour atteindre les quarts-de-finale du tournoi de tennis des Champions d'Europe, à Antwerp en Belgique. Nystrom sera opposé au Po-

Johnny Miller en tête

MIYAZAKI, Japon (AP) — L'Américain Johnny Miller a joué un 68, quatre sous la normale, en première ronde du tournoi de golf, disputé sous la pluie, à Miyazaki au Japon. Miller a réussi cinq birdies consécutifs, et il devance un groupe de quatre golfeurs, dont les trois Japonais Toshiharu Kawada, Tsumuru Irie et Isao Aoki, par un coup. Avec des fiches de 71, on retrouve les Américains George Archer, Willie Wood, Chip Beck et Scott Simpson.

Tom Watson, bien sûr

MELBOURNE (AP) — L'Américain Tom Watson n'a éprouvé aucune difficulté sur le parcours du Club Royal de Melbourne, jouant une première ronde de 67, cinq sous le par, pour prendre la tête de l'Omnium australien. David Graham et ses compatriotes australiens Peter Senior, Ian Baker-Finch, Ossie Moore, Roger Mackay et l'Américain Payne Stewart partagent la seconde place avec un total de 70.

Coopération accrue

OTTAWA (PC) — Le ministre d'Etat au Sport amateur, Otto Jelinek, a signé hier avec l'ambassadeur d'Union soviétique à Ottawa, Alexei Rodionov, un protocole d'entente pour renforcer la coopération sportive entre les deux pays. Le ministre Jelinek a obtenu l'assurance morale que l'URSS ne boycottera pas les Jeux olympiques d'hiver de Calgary en 1988. Il a néanmoins admis que la question reste hypothétique, et peut être altérée par la conjoncture politique. Le ministre a assuré l'ambassadeur Rodionov que les athlètes soviétiques pourront venir à Calgary en toute sécurité. Le ministre Jelinek, d'origine tchèque, a déclaré aux journalistes que la signature de cette entente ne changeait pas ses sentiments personnels, profondément anti-communistes.

Accidents de ski

BERNE, Suisse (AFP) — Les accidents de ski sont essentiellement dus à une mauvaise utilisation du matériel, notamment en ce qui concerne l'ajustement des fixations. Il s'agit de la conclusion d'une étude menée par la Fédération de ski Suisse, et publiée hier, à Berne. L'analyse de 2,133 accidents de ski survenus l'hiver dernier dans les stations suisses de Davos, Adelboden et Portes du soleil, montre que ce sport n'est pas particulièrement dangereux. Par ailleurs, l'étude relève qu'au cours des dernières années, les progrès ont été moindres dans l'amélioration de la sécurité des chausses que pour les skis ou les fixations.

Delorme a fait son nid à St-Louis

ST. LOUIS (PC) — « Je n'échangerais pas Gilbert Delorme pour un choix de première ronde », affirme Ronald Caron, le directeur général des Blues de St-Louis. L'entraîneur Jacques Demers en parle pour sa part comme d'un joueur-clé.

Delorme est utilisé régulièrement pour écouler les punitions avec son compagnon Tim Bothwell. « Il frappe autant, mais il est couraillé, moins. Il est toujours enthousiaste », souligne Caron.

Delorme fait toujours ses « redressements assis » après les exercices et il aurait même initié des coéquipiers à l'imitation.

« Tout le monde l'aime », affirme Demers, pour qui Delorme est devenu un des cinq joueurs-clés de son équipe, avec Mike Liut, Bob Ramage, Bernie Federko et Brian Sutter.

Delorme ne le dira pas, mais le fait de quitter le foyer familial l'a sans doute aidé à acquiescer de la maturité. L'athlète qui aura 22 ans le 25 novembre dit avoir oublié Montréal et être parfaitement heureux à St-Louis, où son amie l'a rejoint.

« Tout va très bien », confie cet éternel optimiste, un véritable Candide pour qui tout va toujours mieux dans le meilleur des mondes.

« Sauf pour cette défaite de 7-3 contre les Nordiques », a-t-il tenu à préciser.

CHRONIQUE SPORTIVE

Une levée de bouclier contre M. Chevrette

RICHARD MILO

Avis à M. Guy Chevrette: les fédérations sportives se sont (enfin) décidées à défendre leurs intérêts.

Les organismes de sport ont accepté massivement, hier et mercredi, de signer une lettre de protestation adressée au ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, à la suite de ses déclarations sur la récupération de l'élite et l'inefficacité des « fédés » qui n'existent que pour les congrès et les meetings.

Tout a commencé lorsque des représentants d'une dizaine de fédérations ont invité la Société des sports du Québec à faire circuler une pétition. Et le mouvement de protestation a fait bouler de neige au point que la quasi-totalité des fédérations avaient signé la lettre de protestation, en fin d'après-midi.

L'insatisfaction est telle dans le milieu du sport fédéré qu'une telle pétition était d'ailleurs vouée au succès avant même qu'elle ne circule.

Il faut savoir que le sport est le seul secteur du Regroupement des organismes de loisirs du Québec (RONLQ) touché par les coupures budgétaires du ministère de M. Chevrette. Ainsi, le ministère a consenti une augmentation totale de \$300,000 au secteur socio-culturel (21) du RONLQ. Les organismes de plein air (12) ont également obtenu \$180,000 de plus. Ceux du tourisme (10), \$136,000, et ceux du socio-éducatif (10), \$44,000.

Plus encore, les fédérations n'avaient toujours pas reçu avant cette semaine les lettres d'engagement du ministère quant au versement de la deuxième tranche de subvention. Elles auront ainsi attendu sept mois, après le début du présent exercice financier, la confirmation des intentions du ministère. Les administrateurs des fédérations auront donc géré leur organisme sans connaître le montant total de leur subvention annuelle, ce qui ne facilite guère une saine gestion, encore moins une bonne planification des actions et programmes.

À cet effet, il faut également savoir que le nouveau politique de reconnaissance et de financement des organismes de loisirs n'a pas fait que des heureux. Ainsi, le ministère a dû imposer une diminution de subventions à 33 fédérations pour permettre à 14 autres « fédés » plus démunies d'obtenir le minimum vital de \$60,000.

De plus, l'analyse de l'augmentation consentie au secteur socio-culturel révèle que seulement trois organismes ont subi une diminution totale de \$5,000. Le reste de l'augmentation provient plutôt des coffres du ministère. La même ventilation se répète également au plein air (\$177,500, \$2,500) et au tourisme (\$136,000, \$4,000).

En cela, le milieu du sport amateur n'attendait donc qu'un faux pas du ministre pour mieux engager le combat. Tant et si bien qu'hier, un porte-parole de la Société des sports du Québec a d'ailleurs précisé qu'à sa connaissance, personne n'a communiqué au bureau du ministre pour obtenir des explications.

« Peut-être s'agit-il du déclin de ce qu'il nous fallait pour s'unir afin de faire valoir nos droits », devait d'ailleurs confier un représentant d'une fédération sportive, hier.

Coup de fil à Gilles Néron. Le président de la Régie de la sécurité dans les sports du Québec (RSSQ) était de retour à son bureau après avoir rencontré... le ministre du MLCP, Guy Chevrette, mercredi.

Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche attendra d'avoir pris connaissance du bilan d'évaluation de la RSSQ avant de tirer des conclusions sur l'avenir de l'organisme.

Pour Néron, la régie a « fait un bon bout de chemin » depuis sa création. « Il y a des organismes qui prennent parfois de cinq à huit ans pour devenir opérant », dit-il.

En raison de son mandat de prévention, le président admet cependant que les réalisations de la Régie de la sécurité dans les sports du Québec sont difficilement quantifiables. Il souligne néanmoins que la RSSQ est sur le point de remplacer les commissions athlétiques de Montréal et de Québec. De plus, elle a déjà approuvé la réglementation de sécurité de 11 fédérations sportives. Entre autres, elle mène également une importante campagne de sensibilisation sur l'esprit sportif.

Du reste, la RSSQ compte sur les services de 43 employés. Et il n'y a que trois postes à combler via des concours de la fonction publique. Du reste, M. Néron invite les journalistes de sport à visiter les bureaux de l'organisme, à Trois-Rivières, pour juger du gaspillage, de la démobilité et de la lassitude dont feraient preuve les fonctionnaires de la RSSQ!

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — «Les guerriers du Bronx 11» 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 13 h, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 20 h, 21 h, 22 h, 23 h, 24 h, 25 h, 26 h, 27 h, 28 h, 29 h, 30 h, 31 h, 32 h, 33 h, 34 h, 35 h, 36 h, 37 h, 38 h, 39 h, 40 h, 41 h, 42 h, 43 h, 44 h, 45 h, 46 h, 47 h, 48 h, 49 h, 50 h, 51 h, 52 h, 53 h, 54 h, 55 h, 56 h, 57 h, 58 h, 59 h, 60 h, 61 h, 62 h, 63 h, 64 h, 65 h, 66 h, 67 h, 68 h, 69 h, 70 h, 71 h, 72 h, 73 h, 74 h, 75 h, 76 h, 77 h, 78 h, 79 h, 80 h, 81 h, 82 h, 83 h, 84 h, 85 h, 86 h, 87 h, 88 h, 89 h, 90 h, 91 h, 92 h, 93 h, 94 h, 95 h, 96 h, 97 h, 98 h, 99 h, 100 h, 101 h, 102 h, 103 h, 104 h, 105 h, 106 h, 107 h, 108 h, 109 h, 110 h, 111 h, 112 h, 113 h, 114 h, 115 h, 116 h, 117 h, 118 h, 119 h, 120 h, 121 h, 122 h, 123 h, 124 h, 125 h, 126 h, 127 h, 128 h, 129 h, 130 h, 131 h, 132 h, 133 h, 134 h, 135 h, 136 h, 137 h, 138 h, 139 h, 140 h, 141 h, 142 h, 143 h, 144 h, 145 h, 146 h, 147 h, 148 h, 149 h, 150 h, 151 h, 152 h, 153 h, 154 h, 155 h, 156 h, 157 h, 158 h, 159 h, 160 h, 161 h, 162 h, 163 h, 164 h, 165 h, 166 h, 167 h, 168 h, 169 h, 170 h, 171 h, 172 h, 173 h, 174 h, 175 h, 176 h, 177 h, 178 h, 179 h, 180 h, 181 h, 182 h, 183 h, 184 h, 185 h, 186 h, 187 h, 188 h, 189 h, 190 h, 191 h, 192 h, 193 h, 194 h, 195 h, 196 h, 197 h, 198 h, 199 h, 200 h, 201 h, 202 h, 203 h, 204 h, 205 h, 206 h, 207 h, 208 h, 209 h, 210 h, 211 h, 212 h, 213 h, 214 h, 215 h, 216 h, 217 h, 218 h, 219 h, 220 h, 221 h, 222 h, 223 h, 224 h, 225 h, 226 h, 227 h, 228 h, 229 h, 230 h, 231 h, 232 h, 233 h, 234 h, 235 h, 236 h, 237 h, 238 h, 239 h, 240 h, 241 h, 242 h, 243 h, 244 h, 245 h, 246 h, 247 h, 248 h, 249 h, 250 h, 251 h, 252 h, 253 h, 254 h, 255 h, 256 h, 257 h, 258 h, 259 h, 260 h, 261 h, 262 h, 263 h, 264 h, 265 h, 266 h, 267 h, 268 h, 269 h, 270 h, 271 h, 272 h, 273 h, 274 h, 275 h, 276 h, 277 h, 278 h, 279 h, 280 h, 281 h, 282 h, 283 h, 284 h, 285 h, 286 h, 287 h, 288 h, 289 h, 290 h, 291 h, 292 h, 293 h, 294 h, 295 h, 296 h, 297 h, 298 h, 299 h, 300 h, 301 h, 302 h, 303 h, 304 h, 305 h, 306 h, 307 h, 308 h, 309 h, 310 h, 311 h, 312 h, 313 h, 314 h, 315 h, 316 h, 317 h, 318 h, 319 h, 320 h, 321 h, 322 h, 323 h, 324 h, 325 h, 326 h, 327 h, 328 h, 329 h, 330 h, 331 h, 332 h, 333 h, 334 h, 335 h, 336 h, 337 h, 338 h, 339 h, 340 h, 341 h, 342 h, 343 h, 344 h, 345 h, 346 h, 347 h, 348 h, 349 h, 350 h, 351 h, 352 h, 353 h, 354 h, 355 h, 356 h, 357 h, 358 h, 359 h, 360 h, 361 h, 362 h, 363 h, 364 h, 365 h, 366 h, 367 h, 368 h, 369 h, 370 h, 371 h, 372 h, 373 h, 374 h, 375 h, 376 h, 377 h, 378 h, 379 h, 380 h, 381 h, 382 h, 383 h, 384 h, 385 h, 386 h, 387 h, 388 h, 389 h, 390 h, 391 h, 392 h, 393 h, 394 h, 395 h, 396 h, 397 h, 398 h, 399 h, 400 h, 401 h, 402 h, 403 h, 404 h, 405 h, 406 h, 407 h, 408 h, 409 h, 410 h, 411 h, 412 h, 413 h, 414 h, 415 h, 416 h, 417 h, 418 h, 419 h, 420 h, 421 h, 422 h, 423 h, 424 h, 425 h, 426 h, 427 h, 428 h, 429 h, 430 h, 431 h, 432 h, 433 h, 434 h, 435 h, 436 h, 437 h, 438 h, 439 h, 440 h, 441 h, 442 h, 443 h, 444 h, 445 h, 446 h, 447 h, 448 h, 449 h, 450 h, 451 h, 452 h, 453 h, 454 h, 455 h, 456 h, 457 h, 458 h, 459 h, 460 h, 461 h, 462 h, 463 h, 464 h, 465 h, 466 h, 467 h, 468 h, 469 h, 470 h, 471 h, 472 h, 473 h, 474 h, 475 h, 476 h, 477 h, 478 h, 479 h, 480 h, 481 h, 482 h, 483 h, 484 h, 485 h, 486 h, 487 h, 488 h, 489 h, 490 h, 491 h, 492 h, 493 h, 494 h, 495 h, 496 h, 497 h, 498 h, 499 h, 500 h, 501 h, 502 h, 503 h, 504 h, 505 h, 506 h, 507 h, 508 h, 509 h, 510 h, 511 h, 512 h, 513 h, 514 h, 515 h, 516 h, 517 h, 518 h, 519 h, 520 h, 521 h, 522 h, 523 h, 524 h, 525 h, 526 h, 527 h, 528 h, 529 h, 530 h, 531 h, 532 h, 533 h, 534 h, 535 h, 536 h, 537 h, 538 h, 539 h, 540 h, 541 h, 542 h, 543 h, 544 h, 545 h, 546 h, 547 h, 548 h, 549 h, 550 h, 551 h, 552 h, 553 h, 554 h, 555 h, 556 h, 557 h, 558 h, 559 h, 560 h, 561 h, 562 h, 563 h, 564 h, 565 h, 566 h, 567 h, 568 h, 569 h, 570 h, 571 h, 572 h, 573 h, 574 h, 575 h, 576 h, 577 h, 578 h, 579 h, 580 h, 581 h, 582 h, 583 h, 584 h, 585 h, 586 h, 587 h, 588 h, 589 h, 590 h, 591 h, 592 h, 593 h, 594 h, 595 h, 596 h, 597 h, 598 h, 599 h, 600 h, 601 h, 602 h, 603 h, 604 h, 605 h, 606 h, 607 h, 608 h, 609 h, 610 h, 611 h, 612 h, 613 h, 614 h, 615 h, 616 h, 617 h, 618 h, 619 h, 620 h, 621 h, 622 h, 623 h, 624 h, 625 h, 626 h, 627 h, 628 h, 629 h, 630 h, 631 h, 632 h, 633 h, 634 h, 635 h, 636 h, 637 h, 638 h, 639 h, 640 h, 641 h, 642 h, 643 h, 644 h, 645 h, 646 h, 647 h, 648 h, 649 h, 650 h, 651 h, 652 h, 653 h, 654 h, 655 h, 656 h, 657 h, 658 h, 659 h, 660 h, 661 h, 662 h, 663 h, 664 h, 665 h, 666 h, 667 h, 668 h, 669 h, 670 h, 671 h, 672 h, 673 h, 674 h, 675 h, 676 h, 677 h, 678 h, 679 h, 680 h, 681 h, 682 h, 683 h, 684 h, 685 h, 686 h, 687 h, 688 h, 689 h, 690 h, 691 h, 692 h, 693 h, 694 h, 695 h, 696 h, 697 h, 698 h, 699 h, 700 h, 701 h, 702 h, 703 h, 704 h, 705 h, 706 h, 707 h, 708 h, 709 h, 710 h, 711 h, 712 h, 713 h, 714 h, 715 h, 716 h, 717 h, 718 h, 719 h, 720 h, 721 h, 722 h, 723 h, 724 h, 725 h, 726 h, 727 h, 728 h, 729 h, 730 h, 731 h, 732 h, 733 h, 734 h, 735 h, 736 h, 737 h, 738 h, 739 h, 740 h, 741 h, 742 h, 743 h, 744 h, 745 h, 746 h, 747 h, 748 h, 749 h, 750 h, 751 h, 752 h, 753 h, 754 h, 755 h, 756 h, 757 h, 758 h, 759 h, 760 h, 761 h, 762 h, 763 h, 764 h, 765 h, 766 h, 767 h, 768 h, 769 h, 770 h, 771 h, 772 h, 773 h, 774 h, 775 h, 776 h, 777 h, 778 h, 779 h, 780 h, 781 h, 782 h, 783 h, 784 h, 785 h, 786 h, 787 h, 788 h, 789 h, 790 h, 791 h, 792 h, 793 h, 794 h, 795 h, 796 h, 797 h, 798 h, 799 h, 800 h, 801 h, 802 h, 803 h, 804 h, 805 h, 806 h, 807 h, 808 h, 809 h, 810 h, 811 h, 812 h, 813 h, 814 h, 815 h, 816 h, 817 h, 818 h, 819 h, 820 h, 821 h, 822 h, 823 h, 824 h, 825 h, 826 h, 827 h, 828 h, 829 h, 830 h, 831 h, 832 h, 833 h, 834 h, 835 h, 836 h, 837 h, 838 h, 839 h, 840 h, 841 h, 842 h, 843 h, 844 h, 845 h, 846 h, 847 h, 848 h, 849 h, 850 h, 851 h, 852 h, 853 h, 854 h, 855 h, 856 h, 857 h, 858 h, 859 h, 860 h, 861 h, 862 h, 863 h, 864 h, 865 h, 866 h, 867 h, 868 h, 869 h, 870 h, 871 h, 872 h, 873 h, 874 h, 875 h, 876 h, 877 h, 878 h, 879 h, 880 h, 881 h, 882 h, 883 h, 884 h, 885 h, 886 h, 887 h, 888 h, 889 h, 890 h, 891 h, 892 h, 893 h, 894 h, 895 h, 896 h, 897 h, 898 h, 899 h, 900 h, 901 h, 902 h, 903 h, 904 h, 905 h, 906 h, 907 h, 908 h, 909 h, 910 h, 911 h, 912 h, 913 h, 914 h, 915 h, 916 h, 917 h, 918 h, 919 h, 920 h, 921 h, 922 h, 923 h, 924 h, 925 h, 926 h, 927 h, 928 h, 929 h, 930 h, 931 h, 932 h, 933 h, 934 h, 935 h, 936 h, 937 h, 938 h, 939 h, 940 h, 941 h, 942 h, 943 h, 944 h, 945 h, 946 h, 947 h, 948 h, 949 h, 950 h, 951 h, 952 h, 953 h, 954 h, 955 h, 956 h, 957 h, 958 h, 959 h, 960 h, 961 h, 962 h, 963 h, 964 h, 965 h, 966 h, 967 h, 968 h, 969 h, 970 h, 971 h, 972 h, 973 h, 974 h, 975 h, 976 h, 977 h, 978 h, 979 h, 980 h, 981 h, 982 h, 983 h, 984 h, 985 h, 986 h, 987 h, 988 h, 989 h, 990 h, 991 h, 992 h, 993 h, 994 h, 995 h, 996 h, 997 h, 998 h, 999 h, 1000 h.

take Manhattan 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, 11 h 30, 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30, 23 h 30, 25 h 30, 27 h 30, 29 h 30, 31 h 30, 33 h 30, 35 h 30, 37 h 30, 39 h 30, 41 h 30, 43 h 30, 45 h 30, 47 h 30, 49 h 30, 51 h 30, 53 h 30, 55 h 30, 57 h 30, 59 h 30, 61 h 30, 63 h 30, 65 h 30, 67 h 30, 69 h 30, 71 h 30, 73 h 30, 75 h 30, 77 h 30, 79 h 30, 81 h 30, 83 h 30, 85 h 30, 87 h 30, 89 h 30, 91 h 30, 93 h 30, 95 h 30, 97 h 30, 99 h 30, 101 h 30, 103 h 30, 105 h 30, 107 h 30, 109 h 30, 111 h 30, 113 h 30, 115 h 30, 117 h 30, 119 h 30, 121 h 30, 123 h 30, 125 h 30, 127 h 30, 129 h 30, 131 h 30, 133 h 30, 135 h 30, 137 h 30, 139 h 30, 141 h 30, 143 h 30, 145 h 30, 147 h 30, 149 h 30, 151 h 30, 153 h 30, 155 h 30, 157 h 30, 159 h 30, 161 h 30, 163 h 30, 165 h 30, 167 h 30, 169 h 30, 171 h 30, 173 h 30, 175 h 30, 177 h 30, 179 h 30, 181 h 30, 183 h 30, 185 h 30, 187 h 30, 189 h 30, 191 h 30, 193 h 30, 195 h 30, 197 h 30, 199 h 30, 201 h 30, 203 h 30, 205 h 30, 207 h 30, 209 h 30, 211 h 30, 213 h 30, 215 h 30, 217 h 30, 219 h 30, 221 h 30, 223 h 30, 225 h 30, 227 h 30, 229 h 30, 231 h 30, 233 h 30, 235 h 30, 237 h 30, 239 h 30, 241 h 30, 243 h 30, 245 h 30, 247 h 30, 249 h 30, 251 h 30, 253 h 30, 255 h 30, 257 h 30, 259 h 30, 261 h 30, 263 h 30, 265 h 30, 267 h 30, 269 h 30, 271 h 30, 273 h 30, 275 h 30, 277 h 30, 279 h 30, 281 h 30, 283 h 30, 285 h 30, 287 h 30, 289 h 30, 291 h 30, 293 h 30, 295 h 30, 297 h 30, 299 h 30, 301 h 30, 303 h 30, 305 h 30, 307 h 30, 309 h 30, 311 h 30, 313 h 30, 315 h 30, 317 h 30, 319 h 30, 321 h 30, 323 h 30, 325 h 30, 327 h 30, 329 h 30, 331 h 30, 333 h 30, 335 h 30, 337 h 30, 339 h 30, 341 h 30, 343 h 30, 345 h 30, 347 h 30, 349 h 30, 351 h 30, 353 h 30, 3

Ces offres spéciales d'achat d'un ordinateur personnel IBM prendront fin le 15 janvier 1985.

# NOUVELLES IBM

Ne manquez pas ces bonnes occasions! Elles ne sont valables que pendant une période limitée!



## Extra! Extra! Extra!

Ne manquez pas une ligne de ce qui suit!



JUSQU'À  
**200 \$**  
DE VALEUR  
EXTRA  
À L'ACHAT D'UN  
PC<sub>jr</sub> IBM

Obtenez gratuitement du logiciel IBM d'une valeur de 200 \$ lorsque vous achetez un PC<sub>jr</sub> IBM comportant une mémoire vive de 128 Ko, une unité de disquette de 360 Ko et le nouveau clavier machine à écrire sans fil.

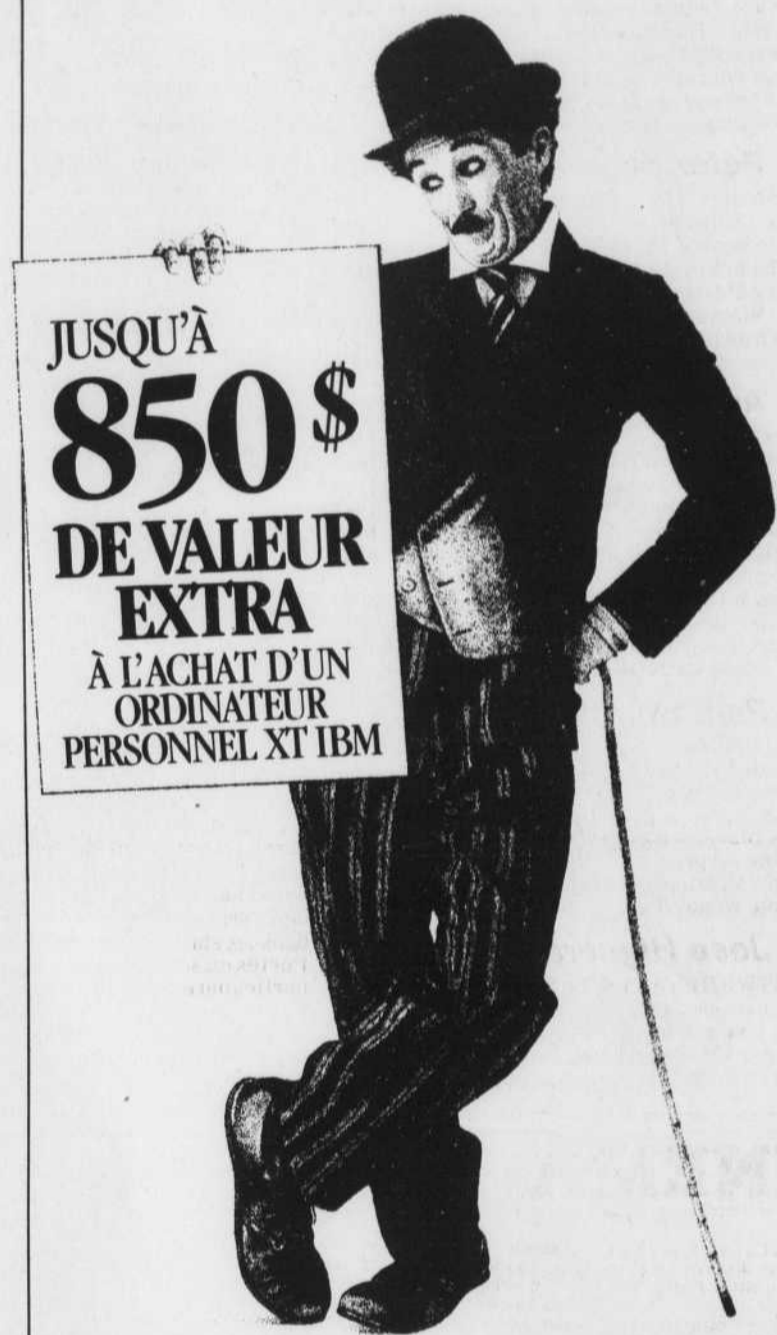
Seulement 1 569 \$  
Moniteur non compris



JUSQU'À  
**500 \$**  
DE VALEUR  
EXTRA  
À L'ACHAT D'UN  
PC PORTABLE  
IBM

Obtenez gratuitement du logiciel IBM d'une valeur de 300 \$ plus un rabais de 200 \$ sur le prix d'achat normal du matériel, lorsque vous achetez un PC portable IBM comportant deux unités de disquette ainsi qu'un moniteur et un clavier intégrés.

Seulement 4 459 \$

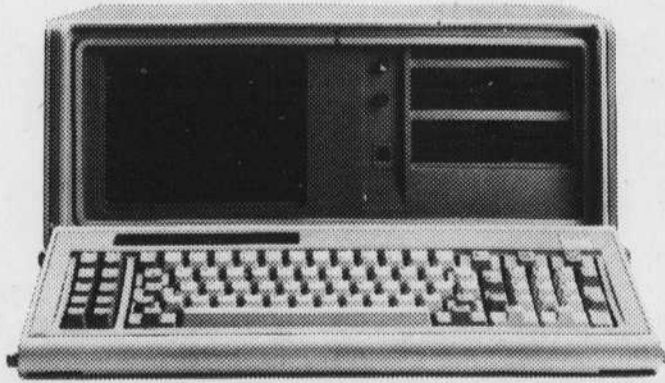


JUSQU'À  
**850 \$**  
DE VALEUR  
EXTRA  
À L'ACHAT D'UN  
ORDINATEUR  
PERSONNEL XT IBM

Obtenez gratuitement du logiciel IBM d'une valeur de 200 \$\* plus un rabais de 650 \$ sur le prix d'achat normal du matériel, lorsque vous achetez un ordinateur personnel XT IBM comportant une mémoire vive de 256 Ko, une unité de disquette, un disque fixe de 10 Mo et un moniteur IBM (monochrome ou couleur).

Seulement 6 110 \$

Ce prix n'inclut pas le moniteur de votre choix.



VOUS TROUVEREZ LES DÉTAILS DE CETTE OFFRE INTÉRESSANTE SEULEMENT AUX CENTRES DE PRODUITS IBM AINSI QUE CHEZ LES DISTRIBUTEURS AGRÉÉS D'ORDINATEURS PERSONNELS IBM. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LES DÉTAILLANTS DE VOTRE RÉGION, TÉLÉPHONEZ SANS FRAIS AU 1-800-387-6120.

Cette offre prend fin le 15 janvier 1985.



Les prix indiqués sont ceux des centres de produits IBM et peuvent être différents dans d'autres magasins.  
\*Les prix des logiciels varient entre 115 et 200 \$ selon les prix courants d'IBM.

PC<sub>jr</sub> et ordinateur personnel XT sont des marques d'International Business Machines Corporation. IBM est une marque déposée d'International Business Machines Corporation. IBM Canada Ltée, compagnie affiliée, est un usager inscrit.

# Comment se servir de la poste.

**“C**'est simple. On met un timbre de 32¢ sur l'enveloppe et on la dépose dans une boîte aux lettres.”

Bien sûr... mais la poste, c'est aussi beaucoup plus! On n'en est plus aujourd'hui à l'époque où la poste n'offrait que quelques services. Elle peut même maintenant transmettre vos messages par satellite, à la vitesse de la lumière!

L'éventail des services postaux s'est élargi. Et les anciens services de base se sont transformés, pour mieux répondre aux besoins des gens d'aujourd'hui.

Nous pensons que la poste peut faire beaucoup plus pour vous. Voici donc un aide-mémoire, bref et précis, des services postaux que vous pouvez utiliser tous les jours ou dans les occasions spéciales. Vous pouvez accélérer la livraison du courrier en mettant un affranchissement suffisant et en indiquant l'adresse de l'expéditeur et les codes postaux.



## Lettres

(Courrier intérieur, sauf mention contraire.)

### 1 Quand on a besoin du service ordinaire.



**Courrier de 1<sup>re</sup> Classe**

Tarif: 0,32 \$ les premiers 30 g, 0,37 \$ pour les États-Unis et 0,64 \$ outremer (pour les premiers 20 g).

**Spécifications:** Enveloppes préaffranchies en vente à votre bureau de poste.

**Délai de livraison:** De 1 à 3 jours habituellement (selon la distance à couvrir ou le fuseau horaire).



**Plus vite.**

**Messageries Poste prioritaire** (livraison le lendemain)  
Tarif: Exemples de tarifs pour une lettre de moins de 1 kg: de Québec à Toronto, 7,95 \$. De Vancouver à Fredericton, 12,83 \$.

**Caractéristiques:** L'expédition peut se faire de tout bureau de poste affichant le symbole des Messageries Poste prioritaire. Service de ramassage offert dans certaines villes.

**Délai de livraison:** Le lendemain dans la plupart des villes canadiennes.

### 2 Quand on veut la preuve que ça s'est rendu.



**Poste certifiée**

Tarif: 1,06 \$ en sus de l'affranchissement normal. Les ensembles Poste certifiée sont en vente à votre bureau de poste.

**Caractéristiques:** Un exemplaire de la signature du destinataire recueillie sur réception est automatiquement retourné à l'expéditeur. Un double est conservé au bureau de poste pour les cas d'enquête.

**Délai de livraison:** Selon la classe de courrier utilisée. Plus rapide avec la Livraison exprès.

### 3 Quand on veut une preuve que ça a été envoyé.



**Courrier recommandé**

Tarif: 1,96 \$ en sus d'un affranchissement de 1<sup>re</sup> Classe.

**Caractéristiques:** Comprend une assurance d'une valeur de 100 \$, qui peut être augmentée jusqu'à 1 000 \$. Une preuve d'expédition vous est remise automatiquement. La signature du destinataire est conservée dans nos dossiers durant 24 mois. Très sûr: la lettre est munie des papiers nécessaires, alors qu'elle est acheminée par la poste.

**Délai de livraison:** Comme pour le courrier de 1<sup>re</sup> Classe. Plus rapide avec la Livraison exprès.

### 4 Quand on veut qu'une lettre se déplace rapidement. Vite.



**Livraison exprès**

Tarif: 1,06 \$ en sus de l'affranchissement de 1<sup>re</sup> Classe.

**Caractéristiques:** Livraison 7 jours par semaine dans les grandes villes. Peut être associée à la Poste certifiée et au Courrier recommandé.

**Délai de livraison:** De 1 à 2 jours habituellement, selon la distance et le fuseau horaire. Peut se faire le jour même, avec Telepost ou Intelpost.

### Encore plus vite.

**Courrier électronique**

**TELEPOST:** Copie de votre message livrée le lendemain.

Tarif: 3,85 \$ les 50 mots ou moins, dictés à un opérateur de Telepost pour livraison au Canada.

**Caractéristiques:** Même impact qu'un télégramme. Rapidité de la poste électronique. Pas de limite à la longueur du message. Le message peut être:

- dicté par téléphone à un bureau de télégramme CNCP;
- remis à un comptoir CNCP.

Autres moyens d'accès offerts aux entreprises: par exemple, par le télex, par EOS, par la WP Mail ou par bande magnétique.

**Délai de livraison:** Le lendemain dans la plupart des grandes villes du Canada. Peut se faire le jour même avec la Livraison exprès.

**INTELPOST:** Un fac-similé (une photocopie de très bonne qualité) de votre lettre ou document peut être expédié en quelques minutes dans l'une des 25 villes au Canada, ou l'un des 22 pays, qui font partie du réseau.

Tarif: 4 \$ la page. Également offert avec Livraison exprès. De 5 à 12 \$ la page pour l'étranger, selon la destination (Livraison exprès généralement comprise).

**Caractéristiques:** Reproduction très fidèle du document original de tout format jusqu'à 21,5 cm sur 35,5 (8 1/2 po sur 14). Original retourné à l'expéditeur le jour même.

**Délai de livraison:** Peut se faire le jour même si l'expédition se fait avant 17 h et par Livraison exprès (et compte tenu des fuseaux horaires). Sinon, le lendemain. Ramassage au bureau de poste également offert.

## Colis

(Courrier intérieur, sauf mention contraire.)

### 1 Quand on a besoin du service ordinaire.



**La poste aux colis.**

Tarif: Par exemple, pour un colis de 2 kg: de Montréal à Toronto, 1,59 \$. D'Edmonton à Halifax, 2,39 \$.

**Caractéristiques:** Très économique lorsque le temps n'est pas l'objectif premier. En option: preuve de livraison avec assurance et envoi c.r. Poids maximum: 30 kg.

**Délai de livraison:** De 1 à 5 jours entre les grands centres, mais jusqu'à 10 jours pour les longues distances (d'une extrémité du pays à l'autre) ou pour les localités éloignées.

### 4 Quand on veut le service le plus rapide.



**Messageries Poste prioritaire** (livraison le lendemain)

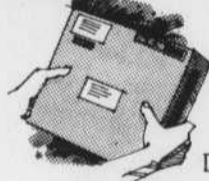
Tarifs: Par exemple, pour un colis de 1 kg: de Montréal à Toronto, 7,95 \$. D'Edmonton à Halifax, 12,03 \$.

Le tarif de base varie selon la distance, de 6,94 \$ à 20,40 \$ pour le 1<sup>er</sup> kg, et de 0,53 \$ à 4,50 \$ pour chaque kg additionnel.

**Caractéristiques:** Les Messageries Poste prioritaire offrent leur service dans la plupart des bureaux de poste du pays. Service de ramassage offert dans certaines villes. Preuve d'expédition, signature sur livraison et assurance, comprises dans le tarif. Poids maximum: 20 kg. Pour plus de renseignements sur les Messageries Poste prioritaire, contactez votre bureau de Messageries Poste prioritaire.

**Délai de livraison:** Le lendemain dans la plupart des villes canadiennes.

### 2 Quand on veut un service rapide.



**Colis de 1<sup>re</sup> Classe**

Tarif: Par exemple, pour un colis de 2 kg: de Montréal à Toronto, 2,97 \$. D'Edmonton à Halifax, 6,10 \$.

**Caractéristiques:** Ce service allie rapidité et économie. Colis expédiés par les moyens de transport les plus rapides. Preuve de livraison avec assurance, envoi c.r., preuve de livraison (Poste certifiée) et preuve d'expédition (Courrier recommandé), en option. Poids maximum: 30 kg.

**Délai de livraison:** En général, de 1 à 3 jours entre les grands centres, mais jusqu'à 7 jours pour les longues distances (d'une extrémité du pays à l'autre) ou pour les localités éloignées.

### 3 Quand on veut un service plus rapide.



**Expédition de colis par Livraison exprès**

Tarif: Par exemple pour un colis de 2 kg: de Montréal à Toronto, 4,03 \$. D'Edmonton à Halifax, 7,16 \$.

## Autres services pratiques

### 1 Quand on veut envoyer de l'argent.

**Mandats-poste**

**Caractéristiques:** Service offert dans tous les bureaux de poste. Encaissables sans frais dans tous les bureaux de poste et dans toutes les succursales de banques à charte. Montant maximum au Canada: 200 \$, aussi disponible en dollars américains ou livres sterling. Reçu émis automatiquement. Preuve de réception disponible sur demande.

Tarif: 0,42 \$ pour un mandat émis et encaissé au Canada. Jusqu'à 1,06 \$ pour un mandat émis au Canada et encaissé à l'étranger.

### 2 Quand on veut expédier des valeurs.

**Paquets d'argent**

**Caractéristiques:** Transport sécuritaire des valeurs

(liquidités, titres, bijoux, etc.) au Canada et aux États-Unis. Service de la 1<sup>re</sup> Classe. Le destinataire est averti de passer prendre son paquet. Il y a une assurance de base de 100 \$.

**Poids maximum:** Au Canada, 30 kg. Aux États-Unis, 2 kg.

Tarifs: 4,24 \$ jusqu'à 250 g; 6,36 \$ de 250 à 500 g; 6,36 \$ pour les premiers 500 g supplémentaires; 2,65 \$ par 500 g additionnels, jusqu'à un maximum de 30 kg.

### 3 Quand on veut une adresse postale.

**Casier postal**

**Caractéristiques:** Accès commode à son courrier en dehors des heures d'ouverture: par exemple, les week-ends dans certains secteurs. Contrat d'un an (crédit accordé, quand le casier ne sert plus).

Tarifs: De 6,36 \$ à 79,50 \$ par année, selon les dimensions du casier et les options de livraison.

S.V.P. envoyez-moi un exemplaire de la brochure «Comment se servir de la poste».

Nom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Province \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Faire parvenir à:  
Société canadienne des postes  
Division de Montréal  
C.P. 6160  
Succursale A  
Montréal, Québec  
H3C 3A7

MTL DEV

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**

*On prend de l'avance.*